Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15975 – 7 F

VENDREDI 7 JUIN 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Pol Pot responsable du génocide au Cambodge serait mort

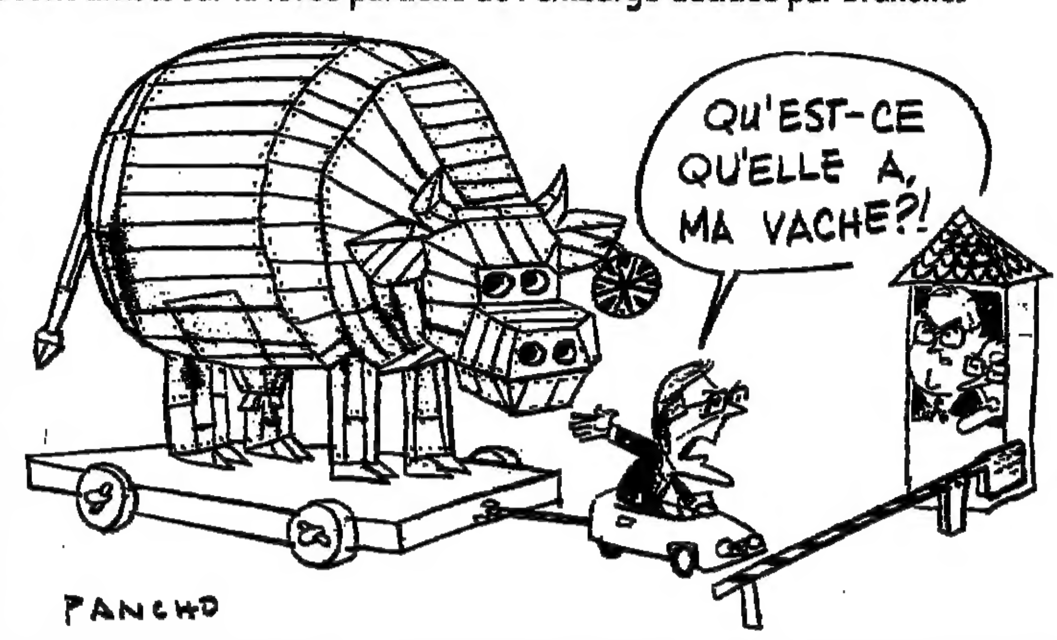
POL POT, dirigeant historique des Khmers rouges et responsable, à la fin des années 70, de l'un des pires massacres de l'histoire (il a fait de un à trois millions de morts parmi les Cambodgiens) serait mort lundi 3 ou mercredi 5 juin, à l'âge de soixante-huit ans, d'une crise aiguë de malaria, ont annoncé jeudi des sources officieuses concordantes à Phnom Penh, confirmées auprès de l'AFP à Bangkok par un *« haut dirigeant »* de la guérilla. Depuis la fin des années 80, Saloth Sar – c'était son nom –, cofondateur du mouvement dont il était devenu numéro un en 1963, était officiellement passé à l'arrière-plan, cédant la première place à Khieu Samphan dont l'image internationale était un peu moins désastreuse. Mais les observateurs continuaient de le tenir pour le vrai chef du « Kampuchéa démocratique ».

Lire page 30

L'affaire de la « vache folle » plonge l'Europe dans la crise

Les pays membres sont divisés sur la levée partielle de l'embargo décidée par Bruxelles

LA DÉCISION de Bruxelles d'autoriser la reprise, sous contrôle, des exportations britanniques de produits dérivés du boeuf a envenimé le conflit entre Londres et ses partenaires sur le traitement de l'épizootie de « vache folle ». Le gouvernement anglais a indiqué jeudi 6 juin qu'il poursuivrait sa politique d'obstruction des institutions européennes. *« Nous ne changerons pas de stratégie tant que nous n'aurons pas d'accord sur une levée totale de l'embargo »*, a déclaré un porte-parole du premier ministre, John Major. Douglas Hogg, ministre de l'agriculture, qui a présenté à Paris, mercredi, la dernière mouture du plan d'abattage britannique, a estimé que l'épidémie *« ne sera éradiquée que dans les premières années de la prochaine décennie »*. A Bruxelles, la Commission a averti qu'elle attendait maintenant une désescalade de Londres. Sa décision d'assouplir l'embargo a suscité des réactions de défiance. En marge du sommet franco-allemand de Dijon, un ministre français s'est déclaré *« inquiet »*. Le chancelier Kohl, qui poursuivait jeudi matin ses entretiens avec le président Chirac à l'Elysée, est resté prudent. Mais son ministre des affaires étrangères a fait savoir qu'il ne serait pas possible pour Bonn d'appliquer les décisions de Bruxelles. Jacques Chirac a assuré n'avoir pas de divergence de vues avec les Allemands. Il a souligné que le plan anglais devait *« passer par l'abattage d'un nombre de bovins plus important qu'actuellement »*.



Lire page 4 et notre éditorial page 15

Plus de 90 % des personnes séropositives vivent dans le tiers-monde

TANDIS QUE huit chaînes de télévision diffusaient, jeudi 6 juin, un programme unique d'information sur le sida – le « Sidaction » –, le programme commun des Nations unies sur le sida rendait publiques, ce même jour, les dernières données relatives à la progression de la pandémie dans le monde. Actuellement, plus de 90 % des personnes infectées par le virus du sida vivent dans des pays en voie de développement. Les zones les plus touchées sont l'Afrique sub-saharienne et les Caraïbes. Dans certains pays comme le Botswana, la Zambie ou le Zimbabwe, la prévalence de l'infection par le virus du sida dépasse 15 % de la population adulte. Fait encourageant : dans certains pays, on commence à mesurer les effets bénéfiques des campagnes d'information et à noter certains changements de comportements sexuels.

Lire page 10

Essais nucléaires : un geste de la Chine

La Chine est prête à accepter une interdiction pendant dix ans des explosions nucléaire *« pacifiques »*, a déclaré jeudi 6 juin l'ambassadeur de Chine à la conférence du désarmement à Genève.

L'avenir de la défense nationale

Les débats se poursuivent sur l'avenir du système français de défense et celui du service national.

p. 7, 16, 30 et trois points de vue p. 14

Le maire de Paris fragilisé

Alors qu'il avait donné l'impression de s'être peu à peu imposé à la tête de la capitale, Jean Tiberi doit faire face à de graves accusations. p. 6

Degas érotisme et anatomie

Une exposition à la National Gallery, à Londres. p. 24

La fronde des boutiques

Un portrait de Christian Poucet, secrétaire général de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA). p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0607 - 7,00 F

Haro sur les « mafiosniki » new-yorkais !

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est un ancien « combattant de la liberté » en Russie. La liberté de religion et la défense des droits civils, pour être précis. A Moscou, ce héros de la lutte contre la tyrannie communiste jouissait d'une popularité telle que les responsables de l'ex-KGB en avaient une peur bleue. Rien d'étonnant donc s'il se prétend aujourd'hui l'innocente victime d'un complot ourdi par le MVD, la police secrète russe, et le FBI, lesquels s'ingénient à le charger de tous les péchés de la terre, lui, pauvre immigré russe qui se borne à *« faire des affaires »* à New York...

Mais pourquoi diable personne ne veut croire au portrait de Vyacheslav Kirillovitch Ivankov, que brosse, devant un tribunal de Brooklyn, son avocat ? La réponse figure dans l'acte d'accusation, long comme un ouvrage de Soljenitsyne. L'épilogue ? M. Ivankov ne serait autre que le plus puissant « parrain » de la mafia russe, l'un des 4 000 *mafiosniki* qui prospèrent aux Etats-Unis. Les polices russe et américaine ont effectivement coopéré pour reconstruire le passé de ce chef du crime organisé.

Dans les années 80, à Moscou, V. K. Ivankov était à la tête d'une équipe de gangsters qui s'introduisaient au domicile des riches, à l'aide de faux papiers de la police, pour faire main basse sur leurs biens. Condamné à quatorze ans d'emprisonnement en 1982, il avait réussi à s'enfuir de Sibérie en achetant un juge. Revenu à la vie civile, il s'est lancé dans le crime organisé : racket, meurtres et blanchiment d'argent. Avec des bureaux à Moscou et Vienne, à la tête desquels il avait placé ses deux fils, son « business » prospérait.

En 1992, Vyacheslav Ivankov décide de s'expatrier en Amérique. Très vite, il réussit à s'imposer à Brighton Beach, la « petite Odessa » de New York, où vivent 50 000 immigrés de l'ex-URSS. Mais son règne aura été de courte durée. En juin 1995, le « parrain » a eu les dents trop longues, ce qui a précipité sa chute. Le principal chef d'accusation retenu contre lui a trait à une tentative d'extorsion portant sur 3,5 millions de dollars (17,5 millions de francs). Les victimes sont deux financiers (russes), Alexander Volkov et Vladimir Voloshin, propriétaires d'un cabinet d'investissements de Wall Street.

L'arrestation de Vyacheslav Ivankov constitue un beau coup de filet pour le FBI. L'activité boulimique de la mafia russe a en effet provoqué *« une expansion significative du problème du crime »* aux Etats-Unis, selon l'un des responsables de la Sûreté fédérale. La menace est d'autant plus grave que la « pieuvre » russe a fait alliance avec la Cosa nostra. Sur cette association, on en sait un peu plus grâce à Anthony Casso, un ancien « parrain » qui a accepté de coopérer avec la justice américaine.

On connaissait depuis les années 80 les liens unissant les « familles » Colombo et Gambino aux gangs des immigrés russes. Mais Anthony Casso est un transfuge de haut vol. Il doit prochainement témoigner devant une commission d'enquête sénatoriale spécialisée dans la lutte contre la criminalité. Son président, le républicain William Roth, a déjà annoncé un programme alléchant : M. Casso devrait décrire par le menu les réseaux criminels unissant les mafiosi aux *mafiosniki*. En passant, il pourrait bien faire tomber le masque de Vyacheslav Ivankov.

Laurent Zecchini

Les services publics dans les rues de Paris

APRÈS France Télécom et EDF-GDF, c'était au tour des cheminots de se mobiliser, jeudi 6 juin. Malgré des préavis déposés localement, le trafic des trains était quasiment normal jeudi matin. Les groupes parlementaires devaient recevoir en fin de journée des délégations. Le groupe RPR du Sénat avait présenté dans la matinée un rapport demandant *« un désendettement total de la SNCF »*. A la RATP, où le trafic était légèrement perturbé jeudi matin, la direction et l'ensemble des syndicats, sauf la CGT, viennent de signer un important accord *« relatif au droit syndical et à l'amélioration du dialogue social »*. A EDF-GDF, la grève du 5 juin a été un succès mais le projet de directive sur la libéralisation de l'électricité est quasiment bouclé.

Lire page 16

L'avenir entre le rose et le noir

LES PRIX NOBEL de l'université de Chicago ne sont pas seuls au monde. Alors que ces éminents spécialistes de l'économie mondiale faisaient part de leur confiance dans un avenir orienté vers une nouvelle phase de croissance grâce à *« la liberté économique »* (*Le Monde* du 24 mai), d'autres experts, scientifiques ceux-là, se réunissaient à Bruxelles sous l'égide de l'Union européenne. Parmi eux, l'Allemand Paul Crutzel, prix Nobel de chimie en 1995, le Britannique Nick Shakelton et le Danois Willy Dansgaard, tous deux prix Crafoord (ce prix est décerné par l'Académie des sciences de Suède dans les domaines non couverts par la Fondation Nobel), Bert Bolin, président du Groupe intergouvernemental sur l'évolution climatique mis en place par les Nations unies, et, pour la France, plusieurs chercheurs du CEA et du CNRS.

Leur diagnostic est radicalement inverse de celui des « Chicago boys » : pour ces chercheurs de renommée mondiale, l'avenir est loin de s'annoncer radieux, et la libéralisation ne conduit pas directement au bonheur. Leurs affirmations sonnent comme une réponse sèche à l'optimisme d'airain des héritiers de Milton Friedman – il faut bien dire quelque peu surprenant au regard d'une réalité marquée par la paupérisation et l'exclusion de franges de plus en plus larges d'individus et de zones du monde de plus en plus vastes. Sur le fond, les deux pronostics laissent apparaître les termes d'un débat essentiel pour le siècle prochain : l'humanité peut-elle continuer à camper sur la conviction que la croissance des productions et des échanges détermine le futur ? La croyance en une marche forcément ininterrompue vers un progrès comptabilisé en points de PIB supplémentaires relève-t-elle de l'évidence ou de l'aveuglement ?

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 15

Un Suisse au sommet



MARC ROSSET

ROLAND-GARROS. La chaleur qui régnait sur le court central de Roland-Garros à Paris mercredi 5 juin n'a pas empêché le joueur suisse Marc Rosset de triompher en cinq sets de l'Allemand Bernd Karbacher. Il obtient enfin ce qu'il attendait depuis longtemps : participer à une demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Lire page 21

LE MONDE / VENDREDI 7 JUIN 1996

PROCHE-ORIENT Au terme d'une réunion, mercredi 5 juin, dans la station balnéaire jordanienne d'Aqaba, le roi Hussein de Jordanie, le président égyptien, Hosni Moubarak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ont décidé d'attendre que le nouveau premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, ait formé son gouvernement et défini sa politique avant d'adopter une position commune face à l'Etat juif. ● L'ARABIE SAOUDITE a démenti, jeudi, qu'un sommet syro-jordano-saoudien se réunirait, vendredi, sur son territoire, alors même qu'une telle rencontre avait été annoncée par diverses sources arabes. ● M. NÉTANYAHOU, apparemment peu pressé d'annoncer la composition de son équipe, continue ses consultations dans la plus grande discrétion, au point d'exaspérer ses propres amis « ministrables » tenus dans l'ignorance de leur sort.

Les pays arabes veulent voir M. Nétanyahou à l'œuvre avant de le juger

Confirmé, mercredi 5 juin, dans ses fonctions par la commission électorale, le premier ministre israélien prend le temps de la consultation avant d'annoncer la composition de son gouvernement

AQABA
de notre envoyée spéciale

Pressés par la nouvelle donne créée par l'élection de Benyamin Nétanyahou comme premier ministre israélien, les dirigeants arabes tentent de coordonner leurs positions, mais pour le moment en ordre dispersé. Après un sommet égypto-syrien, lundi, au Caire, c'est à Aqaba, station balnéaire jordanienne sur la mer Rouge, que se sont retrouvés mercredi 5 juin, le roi Hussein de Jordanie, le président égyptien, Hosni Moubarak, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ce sommet avait été décidé avant les résultats des élections israéliennes, mais il a pris un autre relief après la victoire de M. Nétanyahou.

Les participants ont néanmoins décidé de rester prudents. *« Nous ne pouvons encore porter de jugement sur les orientations d'Israël. Il faut attendre la formation du gouvernement, et s'il choisit la paix nous serons avec lui, mais s'il fait le choix contraire nous adopterons une autre attitude »*, a affirmé, sans plus de précisions, lors d'une conférence de presse conjointe, M. Moubarak.

« OPTION JORDANIENNE »

Des trois dirigeants, c'est le roi Hussein qui, jusqu'à maintenant, s'est montré le plus optimiste, affirmant récemment qu'il était *« sûr que M. Nétanyahou sera un bon premier ministre dans sa contribution à une paix globale. »* Le souverain hachémite, qui a reçu discrètement, lundi, Dore Gold, conseiller du nouveau premier ministre israélien, a fait part à ses pairs, réunis à Aqaba, d'un message de ce dernier relatif à *« sa volonté de continuer le processus de paix »*. M. Nétanyahou aurait aussi, à cette occasion, informé le monarque de son désir de le voir jouer un plus grand rôle dans les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens.

Cette demande inquiète au plus haut point les responsables palestiniens, dont la méfiance à l'égard de la Jordanie est historique. Les assurances données par le roi à ce sujet ne les ont pas complètement convaincus. L'Autorité palestinienne doit désormais renforcer encore ses liens avec l'Egypte et les pays du Golfe, principalement l'Arabie saoudite, commentait l'un d'eux, mercredi.

« Si certains pensent qu'il est impossible d'avoir un Etat palestinien, il est encore moins pensable que la Jordanie s'engagera dans cette négociation », avait affirmé le monarque avant d'ajouter : *« En aucune circonstance la Jordanie ne sera un Etat de substitution pour les Palestiniens. »* Remise au goût du jour par certains dirigeants du Likoud, *« l'option jordanienne »* pour les Palestiniens est refusée par le roi Hussein, mais il est évident que M. Nétanyahou tentera de pousser le roi à s'impliquer davantage dans les affaires de la Cisjordanie, sans parler de Jérusalem.

DIVERGENCES ET DISSENSIONS

Le roi s'exprimait après M. Arafat, qui venait de déclarer que *« l'Etat palestinien avec el Qods el Charif* [Jérusalem dans sa composante religieuse et politique] *comme capitale serait proclamé très bientôt »*. M. Moubarak avait pour sa part affirmé : *« L'histoire prouvera que les Palestiniens auront un Etat, qu'on le veuille ou non. »* Ces déclarations ont immédiatement suscité une réaction de M. Nétanyahou, qui a déclaré à la télévision israélienne : *« Ce n'est pas la première fois que M. Arafat fait de telles déclarations. Notre position à ce sujet est connue. »* Le Likoud est totalement opposé à la création d'un Etat palestinien et à la division de Jérusalem.

Les divergences feutrées jordano-palestiniennes n'ont pas empêché que soient évoquées les dissensions jordano-syriennes. Interrogé sur la possibilité de réunir un sommet avec la Jordanie et la Syrie, M. Moubarak s'est contenté de répondre très prudemment : *« Un jour viendra où nous verrons une telle possibilité se réaliser. »* Déjà tendues depuis la signature, en octobre 1994, du traité de paix jordano-israélien, les relations entre Amman et Damas n'ont cessé de se détériorer.

Le roi Hussein n'avait pas hésité, dimanche, à accuser la Syrie d'avoir cherché à organiser des attentats en Jordanie. *« Sans la vigilance des forces de sécurité, la Jordanie aurait été le théâtre de tragédies*, avait-il dit. *Ces tentatives, qui ont commencé depuis la signature du traité de paix avec Israël, n'ont pas cessé. Les infiltrations continuent, des explosifs sont introduits dans le but de porter atteinte à la vie des Jordaniens et de leurs hôtes »* (les touristes israéliens). Et le roi de souhaiter que des sanctions internationales soient prises contre les pays soupçonnés de soutien au terrorisme.

En revanche, dit-on de sources palestiniennes, des contacts auraient déjà été pris entre l'Autorité palestinienne et la Syrie pour permettre une éventuelle participation de MM. Assad et Arafat à un même sommet élargi si une telle réunion devait être décidée ultérieurement.

Françoise Chipaux

Cacophonie

Alors que la réunion d'un sommet groupant les dirigeants d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Syrie avait été annoncée, dès mardi, par un responsable arabe à Riyad, puis confirmée par des responsables égyptiens et saoudiens, un porte-parole officiel saoudien a affirmé, jeudi 6 juin, que cette information n'était *« pas vraie »*. En l'absence d'autre précision, il n'était pas possible de savoir, jeudi en fin de matinée, si le démenti concernait la seule date du sommet ou s'il signifiait qu'aucune réunion du genre n'était prévue en Arabie saoudite. Une telle rencontre était supposée examiner les conséquences possibles de la victoire du chef du Likoud, Benyamin Nétanyahou, au poste de premier ministre en Israël.

L'Egypte s'active pour conforter une solidarité arabe

LE CAIRE
de notre correspondant

Consciente de la nécessité de trouver une parade à d'éventuels développements qui menaceraient le processus de paix, après l'élection de Benyamin Nétanyahou à la tête de l'exécutif israélien, la diplomatie égyptienne a lancé une offensive tous azimuts. En début de semaine, au Caire, les présidents égyptien, Hosni Moubarak, et syrien, Hafez El Assad, étaient convenus *de la nécessité de resserrer les* rangs arabes par une série de sommets restreints.

Le raïs a aussitôt dépêché à Riyad son ministre des affaires étrangères, Amr Moussa, connu pour son attitude critique à l'égard des pays arabes qui se livraient à *« une normalisation hâtive »* avec Israël. Ses entretiens avec son homologue saoudien, Saoud El Fayçal, semblaient avoir abouti à la décision de convoquer, vendredi, un sommet tripartite qui aurait groupé les chefs d'Etat d'Egypte, de Syrie et d'Arabie saoudite. Une information dementie peu après par un porte-parole saoudien. *(Lire ci-dessus.)*

Le Caire a aussi pris contact avec le sultan Qabous d'Oman, président en exercice du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui groupe les six monarchies pétrolières arabes. Le sultan a donné son accord pour aller s'entretenir, lundi, au Caire, avec le président Moubarak. Ce dernier espère susciter une solidarité arabe qui forcerait les « faucons » du Likoud à être moins radicaux, pour ce qui concerne l'ensemble du processus de paix.

Cette offensive au sein du monde arabe sera sans doute suivie par des efforts diplomatiques en direction de Washington, que le Caire avait sévèrement jugé pour avoir inconditionnellement soutenu Israël lors de l'opération « Raisins de la colère » contre le Liban. L'Egypte souhaite que les Etats-Unis tiennent compte davantage des vues d'un monde arabe parlant plus ou moins d'une même voix.

Alexandre Buccianti

Le chef de l'exécutif israélien tarde à dévoiler ses intentions

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Voilà une semaine que Benyamin Nétanyahou a triomphé sur le fil de Shimon Pérès et déjà le silence a pris le pas sur les déclarations tonitruantes et agressives, qui avaient émaillé la campagne électorale du chef du camp nationaliste. Depuis une semaine, le nouveau premier ministre – officiellement déclaré vainqueur, mercredi 5 juin, par la commission électorale – reçoit, consulte et visite sans rien dévoiler de ses intentions, comme s'il entendait profiter à sa guise du délai de quarante-cinq jours prévu par la Loi fondamentale pour la formation du gouvernement.

Les premiers à déplorer ce mutisme sont ses alliés. David Lévy, qui postule ouvertement au poste de ministre des affaires étrangères, a fait savoir, mardi, qu'il ne jugeait pas la situation *« saine »* et que sa patience avait des limites. Avocat inlassable et impétueux du « Grand Israël », Ariel Sharon, héros des colons, s'agace, lui aussi, du peu de respect que semble lui témoigner M. Nétanyahou, qui laisse courir les rumeurs à propos du poste de ministre des finances guigné par l'ancien général.

Dimanche déjà, M. Nétanyahou avait coupé court aux déclarations incendiaires venues de l'aile droite *du Likoud, notamment à propos du* redéploiement de l'armée israélienne à Hébron, en assurant qu'il serait désormais le seul à définir la ligne du futur gouvernement. Entouré de jeunes collaborateurs tout dévoués à sa personne, tel Dany Naveh ou Dore Gold, qui va prendre en charge le dossier des discussions israélo-palestiniennes – détenu dans l'équipe de M. Pérès par Ouri Savir –, M. Nétanyahou entend manifestement utiliser au maximum la légitimité inédite que lui a conférée cette première élection directe à la fonction de premier ministre, pour « présidentialiser » la fonction de premier ministre.

Trois jours après un premier discours au cours duquel il avait soigneusement éludé tous les sujets brûlants – le sort de Jérusalem excepté, dont il redit qu'elle restera la *« capitale unifiée et éternelle d'Israël »* –, M. Nétanyahou n'a néanmoins pas précisé sa pensée. Alors que Moshé Katsav, chef du groupe Likoud dans la précédente Knesset, assure que les *« colons présents dans la vieille ville de Hébron »*, et qui constituent l'obstacle principal à une évacuation de la ville – initialement prévue en mars – par Tsahal, y resteront *« pour l'éternité »*, le premier ministre assure devoir encore *« étudier le dossier. »*

Pourtant, le temps presse. Sur place, les Juifs extrémistes, dopés par la victoire de la droite, se soucient peu de mettre en péril le processus de paix. Mercredi, ils ont ainsi pris possession par la force d'une maison arabe pour agrandir leur enclave protégée par l'armée et d'où ils défient les habitants de la dernière grande ville de Cisjordanie – à part la partie orientale de Jérusalem – toujours sous contrôle israélien.

Dans ces conditions, il s'en faut de beaucoup pour que l'allègement du bouclage de Gaza et de la Jordanie, annoncé mercredi (*Le Monde* du 6 juin), puisse constituer un premier indice tangible des intentions du premier ministre. Après trois mois d'un bouclage d'une dureté sans précédent, qui a placé l'économie palestinienne au bord de la ruine, cet amendement n'est-il pas pour M. Nétanyahou une manière de parer au plus pressé afin, une fois encore, de gagner du temps ?

Gilles Paris

Opération « Mariage à Jéricho »

JÉRICHO
de notre envoyé spécial

Le compte à rebours a commencé. Dans deux semaines peut-être, les Israéliens y seront. Si tout se passe comme prévu, tout ira très vite. Pas de risques, peu de témoins. Deux mots à dire. Une affaire en or : un mariage civil à Jéricho, à deux pas de Jérusalem, autant dire à la barbe des rabbins, qui gardent là-bas la haute main sur ces célébrations. Un homme d'affaires israélien, Guy Erlich, en a eu l'idée le premier. Il suffisait d'y penser ! Puisque l'union civile n'existe pas dans l'Etat juif, pourquoi ne pas l'imaginer en Palestine ?

A Gaza, le ministre de la justice de Yasser Arafat s'est saisi avec enthousiasme du projet. L'accord de principe obtenu, le choix de Jéricho s'est imposé de lui-même. *« A Gaza*, constate Freih Abou Miden, *on ne peut pas entrer comme on veut. A Jérusalem, on nous mettra immédiatement en prison. A Naplouse, les gens sont trop conservateurs, mais à Jéricho, ce sera parfait. Après tout, les Israéliens sont nos voisins. Alors, si on peut leur rendre service... »*

Sur le papier, le projet marie les intérêts bien compris des deux partis. S'il est mené à son terme, il peut devenir une excellente opération commerciale pour M. Erlich, son promoteur, et pour Jéricho. Des dizaines de couples israéliens ne vont-ils pas aujourd'hui s'unir à Chypre, loin des foudres rabbiniques ? Mais ce peut être aussi – et surtout – la perspective d'un très joli coup politique pour les Palestiniens.

Des obstacles de taille n'en demeurent pas moins. Quelle sera la réaction des autorités israéliennes ? Reconnaîtront-elles ces unions au même titre que celles conclues sous les auspices chypriotes ? Lancée avant les élections générales du 29 mai, l'opération « Mariage à Jéricho » a pris un tour encore plus critique avec la victoire de la droite – même si le nouveau premier ministre Benyamin Nétanyahou a reconnu s'être marié civilement d'abord, lors de la deuxième de ses trois unions – et avec le triomphe à la Knesset des partis religieux qui haussent déjà le col.

« C'est le premier pas qui coûte, assure Hamad Abou Chawish, l'un des assistants du ministre palestinien. *Tentons une première expérience et nous verrons bien quelles réactions elle suscitera. »* Sûr de son fait, M. Erlich veut croire qu'on ne lui opposera pas les intérêts supérieurs de la *« sécurité »* d'Israël et que, pour une fois, la spiritualité ne se sentira pas offensée par le libre-arbitre. Au reste, *« les mariés de Jéricho »*, même civils, cela sonne tout de même furieusement biblique !

G. P.

■ **Un Palestinien a été tué et un autre grièvement blessé, jeudi 6 juin, à Jérusalem-Est, par des tirs de policiers israéliens.** Ces derniers avaient repéré un groupe de trois Palestiniens qui avaient un comportement *« suspect »*. Un policier a ouvert le feu lorsqu'il a cru voir un Palestinien sortir un pistolet de sa poche, mais aucune arme n'a été retrouvée près de la victime. Les policiers ont aussi ouvert le feu en direction des deux autres Palestiniens qui s'enfuyaient et qui ont été arrêtés, non sans que l'un des deux ait été sérieusement blessé. – *(AFP.)*

Le Koweït a choisi des missiles britanniques plutôt que français

DE PRÉFÉRENCE à un matériel français concurrent, le Koweït a retenu un missile mer-mer britannique, le Sea Skua, pour équiper huit patrouilleurs achetés à la France en 1995. Cette décision met fin à une compétition, d'une valeur d'un milliard de francs, *dans laquelle* le chef de l'Etat français et son ministre de la défense s'étaient engagés personnellement (*Le Monde* du 27 mars), le premier par lettre, le second en se rendant sur place, pour s'opposer aux offres du Royaume-Uni auprès du ministre de la défense, le cheihk Jaber El Ahmed Al Sabah.

Le Sea Skua de British Aerospace armera les huit patrouilleurs P-37 que les Constructions mécaniques de Normandie (CMN), à Cherbourg, ont vendus au Koweït pour 2,5 milliards de francs. Ces patrouilleurs de 245 tonnes ont une propulsion allemande, un canon italien de 40, un radar et une conduite de tir de Thomson-CSF, ainsi que des brouilleurs de guerre électroniques du même groupe français. Aerospatiale comptait placer ses missiles mer-mer MM-15, en jouant sur le fait qu'il est plus aisé d'adapter un système d'arme français à une conduite de tir de même origine.

ARGUMENT TECHNIQUE

Il faut croire que cet argument technique n'a pas porté auprès des responsables koweïtiens, qui ont tranché en faveur du Sea Skua. Le choix du cheikh Jaber a été fait, lundi 3 juin, et depuis lors, Aerospatiale tente de faire revenir le Koweït sur sa décision, en avançant de nouvelles contre-propositions. Mais les chances de succès du groupe français sont plus que minces. D'autres acquisitions de matériels nécessaires à ces bateaux demeurent en suspens, comme des missiles antiaériens et des leurres, pour lesquels les Français sont de nouveau en compétition avec d'autres fournisseurs.

Après la guerre du Golfe en 1990-1991, le Koweït a prévu d'engager 11 milliards de dollars en dix ans pour moderniser l'équipement de ses forces armées. En dépit d'une vigoureuse pression américaine, les industriels français cherchent à promouvoir la vente d'hélicoptères – le Koweït dispose déjà de Gazelle, de Puma et Super-Puma français – et de corvettes, ce qu'on appelle des *off shore missiles vessels* (OMV). Face aux Américains, qui semblent être en meilleure position pour placer des Blackhawk et des Apache, le groupe franco-allemand Eurocopter propose ses hélicoptères Cougar et, dans une moindre mesure, des Panther. De même, des discussions ont commencé, en 1993-1994, pour deux à quatre navires.

Jacques Isnard



A Tanger, deux mille jeunes émeutiers ont affronté les forces de l'ordre

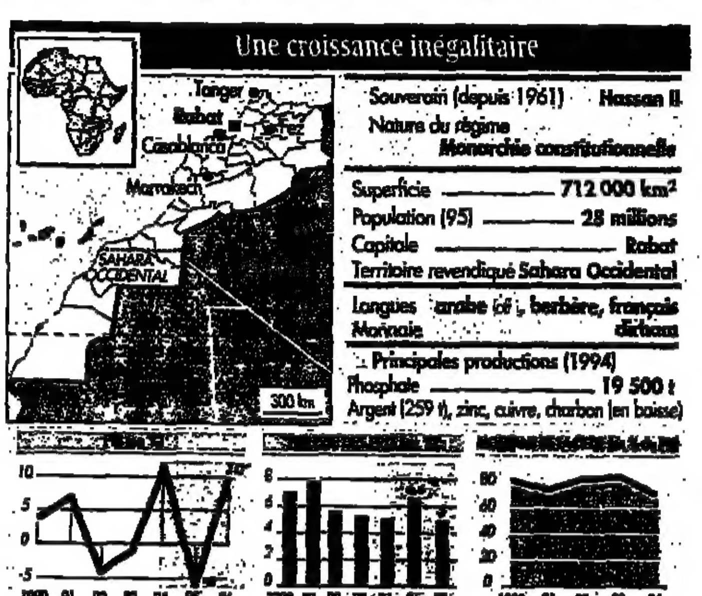
La grève générale lancée par les deux principaux syndicats marocains a été très suivie à Casablanca

Tanger a été le théâtre, mercredi 5 juin, de violents incidents entre forces de l'ordre et quelque deux mille jeunes des quartiers populaires de Béni-Makada et de Bir-Chiffa. Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées. Ces incidents ont coïncidé avec la grève générale de 24 heures, organisée par les deux principaux syndicats marocains, la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM).

DE VIOLENTS incidents ont opposé, mercredi 5 juin, à Tanger, les forces de l'ordre à près de deux mille jeunes, dont une majorité d'adolescents. Les affrontements, qui ont coïncidé avec la grève générale de 24 heures, lancée par les deux principaux syndicats, ont démarré dans le faubourg populaire de Béni-Makada et se sont rapidement étendus au quartier voisin de Bir-Chiffa. La police a dispersé les émeutiers à coups de gourdin et de bombes lacrymogènes. Selon des témoins, plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées.

Harcelant les forces de l'ordre par des jets de pierres, les jeunes ont incendié la succursale de la Société générale marocaine des banques et saccagé les locaux de la Banque populaire. Un policier et plusieurs manifestants ont été blessés lors de ces incidents – les seuls signalés dans le pays. L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), dont un groupe de militants souhaitait se rendre sur place, s'est vu refuser l'accès au quartier de Béni-Makada, où des renforts de police ont stationné, pendant toute la nuit de mercredi à jeudi.

« Les émeutiers n'ont aucun rapport avec la grève générale que nous avons lancée », a déclaré, mercredi, le porte-parole de la Confédération démocratique du Travail (CDT), Abdelmajid Bouzouba. *« Les habitants de Béni-Makada connaissent de graves problèmes sociaux, qui nécessitent une solution d'urgence, mais aucun de nos militants ne figurait parmi les émeutiers »*, a-t-il ajouté, démentant ainsi les rumeurs faisant état de la participation des syndicats aux affrontements de Tanger.



DIFFICILE DIALOGUE

La CDT, proche de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), et l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), proche du parti nationaliste de l'Istiqlal, sont engagées, depuis plusieurs semaines, dans un difficile dialogue avec le gouvernement et le patronat. Les deux centrales, décidées à faire « monter la pression », avaient néanmoins lancé un appel à leurs militants, pour que cette journée de protestation se déroule dans *« un climat de responsabilité et de discipline »*. La CDT et l'UGTM réclament une augmentation des salaires – notamment du SMIG, actuellement plafonné à 1 500 dirhams (environ 900 francs) –, la généralisation des conventions collectives, la réintégration des travailleurs licenciés pour leurs activités syndicales, ainsi que la création d'une caisse de soutien aux chômeurs.

Le secrétaire général de la CDT, Noubir Amaoui, a souhaité, mercredi, que le gouvernement revienne à la table des négociations, *« avec des solutions concrètes »*. Son homologue de l'UGTM, Abderrazak Afilal, a qualifié la grève de mercredi de *« préventive »* et précisé qu'en cas de non-satisfaction des revendications une *« nouvelle grève générale de 72 heures »* serait lancée. Pour sa part, le gouvernement a réaffirmé sa disposition à continuer le dialogue *« jusqu'au bout »* et regretté le retrait, lundi, des négociateurs de la CDT et de l'UGTM.

Très suivie à Casablanca, la capitale économique, forte de 4 millions d'habitants, la grève a connu un succès moindre dans les autres villes du pays et dans les secteurs où l'Union marocaine du travail (UMT) est majoritaire. Troisième grand syndicat au Maroc, l'UMT, qui ne participe pas au dialogue avec le gouvernement, ne s'était pas associée au mot d'ordre lancé par la CDT et l'UGTM.

Cette grève générale est la première du genre depuis celle de décembre 1990, au cours de laquelle de violentes émeutes avaient éclaté. La répression de ces émeutes avait coûté la vie à 44 personnes, dans les villes de Fès et de Tanger. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Un tribunal de Casablanca a condamné à trente ans de prison** un jeune Marocain, Issam Bouhafa, reconnu coupable de l'assassinat d'une Française, Joëlle Martinez, tuée en novembre 1995 et chez qui il était employé, a annoncé, mercredi 5 juin, l'agence Maghreb Arabe Presse. – *(Reuter.)*

L'OPEP cherche à faire une place à l'Irak

L'Arabie saoudite et l'Iran s'opposent sur les quotas de production de pétrole, tandis que le Gabon se retire de l'Organisation

VIENNE
de notre envoyé spécial

A peine ouverte, sitôt refermée, la séance inaugurale de la 100e conférence de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) aura duré moins d'une heure, mercredi 5 juin, ce qui n'a pas empêché les tractations de se poursuivre activement en coulisses. L'enjeu des discussions, qui pourraient aboutir d'ici à la fin de la semaine, est important, car il concerne le retour progressif de l'Irak sur la scène internationale, dont ce pays a été exclu depuis la guerre du Golfe, voici près de six ans.

Cette première séance aura permis de noter l'absence du Gabon et le retour de l'Irak. Autour de la table de conférence, au secrétariat de l'Organisation, le ministre du pétrole irakien, le général Amer Mohammed Rasheed, est tout sourire, ravi de l'intérêt qu'il suscite depuis que l'ONU a autorisé, le 20 mai, pour des raisons humanitaires, son pays à reprendre partiellement ses exportations de pétrole. Le ministre a d'ailleurs mis un point d'honneur à arriver à l'heure précise du rendez-vous alors que le président en exercice, le ministre algérien des mines et de l'énergie, Ammar Makhloufi, et son homologue iranien, Gholamreza Aghazadeh, avaient près d'une heure de retard.

DEMANDE SOUTENUE

De l'autre côté de la table, le siège de la délégation gabonaise est vide. Depuis plus d'un an, le plus petit des douze membres de l'OPEP menace de quitter le cartel si sa cotisation n'est pas revue à la baisse. Faute d'être entendu, le Gabon a décidé de ne plus se rendre aux réunions et, implicitement, de quitter l'Organisation, comme l'avait fait, pour des raisons analogues, l'Equateur, en 1992.

C'est donc à onze que les modalités d'un retour partiel de Bagdad se négocient. Entamées en début de la semaine, les rencontres entre délégations se sont poursuivies mercredi dans la soirée avant la tenue d'une réunion officielle de travail, jeudi 6 juin, dans la matinée. Plusieurs scénarios sont envisagés au vu de la production du cartel depuis le début de l'année. Actuellement, l'OPEP produit 1,5 million de barils/jour de plus que le quota officiel de 24,52 millions que l'organisation s'est imposé depuis 1993.

La demande étant soutenue, l'Algérie préconise une légère augmentation des quotas de production, d'environ 1 million de barils/jour, ce qui permettrait de réaménager certains quotas et d'intégrer l'Irak à hauteur de 700 000 barils. Le solde serait réparti entre des petits producteurs, mais une exception serait faite au profit du Venezuela, qui, traversant une crise économique et ne respectant pas son quota officiel, serait le seul des poids lourds de l'OPEP à en profiter.

Plus catégoriques, les Iraniens demandent que les pays ayant tiré profit de l'embargo contre l'Irak baissent leur production. Est visée l'Arabie saoudite, traditionnellement en rivalité avec Téhéran, dont la part est passée de 5,3 à 8 millions de barils/jour.

En face, les Saoudiens souhaitent un maintien du statu quo, et seul l'Irak serait autorisé à augmenter sa part dès que les Nations unies auront donné leur accord. Etant donné le poids de l'Arabie saoudite, premier producteur du cartel, cette hypothèse était la plus en cours à l'ouverture des discussions, d'autant que, quelques heures auparavant, les Saoudiens s'étaient opposés avec succès au projet des Algériens de voir prolonger leur mandat à la présidence. Comme prévu, ce poste, d'une durée de six mois, est revenu aux Emirats arabes unis.

« Bientôt nous serons sur le marché », n'a cessé de rappeler le général Rasheed, précisant que son pays peut, dès le mois prochain, exporter 800 000 barils/jour. Ajoutés aux 400 000 autorisés actuellement pour la consommation intérieure, le quota serait de 1,2 million. Si, comme l'avancent les spécialistes, la production irakienne est en fait de 700 000 barils actuellement, le niveau passera à 1,5 million de barils. Bagdad aura alors à peine retrouvé la moitié de sa production à la veille de l'invasion du Koweït, en août 1990.

Dominique Gallois

■ **Le département d'Etat américain a donné**, mercredi 5 juin, son feu vert officiel aux entreprises américaines pour acheter du pétrole irakien pour la première fois depuis 1990, à la suite de l'accord *« pétrole contre nourriture »* conclu le 20 mai entre l'Irak et l'ONU. Immédiatement après cette annonce, qui était attendue, le prix du baril de pétrole brut américain a baissé pour atteindre 19,59 dollars (-85 cents par rapport à la clôture de la veille) en fin de journée. – *(AFP)*

Les autorités de Hongkong accélèrent le rapatriement des boat-people vietnamiens

18 000 réfugiés illégaux devraient être expulsés de la colonie avant sa rétrocession à la Chine en 1997

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Le rituel était en place avant les scènes d'émeute du centre de Whitehead, au début de mai : nuitamment, un groupe de « réfugiés de la mer » vietnamiens est rassemblé dans une partie du camp de Whitehead ou des six autres camps de quasi-détention et, sous bonne escorte policière, acheminé vers l'aéroport. A l'embarquement, il y aura des coups, des scènes de désespoir, des personnes qu'il faudra porter à dos d'hommes armés dans l'avion en partance pour le Vietnam. La scène va se répéter dans les mois à venir : sous la pression de Pékin, Hongkong « doit » théoriquement se débarrasser, avant le 1er juillet 1997, de la totalité des dix-huit mille boat-people qui se sont vu refuser le statut de réfugié.

Ainsi s'achève cette saga qui, au fil des ans, a conduit quelque deux millions d'hommes, femmes et enfants, à prendre la mer à bord d'embarcations le plus souvent dérisoires pour échapper, d'abord, au communisme pur et dur, puis à la pauvreté, à partir de la défaite américaine en Indochine. Histoire que complètent les vagues d'immigration provoquées ultérieurement par la guerre intestine de cette péninsule, qui ne réussira pas à gérer sa « paix rouge » : les dizaines de milliers de Cambodgiens fuyant la sanglante dictature des Khmers rouges, puis l'invasion vietnamienne, le quart de million de Chinois du Vietnam gagnant le sud de la Chine lors de la fermeture des commerces privés par les nouveaux maîtres de Hanoï...

Chaque année, à Hongkong – destination privilégiée, même si, d'ethniquement chinoise en grande majorité, l'émigration s'est vietnamisée –, il en arrivait plusieurs milliers à bord de petits rafiots ou de bateaux plus conséquents, qu'il fallait recueillir puis « traiter », c'est-à-dire déterminer s'ils remplissaient les critères les assimilant aux réfugiés fuyant des conditions de vie inhumaines, pour des raisons politiques ou autres, seule qualité permettant leur admission dans les pays occidentaux. C'est là que les choses se compliquèrent pour eux. Si la répression, la collectivisation, les guerres ont pu inspirer dans un premier temps aux gouvernements de la compassion, celle-ci commença à se tarir au fur et à mesure que le flux des migrants prenait un caractère moins visiblement désespéré et que les acteurs semblaient dans une forte proportion animés d'un simple espoir de vie meilleure en Occident.

> Ainsi s'achève une saga qui, au fil des ans, a conduit quelque deux millions d'hommes, femmes et enfants à prendre la mer pour échapper, d'abord, au communisme pur et dur, puis à la pauvreté

Le statut de réfugié, déterminé par les services du haut-commissaire aux réfugiés (HCR) des Nations unies, devint plus difficile à obtenir et, en 1989, les pays donneurs d'assistance – pour l'essentiel, les pays riches – mirent au point le « plan d'action systématique » visant à rapatrier les migrants à qui était dénié le statut de réfugié et à décourager les départs à la source. Ces opérations, menées en accord avec le Vietnam, ont permis, pour Hongkong seul, le retour de cinquante mille boat-people. Mais, en 1995, fut proposé au Congrès américain une législation qui aurait permis aux candidats à l'asile recalés de passer une sorte d'« examen de repêchage ».

L'espoir qu'avaient fait renaître chez les intéressés les gesticulations parlementaires américaines fut de courte durée : la version adoptée, au début de 1996, du nouveau plan de traitement de la demande d'asile aux Etats-Unis – principal pays visé par les boat-people – les oblige à retourner d'abord au Vietnam pour y soumettre leur nouvelle demande. Pour les trente-sept mille qui se trouvent encore dans les pays de transit de la région (principalement en Asie du Sud-Est), cela signifie qu'ils ont maintenant le choix entre la résignation et un comportement provocateur comme celui qui paraît se former chez certains à Hongkong dans l'espoir d'attirer l'attention des médias.

Et c'est bien là qu'ils semblent se tromper lourdement. Hongkong a très mal accueilli leur violent cri de désespoir. On se trouve maintenant dans l'étonnant cas de figure, où le gouvernement colonial, sous la pression de l'opinion, veut en finir vite. Les personnalités politiques les plus sensibles au drame humain ont dû adopter un profil bas, de crainte de déplaire à leur électorat.

Pour Hongkong, le problème survient dans une période psychologiquement difficile, celle de la transition vers la souveraineté chinoise. Des remarques ont été faites – qui sont tombées à plat dans l'opinion – sur le paradoxe qu'il y a à voir une société qui manque de main-d'œuvre bon marché et renvoie ainsi ces indésirables. *« On pourrait se demander quel pourcentage de la population de Hongkong serait dans le territoire aujourd'hui si les critères imposés aux Vietnamiens à présent avaient été appliqués à ceux qui ont trouvé refuge à Hongkong depuis toutes les parties de la Chine »*, a écrit l'éditorialiste de l'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review*. Un autre journal, l'*Eastern Express*, faisait valoir que les Hongkongais avares de leur pitié devraient se demander si, en cas de catastrophe dans la rétrocession, ils ne se retrouveront pas eux-mêmes un jour en position de réfugié.

Le drame finira peu glorieusement. Une génération d'enfants ne connaît de la vie que les murs du camp où ils sont nés ou sont arrivés en bas âge. Leurs parents ont développé une mentalité d'assistés et d'emmurés psychologiques qui rend très difficile leur réinsertion. Tout au plus peut-on espérer que les sociétés riches ne renvoient pas dans la masse des rapatriés des gens – dissidents ou opposants – qui ont de bonnes raisons de craindre des ennuis politiques à leur retour.

Francis Deron

« Vache folle » : la crise continue malgré l'assouplissement de l'embargo

La Commission de Bruxelles autorise les exportations de produits bovins dérivés britanniques, mais somme Londres de cesser sa politique d'obstruction dans l'Union européenne

La Commission européenne a autorisé, mercredi 5 juin, la reprise, à certaines conditions, des exportations de produits bovins dérivés (gélatines, suifs, sperme) par la Grande-Bretagne. Elle a dans le même temps sommé la Grande-Bretagne de mettre un terme à sa politique d'obstruction dans les institutions de l'Union européenne. Jacques Santer, le président de la Commission, a averti le gouvernement de John Major que, faute d'un changement de comportement de sa part, la Commission européenne ne ferait pas de nouvelle proposition en vue d'une levée progressive mais totale de l'embargo sur les produits bovins que Londres continue de réclamer. A Dijon, où il présidait avec Jacques Chirac le sommet franco-allemand, le chancelier Helmuth Kohl a émis des réserves sur la décision de la Commission de Bruxelles d'assouplir l'embargo, tandis que son ministre des affaires étrangères déclarait que cette décision *« est actuellement impossible à faire appliquer en Allemagne ».* (Lire aussi notre éditorial page 15.)

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission Santer – les Anglais viennent d'en faire l'expérience – ne manque pas de caractère. Elle vient de leur faire savoir, en usant de cette fermeté aimable propre à son président, qu'elle ne pourrait plus guère les aider à sortir du pétrin où ils se sont plongés eux-mêmes, dans la douloureuse affaire de la « vache folle », s'ils ne renonçaient pas rapidement à la politique d'obstruction de l'activité communautaire, qu'ils pratiquent depuis que le Comité vétérinaire permanent de l'Union n'a pas exactement réagi comme ils le souhaitaient.

Les ministres de l'agriculture des Quinze n'avaient pas réussi à trancher sur la proposition de la Commission de lever partiellement l'embargo sur les produits bovins dérivés britanniques, la majorité nécessaire n'ayant pu être dégagée ni pour approuver cette proposition ni pour la rejeter. Il ne restait donc plus à la Commission, en vertu d'une réglementation compliquée, qu'à approuver son propre texte et à l'imposer.

Ladite réglementation ne lui permettait en principe pas de s'écarter de ce qu'elle avait initialement recommandé, à savoir, l'autorisation donnée aux Britanniques, à certaines conditions, de reprendre leurs exportations de gélatines, de suifs et de sperme de boeuf. Une aubaine pour le gouvernement de John Major, qui allait pouvoir présenter cette première entaille dans le cordon sanitaire imposé à la Grande-Bretagne comme l'heureux résultat des pressions exercées par son gouvernement sur Bruxelles et les partenaires continentaux.

« Le problème, avec les Anglais, c'est qu'ils ne renvoient jamais l'ascenseur », s'exclamait Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire (français) chargé des affaires monétaires. Eprouvant, commme lui, un vif sentiment de frustration devant l'attitude britannique, plusieurs commissaires, tels le vice-président (espagnol) Manuel Marin, le Belge Karel Van Miert, l'Allemand Martin Bangemann, s'interrogèrent sur l'impression qu'aurait l'opinion publique à l'égard de la Commission si celle-ci, en allégeant l'embargo, se conformait au souhait des Anglais, qui ne cessent de maltraiter l'institution communautaire.

MESSAGE LIMPIDE

Le président Jacques Santer expliqua qu'il fallait jouer le jeu sans états d'âme et, puisque les organisations scientifiques compétentes affirmaient qu'il n'existait aucun danger à reprendre les exportations britanniques de produits bovins dérivés, donner le feu vert nécessaire. Mais, pour marquer le coup, une mise en garde sévère a été adressée à Londres, dont M. Santer a immédiatement révélé la teneur devant le Parlement européen. *« La Commission ayant pris ses responsabilités en levant partiellement l'embargo, elle s'attend de la part du Royaume-Uni à une désescalade immédiate de sa position conflictuelle. En l'absence d'une telle désescalade, le travail ultérieur concernant un cadre général de coopération pour arriver à une lutte efficace contre l'ESB* (encéphalopathie spongiforme bovine) *risquerait d'être sérieusement affecté »*, a-t-il indiqué aux euro-députés.

Le message est limpide. Malcolm Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, était venu mardi exposer au président Santer et à Franz Fischler, le commissaire (autrichien) chargé des affaires agricoles, un programme de démantèlement par étapes de l'embargo. Bien qu'il ne comporte guère de mesures nouvelles pour mieux garantir l'éradication de l'ESB (les Anglais estiment qu'ils ont déja fait tout ce qu'il fallait faire...), la Commission serait disposée à travailler sur cette base, mais à la condition que les Britanniques se comportent en membres respectueux des règles du club, en d'autres termes qu'ils participent de manière constructive aux travaux communautaires.

Au reste, ajoute la Commission dans la lettre adressée à Londres, agir ainsi de manière civilisée est un devoir qu'impose l'article 5 du traité. M. Santer l'a lu devant le Parlement. *« Les États membres prennent toutes mesures générales ou particulières propres à assurer l'exécution des obligations découlant du présent traité ou résultant des actes des institutions de la Communauté. Ils facilitent à celle-ci l'accomplissement de sa mission. Ils s'abstiennent de toutes mesures susceptibles de mettre en péril la réalisation des buts du présent traité. »* Un rappel qui, clairement, vaut avertissement : l'obstruction britannique est juridiquement condamnable ; si elle persistait, la Commission pourrait attaquer le gouvernement de Londres devant la Cour européenne de justice de Luxembourg.

« Je ne me sens pas du tout en guerre, je fais mon travail. C'est uniquement dans un climat d'apaisement qu'on pourra progresser », déclarait ensuite Jacques Santer. Il reste à voir comment les amis de M. Major, qui n'ont pas l'habitude d'être ainsi rappelés vertement à l'ordre par l'institution bruxelloise, accueilleront ce coup de semonce. La suite au prochain numéro !

Philippe Lemaître

L'épizootie ne sera pas éradiquée avant le début du siècle prochain

DOUGLAS HOGG, ministre britannique de l'agriculture, est aujourd'hui un homme très pressé. Arrivant le matin de Bonn et en partance le même jour pour Rome, il a accepté, mercredi 5 juin, de répondre à quelques questions lors d'une conférence de presse organisée à l'ambassade de Grande-Bretagne en France. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la tournée européenne entreprise par plusieurs membres du gouvernement britannique pour convaincre leurs homologues et l'opinion publique de la justesse de leur politique face à l'épidémie de la « vache folle ».

Entouré de responsables vétérinaires et médicaux britanniques, M. Hogg a dévoilé, dans les grandes lignes, le plan d'abattage et d'éradication de la maladie bovine qui, la veille à Bruxelles, avait été remis aux ministres de l'agriculture des pays de l'Union européenne. Ce document précise que sur un cheptel bovin d'environ 11,5 millions de têtes, on est passé de près de 37 000 cas d'encéphalopathie bovine spongiforme en 1992 à un peu plus de 14 000 cas l'an dernier. Le plan britannique prévoit *« l'abattage, l'équarrissage et l'incinération de tous les bovins de plus de trente mois à la fin de leur vie utile ».* Cette disposition a, d'ores et déjà, entraîné l'abattage et la destruction de plus de 60 000 bovins depuis le mois de mai. Au cours de la première année de ce programme, le nombre total d'animaux abattus devrait, selon M. Hogg, être de l'ordre d'un million.

« Le Royaume-Uni a l'intention d'introduire un programme d'abattage sélectif de près de 80 000 bovins considérés comme présentant un risque particulier de contamination, a précisé M. Hogg. *Les bovins seraient sélectionnés à partir de catégories de trois ans les plus susceptibles d'être atteintes par la maladie et sur la base d'une exposition probable à l'alimentation contaminée. Ces mesures sont étayées par des arguments scientifiques. Elles pourraient réduire de 15 à 30 % le nombre de cas de maladie déclarés en 1996 et accélérer ensuite la diminution de l'épidémie, qui est de l'ordre de 40 % par an. »*

Interrogé sur les dernières données scientifiques britanniques laissant penser que le déclin de l'épizootie serait plus lent que prévu, M. Hogg a déclaré que l'épidémie *« ne sera éradiquée que dans les premières années de la prochaine décennie »*. Le ministre de l'agriculture britannique a reconnu qu'en dépit des réglementations en vigueur, des farines animales potentiellement contaminantes ont pu être utilisées dans l'alimentation bovine jusqu'à une date très récente. Dans sa forme actuelle, son plan d'éradication reste très en deçà des conclusions des experts vétérinaires de l'Union européenne. Pour autant, M. Hogg estime que ce plan d'éradication *« va au-delà de ce qui a été demandé par des experts indépendants internationaux ».*

Jean-Yves Nau

Au sommet de Dijon, Jacques Chirac et Helmut Kohl font une démonstration d'unité

DIJON
de notre envoyé spécial

Rentrés de concert la veille au soir de Dijon, où ils avaient présidé la 67e édition des consultations biannuelles franco-allemandes, le président Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl ont prolongé leurs discussions, jeudi matin 6 juin, au cours d'un long tête-à-tête au palais de l'Elysée. Après les malentendus suscités par la réforme de la défense française, les deux responsables n'avaient manifestement qu'une seule préoccupation, celle de démontrer que tout cela n'était que péripétie, que l'Europe devait compter dans la période délicate actuelle (« vache folle », économies budgétaires, réforme des institutions) sur une « *entente* » sans faille entre Paris et Bonn. « *Affaire de cœur* », a affirmé le président français en ouvrant la conférence de presse traditionnelle de fin de sommet dans l'hôtel de ville de la capitale bourguignonne.

Le succès du conseil de l'OTAN à Berlin, au début de la semaine, qui a jeté les bases d'une capacité européenne de défense, a remis de l'huile dans les rouages franco-allemands. Il permet aux dirigeants d'envisager dans ce domaine de la sécurité une nouvelle qualité de leur coopération et de présenter à leurs partenaires un front uni. On estime à Paris et Bonn que le climat dans l'Union européenne ne prête plus à l'étalage d'états d'âme. Les ministres de la défense ont été priés d'enterrer leurs querelles. La crise entre les Britanniques et leurs partenaires sur le traitement de l'épidémie bovine de vache folle s'envenime. On ne peut plus écarter une épreuve de vérité. *« Je suis inquiet »*, confiait un ministre français en marge du sommet.

La décision de la Commission de lever partiellement et sous conditions l'embargo sur les exportations britanniques de certains produits dérivés du bœuf ne permettra peut être pas d'éviter les surenchères. Alors que les Britanniques réclamaient davantage, Allemands et Français, à Dijon, avaient bien du mal à garder la mesure. Les Allemands soufflaient le froid et le chaud. Le chancelier insistait sur les conditions énoncées par Bruxelles et déclarait vouloir attendre de nouveaux gestes britanniques. Mais son ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, faisait savoir à ses interlocuteurs français que l'Allemagne ne pouvait accepter le moindre assouplissement. Jacques Chirac a affirmé de son côté qu'*« il n'y a pas de divergence avec l'Allemagne »*, qu'*« en aucun cas on ne peut prendre le moindre risque avec la santé publique ». « S'il y a doute, il doit bénéficier à la rigueur »*, a-t-il dit. Estimant qu'il n'y a pas de raison de mettre en doute l'avis des experts sur lequel repose la décision de la Commission d'autoriser les exportations de certains produits britanniques, le chef de l'Etat a souligné qu'il n'était pas question de lever l'embargo tant que les Britanniques n'adopteraient pas *« une forte politique d'éradication qui passe par l'abattage d'un nombre de bovins plus importants qu'actuellement. Nous attendons*, a-t-il dit, *que les Anglais acceptent de prendre les mesures que les savants estiment nécessaires ».*

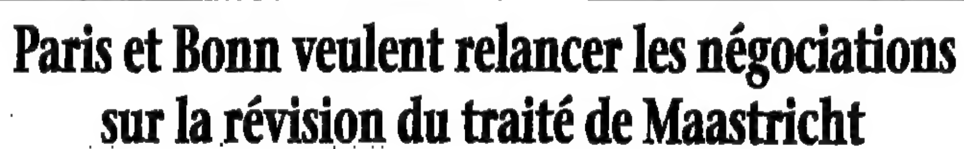
RÉSULTAT CONCRET

A deux semaines du conseil européen de Florence, que Londres menace de transformer en champ de bataille, Paris et Bonn ont donc tout fait pour éviter de laisser apparaître des failles dans leur front commun. Jacques Chirac a souligné que les deux pays, *« à un détail technique prêt »*, défendraient les mêmes positions au sommet des pays industrialisés qui se tient à la fin du mois à Lyon. Aucun détail n'a filtré des discussions sur le contentieux qui oppose les deux capitales sur le problème de la libéralisation du marché de l'énergie. A la veille du sommet, le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, avait indiqué sans plus de précision qu'on était arrivé à une *« position commune »*. On affirmait à Dijon que le moment n'était pas venu de la détailler.

Le résultat le plus concret du sommet de Dijon a été la publication d'un communiqué commun confirmant l'élaboration, d'ici aux prochaines consultations de l'automne, d'un *« concept franco-allemand en matière de sécurité et de défense »*. Le principe en avait été arrêté le 10 mai dernier lors de la visite du président Chirac à Bonn. Un rapport d'étape a été discuté lors de la réunion du Conseil de défense franco-allemand à l'ouverture du sommet. Le chancelier s'est félicité au cours de la conférence de presse des perspectives qui s'ouvrent à la coopération dans ce domaine. Il a affirmé qu'il avait toujours été informé des discussions qui avaient lieu en France sur la réforme des forces armées, y compris du service militaire. Le communiqué souligne *« la très large convergence de vues qui existe entre les deux pays sur le plan de la stratégie, des missions des forces armées et de la politique en matière d'armement »*. Le futur concept inclura *« l'élaboration d'une planification commune des besoins »* des deux armées. Le président Chirac a affirmé qu'aucun des programmes d'armement franco-allemand ne serait remis en cause en raison des restrictions budgétaires, qu'*« il y aurait peut-être quelques étalements »*. Paris et Bonn ont décidé de signer définitivement à l'automne leur accord-cadre de coopération dans le domaine des satellites militaires.

Henri de Bresson

Lire aussi nos informations page 30



Paris et Bonn veulent relancer les négociations sur la révision du traité de Maastricht

IL EST temps de lancer une initiative franco-allemande pour donner une impulsion aux négociations engagées le 29 mars à Turin sur la réforme des institutions de l'Union européenne. C'est ce que Jacques Chirac et Helmut Kohl ont annoncé à l'issue du sommet franco-allemand de Dijon.

Après deux mois de discussions entre les représentants des ministres des affaires étrangères et deux réunions des ministres eux-mêmes, le tour d'horizon a assez duré. Tous les sujets ont été passés en revue au moins deux fois, sur la base de fiches thématiques préparées par la présidence italienne et le secrétariat général du Conseil européen. Allemands et Français veulent que l'Italie soit en mesure de présenter, au sommet de Florence, un document stratégique concis exposant les fins plutôt qu'un catalogue des moyens. Un nouvel énoncé des positions connues – et divergentes – des quinze Etats-membres ne pourrait que conduire à l'enlisement.

Helmut Kohl a souligné à Dijon que le temps pressait si l'on voulait conclure les travaux, comme prévu, avant l'été 1997. Les Italiens avaient l'intention de dégager les points de consensus et de faire des propositions aux Irlandais qui leur succéderont à la présidence de l'Union à partir du 1er juillet. Ainsi pour le « troisième pilier » du traité de Maastricht, qui concerne la coopération en matière de sécurité intérieure et de justice, la plupart des délégations semblent prêtes à accepter des procédures plus proches des habitudes communautaires dans un domaine relevant jusqu'alors de la coopération intergouvernementale. De même pour l'emploi, sur lequel insistent notamment les Scandinaves, les Européens sont d'accord pour mieux coordonner les décisions des ministres de l'économie et des finances et celles des ministres des affaires sociales.

Des progrès ont été enregistrés aussi sur la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Les Européens entendent créer un centre d'analyse de la situation internationale qui leur permettrait d'avoir les mêmes bases d'appréciation, avant de décider éventuellement d'une action commune. La proposition française d'un M. PESC n'est plus regardée avec la suspicion initiale, bien que le plus dur reste à faire, c'est-à-dire la définition de son statut et de ses prérogatives. Mais personne ne conteste qu'il faille donner plus de cohérence et de *« visibilité »* à l'action extérieure de l'UE.

SOLIDARITÉ

Dans le domaine de la sécurité, l'intégration dans l'UE de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), que le traité de Maastricht qualifie de *« bras armé de l'Union »* et qui vient de se voir reconnaître comme tel par le Conseil atlantique de Berlin, devrait être présenté comme un objectif à moyen terme. Pour tenir compte des pays neutres, le traité révisé distinguerait entre les missions humanitaires ou de maintien de la paix, et la défense proprement dite. Un protocole annexe, signé uniquement par les Etats membres à la fois de l'Union européenne et de l'OTAN, pourrait contenir une clause de solidarité en cas de menace militaire, comme il en existe une dans l'Alliance atlantique et dans l'UEO. On touche ici au problème des institutions européennes, de leur équilibre, des moyens de décision et d'action, du poids relatif des différents pays. C'est le plus difficile à résoudre.

Les Italiens estimaient qu'il ne pourrait être traité qu'à la fin des négociations, et au plus haut niveau, quand tout le « paquet » serait sur la table. La France et l'Allemagne considèrent qu'il est temps d'affronter les difficultés, en évitant de s'enliser dans un débat entre fédéralistes et partisans de la coopération intergouvernementale : *« La ligne de partage passe entre ceux qui veulent progresser et les autres »*, déclare un diplomate français. Il serait plus facile de trouver les moyens de rendre l'Union plus efficace si l'on s'entendait au préalable sur ce que l'on veut faire ensemble.

Parmi les grands principes que Paris souhaiterait voir reconnus par les Quinze figure l'idée que l'Union doit se donner la souplesse nécessaire pour permettre aux Etats membres qui le souhaitent d'aller de l'avant, sans pour autant sortir du cadre communautaire. C'est ce qu'on appelle les « coopérations renforcées ». La question de l'unanimité ou de la majorité qualifiée pour la prise des décisions se posera alors différemment. Une minorité d'Etats ne devrait pas pouvoir empêcher une majorité d'agir au nom de l'Europe. Encore faudra-t-il revoir la pondération des voix en prenant en compte la population, les performances économiques et la contribution au budget communautaire des pays membres.

Avec l'arrivée à Madrid et à Rome de gouvernements qui se disent fermement européens, le moment paraît favorable à une relance de la négociation. La menace agitée par Londres de bloquer la négociation ne pose guère de problèmes dans la mesure où il n'y a pas de décision à prendre dans l'immédiat. Bien qu'ils disent « non » à tout, les Britanniques prennent une part active aux discussions ; ils ont même fait des propositions, par exemple, sur la nécessaire protection des animaux...

Henri de Bresson et Daniel Vernet





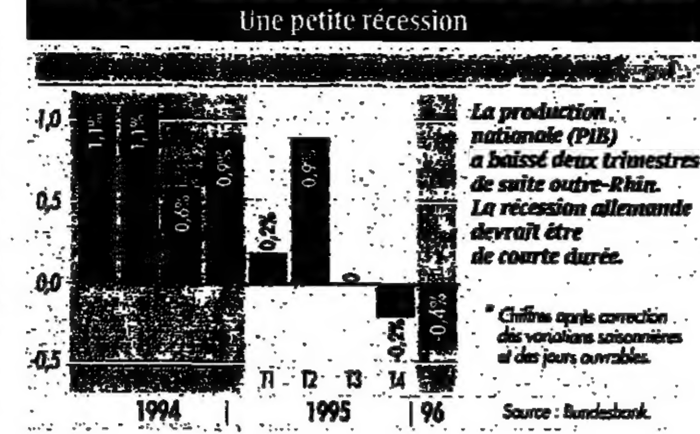
Un début de reprise de l'activité industrielle semble se manifester en Allemagne

Après six mois de récession, le PIB devrait avoir progressé au deuxième trimestre de 1996

L'Allemagne vient de connaître une récession de six mois, commencée à l'automne 1995 et qui semble avoir pris fin en avril 1996. La chute d'activité du bâtiment, due à un hiver particulièrement rude, et d'importants mouvements de déstockage expliquent cette crise qui va laisser des traces. Selon les prévisions officielles, la croissance de la production nationale de devrait pas dépasser 1 % pour l'année 1996.

C'EST BIEN une récession qu'a connue l'économie allemande à la fin de 1995 et au début de cette année. Les chiffres qui viennent d'être publiés montrent que la production nationale, exprimée en termes de PIB, a baissé de 0,5 % au premier trimestre, après avoir stagné au quatrième trimestre de 1995. Mais les publications officielles arrondissent les chiffres. Les statistiques précises donnent un recul de 0,15 % fin 1995 et de nouveau un recul de 0,37 % au début de 1996. Deux trimestres de baisse, cela s'appelle une récession. Encore celle-ci avait-elle été précédée par une totale stagnation de la production nationale au troisième trimestre 1995.

Ainsi, depuis pratiquement un an, la progression annuelle de la richesse nationale n'a cessé de se ralentir : elle était encore de 3 % au premier trimestre 1995 par rapport au premier trimestre 1994. Elle a été insignifiante au premier trimestre de cette année : +0,3 % par rapport au premier trimestre 1995. On comprend que, même avec une reprise s'amorçant maintenant ou à l'été, les prévisions officielles limitent à 0,7 % la croissance cette année.



Cela étant dit, il ne faut pas exagérer le mauvais état de santé de l'économie allemande. Deux phénomènes ont considérablement noirci la situation.

HIVER RUDE

Le premier est la dureté de l'hiver qui a fait chuter l'activité du bâtiment dans des proportions inusitées : -8 % au premier trimestre de cette année par rapport au quatrième trimestre 1995, correspondant à un recul de 30 % environ en rythme annuel. Cela ne s'était pas produit depuis longtemps et pas du tout l'année dernière qui avait bénéficié d'un hiver assez doux. Le deuxième phénomène aggravant est le mouvement de déstockage auquel ont procédé les chefs d'entreprises dont le moral a beaucoup baissé depuis l'année dernière, comme le montrent les enquêtes de conjoncture. Or les mouvements de stocks, qui portent sur des sommes considérables, ont toujours des effets très brutaux sur la conjoncture. Il en a été ainsi en Allemagne au quatrième trimestre avec un déstockage de cinq milliards de marks, soit l'équivalent de 17 milliards de francs.

RATTRAPAGE

Ces effets « *accidentels* » ont cessé. La preuve en est la production industrielle en avril qui a fortement progressé (+1,4 % en un mois), du seul fait du bâtiment qui a refait une partie du terrain perdu cet hiver. Même rattrapage du côté des stocks (+4,5 milliards de marks) que les chefs d'entreprises ont recommencé à augmenter. Le PIB allemand devrait donc avoir nettement progressé au deuxième trimestre. Cette reprise qui n'est qu'une « *correction* » pourrait être confortée par une bonne activité dans le commerce de détail en avril. Côté chefs d'entreprises, la dernière enquête d'IFO – le grand institut de conjoncture de Munich – montre que le moral a cessé de se dégrader. C'est un point, qui s'il se confirmait, serait important et pourrait s'expliquer notamment par une meilleure compétitivité du mark par rapport au dollar.

Alain Vernholes

Boris Eltsine promet un rouble fort et convertible

Les dernières restrictions seraient levées en juillet

MOSCOU
de notre correspondant

Pendant sa campagne électorale, le président Boris Eltsine a promis, *en révélant son programme économique*, de faire du rouble une « *devise forte* », totalement convertible d'ici à l'an 2000. Peu après, la Banque centrale de Russie a annoncé, par un communiqué lundi 3 juin, avoir adhéré à l'article 8 de la charte du Fonds monétaire international, promettant ainsi de ne pas limiter les transferts pour les opérations de commerce international, de ne pas contrôler les taux de changes. Les autorités russes ont aussi annoncé la « *libre convertibilité du rouble pour les opérations courantes* », précisant cependant que les restrictions de convertibilité pour les non-résidents et banques non résidentes ne seraient levées que d'ici le 1er juillet, après le premier tour de l'élection présidentielle. C'est ce scrutin qui, selon les observateurs, sera un facteur déterminant pour l'avenir du rouble. La Banque centrale a aussi annoncé que les banques étrangères représentées en Russie « *pourraient* » ouvrir des comptes et effectuer leurs opérations en roubles.

« *Nul doute : c'est un facteur positif mais il ne s'agit que d'une déclaration* », estime Alexandre Suchkov, expert à l'Agroprombank. L'impact de cette décision « *va dépendre de la reglementation concrète* », estime-t-il. « *Le rouble est déjà convertible* [mais uniquement à l'intérieur de la Russie ou de la CEI, NDLR], *car les non-résidents ont des moyens de le convertir* », estime un autre responsable d'une banque privée russe. « *Mais si les non-résidents peuvent ouvrir des comptes en rouble, le marché rouble-dollar sera plus large* », juge-t-il. Selon le vice-président de la Banque centrale, Alexandre Potemkine, la levée annoncée des restrictions de change pour les étrangers « *permettra d'attirer des investissements étrangers et d'obtenir des crédits moins chers* ». Car, a-t-il expliqué « *les banques étrangères qui ont accordé des crédits ont été obligées de laisser beaucoup de roubles en dépôt en raison de la non-convertibilité* ». Tout en saluant ces annonces, les opérateurs attendent que les bonnes intentions du Kremlin, teintées d'électoralisme, se concrétisent.

Jean-Baptiste Naudet

L'IRA refuse de désarmer avant un « règlement final » en Irlande du Nord

LONDRES
de notre correspondant

Alors que les pourparlers de paix en Irlande du Nord doivent s'ouvrir lundi 10 juin à Belfast, l'Armée républicaine irlandaise a refroidi le frêle espoir né des élections du 30 mai, affirmant mercredi dans un communiqué qu'elle ne rendrait pas ses armes avant un « *règlement final* » du problème irlandais, « *que ce soit par la porte de devant ou de derrière* ». L'IRA a aussi indiqué que les chances d'un cessez-le-feu étaient « *extrêmement lointaines* ». Or Londres et Dublin en font un préalable à la participation du Sinn Fein aux pourparlers.

La déclaration de l'IRA intervient alors que Britanniques et Irlandais mettent la dernière touche à des propositions communes pour les négociations. Le ministre des affaires étrangères de la République, Dick Spring, et le ministre chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, se sont rencontrés à deux reprises longuement à Londres, où Mary Robinson effectue actuellement la première visite officielle d'un chef de l'Etat irlandais. Les deux premiers ministres, John Major et John Bruton, se sont entretenus mercredi au téléphone. Ils ont approuvé le gros des propositions de MM. Mayhew et Spring ; il ne resterait donc que quelques détails à régler, en particulier sur le rôle à accorder à l'ancien sénateur américain George Mitchell dans la négociation. MM. Bruton et Major semblent avoir obtenu l'aval des unionistes modérés de l'UUP qui annoncent une attitude positive.

On se serait mis d'accord pour laisser passer trois mois avant d'aborder le sujet du désarmement des organisations terroristes – nationalistes ou loyalistes protestantes. Londres et Dublin espèrent que cette période permettrait de rechercher un compromis entre des points de vue toujours inconciliables. Les protestants et les Britanniques ont en effet toujours voulu que le désarmement soit un préalable à la négociation, ce que refusent les nationalistes. Le dernier communiqué de l'IRA montre que les hommes de l'ombre n'ont pas assoupli leur position. Un de leurs anciens camarades devenu informateur de la police et qui purge une peine de prison à perpétuité a présenté mercredi, dans le *Guardian*, les chefs de l'IRA comme des autocrates qui ne représentent pas la communauté nationaliste.

Auréolé de son succès électoral, le Sinn Fein aussi durcit le ton. Considérant qu'il dispose d'un mandat électoral pour participer aux négociations, son chef, Gerry Adams, insiste pour y être admis, cessez-le-feu ou pas. Ce qui ne l'a pas empêché d'affirmer mercredi qu'« [elles] *ne sont pas de véritables pourparlers entre tous les partis* » et n'ont rien à voir avec ce que les gens attendent.

Devant ce regain d'intransigeance et du Sinn Fein et des unionistes les plus durs du DUP du pasteur Ian Paisley, il semble que la stratégie de M. Major n'ait pas porté les fruits attendus. Les élections dont il attendait tant ont, en fait, profité aux extrêmes et affaibli les deux partis modérés, l'UUP protestant comme le SDLP catholique sur lesquels il comptait. Tout semble donc à refaire. Et s'il est difficile de paraître céder devant la menace de la violence en autorisant le Sinn Fein à s'asseoir autour du tapis vert, il demeure impossible de parvenir à une solution sans l'accord des républicains. On risque donc de voir à nouveau lundi la délégation du Sinn Fein se heurter à des portes closes.

Patrice de Beer

Le nouveau gouvernement indien veut conserver l'« option nucléaire »

NEW DELHI. Le chef du nouveau gouvernement de centre gauche, Deve Gowda, a annoncé mercredi 5 juin, dans sa déclaration de politique générale, que l'Inde conserverait « *l'option nucléaire* » tant qu'un accord de désarmement général ne serait pas conclu. Cette position était celle du précédent gouvernement (parti du Congrès), qui avait refusé de cautionner la prorogation indéfinie du traité de non prolifération (TNP) et faisait obstacle, au sein de la conférence pour le désarmement de l'ONU à Genève, à la conclusion d'un traité d'interdiction globale des essais (CTBT), au motif que le document de travail était trop favorable, en l'état, aux puissances nucléaires déclarées. D'autre part, le programme économique du nouveau gouvernement maintiendra la ligne de libéralisation amorcée en 1991 ; il précise pourtant que les investissements étrangers seront découragés dans certains « *secteurs non prioritaires* ». – (*AFP.*)

ASIE

■ **JAPON : le Fonds pour les femmes asiatiques**, organisme privé créé à l'initiative du gouvernement japonais, a décidé mercredi 5 juin d'offrir 18 500 dollars à chacune des 300 « *femmes de réconfort* » répertoriées par ses soins. Quelque 200 000 Asiatiques avaient servi d'esclaves sexuelles aux troupes nippones pendant la deuxième guerre mondiale, mais beaucoup sont décédées, et toutes ne se sont pas fait connaître. Des organisations représentatives en Corée du Sud, aux Philippines et à Taïwan ont déjà rejeté ces compensations ; elles exigent des excuses officielles, formulées par le premier ministre japonais. – (*AFP.*)

■ **CHINE : un homme d'affaires sino-américain a été arrêté** par la police, a indiqué, mercredi 5 juin, le consulat des Etats-Unis à Shanghaï. William Chen est accusé d'avoir importé des produits interdits, non précisés. – (*AFP.*)

MAGHREB

■ **ALGERIE : le président du sénat pakistanais** Wasssim Sejjad a indiqué, mardi 4 juin, lors d'une visite à Alger, que son pays étudiait avec son hôte un accord d'extradition. Des milliers d'islamistes algériens sont soupçonnés de demeurer au Pakistan, notamment à Peshawar, après leur départ de l'Afghanistan, où ils ont participé à la guerre contre l'URSS. – (*AFP.*)

EUROPE

■ **TURQUIE : le premier ministre Mesut Yilmaz** a annoncé, jeudi 6 juin, la démission de son gouvernement, sans attendre la motion de censure que le parlement devait mettre aux voix, samedi 8 juin, à l'initiative du Parti de la prospérité (RP, islamiste). Mercredi, le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller avait décidé à l'unanimité de soutenir la motion contre le gouvernement, éteignant ainsi tout espoir de sauver la coalition gouvernementale formée à la mi-mars entre le Parti de la mère patrie (ANAP) et le DYP. – (*Corresp. AFP.*)

■ **RUSSIE-TCHÉTCHÉNIE : plus de 250 intellectuels** appellent à un rassemblement « *pour l'arrêt des bombardements en Tchétchénie* », samedi 8 juin à 14 heures, face à l'ambassade de Russie, boulevard Lannes. L'appel a été signé, entre autres, par Me Henri Leclerc, Bernard-Henri Lévy, Gilles Perrault, Michel Rocard, Pierre Vidal-Naquet, Marina Vlady, André Glucksmann, Barbara Hendricks.

AFRIQUE

■ **BURUNDI : des pourparlers de paix ont été entamés** en Tanzanie mardi 4 juin entre les principaux partis burundais. Réunissant les représentants du Front pour la démocratie (Frodebu, majoritairement hutu) et de l'Unité pour le progrès national (Uprona, dominé par la minorité tutsie), les discussions ont continué, mercredi, sous l'égide de l'ONU, avec la médiation de l'ex-président tanzanien Julius Nyerere. – (*AFP.*)

■ ***CENTRAFRIQUE* : un protocole d'accord** *pour un gouvernement* d'union nationale a été conclu mercredi 5 juin à Bangui entre les représentants de la mouvance présidentielle et des partis d'opposition, afin de sortir le pays de la crise qui a éclaté fin mai avec la mutinerie d'une partie de l'armée. – (*AFP.*)

■ **NIGERIA : Washington et Paris ont demandé la libération**, mercredi 5 juin, du principal dirigeant de l'opposition, Moshood Abiola, après que sa femme eut été assassinée. – (AFP.)

Le juge Garzon aurait « étouffé » l'affaire des GAL quand il était proche des socialistes espagnols

MADRID
de notre correspondant

L'énorme scandale des GAL (Groupes antiterroristes de libération) n'en finit pas de surprendre. Par un étonnant retournement, le juge Baltasar Garzon, premier accusateur dans ce dossier aux multiples rebondissements, fait aujourd'hui figure d'accusé. Son comportement dans l'instruction de cette affaire est sérieusement mis en cause par les révélations de l'ancien policier repenti Michel Dominguez, mercredi 5 juin, devant le juge du Tribunal suprême, Eduardo Moner. Michel Dominguez a contribué à faire ressurgir, à la fin de 1994, cet épisode peu glorieux de la lutte contre le mouvement indépendantiste basque ETA. Reconnu coupable, avec José Amedo, d'avoir incité à commettre six assassinats manqués, et condamné en septembre 1991 à cent-huit années d'emprisonnement, Michel Dominguez est allé voir, le 21 avril 1993, le juge Garzon. Il lui aurait demandé une mesure de clémence, en proposant de dire tout ce qu'il savait des GAL et de leurs responsables.

Le juge l'aurait écouté et lui aurait confié qu'il pourrait bientôt intercéder en sa faveur puisqu'il allait entrer en politique. Recruté par le Parti socialiste, le juge Garzon devint le numéro deux de la liste de Madrid, derrière Felipe Gonzalez, aux élections législatives de juin 1993. Elu député, le magistrat fut nommé secrétaire d'Etat chargé de la drogue, et démissionna avec fracas en mai 1994 dénonçant la passivité du pouvoir dans la lutte contre la corruption et en accusant Felipe Gonzalez de l'avoir « *utilisé comme une marionnette* ». Pour d'autres, il n'aurait pas obtenu le poste de ministre convoité et serait donc parti en claquant la porte et en ruminant sa vengeance.

Deux mois plus tard, en juillet 1994, Amedo et Dominguez obtiennent un régime de liberté partielle. Au mois d'octobre, le juge Garzon reprend ses investigations dans le dossier GAL, procédant à de nouvelles auditions. Dominguez affirme qu'il aurait été menacé d'être envoyé en prison s'il ne faisait pas de nouvelles déclarations. Le juge Garzon lui aurait même dit : « *Ce que je veux, c'est aller vers le haut.* » Effectivement, de hauts fonctionnaires de police seront arrêtés en décembre 1994. L'affaire des GAL éclate, alimentée par les révélations d'Amedo et de Dominguez. Selon Dominguez, le juge Garzon lui aurait dit : « *Tu es avec moi ou contre moi* », et aurait souhaité « *une explosion contrôlée* » du scandale afin que le dossier ne lui échappe pas au bénéfice du Tribunal suprême, en raison de la qualité de certains protagonistes bénéficiant d'une immunité parlementaire, comme l'ancien ministre de l'intérieur José Barrionuevo, actuellement inculpé.

Le juge Garzon n'a jamais nié avoir rencontré Michel Dominguez à de nombreuses reprises en 1993 affirmant que ces entrevues avaient eu lieu sous le contrôle du parquet. Il avait récemment qualifié d'« *énormités* » les insinuations de Dominguez. Mercredi, il s'est refusé à répondre aux accusations selon lesquelles, il aurait « étouffé » le dossier pendant plus d'un an, pour ensuite l'utiliser contre ses anciens amis. Le point d'orgue de cette orchestration fut, en août 1995, la saisine du Tribunal suprême à l'encontre de Felipe Gonzalez sur la foi de vagues accusations d'un ancien responsable socialiste passé dans le camp de l'opposition. Aujourd'hui, les socialistes mettent, plus que jamais, en cause l'objectivité et l'impartialité du juge Garzon et réclament la nullité de la procédure.

Michel Bôle-Richard

(Voir en page 7)


PARIS La perspective des élections législatives de 1998 et la crainte de perdre de nombreux sièges inspirent, au sein de la droite, des réflexions sur le possible remplacement de M. Tiberi avant le terme de son mandat à la mairie de Paris. Certains évoquent les noms de Jacques Toubon et d'Edouard Balladur. ● L'ENQUÊTE d'Eric Halphen, juge d'instruction au tribunal de Créteil, sur les fausses factures de l'Office HLM de Paris – l'OPAC – et les déclarations de l'ancien directeur général adjoint de l'Office sur les commission versées, ainsi que sur l'aménagement d'un appartement pour le fils de Jean Tiberi, alors président de l'OPAC et aujourd'hui maire de Paris, provoquent le trouble à l'Hôtel de Ville. ● DANS L'ESSONNE, une perquisition effectuée par la police au domicile d'un ancien vice-président RPR du conseil général a permis la saisie d'un document sur les financements occultes.

La position de Jean Tiberi à l'Hôtel de Ville est ébranlée

Soutenu par ses « spadassins », tandis que les autres élus de la droite municipale se réfugient dans le silence, le maire de la capitale est mis en cause en privé par ceux qui craignent une déroute aux élections législatives de 1998

LA JOURNÉE promettait d'être belle. Lundi 3 juin, à trois semaines du premier anniversaire de son installation dans le fauteuil de maire de Paris, Jean Tiberi (RPR) est en train de faire voter par le conseil de Paris la vente de 356 appartements du domaine privé de la ville. Une manière de se débarrasser d'un des sujets qui avait empesté la campagne pour les municipales.

Voilà qu'au milieu du débat, les responsables de la mairie apprennent la publication à venir des déclarations de François Ciolina, ancien directeur général adjoint de l'OPAC, au juge Eric Halphen, selon lesquelles l'office de HLM aurait dépensé 1,5 million de francs pour restaurer l'appartement de Dominique Tiberi, le fils du maire.

Dans l'après-midi, alors que l'opposition saisit tous les prétextes pour organiser le chahut, le maire cède la présidence de séance à ses adjoints plus souvent qu'à l'accoutumée. Avec ses plus proches collaborateurs, il commence à élaborer son système de défense.

Alors qu'il pensait s'être peu à peu imposé à la tête de la municipalité, le voilà quasiment ramené à la case départ, dans la sinistre ambiance de passe-droits et de financement occulte du RPR. Le cas est d'autant plus grave que l'affaire des logements sociaux que ses enfants occupaient en même temps qu'ils percevaient les loyers des appartements dont ils étaient propriétaires, a pour lui des allures de « péché originel ».

« Une justice indépendante »

A son banc de député, Jean Tiberi a assisté, impassible, à une vive passe d'armes entre Michel Berson, député (PS) de l'Essonne, et Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, lors de la séance de questions au gouvernement, mercredi 5 juin. Evoquant les *« diverses affaires qui ont en commun de mettre en cause un système RPR, avec l'actuel maire RPR de Paris, avec l'ancien maire RPR de Paris, avec d'anciens secrétaires généraux du RPR, dont l'un est garde des sceaux et l'autre premier ministre »*, M. Berson a interpellé le ministre de la justice, Jacques Toubon, absent pour cause de sommet franco-allemand. *« Allez-vous encore longtemps user de subtilités procédurières pour faire classer sans suite ces affaires ? »*, a-t-il interrogé.

« Les faits dont vous parlez*, lui a répondu M. Lamassoure, *ont trait à des affaires en cours d'instruction. S'il y a des éléments nouveaux, le juge ne manquera pas d'en informer le procureur compétent, ce qu'il n'a pas fait à ce jour. Rien ne s'opposera à l'exercice d'une justice indépendante, sereine et équitable. Ni les outrances ni les calomnies. »

Dans la matinée du mardi 4 juin, M. Tiberi présidait, comme prévu, la réunion du conseil d'administration de... l'OPAC. Refusant de s'exprimer publiquement, il dément, par communiqués, toutes les déclarations de M. Ciolina. Pendant ce temps, ses collaborateurs s'échinent à trouver dans les archives de l'OPAC les preuves que ces allégations sont fausses.

ÉVITER LA DÉROUTE

« Tout le monde est prudent, on attend la suite. On en a tellement vu depuis trois ans ! », commente un élu de l'UDF, qui, comme ses collègues de la majorité, est sous le choc. La plupart préfèrent ne pas faire de commentaires. Seuls les *« spadassins »* – comme ils se dénomment eux-mêmes – de M. Tiberi, c'est-à-dire une dizaine de jeunes élus qu'il a nommés adjoints, s'avancent un peu plus. *« Tout cela est injuste, car Jean Tiberi a été le premier à essayer de régler toutes ces affaires »*, estime Michel Bulté, adjoint (RPR) au logement. Ces proches du maire savent que la période est à hauts risques. *« Cela peut se transformer en une affaire à la Elkabbach »*, commente un élu de l'opposition. Car tout le monde suppute que M. Tiberi aurait du mal à résister à une aggravation des accusations qui pèsent sur lui ou à un prolongement judiciaire de celles-ci. Le microscosme parie donc sur les successeurs, en sachant que deux solutions seulement sont envisageables: Edouard Balladur et Jacques Toubon, ce que rien ne vient.

Cette spéculation est alimentée par l'inquiétude de la majorité à l'approche des élections législatives de 1998. La gauche a fait ses comptes : elle espère gagner entre 4 et 6 sièges sur les 21 de Paris. La majorité pourrait perdre la première circonscription, celle de Laurent Dominati (UDF) ; le 10e arrondissement, que le socialiste Tony Dreyfus espère arracher à Claude-Gérard Marcus (RPR) ; la circonscription du 11e, actuellement détenue par Alain Devaquet, conseiller du président de la République ; celle du 13e, où siège Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi ; l'ancien fief d'Alain Juppé dans le 18e et les deux sièges des 19e et 20e arrondissements.

Pour éviter la déroute, dans les états-majors, certains rêvent d'un maire de Paris qui aurait plus d'entregent et de poids politique. D'autres estiment que les législatives se jouent davantage sur l'image du gouvernement que sur l'action municipale. En réalité, un des problèmes que le RPR parisien devra résoudre est celui du renouvellement et du rajeunissement du personnel politique. Pour installer des « poids lourds » comme Pierre Lellouche, actuellement député du Val-d'Oise, il faut en déloger d'autres.

Les plus anciens ne sont pas disposés à se laisser faire. A soixante-dix-sept ans, l'ancien ministre Gabriel Kaspereit, député du 9e arrondissement, a fait circuler, dès le mois de février, une note où il précise : *« Différentes informations ayant paru concernant les futures élections législatives, Gabriel Kaspereit, député de la 4e circonscription de Paris, précise que M. Alain Juppé, en sa qualité du RPR, lui a confirmé son investiture dans cette circonscription. »*

Du côté de l'opposition, on se rappelle que le combat pour la transparence est électoralement payant. Les responsables socialistes épluchent les dossiers des sociétés d'économie mixte et les délégations de service public. Ils ne ratent pas une occasion d'interpeller les responsables de la ville, comme ils l'ont fait en commission sur la procédure d'appel d'offres restreintes dans le cadre de la rénovation du Parc des Princes pour la Coupe du monde de football. Sur ce point, ils ont été satisfaits de la réponse.

Françoise Chirot

La lente et laborieuse mise à nu du « système » RPR dans la capitale

SI JEAN TIBERI parlait comme la reine d'Angleterre, il pourrait qualifier d'*« Annus horribilis »* les quelque douze mois écoulés depuis l'entrée de Jacques Chirac à l'Elysée.



RÉCIT

Les mises en cause d'élus RPR ou UDF, les dénonciations de passe-droits et d'avantages en tout genre ont déferlé sur l'Hôtel de Ville. Sans parler des échecs électoraux.

Les ennuis commencent en avril 1995 en... Corrèze. Le juge Eric Halphen se rend alors à Meymac, ville dont le maire est Georges Pérol (RPR), ancien directeur de l'office d'HLM de Paris et ami de M. Chirac. Il veut perquisitionner au siège de deux associations, destinataires de sommes versées par Jean-Claude Méry, promoteur et ancien membre du comité central du RPR, mis en examen en septembre 1994 et soupçonné d'être la cheville ouvrière du financement occulte du parti néo-gaulliste. Un mois plus tard, c'est au siège de l'OPAC – l'Office parisien d'aménagement et de construction, autrement dit l'office d'HLM de la capitale – que M. Halphen va chercher des documents.

Après l'élection présidentielle, les choses vont de mal en pis. Le 24 mai, jour même où, selon la tradition, le nouveau chef de l'Etat vient saluer les élus parisiens, on apprend l'arrestation de François Ciolina, ancien directeur adjoint de l'OPAC, et la mise en examen de M. Pérol, directeur de cet organisme jusqu'en 1993. Il est soupçonné d'avoir favorisé certaines entreprises lors de l'attribution de marchés de l'OPAC, en contrepartie de dons effectués au profit d'associations... corréziennes.

Pour M. Tiberi, président de l'OPAC jusqu'à son élection à la mairie en remplacement de M. Chirac, cette affaire tombe plutôt mal. Il n'est pas au bout de ses peines. Le 30 mai, le quotidien *Info-Matin* publie une enquête intitulée « Comment j'ai eu mon HLM à Paris en versant un pot-de-vin ». L'auteur de l'article y raconte qu'il a obtenu en une semaine, en dissimulant son identité de journaliste, un appartement du secteur social dans le douzième arrondissement de la capitale : moyennant une somme de 30 000 francs, un militant du RPR aurait intercédé en sa faveur.

Après les pots-de-vin, les passe-droits. En pleine campagne électorale pour les municipales, *Le Canard enchaîné* révèle qu'Alain Juppé, premier ministre et ancien adjoint au maire de Paris, chargé des finances, dispose dans la capitale d'un appartement de 180 mètres carrés, rue Jacob, dans le sixième arrondissement, pour lequel il paie un loyer d'environ 14 500 francs par mois, charges comprises. Cette révélation fait resurgir le débat sur le « domaine privé » de la Ville, quelque 3 000 appartements et locaux divers situés, pour la plupart, dans les quatrième, cinquième, sixième et septième arrondissements. Plusieurs listes des locataires de ces logements seront publiées. Y figurent des élus parisiens, des hauts fonctionnaires et diverses personnalités, qui acquittent des loyers souvent très inférieurs aux prix du marché. A la veille du second tour des élections municipales, on apprend que Dominique et Hélène Tiberi, les enfants du maire, résident dans des logements sociaux des cinquième et sixième arrondissements. Cela leur permet de percevoir les loyers des appartements dont ils sont, par ailleurs, propriétaires. Quinze jours plus tard, *Le Canard enchaîné* révèle que les services de la Ville se sont aussi chargés de loger les enfants du premier ministre et de financer en grande partie leurs travaux d'aménagement. Quant au montant du loyer, M. Juppé, du temps où il était adjoint au maire, chargé des finances, l'a fait baisser de 1 000 francs par rapport aux 7 000 francs fixés par les services de la Ville pour les 88 mètres carrés occupés par son fils Laurent dans le sixième arrondissement. M. Juppé, dont le demi-frère et l'ex-épouse étaient aussi logés par la Ville, ne quittera son appartement de la rue Jacob qu'à la fin du mois d'octobre.

Lorsqu'il n'y a ni logement ni enfant, il peut y avoir des domestiques. En janvier, l'Association pour la défense des contribuables parisiens demande des poursuites contre Camille Cabana, nouvel adjoint aux finances, et Robert Pandraud, ancien directeur de cabinet de M. Chirac à l'Hôtel de Ville. S'appuyant sur un article du *Canard enchaîné*, elle leur reproche d'avoir pendant près de dix ans bénéficié d'employés de maisons rémunérés par la Ville.

> Les mises en cause d'élus RPR ou UDF, les dénonciations de passe-droits et d'avantages en tous genres ont déferlé sur l'Hôtel de Ville, accompagnées par des échecs électoraux

Après les contrariétés personnelles viennent les sanctions politiques. Certes, personne ne croyait qu'aux élections M. Tiberi réussirait le « grand chelem » de M. Chirac, c'est-à-dire la victoire dans les vingt arrondissements. De là à en perdre six au profit de la gauche (les troisième, dixième, onzième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième et à s'en faire prendre un par des dissidents (le deuxième) ! Le RPR perd la majorité absolue au Conseil de Paris et doit composer avec l'UDF.

Cette déroute est suivie, pour M. Tiberi, réélu le 25 juin dans le fauteuil de maire, d'un été d'apprentissage difficile du partage des pouvoirs avec l'UDF et de la cohabitation avec l'opposition dans le cadre de l'application, pour la première fois à Paris, de la loi dite « PLM ». En outre, M. Tiberi devra négocier les conséquences de la perte d'influence du RPR et de l'UDF à Paris pour les élections sénatoriales de septembre. Sur les douze sièges parisiens, la majorité en perd quatre au profit du PS et du PCF.

A l'approche de l'automne, le ciel s'assombrit à nouveau du côté de la justice. Un militant écologiste de Paris, Evelyn Ferreira, saisit le tribunal administratif afin que la justice s'intéresse à un pavillon que M. Chirac loue depuis près de vingt ans, rue du Bac, dans le septième arrondissement. En 1988, une société immobilière contrôlée par la Ville de Paris, la SGIM, aurait fait intervenir une société-écran pour acquérir cette maison et la relouer, à un prix défiant toute concurrence, à M. et Mme Chirac.

En décembre, Jacques Dominati (UDF), devenu premier adjoint au maire, est mis en cause. Les socialistes, qui lui ont succédé à la mairie du troisième arrondissement, ont découvert une petite « boîte noire » contenant un disque dur informatique, qui pourrait bien détenir des secrets sur l'art de « gonfler » artificiellement les listes électorales. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a été saisie, et une information judiciaire est ouverte.

Il reste à savoir si elle a plus de chances d'aboutir que celles sur les appartements de la famille Juppé et des enfants de M. Tiberi ou les domestiques de MM. Cabana et Pandraud. Autant de dossiers sur lesquels le parquet a refusé d'ouvrir une enquête ou qu'il s'est empressé de classer.

F. Ch.

Un « manuel de la corruption » est découvert chez un ancien élu (RPR) de l'Essonne

LES ENQUÊTEURS de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles ont découvert, voici quelques jours, au cours d'une perquisition menée au domicile d'Alain Josse (RPR), âgé de cinquante-deux ans, ancien vice-président du conseil général de l'Essonne et ancien maire de Montgeron, un document se présentant comme un petit « manuel de la corruption » à l'usage des élus du département, a-t-on appris mercredi 5 juin.

Les policiers ont trouvé, entre autres documents, un feuillet manuscrit qui comporte *« quelques indications et des conseils »* susceptibles d'être utiles pour d'éventuels financements politiques occultes. Ce « pense-bête », destiné aux maires RPR du département, leur aurait fourni des indications telles que la liste, établie en 1983, d'une dizaine d'entreprises disposées à reverser un pourcentage sur les marchés publics.

A la suite de ces découvertes, le procureur de la République d'Evry, dans l'Essonne, Laurent Davenas, a ouvert, mardi 4 juin, une enquête préliminaire, qui s'ajoute à deux autres affaires en cours concernant des élus du département. M. Josse est en effet incarcéré depuis le 29 mars 1995. Mis en examen pour recel d'abus de confiance aggravé, il est soupçonné d'avoir détourné 12,5 millions de francs au préjudice d'une soixantaine de retraités possédant un compte au Crédit mutuel de Montgeron, dont son père Jean, décédé en 1987, fut longtemps administrateur. En mars, un entrepreneur du bâtiment de la Nièvre, originaire d'Italie, a été poursuivi pour trafic d'influence.

> Des documents ont été saisis jeudi au conseil général

Un juge d'instruction d'Evry soupçonnait ce dernier de ne pas s'être fait payer pour des travaux dans la luxueuse demeure de M. Josse, cela en échange de marchés passés avec la ville de Montgeron, dont la construction d'une maison de retraite.

Dans le cadre d'une autre enquête, sur d'éventuelles surfacturations lors des travaux de réhabilitation du collège Guettard à Etampes, les mêmes policiers de Versailles se sont rendus jeudi au conseil général de l'Essonne, présidé par Xavier Dugoin (RPR), pour y saisir des documents, dont la nature n'a pas été révélée, mais qui seraient en rapport avec des anomalies constatées lors de la passation de marchés publics.

Le montant final des travaux dépassait régulièrement, et de façon importante, les devis initiaux. Les enquêteurs tentent de vérifier si certains élus, à l'occasion de la conclusion de ces marchés douteux, ne se sont pas rendus coupables de prise illégale d'intérêt.

Jean-Claude Pierrette

M. Millon assure aux députés qu'ils vont décider de la programmation militaire

M. Bosson (UDF-FD) regrette que tout soit tranché avant le débat parlementaire

La discussion du projet de loi de programmation militaire a commencé, mercredi 5 juin, à l'Assemblée nationale. L'opposition a regretté que le Parlement soit mis devant le fait accompli. Jacques Boyon (RPR, Ain), président de la commission de la défense, a fait état des « inquiétudes » de celle-ci.

LE CHEF DE L'ÉTAT a-t-il « décidé » en ignorant superbement le rôle du Parlement, ou simplement « proposé », dans le respect des prérogatives du législateur ? La question a été soulevée à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale, mercredi 5 juin, à l'occasion du début de la discussion du projet de loi de programmation militaire. En guise de prologue, Bernard Bosson, président de la composante centriste au sein du groupe UDF, avait tenu à annoncer qu'il rejoindrait dans l'abstention certains de ses collègues, en affirmant avoir *« ressenti comme hâtif »* le débat sur la réforme du service national. *« On a eu l'impression qu'avant qu'on ait le temps de finir le débat, les choses avaient été tranchées »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Le débat sur la programmation militaire apparaît pour le moins précipité. »*

Pour Charles Millon, ministre de la défense, il n'en est rien. Après avoir affirmé que *« la démarche politique du gouvernement illustre son souci constant de respecter les prérogatives de chacun, en particulier celles du Parlement »*, M. Millon a enfoncé le clou en assurant aux députés : *« C'est vous qui allez décider si la France sera dotée, en 2002, d'une armée professionnelle ; (...) c'est vous qui allez décider de l'avenir de notre industrie d'armement ; (...) c'est vous qui allez décider d'engager ou non, dans un domaine essentiel parce que régalien, la grande réforme voulue et annoncée par le président de la République. »*

Affirmant d'emblée que *« le débat s'est engagé dans des conditions profondément antidémocratiques, en violation flagrante de la Constitution »*, Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine) a souligné, à l'inverse, que *« tout est présenté alors que, de fait, les décisions ont déjà été prises par le président de la République »*. *« Un pas nouveau est franchi dans l'exercice solitaire du pouvoir »*, a ajouté l'orateur communiste. Ayant entendu l'un de ses ouvrages cité à plusieurs reprises à l'appui de cette intervention, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois, est venu expliquer à la tribune qu'il s'agissait là d'un *« bien mauvais procès »* fait au chef de l'Etat, auquel la Constitution accorde *« une responsabilité particulière en matière de défense »*. *« Je ne vois qu'une simple proposition, dans la mesure où c'est nous qui délibérons »*, a conclu le président de la commission des lois.

« C'est une proposition et non une décision », a martelé à son tour M. Millon, avant le vote sur l'exception d'irrecevabilité défendue par M. Brunhes. Quelques instants plus tard, la motion de procédure était repoussée à une large majorité des députés RPR et UDF. Le « débat sur le débat » était pourtant loin d'être clos. La polémique a rebondi avec l'intervention de Paul Quilès (PS, Tarn), qui a vivement dénoncé l'encart publicitaire du ministère de la défense annonçant la prochaine suppression du service militaire pour les jeunes nés après le 1er janvier 1979. *« Aucun démocrate, attaché à notre Constitution et aux droits du Parlement, ne peut accepter une telle démarche »*, a souligné l'ancien ministre socialiste de la défense.

Au-delà de cette question – qui avait déjà été soulevée par Olivier Darrason (UDF-PR), rapporteur de la mission Séguin sur le service national –, M. Quilès a regretté que *« le Parlement ne se prononce* [sur la suppression du service national] *que dans cinq à six mois, alors que la programmation des dépenses militaires aura déjà été votée par la représentation nationale »*. *« Les moyens ne doivent pas dominer les fins ! »*, a répliqué M. Millon, après avoir plaidé, au sujet de la publicité controversée, en faveur de l'utilisation des *« moyens modernes d'information » : « La jeunesse de France a le droit de savoir ce qu'elle fera après le 1er janvier 1997 si le Parlement vote la réforme du service national. »*

En dépit de l'ampleur prise par ce « débat sur le débat », plusieurs questions de fond ont été abordées au cours de cette première séance par les orateurs de l'opposition, mais aussi de la majorité. M. Millon a mis à profit la présentation du projet de loi de programmation, *« pierre angulaire d'une réforme sans équivalent de notre défense »*, qui *« achève une démarche engagée en 1934 par le colonel de Gaulle »*, pour revenir sur les *« quatre ambitions fondamentales »* du texte : *« professionnalisation des armées »*, *« modernisation des équipements »*, *« restructuration de l'industrie de défense »* et *« ancrage européen de notre défense »*.

Les deux rapporteurs, Jacques Boyon, président (RPR) de la commission de la défense, et Arthur Paecht (UDF), rapporteur pour avis de la commission des finances, ont confirmé les inquiétudes exprimées dans les rapports écrits (*Le Monde* du 5 juin). Le député de l'Ain, ancien secrétaire d'Etat à la défense, a fait part de ses *« inquiétudes »* devant les *« failles »* que la commission *« a cru détecter dans la capacité et la disponibilité opérationnelle des forces »*. M. Paecht a également souligné plusieurs *« incertitudes »*.

Georges Sarre (RL, Paris), membre du Mouvement des citoyens, a décelé dans le projet *« l'amertume d'une symphonie des adieux » : « Adieu à la conscription républicaine, voici l'armée de métier. Adieu à la fière indépendance, voici le ralliement sans guère de conditions à l'OTAN. Adieu à notre industrie de défense. (...) Adieu, même, à notre rôle en Europe. »* Et M. Sarre de remuer le fer dans la plaie : *« Qui aurait songé que l'acte de décès de la politique de défense de la Ve République aurait été dressé par les héritiers autoproclamés du général de Gaulle ? »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Des installations secrètes sur le plateau d'Albion

Dans son rapport sur la programmation militaire, Jacques Boyon, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, laisse entendre que le gouvernement pourrait choisir d'installer sur le plateau d'Albion, en haute Provence – à la place d'une école de pilotage des hélicoptères dont la population redoute l'arrivée en raison des nuisances sonores – un centre d'écoute et de détection, une école de formation à ces métiers et des moyens d'archivage de documents secrets. Le site d'Albion sera dénucléarisé, ses dix-huit missiles seront démantelés et ses équipements démontés à la fin de 1999. Le coût de cette opération est estimé, par M. Boyon, à plus de 500 millions de francs (valeur 1996).

Les cadres militaires quittant volontairement les armées toucheront jusqu'à quarante-cinq mois de solde

POUR AIDER au départ volontaire de cadres militaires et faciliter ainsi la réduction des effectifs imposée par la professionnalisation des armées entre 1997 et 2002, le ministère de la défense va instaurer une série de mesures d'incitations financières, parmi lesquelles, pour la première fois, le versement d'un pécule pouvant atteindre quarante-cinq mensualités. Charles Millon vient de l'annoncer dans un message aux armées.

A l'exception de la gendarmerie, dont les effectifs globaux, civils et militaires, devraient croître de 4,5 %, les trois armées et les services communs devraient perdre 267 emplois d'officiers (sauf dans la marine, qui est autorisée à en créer une centaine de plus) et 15 532 postes de sous-officiers. Soit un rythme annuel de départs de quelque 2 500 cadres en moyenne, tous grades confondus. Pas moins de 5,3 milliards de francs sont prévus, sur six années, pour accompagner ces départs volontaires.

Plusieurs dispositions déjà existantes resteront en vigueur. Elles seront ou reconduites et prorogées voire élargies. Ce sont notamment, sous certaines conditions de limites d'âge, la possibilité de partir avec la pension du grade supérieur, l'accès à d'autres corps de la fonction publique, la pratique des changements d'armée ou encore une ouverture accrue à des emplois réservés. Des dispositions nouvelles ont été conçues. Deux sont particulièrement originales pour l'institution militaire. La première consiste – sur le modèle de ce qui se passe déjà au Royaume-Uni – à garantir un pécule à des officiers et à des sous-officiers qui peuvent prétendre à une retraite à jouissance immédiate et quel que soit le nombre de leurs annuités, à la condition qu'ils quittent le service armé le plus tôt possible (à plus de trois ans de la limite d'âge de leur grade). Le montant de ce pécule a été calculé pour compenser la perte des droits à pension qui correspondent aux annuités non cotisées. Dans son message aux armées, M. Millon précise que le nombre des pécules sera contingenté chaque année pour réguler le mouvement de réduction des effectifs.

La crainte existe « que ne joue un effet d'aubaine »

La seconde mesure aboutit à créer un congé de reconversion, qui pourra être de six à douze mois, pour faciliter la réinsertion professionnelle des officiers et des sous-officiers qui prendront l'initiative de partir. Faute de pouvoir disposer d'une loi de dégagement autoritaire des cadres, dont la dernière remonte à la guerre d'Algérie et qui a laissé de mauvais souvenirs dans la corporation militaire, ces mesures se sont voulues « attractives », mais la crainte existe *« que ne joue un effet d'aubaine »*, pour reprendre une expression du rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée, Arthur Paecht (UDF-PR). *Ainsi, déjà, dans* l'armée de l'air, la perspective de ces pécules a entraîné un tarissement des départs anticipés, notamment chez les sous-officiers qui, voulant en profiter, attendent que le système soit institué par la loi.

Dans son message, le ministre de la défense annonce, en outre, que, pour ce qui concerne les civils, le plafond de l'indemnité de départ volontaire des ouvriers d'Etat est relevé à hauteur de 240 000 francs.

Enfin, M. Millon assure que la rémunération initiale des engagés sera portée au niveau du SMIC (environ 6 375 francs en brut), pour attirer les candidats à des contrats de courte durée (quatre ans renouvelables, en moyenne). En effet, la professionnalisation des armées oblige à prévoir d'accroître assez notablement le nombre des engagés. Ainsi, entre 1997 et 2002, les armées veulent doubler pratiquement ce nombre, pour passer de 45 000 engagés aujourd'hui à près de 92 000 dans les trois armées et leurs services.

Jacques Isnard

Les sénateurs ont retiré l'amendement « Bouygues »

Le troisième réseau de téléphones mobiles ne bénéficiera pas des infrastructures constituées par ses concurrents

L'AMENDEMENT « itinérance » a été remisé. Le Sénat, qui a tout juste entamé, mercredi 5 juin, l'examen des articles du projet de loi sur les télécommunications (*Le Monde* du 6 juin), n'a pas eu à se prononcer sur cette disposition très technique qui se proposait, sous un libellé apparemment anodin, *« de mettre en œuvre l'accueil réciproque des usagers d'un réseau de mobiles par tous les réseaux de mobiles »*. L'effet « secondaire » était de permettre au groupe Bouygues, tout juste arrivé dans la radiotéléphonie, de profiter, partout en France, des investissements en infrastructure de ses deux concurrents en téléphonie mobile, France Télécom et la Générale des eaux, sans avoir à investir lui-même dans une couverture large du territoire national.

Les sénateurs du groupe Rassemblement démocratique – parmi lesquels son président, Guy Cabanel, Michel Laffite, Jean François-Poncet, Jean-Marie Rausch, Robert Vigouroux – et les centristes Jacques Baudot et Jean Bernardaux, qui avaient signé cet amendement, ont préféré le retirer, après s'en être fait décrypter les effets en chaîne par le gouvernement. L'idée leur avait été soufflée au nom de l'aménagement du territoire. La plupart des signataires n'avaient, semble-t-il, pas évalué toutes les conséquences d'une telle disposition.

SERVICE PUBLIC

Le cas « itinérance » évacué, le Sénat a voté, en revanche, plusieurs modifications d'un caractère plus proclamatoire que pratique : le rapporteur du texte, Gérard Larcher (RPR), a fait adopter un amendement insistant sur le fait que la concurrence doit bénéficier au consommateur ; Yvon Bourges (RPR, Ille-et-Vilaine) a obtenu que la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (CSSPTT), organisme extra-parlementaire, établisse chaque année, dans son rapport, un bilan sur la mise en œuvre des missions de service public. La composition de cette commission a été modifiée, de telle sorte que les représentants du Sénat y soient sept, proportion égale à celle des députés.

De façon plus générale, la majorité a déposé très peu d'amendements de fond sur le texte. Quant à la gauche, elle n'a obtenu aucune modification, la plupart de ses amendements étant des amendements d'opposition de fond, revenant par exemple sur le principe de l'ouverture à la concurrence du secteur ou sur la création de la nouvelle autorité de réglementation des télécommunications.

Les dispositions réglementant et contrôlant le contenu d'Internet devraient être examinées jeudi dans la soirée. Elles font l'objet de deux amendements identiques émanant, l'un, du gouvernement, l'autre, de la commission des affaires économiques. François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, souhaiterait troquer ces modifications, qui placent le Comité supérieur de la télématique sous l'autorité du CSA, contre le retrait d'un amendement déposé à l'instigation de Jean Cluzel (Un. centr., Allier) et s'opposant au tranfert d'une partie des compétences techniques du CSA au profit de la nouvelle autorité de réglementation des télécommunications (ART).

Sur les bancs de la majorité comme de l'opposition, quelques voix se font déjà entendre pour s'étonner des recompositions proposées sur les compétences du CSA, alors que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a annoncé que le sujet sera traité dans la loi-cadre sur l'audiovisuel public, prévue à l'automne.

Par ailleurs, la commission des affaires économiques, réunie mercredi en fin de matinée, a adopté le projet de loi modifiant le statut de France Télécom, qui sera discuté en séance publique à partir du 10 juin. La majorité RPR-UDF a voté pour le texte, alors que l'opposition PS-PCF s'est prononcée contre. Quelques amendements mineurs ont déjà été retenus par la commission des affaires économiques, qui a, par exemple, renvoyé aux partenaires sociaux le soin de négocier les conditions financières proposées au personnel de France Télécom pour acquérir les actions (10 % du capital) qui lui seront réservées.

Caroline Monnot

Le Parti socialiste veut ramener à cinq ans la durée de tous les mandats électifs

Les dirigeants ont élaboré un texte sur la démocratie, qui sera soumis au conseil national le 8 juin

Neuf heures de débats, mercredi 5 juin, ont permis aux dirigeants du Parti socialiste d'élaborer un texte sur la démocratie, qui sera soumis à un conseil national, samedi 8 juin. Le texte tient compte des quatre contributions déposées – rocardiens, Gauche socialiste, ex-fabiusiens du groupe Partages, « Agir en socialistes » – mais pourrait encore être amendé avant d'être soumis aux militants.

AU TERME d'un débat marathon, Lionel Jospin et Jack Lang ont réussi à réaliser une première synthèse de la réflexion interne sur la démocratie. Dès l'introduction de ce document de 95 pages, intitulé *« les acteurs de la démocratie »*, le Parti socialiste affirme sa volonté de *« réinventer »* la démocratie et de *« rapprocher »* les institutions des Français. *« Il faut faire franchir à la démocratie française, à bien des égards immature, une étape nouvelle »*, souligne le texte rédigé par M. Lang.

Dans une première partie – *« le pouvoir des citoyens : de la décision confisquée à la décision partagée »* –, le texte, qui se réfère à François Mitterrand mais aussi à Pierre Mendès France, défend l'idée du *« président-citoyen »* chère à M. Jospin, préconise le quinquennat, une seule fois renouvelable, et la suppression de l'article 16 de la Constitution. Ecartant finalement le transfert du droit de dissolution au premier ministre, il se prononce pour une restauration de la *« souveraineté législative »* du Parlement, avec notamment la suppression du vote bloqué. A la demande de soixante députés, l'opposition pourrait obtenir une commission d'enquête. Un comité restreint contrôlerait les fonds spéciaux.

Le Parlement élirait à la majorité des 4/5e les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ceux de la Cour constitutionnelle (se substituant au Conseil constitutionnel), la moitié des membres du Conseil supérieur de la justice (se substituant au Conseil supérieur de la magistrature) et le Défenseur des droits du peuple (remplaçant le médiateur). Le PS préconise d'uniformiser à cinq ans la durée de tous les mandats. Le conseil régional devrait être élu dans le cadre de la région et non plus du département, selon un scrutin de type municipal. Une réforme de la fiscalité locale sera engagée avec l'objectif *« d'asseoir l'ensemble de la taxe d'habitation sur le revenu imposable »*.

Afin d'élargir le corps électoral, la carte d'électeur serait *« automatiquement délivrée »* à tout jeune Français de dix-huit ans. Le PS veut, *« dans un délai rapproché »*, réviser la Constitution afin de consacrer le principe de parité hommes-femmes. Il proposera une *« incitation claire et ferme »* consistant à *« abonder le montant actuel du financement public d'un parti politique par un complément calculé en fonction du nombre de ses élues au Parlement »*. Dès 1998, il veut *« au minimum doubler la proportion de femmes élues »* dans les diverses élections. Dans les départements, il suggère d'élire le *« conseil départemental »* sur la base d'un vote combinant le scrutin uninominal pour les cantons ruraux et le scrutin de liste, type élections municipales, dans les agglomérations. Pour l'Assemblée nationale, un tiers des députés seraient élus à la proportionnelle. Le scrutin serait aussi proportionnel pour le Sénat et le Parlement européen serait élu *« dans le cadre de grandes circonscriptions régionales »* regroupant plusieurs régions.

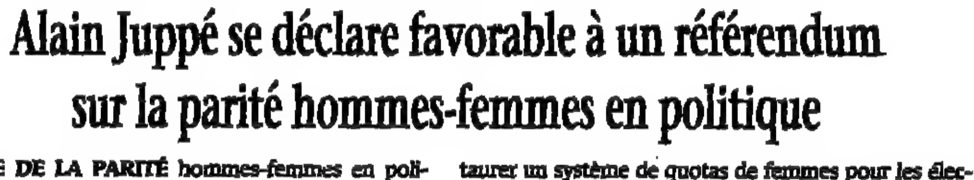
DROITS NOUVEAUX

Au début de la prochaine législature, une loi définira les cas d'interdiction absolue de cumul des mandats : cumul d'un mandat parlementaire national et d'un mandat de parlementaire européen, cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction exécutive locale, cumul entre deux fonctions exécutives. En revanche, un ministre pourrait rester conseiller municipal, général ou régional. *« La loi assurera l'étalement sur huit ans (1999-2007) de ces dispositions à l'occasion du renouvellement de chaque assemblée. »* Des propositions sont formulées pour relancer le débat public tant national que local, renforcer la démocratie sociale (*« paritarisme rénové »* à la Sécurité sociale et retour aux élections) ainsi que l'indépendance et les compétences du CSA, remettre à plat les aides directes et indirectes de l'Etat à la presse écrite, *« protéger l'autonomie de l'action associative »*, renforcer le syndicalisme.

Dans sa deuxième partie – *« Les droits des citoyens : des principes proclamés aux droits effectifs »* –, le PS souligne que *« le retour de la gauche au pouvoir doit refonder un pacte de citoyenneté autour d'un idéal de justice renouvelé »*. Au-delà de la réaffirmation de principes et de la défense des services publics – par opposition au *« service universel »* de la Commission européenne –, il se prononce pour *« le remplacement des lois Pasqua par une législation tout à la fois rigoureuse dans la maîtrise de l'accueil des étrangers et protectrice des droits fondamentaux »*. L'objectif d'intégration *« justifie que les étrangers, établis depuis longtemps sur notre territoire, puissent voter aux élections municipales. (...) La mise en œuvre de ce droit se heurte aujourd'hui à des obstacles constitutionnels qui rendent impossible sa mise en œuvre immédiate. Mais il doit rester fermement notre projet »*.

Mettant en avant plusieurs droits nouveaux – droit à la dignité, environnement, parité hommes-femmes, contrat d'union sociale, droit à la requalificatioin permanente –, il propose plusieurs réformes pour rendre la justice *« indépendante et responsable »*. *« Le lien qui existe entre le garde des sceaux et le parquet doit être coupé »*, indique-t-il, en suggérant aussi de *« séparer plus clairement la fonction de juge d'instruction de la fonction du parquet »*. Dans un long chapitre sur le droit du travail, il préconise *« un système de recours suspensif contre les licenciements »*. En cas de licenciements économiques, le comité d'entreprise (CE) pourrait *« déposer auprès de l'inspection du travail un recours suspensif contre l'ensemble de la procédure de licenciement »*. L'inspection du travail disposerait de deux mois pour imposer une négociation. En cas de blocage, le CE *« disposera d'un nouveau recours suspensif devant les tribunaux judiciaires qui devront se prononcer dans un nouveau délai de deux mois »*. Le PS garantit, en conclusion, que ses propositions seront appliquées et *« permettront, dès 1998, un vrai changement social, en rupture par rapport à la société »*.

Michel Noblecourt



Alain Juppé se déclare favorable à un référendum sur la parité hommes-femmes en politique

L'IDÉE DE LA PARITÉ hommes-femmes en politique fait son chemin. Après d'autres initiatives au cours des dernières années et après une campagne présidentielle qui a vu, au printemps 1995, les principaux candidats prendre l'engagement de renforcer la place des femmes dans la vie politique, dix femmes de droite et de gauche – Michèle Barzach, Frédérique Bredin, Edith Cresson, Hélène Gisserot, Catherine Lalumière, Véronique Neiertz, Monique Pelletier, Yvette Roudy, Catherine Tasca et Simone Veil – relancent le débat. Dans un manifeste *« pour la parité »* publié dans *L'Express* (daté 6-12 juin), elles proposent que la Constitution soit modifiée par référendum pour permettre une plus grande participation des femmes à la vie politique.

Ainsi interpellés, le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste réagissent dans le même hebdomadaire. Alain Juppé, qui avait mis en place, en octobre 1995, un Observatoire de la parité, explique qu'il a changé d'attitude et s'est *« rallié »* à l'idée d'instaurer un système de quotas de femmes pour les élections locales ou nationales. *« L'instauration d'un système de quotas exigerait une modification de la Constitution. Je n'y suis, pour ma part, pas hostile »*, déclare le chef du gouvernement et président du RPR. Interrogé sur le point de savoir s'il serait prêt à organiser un référendum pour procéder à une telle révision de la Loi fondamentale, M. Juppé précise : *« Oui. Je pense que la révision de la Constitution de l'été 1995 le permettrait, dans son principe. »*

De son côté, Lionel Jospin, parallèlement à la réflexion engagée actuellement par le PS, précise qu'en matière de parité hommes-femmes dans la vie politique *« le temps de la contrainte est bel et bien arrivé »*. *« S'il le fallait vraiment pour inscrire le principe de parité dans notre dispositif législatif, je serais favorable à une révision de la Constitution »*, précise le patron du PS, qui se montre toutefois défavorable au recours au référendum sur ce sujet.

Bernard Pons choisit l'Eure-et-Loir pour le troisième aéroport du Bassin parisien

Le Commissariat du Plan préférerait une implantation au sud de la Loire

Le gouvernement a repris à son compte, mercredi 5 juin, les conclusions du rapport Douffiagues en faveur du site de Beauvilliers (Eure-et-Loir), à 80 kilomètres au sud-ouest de Paris. Maurice Dousset, président de la région Centre, souhaite une accélération des procédures, car cette implantation n'est pas jugée la plus pertinente, du point de vue de l'aménagement du territoire, par le Commissariat général du Plan.

IL N'Y A PAS EU de surprise : Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, a confirmé mercredi 5 juin, au terme du conseil des ministres, que le gouvernement avait retenu le site de Beauvilliers, près de Chartres (Eure-et-Loir), pour y implanter le troisième aéroport international du Bassin parisien. Alain Juppé lui-même l'avait déjà laissé entendre (*Le Monde* du 1er juin). *« Parmi toutes les propositions du rapport Douffiagues, c'est celle qui convenait le mieux et qui provoquait le moins de nuisances »*, a déclaré M. Pons, précisant que *« la ville de Chartres n'est pas du tout concernée »*, dans la mesure où ce site est à plus de 20 kilomètres des flèches de la cathédrale.

Aussitôt, une quinzaine des quelque deux cents habitants de Beauvilliers ont organisé une manifestation de protestation symbolique en bloquant le passage à niveau à la sortie du village, situé au sud du site, qui doit couvrir environ 2 800 hectares.

Maurice Dousset (UDF-PR), député d'Eure-et-Loir, à l'origine de la candidature de la région Centre, qu'il préside, a qualifié de *« sage et courageuse »* cette décision. *« Ce choix capital pour l'avenir de tout le centre, l'ouest et le sud de la France vient couronner les efforts des nombreux acteurs des milieux politiques et socio-économiques pour convaincre le gouvernement d'implanter le nouvel aéroport au sud de Paris, dans une zone faiblement peuplée, peu sensible sur le plan écologique et très bien desservie par le rail et la route »*, a-t-il précisé, en demandant au gouvernement d'*« aller vite »* et de prévoir la construction pour 2015 et non pour 2030.



A l'appui d'une inscription rapide du site au schéma national d'aménagement du territoire, il invoque les prévisions de forte croissance de l'activité aérienne en Europe et la saturation d'Orly. Sa véritable crainte réside pourtant dans une remise en cause possible de cette implantation, contestée, précisément, en termes d'aménagement du territoire.

Au moment même où M. Pons faisait part de son choix, un colloque, consacré par le Conseil national des économies régionales (CNER) à *« la recherche de l'équilibre du grand Bassin parisien »*, réunissait à Paris plusieurs élus intéressés par l'aéroport ainsi que des représentants de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et du Commissariat général du Plan. Jean-Pierre Sueur (PS), maire d'Orléans (Loiret), capitale de la région Centre, a estimé que ce site *« participe à une logique d'aménagement du territoire au plan national »*, en raccrochant le sud-ouest de la France à l'axe européen Londres-Milan, à condition qu'un *« maillage ferroviaire »* comble le vide laissé entre les axes TGV Paris-Bordeaux et Paris-Lyon. Mais Georges Lemoine (divers gauche), maire de Chartres, craint que *« ce troisième aéroport ne soit qu'un satellite de Paris »*, dont le principal effet serait de *« banlieuriser une zone qui a sa spécificité »*. Evoquée par le maire de Chartres, une implantation au sud de la Loire, structurante pour le grand Sud-Ouest, est toujours défendue par le Commissariat général du Plan.

Le gouvernement n'a aucune raison d'aller vite. La désignation d'un site hors de l'Ile-de-France a toujours été présentée comme une mesure de précaution, utilisée pour calmer les protestations des riverains contre l'extension de Roissy. Le maintien de la candidature picarde à Montdidier-Sud (Somme), annoncée mercredi par Bernard Deserable, président de la chambre de commerce d'Amiens, explique aussi le sentiment d'urgence exprimé par M. Dousset, confronté sur le terrain à la fois à une opposition active et aux espoirs d'une partie de la population, alléchée par les dix mille emplois promis en cas de réalisation de l'aéroport.

Pascale Sauvage

M. Le Pen dénonce les « dogmes » au sujet du génocide des juifs

LE PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL, Jean-Marie Le Pen a déclaré, mercredi 5 juin, sur France-Inter, que l'enseignante qui avait donné à ses élèves un devoir de physique sur le génocide des juifs, où il s'agissait de calculer le taux de monoxyde de carbone susceptible de gazer les juifs (*Le Monde* du 6 juin), avait commis un *« excès de zèle »* : *« Sachant ce qu'on pense de ces problèmes là dans l'établissement français, elle a dû penser que son initiative allait la faire promouvoir comme proviseur ou, qui sait ?, peut-être même dans des postes plus importants ».* *« Il y a une insistance, une lourdeur dans l'affirmation des dogmes et des sanctions qui sont incompatibles avec la liberté d'esprit »*, a-t-il ajouté, en prenant aussi la défense de Roger Garaudy.

Le recteur de l'académie de Versailles, Armand Frémont, a prononcé, mercredi, une mesure de suspension provisoire de l'enseignante, en attendant la convocation d'un conseil de discipline.

M. Juppé ne veut pas dissoudre l'Assemblée de Corse

Après s'être exprimé devant les députés, le 28 mai, dans le cadre du débat qu'il avait souhaité sur la Corse, le premier ministre devait faire de même, jeudi 6 juin, au Sénat. Alain Juppé devait reprendre le même discours, un peu plus ramassé, de fermeté des pouvoirs publics, tout en y introduisant le mot *« dialogue »*. M. Juppé devait souligner que le gouvernement ne conduit pas deux politiques en même temps pour la Corse. Le chef du gouvernement n'a pas retenu les suggestions faites par Charles Pasqua (*Le Monde* du 4 juin) : dissoudre l'assemblée territoriale, désigner un « Monsieur Corse » s'occupant spécifiquement du dossier.

DÉPÊCHES

■ **RÉFORME FISCALE : Edouard Balladur a approuvé**, mercredi 5 juin sur LCI, les orientations fiscales présentées par Alain Juppé, en précisant qu'il *« attendait de voir des résultats et des décisions »*. Il *« jugera à la rentrée de septembre »*, lors de la présentation du budget et de la loi quinquennale de réduction des impôts et des dépenses. Bernard Bosson, président de la composante centriste du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé, pour sa part, *« qu'en période de disette, faire une réforme de l'impôt sur le revenu, c'est le meilleur système à explosion généralisée qu'on ait jamais mis au point »*.

■ ***SYNDICATS* : l'Assemblée nationale a adopté**, *en première lecture*, mercredi 5 juin, le projet de loi sur l'instauration de comités d'entreprise européens et sur la négociation collective dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux (*Le Monde* du 6 juin). La majorité RPR-UDF a voté pour et les députés socialistes et communistes contre ce texte.

■ **FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX : Jean-Pierre Soisson (Mouvement des réformateurs)**, maire d'Auxerre, pourrait prendre la présidence du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le 27 juin, au terme du processus électoral de renouvellement de son conseil d'administration. L'Association des maires de France (AMF) a en effet présenté, pour la première fois, une liste commune (six maires de droite, six de gauche), destinée à porter M. Soisson à la tête de ce centre.

Le gouvernement tente de relancer la réforme des bases locatives

LE COMITÉ des finances locales (CFL) devait examiner jeudi 6 juin le *« rapport sur la révision des valeurs foncières »* établi par la direction générale des impôts et remis à Alain Lamassoure, ministre délégué au budget. Le CFL, qui réunit des élus locaux, devait donner son avis avant que le projet de réforme ne soit présenté au Parlement à l'automne, pour une mise en œuvre au 1er janvier 1998. Ce rapport simule les effets d'une révision des valeurs locatives, c'est-à-dire des bases qui servent au calcul des impôts locaux (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti et taxe professionnelle).

La valeur locative d'un terrain ou d'un bâtiment est un loyer théorique (le prix auquel une parcelle de terrain ou une maison pourrait se louer sur le marché). Or les bases actuelles de calcul datent de 1966 pour le foncier non bâti et de 1970 pour le foncier bâti et la taxe d'habitation et ne tiennent pas compte du renchérissement des prix de l'immobilier. La révision proposée consiste donc à réévaluer les valeurs locatives de quelque 38 millions de bâtiments et 100 millions de propriétés non bâties.

Prête depuis 1992, cette révision adapte l'impôt à la réalité du confort et à la valeur de l'immeuble ou de la maison. Pour éviter des changements trop brutaux, une procédure d'étalement a été prévue. Mais la crainte de mécontenter des électeurs jusqu'alors sous-imposés a toujours poussé les responsables politiques, de gauche comme de droite, à enterrer la réforme promise. Mais les lois de modernisation de l'agriculture et d'orientation pour l'aménagement du territoire prévoient que les valeurs locatives pour le foncier non bâti doivent être révisées avant le 1er janvier 1997.

Pourtant, si elle se fait, cette révision, très souhaitée par l'Association des maires de France (AMF), devra attendre une année supplémentaire, pour cause de télescopage avec les législatives de 1998. Les relevés d'imposition arrivant seulement en octobre chez les contribuables, le gouvernement n'a pas voulu que l'augmentation touche les électeurs quelques mois avant les élections.

Le rapport remis à M. Lamassoure simule une variation des bases étalée sur trois ans. Principal changement : une baisse significative des valeurs locatives des logements sociaux. En effet, lorsqu'une première estimation générale avait été réalisée, en 1970, les HLM étaient considérées comme des logements au niveau de confort élevé par rapport à certains logements privés. Aujourd'hui, ce niveau s'est uniformisé et la valeur locative des logements sociaux est surévaluée. Inversement, les logements de centre-ville sont largement sous-évalués.

Le projet de révision de 1992 prévoyait donc une décote particulière pour les HLM, en calculant leur valeur locative, non pas en fonction du marché immobilier comme pour le reste des habitations, mais à partir du niveau des loyers au mètre carré pratiqués dans ces logements sociaux. la taxe d'habitation diminuerait de 18,6 % en moyenne ; 95 % des ménages habitant en HLM verraient cette taxe baisser, tandis qu'une majorité de propriétaires et locataires de centre-ville subiraient une hausse significative. C'est l'un des obstacles majeurs de l'application de la réforme depuis six ans : elle entraînerait de tels transferts entre contribuables que les élus locaux, notamment ceux des grandes villes, avaient freiné.

Le rapport prévoit donc une hypothèse de travail alternative. Il s'agit d'aligner le calcul de la valeur des logements sociaux sur les autres logements : la décote n'atteindrait que 5,3 %, ménageant ainsi les ménages des centres-villes. Si les communes maintiennent leur taux actuel, les maisons individuelles verraient leur imposition augmenter de 5 % et celle des appartements baisser de 4 %.

Même avec cette deuxième hypothèse, il n'est pas sûr que les élus locaux donnent un avis favorable : *« Comme ce sont eux qui perçoivent les impôts, les collègues élus n'y voient aucun avantage. La satisfaction morale d'une réforme juste pèse peu face à la montagne de courrier qu'ils s'attendent à recevoir »*, déplore Alain Richard (PS), président de l'agglomération nouvelle de Cergy (Val-d'Oise). En leur présentant sa réforme, M. Lamassoure veut laisser aux élus la responsabilité de « l'enterrer ». Pour sauver la face, l'Association des maires des grandes villes (AMGVF) pourrait demander l'étalement de la réforme sur une période plus longue.

Sylvia Zappi

Première joute parlementaire autour du rapport La Martinière

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale a entendu, *mercredi 5 juin*, Dominique de La Martinière, auteur du rapport d'experts dont le gouvernement compte s'inspirer pour conduire sa réforme fiscale. Interrogé sur la baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, qu'il préconise, M. de La Martinière a d'abord suggéré qu'il s'agissait plus d'un problème d'ordre passionnel que strictement fiscal, car la suppression de la tranche d'imposition la plus élevée ne coûterait que 4 milliards de francs. *« On entretient l'illusion d'une progressivité de l'impôt qui a quasiment disparu »*, a-t-il observé. De plus, il a laissé entendre que, dans le calendrier des baisses d'impôts, cette mesure n'était *sans doute* pas la plus urgente. *« Il faut d'abord favoriser les plus bas revenus,* a-t-il dit, *avant de procéder à la baisse des taux les plus élevés, qui sera la cerise sur le gâteau. »*

Rapporteur général du budget, Philipppe Auberger (RPR) a émis des réserves sur la proposition de réforme de l'abattement de 20 % dont bénéficient les salariés. En réponse, M. de La Martinière a *« supplié »* les députés de bien comprendre le sens de son projet. Celui-ci s'écarte de l'idée sur laquelle Bercy avait travaillé pendant l'hiver. Le projet consistait alors à supprimer purement et simplement cet abattement et à baisser en contrepartie les tranches du barême d'imposition. M. de La Martinière, lui, avance un *projet qui pourrait faire perdre* aux salariés cet avantage relatif, mais dans le cadre d'un dispositif différent : il s'agit non pas de supprimer l'abattement, mais de l'intégrer dans le barême et donc d'en faire profiter tous les contribuables.

Suscitant l'étonnement amusé des députés communistes, M. de La Martinière a enfin prononcé un véritable plaidoyer en faveur d'une fiscalité cohérente sur le patrimoine. Dénonçant l'exonération fiscale dont bénéficient les successions qui s'investissent dans l'assurance-vie, il a estimé que l'exclusion de l'outil de travail de l'assiette de l'impôt sur la fortune, voulue par les socialistes, constituait *« l'une des décisions les plus scandaleuses prises dans ce pays »*, parce qu'elle avantage parfois *« des fortunes qui dépassent des milliards »*. L'impôt sur la fortune, a-t-il déploré, *« taxe les millionnaires et exonère les milliardaires »*.

Laurent Mauduit

SIDA Huit chaînes de télévision, associées à plusieurs stations de radio, organisent, jeudi 6 juin, un programme unique baptisé Sidaction consacré à l'information sur le sida. Un appel à la charité publique sera également lancé, et les sommes recueillies seront attribuées – « *en toute transparence* », précisent les organisateurs, aux équipes de recherche et à de nombreuses associations d'aide aux malades. ● PIERRE BERGÉ, président d'Ensemble contre le sida, explique combien cette opération lui semble « *indispensable* ». Le sociologue Frédéric Martel estime qu'un débat devrait être organisé sur l'utilisation de l'argent collecté. ● LES DERNIÈRES DONNÉES rendues publiques, le 6 juin, par l'ONU indiquent que 90 % des adultes infectés par le virus du sida vivent dans des pays en voie de développement. En un an, le nombre de cas notifiés à l'OMS s'est accru de 25 %.

Les organisateurs du Sidaction revendiquent « rigueur » et « transparence »

Comme il y a deux ans, huit chaînes de télévision et de nombreuses stations de radio diffusent un programme unique d'information sur le sida. Cette deuxième édition fait à nouveau naître débats et controverses sur l'utilisation de la manne financière ainsi collectée

DEUX ANS après le premier Sidaction, huit chaînes de télévision – TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, La Cinquième, Arte, M 6 et RFO – renouvellent, jeudi 6 juin, une soirée unique consacrée à l'information sur le sida. Un programme de cinq heures sera ainsi diffusé – sans coupure publicitaire – par l'ensemble des chaînes françaises en métropole et dans les DOM-TOM, en Europe (*via* Arte et la chaîne francophone TV5, la RTBF, Canal Plus Belgique, RTL TVI et la TSR) et dans le monde (TV5 pour l'Afrique, le Canada et l'Amérique latine, Canal France International en Afrique et en Amérique latine, Asie, Proche et Moyen-Orient, Europe centrale et orientale). Ce Sidaction sera articulé autour de trois thèmes : « vivre avec le sida », « vivre et se soigner », « vivre et prévenir ». Avec une alternance de reportages et de plateaux, le point sera fait sur les progrès de la recherche médicale et les nouveaux traitements.

Les stations de radio s'associent à cette mobilisation en organisant des actions conjointes. Dans l'après-midi du jeudi 6 juin, Europe 1, France Inter, RMC, RTL et Sud Radio devaient réaliser une émission commune en direct de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, à Paris, au cours de laquelle la parole devait être donnée aux malades, aux infirmières et aux médecins qui luttent contre la maladie. RFI et RFO diffuseront d'autre part des reportages dans les DOM-TOM, sur les continents asiatiques et africains.

Les « temps forts » du Sidaction seront repris par Fun Radio et Skyrock. Lors de la présentation de cette opération, Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture avait fait valoir qu'il fallait « *bétonner la prévention auprès des jeunes* ».

Le Sidaction se caractérise également par un appel à la charité publique qui se poursuivra jusqu'à la mi-juillet. Les sommes recueillies devraient bénéficier à la recherche fondamentale et clinique et aux différentes associations d'aide aux malades et de prévention. Les organisateurs de cette soirée ont déclaré qu'il y aurait un compte-rendu du public, tant pour la collecte que pour la distribution des sommes, avec un contrôle d'un commissaire aux comptes de la Fondation de France. Les organisateurs de cette soirée n'ont pas fixé d'objectifs chiffrés quant aux sommes qu'ils espèrent récolter (*le Monde* du 16 mai). Lors du Sidaction de 1994, près de 300 millions de francs avaient été recueillis provenant de près d'un million et demi de donateurs. Les sommes collectées avaient permis de soutenir un millier de projets de recherche proposés par des scientifiques et des associations de prévention et d'aide aux malades. Les frais de fonctionnement et de gestion représentaient 7,7 % des sommes collectées.

« SÉRIEUX ET TRANSPARENCE »

Faisant valoir que « *ce n'est pas le moment de baisser les bras et que l'espoir est en train de remplacer la peur* », Line Renaud, présidente de l'association des artistes contre le sida et vice-présidente d'Ensemble contre le sida, qui groupe les associations depuis le Sidaction 1994, a insisté sur « *le sérieux et la transparence* » du Sidaction 96. La première édition avait été marquée de nombreuses controverses nées des modalités de la répartition des sommes collectées (*Le Monde* daté 10 novembre 1994). Ces controverses illustraient alors les difficultés rencontrées dans l'articulation des financements de nature publique et des collectes privées.

Certains scientifiques reconnaissaient alors publiquement que la recherche sur le sida ne nécessite pas, au fond, plus de moyens financiers que ceux qui sont disponibles et distribués par les organismes publics. D'autres, à l'inverse, vantent les mérites de la souplesse qui caractérise les financements privés. La répartition des sommes récoltées en 1994 avait, d'autre part, mis en lumière les oppositions pouvant exister au sein du milieu associatif, les responsables de petites associations, souvant provinciales, dénonçant le caractère hégémonique des puissantes associations de dimension nationale. A un point tel que l'opportunité de reconduire l'opération avait été posée.

Le média télévisuel, du fait de son formidable pouvoir de mobilisation, ne peut échapper à la critique. Certains médecins et scientifiques, rejoints en cela par les responsables du programme de l'ONU contre le sida, dénoncent la faible part consacrée par le Sidaction à la réalité épidémiologique. On sait aujourd'hui que le sida est, pour l'essentiel, une affection qui touche massivement les pays en voie de développement, où l'immense majorité des malades n'ont pas accès aux traitements les plus élémentaires (*lire ci-dessous*). Or, la solidarité générée par le Sidaction demeure étroitement cantonnée aux frontières nationales.

J.-Y. N.

90 % des personnes infectées vivent dans des pays en voie de développement

LA TRÈS GRANDE majorité des personnes infectées par la virus du sida vivent dans des pays en voie de développement. Les dernières données rendues publiques, jeudi 6 juin, par le Programme commun des Nations unies sur le sida font apparaître qu'actuellement plus de 90 % des adultes infectés par ce virus vivent dans des pays en voie de développement. Au 15 décembre 1995, 1 291 810 cas de sida avaient été notifiés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), contre 1 025 073 à la fin de l'année précédente, ce qui équivaut à une augmentation de 25 %. Compte tenu des retards de notification et du manque d'accès aux soins dans de nombreux pays, l'ONU estime qu'à ce jour plus de 7 millions d'adultes ont contracté le sida depuis le début de la pandémie. 25,5 millions de personnes au moins – parmi lesquelles plus de 4,5 millions sont aujourd'hui décédées – ont été infectées par le VIH depuis la fin des années 70.

C'est dans les pays d'Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes que la prévalence de l'infection par le virus du sida est la plus forte. Ainsi, au Botswana, 18 % de la population adulte (entre 15 et 49 ans) est séropositive ; la prévalence est de 17 % en Zambie et au Zimbabwe, de 15 % en Ouganda et de 13 % au Malawi. En Asie méridionale et dans le Sud-Est asiatique, où l'épidémie n'est arrivée que tardivement, vers le milieu des années 80, les deux pays les plus touchés sont l'Inde et la Thaïlande, où la prévalence dans la population adulte est de 2 %.

Fait encourageant, dans plusieurs pays occidentaux ainsi que dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, l'épidémie semble marquer le pas. C'est le cas, par exemple, au Burundi ou au Zaïre, ainsi que dans les pays d'Europe du Nord. Une évolution due pour une bonne part à l'impact des campagnes de prévention et aux changements de comportements sexuels qu'elles ont réussi à provoquer.

COMMENTAIRE

LA MALADIE ET LE SPECTACLE

Faut-il mettre le sida sur scène ? Est-il acceptable de capter télévisions publiques et privées dans le but de récolter la manne de la charité publique ?

Opération éminemment parisienne, prolongement médiatique et, espérons-le, pédagogique, de la puissance associative, le Sidaction ne peut laisser indifférent. On n'ignore pas la noblesse des objectifs d'une telle entreprise. Faudrait-il pour autant s'interdire de critiquer une telle opération, ses fondements, ses méthodes et sa fonction ?

Le Sidaction soulève, schématiquement, deux questions : la recherche sur le sida impose-t-elle aujourd'hui une mobilisation caritative particulière ? Les associations spécialisées ont-elles besoin d'accroître leurs ressources financières grâce à la charité ?

Trop longtemps délaissée par les organismes nationaux de recherche médicale, la recherche relative à la compréhension biologique et médicale du sida est, depuis quelques années déjà, « à la mode ». A ce titre, elle dispose d'un financement public nullement négligeable et, si des ressources complémentaires d'origine privée ne peuvent être refusées, il est clair que le problème majeur de la recherche sur le sida est d'ordre conceptuel, pas de nature financière.

Sans sous-estimer la réalité du travail effectué par le monde associatif – qui est d'ailleurs soutenu financièrement par l'Etat –, on ne peut pas ne pas s'inquiéter devant les premiers symptômes d'un mal qui conduit à chercher de nouvelles ressources dans le seul but de maintenir des structures existantes.

L'urgence aujourd'hui est de hiérarchiser les priorités. Outre le drame du tiers-monde, le principal défi lancé par le sida réside bel et bien aujourd'hui dans la modification des comportements sexuels et dans la lutte contre la toxicomanie et l'exclusion. Deux objectifs qui imposent bien autre chose que la superficialité d'une soirée télévisuelle débordante de trop bonnes intentions.

Jean-Yves Nau

Pierre Bergé, président d'Ensemble contre le sida

« Une opération absolument indispensable »

« Avez-vous pris des garanties pour que ce Sidaction ne donne pas matière à controverse quant à la répartition des fonds, comme cela avait été le cas en 1994 ?

– Les fonds récoltés en 1994 ont été répartis pour 50 % entre des associations et pour 50 % entre des chercheurs et scientifiques. Je n'ai pas, en tant que président d'Ensemble contre le sida, de carnet de chèques. Le conseil d'administration de l'association ne fait que donner des instructions à la Fondation de France. Celle-ci pourrait ne pas faire les versements recommandés si elle les jugeait inappropriés. Or, jusqu'à présent, cela ne s'est jamais passé.

– Des engagements ont été pris pour cette nouvelle édition, notamment dans le domaine de l'aide sociale aux malades. Seront-ils respectés ?

– Nous étudierons les besoins au coup par coup. Il faut rappeler que nous ne sommes pas là pour nous substituer à l'Etat, qui doit tenir son rôle.

– Le Sidaction de 1994 a-t-il permis de faire avancer la recherche ?

– Oui. Nous avons soutenu 1 005 projets émanant des milieux associatifs et scientifiques. Le Sidaction est absolument indispensable !

– Ne risque-t-on pas d'entretenir une sorte de discrimination à l'envers, en faisant des malades du sida des malades différents des autres ?

– Aucune maladie ne se compare au sida. Il n'y a certes pas de hiérarchie dans les maladies, mais c'est la seule qui pose de tels problèmes sociaux, comme la précarité, l'exclusion. C'est ce que tout le monde a compris, et c'est bien pour ça qu'il y a cette mobilisation. Il faut vraiment féliciter l'ensemble des associations. Sans elles, la prévention ne serait pas là où elle est, on n'aurait pas avancé du tout. Les associations ont forcé les pouvoirs publics à prendre conscience de cette maladie. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Frédéric Martel, sociologue

« Il faut un débat sur l'utilisation de cet argent »

FRÉDÉRIC MARTEL est l'auteur du livre *Le Rose et le Noir* (Seuil, 1996), qui retrace l'histoire des homosexuels en France depuis 1968.

« Vous posez-vous des questions sur la gestion des fonds récoltés par le Sidaction ?

– *A priori*, je suis relativement serein sur la manière dont Ensemble contre le sida gère les fonds. Les questions que je me pose portent sur leur utilisation par les différentes structures financées. Connaissant mal le secteur de la recherche, je me limiterai à la tranche revenant aux associations. Certaines d'entre elles reçoivent de l'argent alors qu'elles n'ont pas exclusivement pour objectif la lutte contre le sida. Plus explicitement, je pense aux structures de nature communautaire, qui ont bénéficié du Sidaction de 1994. Est-ce qu'on luttera mieux contre la maladie en aidant la communauté homosexuelle à s'organiser ?

– Ces associations ne contribuent pas, selon vous, à prévenir la maladie ?

– Il faut se poser la question. Est-ce que plus de communautarisme et plus de visibilité favorisent une meilleure prévention ? Au début des années 80, ce sont les militants qui ont freiné la prise en compte de l'épidémie. Aujourd'hui, on voit sur les serveurs Minitel de plus en plus d'homosexuels qui recherchent des partenaires n'utilisant pas de préservatifs... Et on assiste à une recrudescence de la maladie dans la population la plus communautaire.

– Est-ce à dire que vous êtes contre le Sidaction ?

– Pas du tout. Les associations ont besoin d'argent et le grand public de messages de prévention originaux. Mais je suis réservé sur la mise en place d'un programme unique de télévision. Et il faut qu'un débat ait lieu, après l'opération, sur l'utilisation de cet argent. On ne peut plus opposer l'urgence et la solidarité inconditionnelle à la cause pour refuser le débat. »

Propos recueillis par M.-P. S.

Le préfet de Loire-Atlantique régularise la situation administrative de vingt-quatre parents étrangers d'enfants français

NANTES
correspondance

Le préfet de Loire-Atlantique, Charles-Noël Hardy, a annoncé, mercredi 5 juin, la régularisation administrative du statut de vingt-quatre parents étrangers d'enfants français. Ceux-ci obtiendront « *dans les jours qui viennent* » une carte de séjour de dix ans. Cette régularisation intervient en application des circulaires des 5 et 13 juin 1995, qui aménagent certaines dispositions de la loi Pasqua. Elles laissent à l'appréciation du préfet la possibilité de « *procéder à l'admission au séjour, à titre exceptionnel, des personnes qui paraissent de bonne foi et dont la situation familiale peut justifier une décision fondée sur une appréciation d'ensemble, y compris de caractère humanitaire* ».

Charles-Noël Hardy, qui assure qu'il était « *aussi touché que tout le monde par la situation de ces familles sans statut, ni expulsables ni régularisables* a priori », a promis qu'il irait désormais « *jusqu'à l'extrême limite de ce que la loi permet de faire en la matière* ». Le préfet a précisé que, sur ces vingt-quatre dossiers, deux ont été régularisés malgré les refus opposés dans un premier temps par la commission départementale de séjour.

Sur les soixante-sept cas soulevés par la Coordination 44 pour le droit des immigrés à vivre en famille, vingt-quatre sont donc en cours de régularisation, sept en cours d'instruction complémentaire et trente-six toujours refusés. Il s'agit de dossiers de ressortissants guinéens. Mais, là encore, la préfecture lâche du lest. L'ambassade de France à Conakry déclarant presque toujours faux les papiers établis par l'état civil guinéen depuis l'indépendance, en 1958, Charles-Noël Hardy a décidé de « *faire un distinguo entre les faux manifestes et ceux dus à l'impéritie des services administratifs guinéens* ». Certains documents étaient ainsi déclarés non valables à cause de fautes d'orthographe ou d'erreurs de datation.

> « Jusqu'à l'extrême limite de ce que la loi permet de faire en la matière »

En cas de litige, M. Hardy a décidé d'accorder « *le bénéfice du doute* » aux parents demandant leur régularisation. Enfin, « *aucune poursuite judiciaire* a priori *ne sera engagée contre les parents guinéens d'enfants français* », sauf en cas d'usage de faux caractérisé, comme pour un citoyen français. Chaque cas sera étudié par la préfecture en relation avec la Coordination 44.

Ces décisions tranchent avec les positions adoptées jusqu'alors par la préfecture de Loire-Atlantique. « *Mes services sont plus durs que moi* », a assuré M. Hardy. En effet, l'administration préfectorale avait, la semaine dernière, rejeté en bloc trente-six dossiers de parents guinéens et menaçait de saisir « *l'autorité judiciaire* » pour falsification d'actes d'état civil.

La mobilisation des Nantais, le week-end des 1er et 2 juin, a amené la préfecture à réviser ses positions. Un jeûne de vingt-quatre heures avait été organisé par la Coordination 44 sur les marches de la cathédrale de Nantes. Cette action avait reçu de nombreux soutiens, débordant largement du cercle habituel des associations de solidarité avec les étrangers. Parmi eux : Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes, de nombreux conseillers municipaux, Jacques Floch, député PS de Loire-Atlantique (*Le Monde* du 4 juin). La Coordination 44 rassemble une trentaine d'associations, syndicats et partis. Elle a également reçu l'appui de l'Union des associations familiales. Après les décisions préfectorales, Philippe Gautier, porte-parole de la coordination, estimait « *avoir obtenu des avancées plus importantes encore qu'à Versailles ou à Toulouse, où la situation n'avait été débloquée qu'au terme de longues grèves de la faim* ». La coordination se disait « *soulagée pour certaines familles qui attendaient depuis plus d'un an d'avoir enfin un statut* ».

Bruno Ménard

Le commissaire Féval dénonce les « méthodes irrégulières » de l'office des stupéfiants

L'ancien responsable de la BRB se dit victime de certaines pratiques policières

Philippe Féval, l'ancien chef adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB), reconnaît avoir commis une « *faute* » en informant un de ses indicateurs mêlé à un trafic de drogue. Cependant, il s'en prend aux méthodes de l'Office de répression du trafic de stupéfiants, auquel il reproche de « *n'avoir pas respecté les règles* » et d'avoir monté « *une affaire truquée* » autorisant « *tous les dérapages* ».

IL BOUILLONNE, il attend. Dans son dos, ses mains trahissent son impatience. Costume gris, chemise bleue, il a les cheveux blancs, quarante-neuf ans, dont vingt de loyaux services dans la police. Et une faute, une *« erreur »*, dira-t-il. Mais celle-ci a tout balayé, voici deux ans, depuis qu'il s'est trouvé pris dans les mailles de l'enquête qui a abouti au démantèlement du trafic international de stupéfiants dit *« des Muses »*, du nom de ce restaurant, proche du Palais-Royal à Paris, qui servait de plaque tournante au réseau.


PROCÈS

Droit à la barre, mercredi 5 juin, le commissaire Philippe Féval, ancien chef adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB), ravale sa salive à l'écoute de la longue et pesante lecture des procès-verbaux d'auditions qui le mêlent à cette affaire de cannabis et de cocaïne importée du Brésil et du Canada (*le Monde* des 25 mai et 2-3 juin). D'instinct, il se retourne quand sonnent les sirènes des véhicules de police qui, au dehors, regagnent le quai des Orfèvres voisin.

Le commissaire Féval, l'arrière-petit-neveu de l'écrivain Paul, l'auteur du *Bossu*, est accusé d'avoir *« transgressé les règles les plus élémentaires de sa fonction »* en ayant renseigné Roland Plégat – la « tête » du réseau – de l'enquête que l'Office central de répression de trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) menait sur lui. Au cours de l'instruction, Philippe Féval n'a rien dit, ou si peu. Même lorsqu'il fut placé près de deux mois en détention provisoire, au début de 1994.

Roland Plégat a parlé du commissaire comme d'un *« bon client, sans plus »*. Philippe Féval a parlé d'une *« relation conviviale »*, un ancien truand qu'il avait « fait tomber » dans les années 70 pour vol à main armée, avec qui il a *« sympathisé »*. *« Je n'ai jamais considéré Plégat comme un ami*, dit le commissaire. *Il était patron d'un restaurant qui brassait des millions de francs, avec une très belle clientèle. Il travaillait tout le temps. Il n'y avait aucun renseignement sur lui, aucune rumeur d'activités délictueuses. L'OCRTIS n'avait jamais mentionné son nom au cours des réunions hebdomadaires du bureau de liaison des services au ministère de l'intérieur. Il me semblait rangé depuis 1982. »* La voix feutrée ne semble pas chercher l'esquive. Mais la présidente, Béatrice de Beaupuis, d'un ton sec, appuie sur l'ambiguïté des relations entre les deux hommes, qui se tutoient et projettent de fêter un mariage ensemble. Elle a rappelé les témoignages des serveurs et chefs de rang qui ont dit qu'aux *Muses « les policiers ne payaient jamais »*, avaient *« table ouverte »* et *« champagne à volonté »*. Le commissaire proteste. Il payait en liquide, dit-il.

« UN COUP D'ACHAT »

Ce grand flic explique en substance qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. *« J'ai toujours entretenu des relations de ce type avec ceux qui étaient susceptibles de me donner des renseignements. J'ai ramené des dizaines d'affaires comme cela. »* C'est d'ailleurs dans cet esprit-là, explique-t-il, qu'il saute sur l'information que lui livre Roland Plégat à la mi-juillet 1992 : deux Sud-Américains ont contacté le restaurateur pour lui vendre 20 kilos de cocaïne. Alors patron par intérim de l'antigang, Philippe Féval espère faire *« un coup d'achat »* pour remonter une filière et, avec l'inspecteur Thierry Pentz, lui aussi poursuivi pour complicité, file les deux revendeurs, le 23 juillet. Mais les policiers découvrent rapidement qu'il s'agit en fait de deux informateurs de l'OCRTIS.

Philippe Féval reconnaît *« l'erreur »* : il ne prévient pas l'office des « stups », mais retourne déjeuner aux *Muses*, où il informe Plégat de sa découverte... sous le nez, d'ailleurs, d'un agent de l'OCRTIS, qui planque dans le restaurant. A 14 h 45, ce même jour, le commissaire Emmanuel Farrugia, qui dirige l'enquête de l'OCRTIS, téléphone au commissaire Féval et une rencontre a lieu dans la foulée pour démêler l'écheveau. L'OCRTIS, qui a compris que Roland Plégat comptait parmi les informateurs de Philippe Féval, explique au commissaire l'affaire sur laquelle ils campent depuis plusieurs mois. Mais ce dernier se garde de reconnaître l'*« erreur »* qu'il a commise pendant le repas, et qui aura pour effet, selon l'accusation, de stériliser l'enquête des « stups » pendant six mois.

A la barre, Philippe Féval se défend. *« Si l'OCRTIS avait respecté les règles, et s'il ne procédait pas à ce genre de méthodes, je ne serais pas là. »* Et le commissaire de partir en guerre contre les *« méthodes irrégulières »* de l'OCRTIS. *« L'opération avec les deux Sud-Américains, c'était un coup de vente de cocaïne parfaitement illégal, une solution facile de travailler qui permet tous les dérapages*, dit-il. *Avec les coups d'achat, vous pouvez remonter une vraie filière. Avec un coup de vente, vous pouvez envoyer derrière les barreaux des gens peut-être pas de très grande moralité, mais qui ne sont pas forcément des trafiquants internationaux. – Alors vous avez préféré casser une affaire ? »*, demande la présidente. *– J'ai cassé une affaire truquée. »*

Le policier a-t-il également fourni à Roland Plégat des renseignements que le patron des « stups » affirme lui avoir donnés au cours de la réunion de travail du 23 ? *« On ne m'a pas dit qu'une enquête judiciaire était en cours. Je n'ai consulté aucun document. Le nom de Paques* [le dénonciateur du réseau, qui avait fini par être repéré par la bande de Plégat] *n'a jamais été prononcé. Ce n'est pas moi qui l'ai donné à Plégat. – Alors pourquoi n'avez-vous rien dit de tout cela à l'instruction ? – On m'accablait de tout, d'un flot d'informations mensongères. J'étais seul face aux témoignages de l'OCRTIS. Le juge d'instruction lui-même m'a parlé à deux reprises d'un coup d'achat, alors qu'il s'agissait d'un coup de vente. Si je reconnaissais un petit bout, on allait tout me mettre sur le dos. – Vous aviez le sentiment que l'OCRTIS voulait vous mettre en prison ? »* Philippe Féval hésite longuement. *« Nous le pensons »*, clament ses avocats pour combler le silence. *« Je n'irai pas jusque-là »*, tempère le commissaire...

Jean-Michel Dumay

Dix réfugiés basques espagnols choisissent de revenir en France

BAYONNE
de notre correspondant

Expédiés par le gouvernement français, depuis une douzaine d'années, au Cap-Vert, en Algérie, à Panama ou au Venezuela, dix réfugiés basques de nationalité espagnole viennent de réapparaître publiquement sur la côte basque française. L'association d'entraide Anai Artea (« entre frères ») a saisi l'occasion pour mettre en évidence la situation de non-droit de ces personnes qui vivaient sur le sol français avant d'en être expulsées. L'écrivain Gilles Perrault est venu leur apporter son soutien.

« La France nous a déportés, explique l'un d'entre eux, *et nous avons vécu dans ces pays lointains sans aucun droit, comme si on n'existait pas. Nous n'avions pas de papiers, il nous était donc impossible de trouver du travail. »* En revenant délibérément dans l'Hexagone, ces réfugiés veulent donc créer un précédent et mettre en difficulté les autorités françaises, au moment où celles-ci annoncent un renforcement de leur coopération avec l'Espagne dans la lutte contre le mouvement indépendantiste basque ETA.

En deux occasions rapprochées, les ministres de l'intérieur des deux pays se sont rendus dans leurs capitales respectives, et le nouveau président du conseil espagnol, José Maria Aznar, était l'invité de Jacques Chirac, le 1er juin, à l'Elysée. Les propos ont été sans équivoque : les deux pays s'engagent à ce qu'un nouveau traité sur les extraditions soit conclu dans le cadre de l'Union européenne. Selon les premières indications sur ce texte, *« l'appartenance à un groupe armé sera considérée en soi comme un fait suffisant pour accorder l'extradition au pays qui la sollicite »*. L'arrestation à l'aéroport de Roissy de la militante présumée d'ETA Nagore Mugika, dont l'interrogatoire se serait déroulé en présence de policiers ibériques, ainsi que l'accord signé le 3 juin pour construire quatre commissariats paritaires franco-espagnols confirment cette nouvelle fermeté.

De même apprenait-on, mercredi 5 juin, la neutralisation par la police française d'une cache contenant des explosifs, à proximité de la frontière franco-espagnole, présumée appartenir à l'ETA. Cette découverte aurait été rendue possible grâce à la collaboration de la Ertzainza, la police autonome basque.

Ce *« nouveau souffle »*, selon les termes de José Maria Aznar, serait rendu nécessaire par la présence de la direction d'ETA en France, et plus précisément, affirme la police espagnole, *à Paris même*. A ses yeux, il est très vraisemblable que José Luis Arrieta Zubimendi – dit Azkoiti –, un dirigeant historique, et Mikel Albizu – *alias* Antza –, partagent la responsabilité de l'organisation, Ignacio Gracia Arregi – dit Inaki de Renteria – étant en charge de l'appareil militaire. Tous auraient leur base dans la capitale française. Dans cette hypothèse, les efforts des policiers se concentrent donc sur l'Ile-de-France, après la Bretagne.

Michel Garicoix

Le sénateur Kléber Malécot condamné pour « ingérence »

KLÉBER MALÉCOT, sénateur (Union centriste) du Loiret, ancien président du conseil général et membre de la Haute Cour de justice, a été condamné, mercredi 5 juin, à dix mois de prison avec sursis et à 100 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance d'Orléans. Il a été reconnu coupable de *« favoritisme »* et d'*« ingérence »* dans la passation de marchés publics, entre 1988 et 1992, lorsqu'il présidait l'assemblée départementale, avec une entreprise de travaux publics dirigée par son gendre. Le tribunal a relevé des *« pratiques inadmissibles au regard de la morale publique »*. Lors de l'audience, le 22 avril (*Le Monde* du 24 avril), le ministère public avait requis deux ans de privation de droits civiques, de vote et d'éligibilité à l'encontre de l'élu.

Un policier stagiaire en garde à vue au Havre après un quadruple meurtre

UN GARDIEN DE LA PAIX stagiaire a été placé en garde à vue au Havre, mercredi 5 juin au soir, après l'assassinat de son père, de sa mère et de ses deux sœurs. Les victimes, qui habitaient un appartement dans un quartier proche du port, ont été tuées d'une balle dans la tête, semble-t-il au cours de la nuit du lundi 3 au mardi 4 juin. L'appartement ne présentait aucune trace de lutte ou d'effraction. Âgé de vingt-trois ans, le fils aîné de la famille, Luc, gardien de la paix stagiaire à Paris et en congé dans la cité havraise au moment des faits, a été interpellé par les policiers. Des expertises balistiques et médico-légales sont en cours afin de préciser les circonstances du drame.

■ **JUSTICE : Lucien Salles, l'ancien directeur de Nice-Opéra, a été condamné en appel** à une peine de dix-huit mois de prison avec sursis, mercredi 5 juin, par la cour d'appel de Grenoble. En première instance, il avait été condamné à dix-huit mois de prison, dont six avec sursis, pour complicité d'abus de confiance dans l'affaire Nice-Opéra (*Le Monde* du 3 juin 1991). La cour a estimé qu'entre 1983 et 1989 M. Salles avait *« facilité sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation du délit d'abus de confiance commis par Jacques Médecin »*.

DISPARITIONS

Leon Garfield

L'aventure comme sujet de romans

LE ROMANCIER britannique Leon Garfield, auteur d'une trentaine d'ouvrages pour la jeunesse et lauréat de nombreux prix, est mort à Londres, dimanche 2 juin, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ecrivain pour adolescents ? A ses yeux, pas exactement. L'ambition de Leon Garfield était plutôt d'offrir à ses lecteurs cette chose *« désuète »* qu'il appelait le *« roman familial »* : un concentré d'aventure et de dépaysement, de théâtralité et de drame, d'énigmes et de mystère, suffisamment poignant pour vous tenir en haleine, dès douze ans, mais sans limite d'âge. *« On n'écrit pas* pour *les enfants*, disait-il. *On écrit avec assez de netteté, de vigueur et de sincérité pour que les enfants* [aussi] *puissent comprendre. Les adultes peuvent tolérer d'éventuelles défaillances. Les enfants pas. »*

Né à Brighton en 1921, Leon Garfield s'inscrivait dans la grande tradition romanesque du XIXe siècle. Stevenson, Melville, Dickens étaient ses maîtres. Son monde : la mer, la piraterie – comme dans *Jack Holborn*, son premier roman traduit en français –, le *Londres* des bas-fonds et des arrière-salles de taverne – *La Montre en or, Le Fantôme de l'apothicaire* –, le grouillement de la rue, avec ses gamins perdus, cousins d'Olivier Twist et de David Copperfield. Ça n'est pas un hasard si Garfield, lui aussi, avait imaginé une fin au *Mystère d'Edwin Drood*, le roman que Dickens, à sa mort, laissa inachevé.

Mais Garfield avait d'autres sources privilégiées d'inspiration. La Bible, les mythes grecs nourrissaient ses récits ainsi que Shakespeare, dont il avait brillamment adapté plusieurs pièces pour la BBC, à l'intention du jeune public. Ses propres œuvres, largement traduites en français, ont souvent été portées à l'écran : à la télévision britannique, où *Smith* et *L'Étrange Affaire d'Adélaïde Harris* ont remporté un vif succès, au cinéma enfin, où *Le Fantôme de l'apothicaire* a inspiré le réalisateur américain John Huston.

Florence Noiville

■ **HARTONO REKSONO DHARSONO**, général indonésien qui, en 1965, avait pris part à la répression du soulèvement communiste et aidé, l'année suivante, à la prise du pouvoir par le général Suharto – toujours chef de l'Etat trente ans plus tard –, est mort mercredi 5 juin, à l'âge de soixante-dix ans, d'un cancer du poumon. Après avoir détenu des postes importants dans l'archipel et avoir été secrétaire général de l'Asean (Association des nations d'Asie du Sud-Est), H. R. Dharsono avait rejoint Pétition 50, groupe contestant l'autoritarisme du régime. De 1985 à 1990, il a été détenu pour « subversion ».

■ **MARIA LUISA ANIDO**, guitariste argentine, est morte à Tarragone (Espagne) mardi 4 juin. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans. Née à Moron (Argentine) le 25 janvier 1907, Maria Luisa Anido fut d'abord l'élève de son père, puis peaufina son éducation musicale avec Miguel Llobet (1875-1938), le dédicataire de *Pour le tombeau de Claude Debussy*, de Manuel de Falla. L'élève et le maître formèrent le premier duo de guitares de l'histoire. Après la mort de Llobet, Maria Luisa Anido continua seule une carrière qui la mena dans le monde entier – au Japon, dès 1952. Elle se produisit plusieurs fois en France – y compris à la télévision, du temps de l'ORTF. Surnommée « la Grande Dame de la guitare », Maria Luisa Anido fut le pendant féminin d'Andres Segovia. Son talent exceptionnel de musicienne, sa sonorité chantante, son charisme devaient provoquer des centaines de vocations et donner ses lettres de noblesse à la guitare classique.

■ **MOHAMED HORMA BAHI**, journaliste au quotidien marocain *Al Ittihad Al Ichtiraki*, organe en langue arabe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), est mort, mardi 4 juin, dans une clinique de Casablanca. Il avait été hospitalisé à la suite d'une attaque cardiaque, alors qu'il s'apprêtait à prendre un avion pour Paris. Né en 1936 en Mauritanie, sur les bords du fleuve Sénégal, ce militant hors norme, véritable mémoire de l'histoire du Maghreb occidental, était connu, au Maroc comme en France, pour sa subtile érudition et son infinie gentillesse. Après avoir collaboré à divers journaux maghrébins, Mohamed Bahi occupait, depuis un mois, le poste de conseiller à l'information auprès de Me Abderrahmane Youssoufi, secrétaire général de l'USFP et directeur d'*Al Ittihad Al Ichtiraki*.

■ **LE GÉNÉRAL TITO OKELLO**, ancien chef d'Etat ougandais, est mort, lundi 3 juin, dans un hôpital de Kampala. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Alors qu'il était chef d'état-major de l'armée, il avait pris le pouvoir, en juillet 1985, lors d'un coup d'Etat sans effusion de sang, qui avait renversé le président Milton Obote. Il avait auparavant joué un rôle important dans le renversement, en 1979, d'Idi Amin Dada. Lors de la prise du pouvoir de l'actuel président Yoweri Museveni, en janvier 1986, Tito Okello s'était enfui à l'étranger, puis avait regagné son pays en 1993 dans le cadre d'une amnistie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 3-mardi 4 juin sont publiés :

● **Bases de données juridiques** : un décret relatif au *« service public des bases de données juridiques »*, accompagné d'un rapport au premier ministre explicitant l'objet de ce texte. Le décret prévoit que la diffusion, sur un support électronique, des données publiques (lois, règlements...) est confiée à un concessionnaire privé, après une procédure d'appel d'offres. Il prévoit toutefois la possibilité de confier cette diffusion à des tiers, lorsque le concessionnaire n'est pas à même de l'assurer. Il prévoit enfin l'obligation, pour ce concessionnaire, de céder les données qu'il détient à des tiers se proposant de les rediffuser, cette rediffusion faisant l'objet d'une rémunération.

● **Justice** : un décret fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de cette cour.

● **Nouvelle-Calédonie** : un décret portant création du centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie.

Au *Journal officiel* du mercredi 5 juin sont publiés :

● **Codification** : une circulaire relative à la codification des textes législatifs et réglementaires. Ce texte précise la programmation du travail (1996-2000), ainsi que la méthode à retenir. Le premier ministre rappelle que le gouvernement avait décidé, le 14 septembre 1995, lors d'un séminaire sur la réforme de l'Etat, d'achever la codification de l'ensemble des lois et règlements, dans un délai de cinq ans. La stratégie retenue est celle de la codification à droit constant.

● **Contrats de qualification** : un décret relatif à l'aide forfaitaire versée pour les contrats de qualification conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 1996. Le montant de cette aide, prévue par la loi du 6 mai 1996, portant réforme du financement de l'apprentissage, est égal à 5 000 francs pour un contrat de qualification dont la durée n'excède pas dix-huit mois, et 7 000 francs pour un contrat dont la durée est supérieure à dix-huit mois.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 décembre 1995.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christophe et Géraldine CHOUARD
née VERON
Aurélien et Amélie
sont heureux de faire part de la naissance de

Anatole,

le 3 juin 1996.

27, rue Pierre-Guérin,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– Tu es superbe
et radieuse
malgré les épreuves.
Continue.
Bon anniversaire

Véro.

Patrick.

Mariages

Danièle CILLIEN
et
Vincent SABATIER

sont heureux de faire part de leur mariage célébré à Paris, le 7 juin 1996.

97, boulevard Arago,
75014 Paris.

Jean-Jacques
et Danièle DUMONT
ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille,

Florence,

avec Alexandre RIVALLAIN,

le 1er juin 1996.

15, rue Jacques-Hillairet,
75012 Paris.

Le docteur Philippe COUMEL
et Mme, née Claude BAYLON,
M. Bernard RONSIN
et Mme, née Margaret EDWARDS,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sylvie et Stéphane,

qui sera célébré le samedi 8 juin, en l'église d'Ispagnac (Lozère).

1, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.
24, rue Pastourelle,
75003 Paris.

Anniversaires de mariage

– Pendant quarante ans, ma *« Baleine »*,

Lucienne,

tu as rendu possible toutes les choses heureuses qui nous sont arrivées et c'est par toi qu'elles se sont faites. Merci de m'avoir apporté tant de bonheur alors que je t'ai souvent apporté des orages. Merci pour les enfants et les petits-enfants.

Arthur.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Mme Simone Jeantet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Fernand Charles JEANTET,
avocat à la cour,
fondateur du cabinet Jeantet et Associés,
inscrit au barreau de Paris depuis 1937,
ancien premier vice-président
de l'Association nationale
des avocats de France,
ancien président de la section
internationale de l'Association nationale
des avocats,
ancien secrétaire général de la section
de droit européen de la Société
de législation comparée,
président honoraire
de l'Association française
pour l'étude de la concurrence,
ancien administrateur
de l'Association française d'arbitrage,
ancien professeur de droit
à l'Institut du droit des affaires de Paris,
officier des Palmes académiques,
cité à l'ordre de sa brigade
(Dunkerque 1940).

Tlemcen, septembre 1912. Paris, juin 1996.

Il a été inhumé dans l'intimité familiale.

JEANTET & ASSOCIÉS
avocats à la cour de Paris,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Fernand Charles JEANTET,
cofondateur,
avec
M. LEPAULLE († 1979),
de leur association.

– Paul-Henri et Henri-Jean Martin,
ses frères,
Marie et Guy Pessiot,
Denis Jeune et Janou,
François Jeune et Anne-Marie,
Henri et Nathalie Jeune,
Caroline, Estelle, Maxime, Marianne,
Léa, Martin, Louis et Rémi,
ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Simon JEUNE,
née Marie-Louise MARTIN,
professeur agrégé des lycées,

survenu dans sa quatre-vingtième année, des suites d'une longue maladie.

L'office religieux sera célébré le samedi 8 juin 1996, à 11 heures, en l'église de Pranzac (Charente) suivi de l'inhumation au cimetière de la même commune.

Familles Jeune et Pessiot,
Le Bourg,
16110 Pranzac.

– Mme André Laporte, née Paule Castelin,
son épouse,
Brigitte et Jean-Philippe Chartier-Laporte,
Monique Laporte,
Philippe et Marie-Christine Laporte-Morel,
Pierre-Yves Laporte,
ses enfants,
Guillaume et Hélène André, Marie, Antoine, Amélie et Mathieu Laporte,
ses petits-enfants,
Les familles Castelin et Lefebvre d'Hellencourt,
ont la tristesse d'annoncer le décès, à Lille, de

M. André LAPORTE.

Les obsèques ont eu lieu à Malo-les-Bains, le 28 mai 1996, dans la stricte intimité familiale.

4, rue de Solférino,
59800 Lille.
37, rue Volsenterre,
95100 Argenteuil.
29, rue Napoléon-Fauveau,
95170 Deuil-la-Barre.

– Angoulême.

Mme Pierre Mauboussin, née Claudine Johan,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Mauboussin,
Le docteur et Mme Marcel Poutier,
ses enfants,
M. et Mme François Mauboussin,
M. et Mme Alain Mauboussin,
M. et Mme Eric Mauboussin,
Mlle Sabine Poutier,
M. et Mme Arnaud Poutier,
Mlle Marie-Agnès Poutier,
ses petits-enfants,
Lucie, Jean-Baptiste, Jeanne Mauboussin,
ses arrière-petits-enfants,
Germaine Mauboussin,
sa belle-sœur,
ses neveux et nièces des Etats-Unis,
Janine et Pierre Binchet,
Ses voisins fidèles,
font part du décès du

colonel (e.r.)
Pierre MAUBOUSSIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,
officier du Ouissam Alaouite,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église du Sacré-Cœur à Angoulême, sa paroisse, le vendredi 7 juin, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

5, rue de la Santé,
16000 Angoulême.

– Marc Alvarez,
Cathy Colloumb,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain PUJOL COUMARIAU,

mort du sida le 1er juin 1996.

Les obsèques seront célébrées le mardi 11 juin, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit, Paris-12e.

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez adresser vos dons à Aides, 247, rue de Belleville, 75019 Paris.

– Yvonne Taine,
son épouse,
Alain Taine,
son fils,
et son épouse, Mariane Taine-Monod,
Catherine Taine-Cheikh,
sa fille,
et son époux Abdel Wedoud Ould Cheikh,
Claude-Anna Desreux,
sa nièce,
Ses petits-enfants Khalil, Sofiane, Coline, Nejma,
Les familles Maupas, Conion, Charpentier-Pajot, Weber, Shanen,
Ainsi que ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André TAINE,

survenu en son domicile, à Levallois-Perret, le 4 juin 1996, dans sa soixante-quinzième année.

Il aimait tout de l'activité humaine, comptable de ses rigueurs et interprète de ses reflets. Puisse son souvenir nous inspirer.

Ses obsèques auront lieu le mardi 11 juin, à 14 h 30, au crématorium, où l'on se réunira, cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le même jour au cimetière de Levallois-Perret, dans le caveau de famille.

42, rue Trébois,
92300 Levallois-Perret.

– M. et Mme Jacob Weistuch,
Mme Rita Weistuch,
Ambre et David Weistuch,
M. et Mme Michel Weistuch
et leurs enfants,
Les familles Dayan, Waldman
et Lipszyc,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre WEISTUCH,

survenu le 4 juin 1996, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 juin, à 15 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

72, rue Jules-Ferry,
93170 Bagnolet.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Claude Jacques WILLARD,
écrivain,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu subitement le 3 juin 1996, à l'âge de soixante-huit ans.

L'incinération aura lieu le mardi 11 juin, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (accès par la place Gambetta, Paris-20e).

De la part de
Mme Georges Willard,
sa mère,
Mme Henri Wargon,
sa sœur,
Mlle Isabelle Wargon,
M. Laurent Wargon,
Ses nièce et neveu,
De toute la famille,
Et de ses amis.

23, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Sous le haut patronage de Gaston Roche et Jacques Delors, anciens maires de Clichy-la-Garenne,

De Roger Prévost, président de l'Association des maires des Hauts-de-Seine, vice-président du conseil général, maire de Villeneuve-la-Garenne,

Et de Lucien Sergent, secrétaire général des communes et régions d'Europe,

Gilles Catoire, maire de Clichy-la-Garenne, conseiller général des Hauts-de-Seine et la municipalité rendront hommage à

Georges LEVILLAIN,
président du comité de Libération,
ancien maire de Clichy-la-Garenne
de 1944 à 1945 et de 1947 à 1977,
ancien vice-président de la Seine,

vendredi 7 juin 1996, à 18 heures, à l'espace Georges-Levillain, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

Georges Levillain a été l'un des pionniers de la réconciliation franco-allemande à travers les jumelages et de la construction de l'Europe.

– Il y a cinq ans, disparaissait

Patrice MALTERRE,
ingénieur INSEET,
rénovateur du tramway
en France.

Son épouse,
Sa fille,
Sa tante et marraine,
Ses amis
se souviennent.

– Le 4 juin 1995,

Madeleine ROUMIAN

nous quittait.

« Et si mon souvenir s'effondre,
Alors, sachez, je serai mort. »
(Bedros Dourian)

Remerciements

– Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitiés qui leur ont été témoignées ainsi qu'à leur famille à l'occasion de la mort accidentelle de leur fils,

Renaud,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Jean-Pierre BERTRAND
et
Danielle RUFFET-BERTRAND,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements pour ces élans du cœur qui atténuent leur douleur.

97, rue de Courcelles,
75017 Paris.
19, rue Antoine-Chantin,
75014 Paris.

– Le docteur Rémi Piermont,
Quentin, Alix,
M. et Mme A. Héron de Villefosse,
M. et Mme R. Piermont,
Et toute la famille,

très sensibles aux marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées pour

Angélique PIERMONT,
née HÉRON de VILLEFOSSE,

vous prient de croire à leurs profonds remerciements.

Débats

– La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages* organisent une soirée-débat sur le thème :

Israël la nouvelle donne, le jeudi 13 juin 1996, à 20 heures, avec l'intervention de M. Avi Pazner, ambassadeur d'Israël en France. Et, autour d'Emile Malet et de la rédaction de *Passages*, Jacques Derogy, journaliste-écrivain, et Shérif El Choubashi, directeur *d'El Ahram* en France.

Cette soirée se tiendra dans nos locaux : 17, rue Simone-Weil, Paris-13e (métro Porte-d'Ivry, à hauteur du 79-83, avenue d'Ivry).

Réservation et inscription :
Tél. : 45-86-30-02 - Fax : 44-23-98-24.

Colloques

– **Dynamiques et fractures dans les métropoles : les politiques urbaines entre excellences et exclusions.**

Organisé par le CIEU (Centre interdisciplinaire d'études urbaines) avec le soutien du CNRS et du PIR-VILLES, les 12-13 et 14 juin 1996, à Toulouse.

Renseignements : CIEU-61-50-42-71.

Conférences

– Alliance israélite universelle, conférence de M. Jean-Pierre Faye, président de l'Université européenne de recherche : *« Présences juives dans la culture française »*, mardi 11 juin 1996, à 20 heures, 45, rue La Bruyère, Paris-9e.

Renseignements : 42-80-35-00.

Fondation François-Perroux
Conférence du professeur
Enrique Iglesias,
président de la Banque interaméricaine
de développement
sur : L'économie latino-américaine
dans le contexte international
à l'aube du XXIe siècle,
sous la présidence de
M. Raymond Barre

12 juin 1996, à 18 heures.

14, rue Corvisart,
75013 Paris.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 6 juin 1996, à 20 h 30 : Le communisme n'était pas marxiste ! par M. le professeur Francis Kaplan : « Les trois communismes de Marx » (éditions Noêsis).

Communications diverses

– L'ANCEF (Association nationale des centres de ski de fond) informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale, le 14 juin 1996, à partir de 9 heures, à l'Echaillon, Névache (Hautes-Alpes).

– Il reste encore quelques places disponibles en classe préparatoire économique et commerciale, option économie, au lycée Hector-Berlioz, 106, avenue de Paris, 94300 Vincennes (métro Bérault). Tél. : 43-28-32-82.

Féminité et Masculinité :
Complémentarité
ou rapport de forces ?

Michèle RAPOPORT,
psychologue.

Conférence à l'hôtel
Prime Hôtel Empire,
3, rue de Montenotte, Paris-17e
(métro Ternes),

le 12 juin 1996, de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, Paris-16e.
Marie Nicollas : 44-17-61-07.
Participation : 40 francs.

– A l'occasion de la sortie du livre En ces temps du terrible (éditions Autres Temps), d'I. Sanader et A. Stamac, traduit du croate par J.-L. et Dj. Depierris, une soirée est organisée, en présence des auteurs, le 12 juin 1996 à 19 h 30, à la Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e.

– **Maison de l'Hébreu** : stages d'été du professeur Benandis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en un temps record, toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

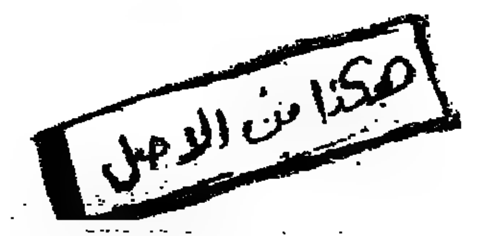
Expositions

– « 1936-1945. Magnum avant Magnum », photographies de Cartier-Bresson, Capa, Rodger & Seymour. Jusqu'au 28 octobre, au CHRD, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon.

Renseignements : 78-72-23-11.

Thèses

– Mme Yvette Monga, enseignante au département d'histoire de l'université Harvard à Cambridge (USA), a soutenu sa thèse de doctorat à l'université d'Aix-en-Provence, le 10 mai 1996, sur le thème : *« Les entrepreneurs Duala, 1890-1930 »*. Le jury, présidé par Mme le professeur Hélène d'Almeida-Topor de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, lui a décerné la mention Très Honorable, et ses félicitations à l'unanimité.



Christian Poucet, la fronde boutiquière

Le secrétaire général de la CDCA ne se contente plus d'appeler les commerçants et artisans à cesser de payer les cotisations sociales. La confédération s'est radicalisée en jouant notamment la carte de la violence

LES troupes de Christian Poucet, secrétaire général de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA), n'y vont pas de mainmorte. Le 30 janvier 1992, Mᵉ Georges Philippe Bergon, avocat à Narbonne, qui plaidait contre un adhérent CDCA, est ligoté par un commando qui lui met un pistolet sur la tempe et l'assomme. Les agresseurs sont arrêtés ; ils sont membres de la CDCA. Le 2 mars 1994, Christian Poucet annonce à Périgueux que son syndicat s'en prendra aux personnes, huissiers, responsables des caisses, députés même. *« Nous irons jusqu'aux familles de ceux qui veulent nous agresser »*, martèle-t-il.

Le 30 octobre 1995, des dizaines de cars de la CDCA convergent vers Bordeaux. Des manifestants en descendent pour briser les vitres de ce qu'ils supposent être une caisse de retraite et qui se révélera être une société indépendante. Une deuxième vague d'assaillants jette des pneus à l'intérieur. Une troisième les arrose d'essence. Une quatrième y met le feu. Tous bombardent d'objets divers les personnels qui fuient le brasier, en leur annonçant qu'ils vont les faire griller.

Christian Poucet s'inscrit incontestablement dans le courant de protestation boutiquière inaugurée en 1953 par Pierre Poujade, en guerre contre le fisc, et reprise à partir de 1968 par Gérard Nicoud, ferraillant contre les grandes surfaces et le coût de la protection sociale. Ce courant s'est nourri de la démoralisation de « petits » bousculés par la modernisation de l'économie.

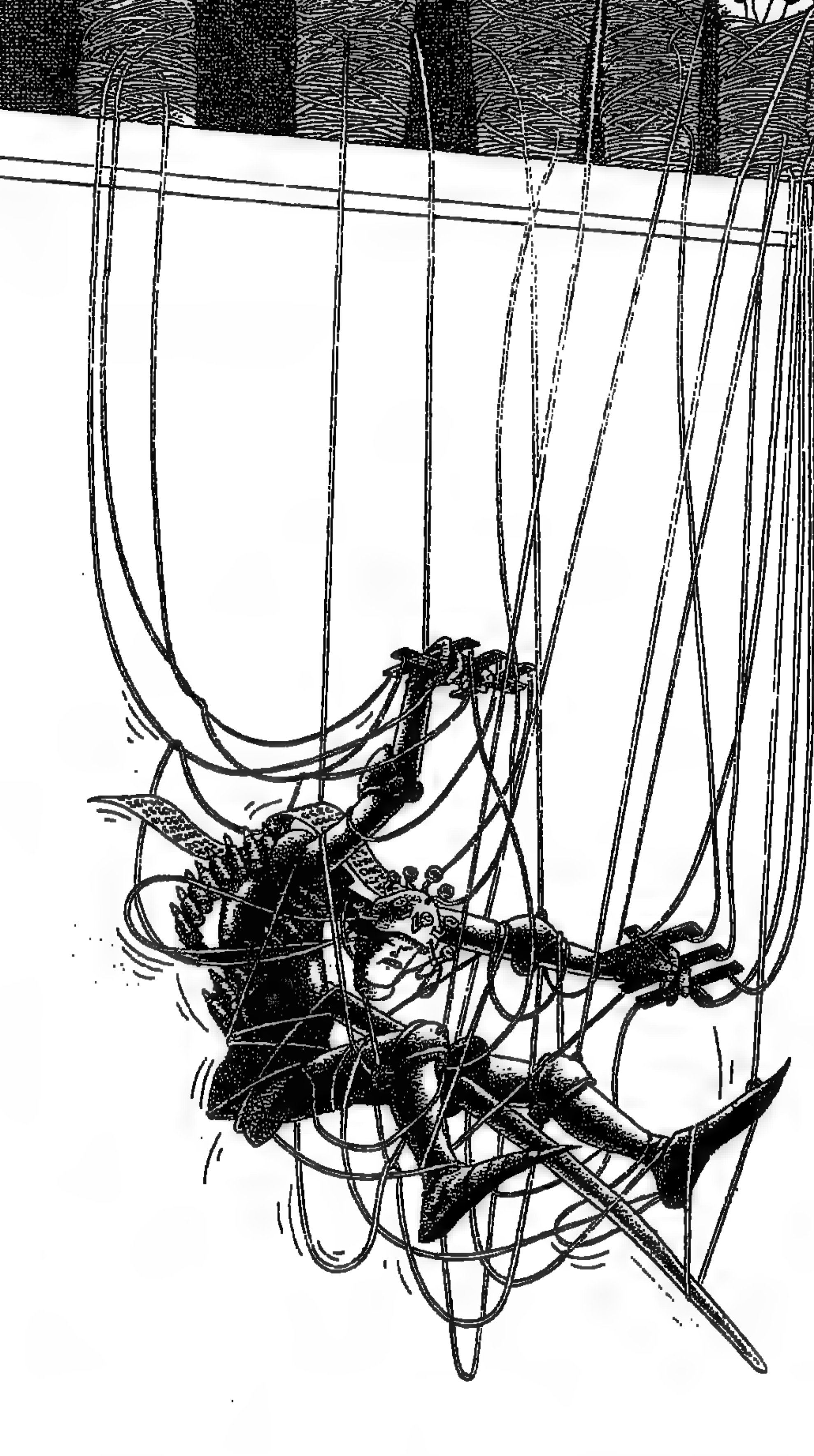
Né le 11 novembre 1956 à Villa Garcia de Arosa (Espagne), Christian Poucet a succédé à son père, qui possédait un magasin de chaussures à Armentières (Nord) et un autre à la Grande Motte (Hérault). En 1982, il adhère à un petit syndicat qui bataille *« contre les excès bancaires »*. Il a déclaré que c'est en calculant la retraite de misère dont bénéficierait sa mère – 1 800 francs par mois – qu'il avait décidé de se rebeller. En fait, la révélation, il la reçoit en 1984 en participant à Quimper à une manifestation. Lui qui ne connaissait que des réunions de moins de dix personnes dans son petit syndicat s'émerveille de la mobilisation de plusieurs milliers de manifestants. Ceux-ci *« s'attaquent à l'étude d'un huissier chargé de recouvrer des cotisations vieillesse impayées et démolissent l'annexe de la prison »*, raconte-t-il. Ce fait d'armes l'incite à sortir des chemins battus pour mobiliser *« les forces vives de la nation »*.

En 1985, il participe à la fusion du Comité breton et de son syndicat. En 1987, il prend le pouvoir en évinçant son *alter ego* breton, qu'il accuse de vendre des contrats d'assurance aux adhérents. Seul maître à bord, il développe un argumentaire populiste et ultra-libéral. Selon lui, la protection sociale est au bord de l'explosion ; en 2005, les régimes de retraite s'effondreront sous le poids de la démographie ; la Sécurité sociale est mal gérée et sert à *« engraisser une administration parasitaire »* qui profite aux syndicats comme Force ouvrière. Il appelle les indépendants à cesser de payer des cotisations inutiles et à se tourner vers une couverture volontaire.

La mécanique démagogique s'enclenche. Un chauffeur de taxi : *« J'ai déjà une retraite et une couverture maladie de l'armée. Je ne vais pas payer, en plus, 60 000 francs par an ! »* Un médecin : *« Je versais 6 000 francs par mois et la Sécu a refusé de me rembourser les 2 700 francs d'une opération au genou parce que je me suis fait opérer à Lyon. Je me suis mis réfractaire. »* Le plombier, le bijoutier, l'architecte, refusent eux aussi de payer parce que trop, c'est trop, pour eux qui triment dur. Et tant pis si les salariés versent plus de cotisations qu'eux : *« Nous*, clament-ils, *on vient travailler avec une entorse et on est moins considéré qu'un RMiste ! »*

La CDCA utilise la chicane à tout va pour embourber les procédures judiciaires. L'autodicacte Christian Poucet a trouvé là sa véritable vocation et adore plaider : *« J'ai plus de facilité que les avocats*, affirme-t-il, *car je peux dire ce que je pense. »* Les commerçants apportent leurs commandements à payer et le syndicat se charge des recours avec sa quarantaine d'avocats. Il fait systématiquement appel des jugements dévaforables. Il n'hésite pas à aller devant la Cour de justice européenne pour plaider que le traité de Rome condamne le monopole des caisses de sécurité sociale. Débouté régulièrement, il poursuit ce « don-quichottisme » judiciaire avec une rare persévérance.

Malheureusement pour les réfractaires, les procédures parviennent à leur terme et des saisies sont ordonnées. C'est alors que Christian Poucet et la CDCA jouent la carte de la violence. Les objectifs sont ciblés : les huissiers *« inhumains »* et les caisses de retraite ou de maladie, qualifiées de *« rapaces »*. Depuis 1988, on ne compte plus les bureaux saccagés, les menaces de mort et les voies de fait.



FACE aux accusations, les adhérents de la CDCA se proclament doux comme des agneaux et Christian Poucet annonce qu'il a exclu du syndicat les auteurs de l'agression contre Mᵉ Bergon et qu'il a dédommagé celui-ci. Mais, si on pousse un peu, on s'attire la réponse de la base : *« De toutes façons, on ne parle de nous que lorsque nous cassons. Nous ne faisons pas pire que les pêcheurs incendiaires du Parlement de Rennes. »* Pour finir par avouer : *« Si on veut saisir ma maison, je sors mon fusil. »* La fin justifie les moyens et ceux-ci ont déjà valu un mois de prison ferme à Christian Poucet en novembre 1988.

L'organisation du syndicat est impressionnante : 37 bureaux répartis surtout dans le Sud, l'Ouest et en Rhône-Alpes, 90 salariés-militants, un bimoteur Beechcraft, des armadas de cars, des meetings spectaculaires et une revue, *Le Légitime*, tirant à 120 000 exemplaires. Christian Poucet explique l'aisance de la CDCA par le nombre de ses membres. 200 000 adhérents paieraient 850 francs par an, plus deux chèques de 1 000 francs chacun qui leur sont rendus s'ils participent à deux manifestations obligatoires. Il est possible de ne pas manifester en acquittant 2 800 francs. Mais les pouvoirs publics n'accordent pas plus de 40 000 adhérents à ce syndicat... A quoi ce pactole est-il utilisé ? *« A la défense de nos adhérents*, répond Christian Poucet. *A 90 %, notre avion sert à transporter nos avocats dans le Nord. Chaque semaine, nous soutenons plusieurs dizaines de dossiers depuis le tribunal des affaires sociales jusqu'à la Cour de cassation, et ça coûte très cher ! »*

Au-delà de cette capacité de mobilisation, il existe une face plus inquiétante du système Poucet. Ce n'est pas tant sa mine d'hidalgo ombrageux, ses propos outranciers (*« Je vais le tuer »*, dit-il en parlant d'un opposant) qui passeraient mieux s'ils étaient prononcés avec l'accent de Charles Pasqua, ou son goût immodéré pour les habits noirs. Il y a encore son insolvabilité organisée. Ses magasins et ses villas sont au nom de sa mère afin d'être insaisissables. Seul le 3615 code CDCA demeure à son nom et lui assurerait un revenu mensuel de 4 000 francs par mois. Il y a son amitié pour l'ancien président de la CDCA de la Réunion, Félicien Malbrouck, en prison pour proxénétisme aggravé. Et puis il y a un embrouillamini d'intérêts divers. La CDCA propose à ses adhérents une couverture maladie vendue dans les locaux de la CDCA de Montpellier par l'intermédiaire de la société Triple Trade. Il s'agit d'une police privée dont le montant varie, en fonction de l'âge de l'assuré, de 385 à 1 103 francs par personne et par mois. Meilleure que la Sécu pour la couverture des petits risques, cette police ne couvre pas automatiquement le reste de la famille, mais garantit l'impossibilité de résiliation en cas d'aggravation de l'état de santé. Vingt-cinq mille contrats auraient été signés par l'intermédiaire de Triple Trade. Ces dossiers sont adressés à deux courtiers, PWA, basé à Bristol (Grande-Bretagne) et appartenant à Philippe Warnier, un ami de Christian Poucet, et United Insurance Brokers, basé à Dublin (Irlande). Ces courtiers travaillent avec la compagnie britannique Blue Castel. Illégales puisqu'elles contreviennent au monopole de la Sécurité sociale, ces polices restent valables, car elles ne sont pas vendues par des sociétés françaises. Mais les choses se compliquent encore : la société Triple Trade appartient à plusieurs membres de la CDCA et à la société Londinvest de Madère, que contrôle Christian Poucet. Cette dernière société contrôle aussi LSM, qui loue à la CDCA la totalité de son matériel, de l'avion jusqu'aux photocopieurs.

Les objectifs sont ciblés : les huissiers « inhumains » et les caisses de retraite ou de maladie, qualifiées de « rapaces »

Ce mélange des genres et l'autoritarisme du secrétaire général ont provoqué des scissions dans le Gard, l'Hérault, le Vaucluse, la Marne et les Deux-Sèvres. M. Poucet réduit ces rébellions à des trahisons motivées par des *« préoccupations alimentaires »*. Jean-Yves Delionnet exploite un café à Elbeuf (Seine-Maritime) et fait partie des fondateurs de la CDCA normande. Il accuse Christian Poucet de *« dérive idéologique »* : *« Il y a eu dérapage*, explique-t-il. *L'esprit purement syndical de l'équipe dirigeante a changé. Depuis que nous avons dû monter en 1991 un système d'assurance individuelle, on a l'impression d'alimenter un commerce. Impossible de critiquer sans se faire expulser. En fait, Poucet tient ses troupes en les salariant et son système n'a rien de démocratique. Il le dit lui-même : c'est lui seul qui prend les décisions. »* M. Delionnet, qui accuse M. Poucet d'incohérence politique, s'est fait élire en 1995 conseiller municipal d'Elbeuf sur la liste du Front national. Il vient de démissionner de ses responsabilités à la CDCA mais en reste membre pour bénéficier de l'assurance-maladie.

L'EXTRÊME DROITE est très représentée autour de M. Poucet, qui se dit monarchiste. Nombre de cadres du syndicat adhèrent au Front national. *Le Légitime* doit une partie de ses philippiques contre l'administration et *« les pourris »* à la plume de Jean-Gilles Malliarakis, ancien dirigeant du groupuscule extrémiste Troisième Voie, qui fréquente aujourd'hui les clubs *« Idées-Actions »* d'Alain Madelin. Là encore, Christian Poucet adopte une démarche très personnelle. S'éloignant du FN, qui veut créer sa propre fédération, *« Entreprise moderne et libertés »*, il court après la respectabilité que lui donnerait un contact avec le gouvernement. Il enrage d'être repoussé par la classe politique : *« Quand ils sont dans l'opposition et qu'ils veulent être élus, MM. Balladur, Juppé, Madelin ou Perben nous reçoivent sans problème*, gronde-t-il. *Nous avons contribué à faire élire Margie Sudre à la Réunion. Le député Hervé Novelli nous demande de l'aider pour le « livre noir » qu'il prépare... Ils se servent de nous et ils nous jettent après ! »* Sur le même registre que Jean-Marie Le Pen, il menace de faire perdre les hommes politiques qui renieraient leur parole.

L'ambiguïté de ses rapports avec le pouvoir atteint une apogée. Après l'émeute de Bordeaux, le gouvernement lui a fait savoir que la CDCA serait dissoute en conseil des ministres s'il récidivait. Dans le même temps, les tribunaux se montraient cléments : la cour d'appel de Montpellier l'a relaxé, le 14 mai, pour la mise à sac de la caisse de retraite des commerçants Organic, en 1992, à Perpignan. Il avait été condamné en première instance à quatre mois de prison ferme. Dans l'esprit des pouvoirs publics, il ne faut pas braquer des travailleurs indépendants désespérés qui pourraient être tentés par des voies extrémistes.

Christian Poucet se félicite de la modération du pouvoir à son égard. Il réclame une impossible amnistie... tout en fourbissant quelques nouvelles armes *« pour dynamiter tout ce qui est pourri »*. Il concocte le bourrage des urnes aux prochaines élections consulaires (*« puisque les autres ont triché les premiers »*). Il prépare une insolvabilité généralisée en aidant les indépendants à ouvrir des comptes dans le reste de l'Europe et à transférer leurs actifs dans des trusts de type luxembourgeois (*« Nous ferons comme les partis politiques, mais au grand jour. »*)

Un calme relatif s'est installé depuis sept mois. Christian Poucet continuera-t-il à vouloir faire sauter la Sécu par la violence ou suivra-t-il trajectoire de MM. Poujade et Nicoud, revenus à la légalité après quelques années de « maquis » ? Les scénarios ne manquent pas pour cet homme obstiné et sûr de lui.

Christiane Chombeau et Alain Faujas

Dessin : Jean-Pierre Gaüzère

Référendum sur le service militaire : c'est possible

par Dominique Rousseau

L'ÉLARGISSEMENT, par la révision constitutionnelle du 4 août 1995, du champ d'application du référendum à des *« réformes relatives à la politique économique et sociale de la nation et aux services publics qui y concourent »*, inclut-il l'organisation générale de la défense nationale et, en particulier, l'organisation du service militaire ? A l'évidence, aucune réponse claire ne s'impose à la simple lecture de l'article 11.

Il faut donc interpréter le nouvel énoncé constitutionnel. Ce qui ne veut pas dire raconter n'importe quoi. Donner un sens à un ensemble de mots est, en effet, une opération intellectuelle qui obéit, en droit comme dans les autres savoirs, à des règles argumentatives précises et connues permettant à chacun de contrôler ainsi la validité du travail interprétatif. Elles guideront, ici, la réponse à trois questions.

1. D'abord, la plus simple : l'armée est-elle un service public ? Oui, sans aucun doute. Cela ressort clairement de l'article 12 de la Déclaration de 1789 proclamant que *« la force publique est instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée »*. Par cette formulation, les hommes de 1789 voulaient signifier que les principes de l'organisation militaire ne seraient plus la patrimonialité des charges ou la condition de notable, mais le service de la nation, la force de tous les citoyens. D'où le principe de la subordination de la force armée au pouvoir civil, qui n'est, selon le professeur de Laubadère, *« que la traduction de l'idée que l'armée, dans l'Etat moderne, est un service public »* (*Traité élémentaire de droit administratif*, T. 3, p. 112).

2. L'armée - service public concourt-elle à la politique économique et sociale de la nation ? Spontanément on aurait évidemment tendance à répondre non : l'armée relève de la politique militaire du pays, comme le football est du ressort de la politique sportive, l'opéra ou le cinéma de la politique culturelle et l'école de la politique éducative.

La Constitution donne aux hommes politiques la liberté de décider cette consultation. A eux de l'assumer

Ce n'est pourtant pas tordre le sens du mot *« économique »* que de considérer les activités sportives ou culturelles comme des activités économiques participant à la réalisation de la politique économique et sociale de la nation. Et Jacques Toubon n'a pas davantage l'esprit tordu lorsque, pour justifier la suppression de la mention *« éducative »* que les sénateurs avaient inclue dans le champ des réformes pouvant être soumises à référendum, il affirme que *« la politique économique et sociale inclut la politique éducative comme le démontre le préambule de 1946 auquel renvoie celui de la Constitution de 1958 »*.

Le même raisonnement vaut pour l'armée. Depuis longtemps déjà, la défense nationale ne se réduit plus aux seules questions relatives à la politique militaire du pays. C'est une activité qui non seulement concerne directement la politique économique, notamment par le recours aux commandes faites aux entreprises privées d'armement, mais possède en elle-même une dimension économique et sociale par ses arsenaux, ses sociétés nationales de production et ses établissements de recherche scientifique. Tous ces éléments se retrouvent dans les fameuses lois de programmation militaire.

3. Le service national volontaire et le rendez-vous citoyen sont-ils *« des réformes relatives à la politique économique et sociale de la nation et aux services publics qui y concourent »* ? Ce n'est pas beaucoup solliciter les mots que de considérer ces nouvelles modalités comme un changement radical du recrutement et de l'organisation de l'armée : avec la disparition du service militaire obligatoire, on passe de l'armée du *« peuple entier »* à l'armée de métier. Cette professionnalisation des forces de défense n'est pas un simple aménagement des structures militaires. Elle engage une autre conception de l'armée - service public qui ouvre, pour reprendre les mots du président de la République, une nouvelle *« page de notre histoire nationale »*.

Cette réforme est explicitement placée dans le champ des politiques économique et sociale. Ses promoteurs, en effet, ne cachent pas que la professionnalisation de l'armée permettrait de réaliser une économie budgétaire, évaluée par la commission des finances de l'Assemblée nationale à 6 milliards de francs par an, les crédits ainsi dégagés pouvant se porter alors *« sur les secteurs où l'urgence s'impose »* pour réduire la fracture sociale (discours de Jacques Chirac à l'Ecole militaire, le 23 février).

Quant aux nouvelles modalités du service, elles sont aussi présentées par leurs auteurs comme la contribution spécifique que l'armée apporte à la réalisation de la politique sociale du pays : le rendez-vous citoyen a pour vocation de maintenir le brassage social, de confirmer le lien entre l'armée et la nation et d'ouvrir des voies nouvelles pour favoriser l'insertion des jeunes en difficulté.

Le volontariat doit permettre à ceux qui le choisiront de servir dans les quartiers difficiles et les associations et organismes *« qui aident leur prochain en situation de précarité »* (allocution télévisée de Jacques Chirac le 28 mai).

L'argumentation manque peut-être de lyrisme, mais c'est, ici, le prix à payer pour construire une interprétation selon les règles de l'art juridique. L'article 11 de la Constitution, dans sa nouvelle rédaction, permet de soumettre au peuple la question de la professionnalisation de l'armée. Inutile, en conséquence, de reprocher au droit, selon une tendance à la mode, de brimer l'imagination et la liberté des politiques. La Constitution leur donne la liberté de décider ce référendum. A eux de l'assumer.

***Dominique Rousseau** est professeur à l'université Montpellier-I.*

Le coût d'une armée professionnelle

par François Heisbourg

DANS l'actuel débat sur la professionnalisation des armées françaises, il est fréquement fait référence à la politique militaire britannique et aux dépenses qu'elle entraîne. Remplissant son devoir d'information, *Le Monde* s'est fait l'écho de ces comparaisons, souvent invoquées par les adversaires du passage à l'armée de professionnels. Des précautions infinies s'imposent dans le maniement des statistiques correspondantes, tant leur absence d'homogénéité peut conduire à l'erreur simple, voire à des manipulations plus ou moins intéressées.

Ceux qui s'opposent à l'armée de métier mettent volontiers en exergue le fait que les personnels militaires britanniques entraîneraient des surcoûts au détriment des dépenses d'équipement militaire. A première vue, telle est bien la vérité statistique : ainsi les dépenses d'équipement militaires françaises sont de 88,9 milliards de francs dans la loi de finances initiale 1996, contre 9,05 milliards de livres au Royaume-Uni (c'est-à-dire 71,5 milliards de francs au taux de change actuel).

Cependant, le chiffre britannique ne comprend que l'équipement au sens strict du terme, à savoir l'acquisition des armements et des munitions correspondantes, alors que la France y adjoint les infrastructures militaires et un certain nombre de subventions, pour un montant total de près de 10 milliards de francs.

L'acquisition des armements, depuis la recherche et le développement jusqu'à la production, se monte en France à 79,3 milliards de francs dans le budget de 1996, soit encore 7,8 milliards de francs de plus qu'au Royaume-Uni.

Rappelons cependant que les dépenses militaires françaises souffrent en cours d'année d'annulations et de reports substantiels par rapport à la loi de finances initiale. Ce phénomène est devenu une caractéristique récurrente de la pratique budgétaire française. Ainsi, en 1995, le ministère de la défense français a dépensé environ 70 milliards de francs (hors infrastructures) sur les chapitres qui correspondent aux dépenses d'équipement britanniques, qui se situaient, quant à elles, à 9,5 milliards de livres (75 milliards de francs) pendant la même année. Des mesures d'annulation ont déjà frappé les dépenses d'équipement de 1996 (3,7 milliards de francs à ce jour, sans compter les reports de paiement) et le ministère des finances risque fort de ne pas s'en tenir là.

Dans la pratique, les deux pays dépensent, bon an mal an, des sommes à peu près équivalentes pour leur équipement militaire. A cela, certains objecteront que la France consacre à son armement nucléaire un effort qui n'a pas son équivalent au Royaume-Uni, qui achète ses fusées stratégiques aux Américains. Ainsi, la France consacre, en 1996, 20,4 milliards de francs à son équipement nucléaire, contre 309 millions de livres (soit 2,3 milliards de francs) dépensés par le Royaume-Uni pour ses systèmes stratégiques.

Mais si l'affirmation est exacte, l'objection est curieuse puisqu'il résulte de cet état de fait que le Royaume-Uni consacre plus de 8,7 milliards de livres (soit 68,7 milliards de francs) à son seul armement classique, contre 58,9 milliards de francs par la France en 1996 (hors annulations et reports de crédits), soit un avantage structurel d'une dizaine de milliards de francs à l'avantage des forces britanniques. Or ce sont ces dépenses qui comptent pour les soldats engagés dans les missions militaires de l'après-guerre froide.

Ajoutons que, si le Royaume-Uni décidait de conduire une politique nucléaire aussi coûteuse que celle de la France, le budget d'équipement britannique devrait théoriquement être augmenté de l'équivalent de 18 milliards de francs. Dans cette hypothèse, les dépenses militaires britanniques dans leur ensemble passeraient de 169 milliards de francs par an (21,4 milliards de livres) à 187 milliards de francs, soit une somme encore inférieure au total du budget militaire français prévu pour 1996 (189,6 milliards de francs). Cela tend à confirmer que l'impasse britannique sur l'indépendance dans les domaines nucléaire et du renseignement stratégique est bien le résultat de décisions politiques anciennes, et non la simple conséquence d'une contrainte budgétaire.

Au total, le contribuable britannique paie pour sa défense nationale 20 milliards de francs de moins que son homologue français. Certes, cette différence correspond aux dépenses de gendarmerie françaises (20,7 milliards de francs en 1996), dont il n'existe pas d'équivalent exact au Royaume-Uni. Seules les tâches correspondant aux missions proprement militaires, donc minoritaires, de la gendarmerie sont remplies par les forces armées britanniques. Aussi pourrait-on dire que les budgets de défense français et britannique feraient à peu près la paire si le ministère français de la défense se défaisait de cette dépense au profit du ministère qui emploie le plus la gendarmerie, à savoir l'intérieur.

En conclusion, une leçon claire se dégage de l'analyse budgétaire : les dépenses d'équipement des armées britanniques ne sont pas obérées par leur statut professionnel. Au contraire, les militaires britanniques disposent de plus d'argent que leurs collègues français pour leur équipement conventionnel, à l'intérieur d'un budget de défense qui n'est pas plus lourd que celui supporté par le contribuable français, bien au contraire.

Quant aux équipements dotant les forces armées, les nombres prévus pour 2002 dans le projet de loi de programmation sont tantôt inférieurs (avions en ligne, navires de surface, sous-marins d'attaque), tantôt comparables (chars de combat, sous-marins lance-engins, hélicoptères de combat) aux dotations probables des armées britanniques à la même époque.

***François Heisbourg** est président du comité français de l'Institut international d'études stratégiques de Londres et directeur du développement stratégique de Matra Défense Espace.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LAISSEZ-LES ADOPTER !

M. Mattei n'aime pas beaucoup les femmes. Il s'était distingué, lors du débat sur la procréation assistée après ménopause, en les comparant à des guenons. Le voici qui reprend son combat contre toute maternité tardive en l'étendant à l'adoption. *« Alors que de l'autre côté des Alpes on est tenté de faciliter la grossesse de femmes de plus de soixante ans par don d'embryon, il est raisonnable de fixer symboliquement cette limite à cinquante ans »*, déclare-t-il à l'Assemblée nationale le 30 mai. Mais il n'est pas raisonnable de tout mélanger, en l'espèce la procréation médicalement assistée et l'adoption.

M. Mattei n'aime pas beaucoup les vieux. Et l'on est vite trop vieux pour lui. A quarante-cinq ans, disait-il au début de la discussion de la nouvelle loi sur l'adoption. Tel devait être l'écart maximal entre les parents adoptants et l'enfant adopté. Le Sénat a supprimé cette contrainte abusive. L'Assemblée vient de la rétablir, à cinquante ans.

M. Mattei dit aimer les enfants. Mais sait-il combien d'entre eux sont heureux de trouver des parents qui ont plus de cinquante ans ? Sait-il qu'avec sa loi nombre d'adoptions réussies auraient été empêchées ?

M. Mattei est libre de ses opinions et de ses partis pris. Mais sur des questions de cette importance, le Parlement gagnerait à ne pas le suivre aveuglément. Le gouvernement a cru bon de s'en remettre *« à la sagesse de l'Assemblée »*. Il s'en est remis à ses préjugés. Demain, combien d'enfants resteront alors sans parents ?

Sur ce point, et sur d'autres, comme la nécessité pour les enfants de connaître leur histoire (et non quelques *« éléments non identifiants »* sans grand intérêt), le législateur devrait agir avec tolérance et intelligence. Non avec sectarisme et indifférence. Les femmes qui accouchent sous X ont le droit de dire leurs raisons, et les enfants de les connaître. Les quinquagénaires ont le droit d'adopter, et les enfants d'être accueillis. Et nous avons le droit à un vrai débat sur ces vraies questions.

Olivier Duhamel
Paris

Construisons un porte-avions avec l'Allemagne

par Philippe Sautter

POUR des raisons évidentes de cohérence opérationnelle, la France a besoin d'un deuxième porte-avions. Le *Charles-de-Gaulle* succédant au *Clemenceau* en 1999, ce nouveau navire devrait remplacer le *Foch* vers 2007.

Ce nouvel investissement, de l'ordre de 12 milliards de francs, est difficilement supportable actuellement par l'Etat, qui cherche à réduire son déficit budgétaire. Il n'est d'ailleurs envisagé qu'au-delà de la loi de programmation 1997-2002. Il est donc raisonnable, pour ce projet comme pour d'autres gros investissements civils, de changer d'échelle et d'examiner s'il pourrait être partagé, et pour quel emploi.

Les armées françaises ont l'habitude des programmes d'armement conduits en coopération. La nouveauté est ici qu'il ne s'agit pas de conduire un programme en commun, comme l'hélicoptère franco-allemand *Tigre*, chacun achetant le nombre d'unités dont il a besoin, mais de prendre une participation dans la construction d'un bateau dont on peut escompter un retour d'investissement en termes opérationnels.

Il paraît donc raisonnable de n'envisager qu'un partenaire. La Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne ayant fait le choix du porte-aéronefs léger, seule l'Allemagne possède à la fois la capacité financière et la dimension océanique pour pouvoir être associée à un tel projet. Elle dispose déjà d'une aéronautique navale composée de Tornado basés à terre, prévus au départ pour assurer la défense de la Baltique, mais dont on pressent qu'ils pourraient être engagés ailleurs, comme ils l'ont été en Bosnie en septembre 1995.

La France détient le savoir-faire, grâce à la construction du *Charles-de-Gaulle* et l'expérience acquise depuis plus d'un demi-siècle. Il serait donc logique de lui confier la maîtrise d'œuvre. Les industriels allemands, qui ont une solide expérience des constructions navales, pourraient être associés à la fabrication de certains tronçons de coque ou d'équipements.

Pour des raisons évidentes de sensibilité publique outre-Rhin, il serait préférable de ne pas envisager de propulsion nucléaire. Malgré cette contrainte, le coût ne devrait pas sensiblement augmenter. Il serait partagé entre les deux pays, l'Allemagne ne supportant pas les frais antérieurs engagés pour le *Charles-de-Gaulle*. Six milliards pour un investissement de trente ou quarante ans : cela ne paraît pas insurmontable.

Est-il réaliste d'envisager un outil de combat majeur franco-allemand au début du XXIe siècle ? Je le pense, pour plusieurs raisons :

– Dans les armées de terre, la brigade franco-allemande est déjà opérationnelle.

– Les opérations menées par les porte-avions français depuis trois ans en Adriatique pourraient se concevoir dans un cadre bilatéral : le soutien aux « casques bleus » français pourrait être partagé avec le partenaire allemand, si ses soldats étaient également engagés. Et les missions OTAN pourraient s'effectuer à partir d'une plate-forme franco-allemande, de même que les avions de l'armée de l'air française décollent actuellement d'une base italienne.

– A l'avenir, l'Europe devrait être capable d'intervenir seule dans des crises qui la concernent. Cette logique, que l'on envisage pour l'emploi du Corps européen, pourrait s'appliquer parfaitement au porte-avions, outil de gestion des crises par excellence.

– Un pilote allemand de Tornado a déjà été affecté, à titre d'échange, au sein d'une flottille de Super-Etendard français.

Il est évident que l'envoi en mission opérationnelle du porte-avions franco-allemand serait décidé par les deux gouvernements unis dans la résolution de la crise : quel signal politique plus fort qu'une décision d'appareillage du porte-avions franco-allemand ? Notons d'ailleurs que tout ou partie de l'escorte pourrait être britannique, espagnole, néerlandaise, italienne pour en faire un groupe aéronaval européen. Mais ceci est une autre histoire.

L'utilisation unilatérale serait possible avec l'agrément du partenaire, ce qui ne devrait pas être difficile si l'on en juge par l'accord qui a toujours régné entre les deux pays dans les options fondamentales de politique étrangère prises ces dernières années. Et, en cas d'immobilisation pour entretien du porte-avions franco-allemand, la France pourrait mettre à disposition le *Charles-de-Gaulle*.

Les problèmes juridiques, financiers, organiques seraient traités par les diplomates et les états-majors, qui ont l'habitude de travailler ensemble, avec l'expérience du Corps européen et des forces navales franco-allemandes occasionnelles. Le programme d'activités d'entraînement serait délégué aux chefs d'état-major des deux marines. Il faudrait envisager des passages réguliers en Baltique, à des fins d'entraînement de la marine allemande ou pour des escales dans les ports de notre voisin.

En nous projetant encore plus dans un avenir qui n'est pas totalement virtuel, si l'Allemagne, pour remplacer ses Tornado, achetait des Rafale Marine, ces avions pourraient être basés en Allemagne et venir s'entraîner sur les porte-avions en Méditerranée. Ce ne serait pas plus loin que la base de Landivisiau (Finistère) où est stationnée la chasse embarquée française.

Ce projet est susceptible d'être porté par une puissante volonté politique commune

Le plus facile serait, certes, de donner un nom à ce bâtiment symbole : après *Charles-de-Gaulle*, *Konrad-Adenauer* semble s'imposer, comme symbole de la réconciliation franco-allemande voulue et âprement construite par ces deux grands hommes d'Etat.

L'Allemagne rentabiliserait son investissement en accédant ainsi à la maîtrise de la projection de puissance et à la possibilité de participer à la prévention des crises concernant nos deux pays ou l'Europe : le *Konrad-Adenauer* serait le signe de son statut de grande puissance mondiale, ayant peut-être un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour l'Europe, enfin, ce porte-avions serait le symbole d'une future entité de défense commune et même d'une unité politique, symbole plus fort que le Corps européen puisque le bâtiment de guerre en haute mer a le statut d'un morceau du territoire national du pavillon qu'il porte. (Je laisse aux juristes le soin de trancher ce cas inédit de double nationalité...)

J'ai voulu par ces quelques lignes montrer que le projet de porte-avions commun n'est pas utopique à l'horizon de dix ans. Je crois surtout qu'il est susceptible d'être porté par une puissante volonté politique commune. Le pari n'est pas plus fou que celui de la dissuasion voulue par le général de Gaulle, ni plus difficile que l'ambition de voir cette même dissuasion concertée avec nos voisins.

Au moment où l'Etat va perdre le privilège de battre monnaie, est-il impensable qu'il partage un de ses vaisseaux avec son voisin ?

*Le capitaine de vaisseau **Philippe Sautter** est ancien commandant du porte-avions « Foch », auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'avenir entre le rose et le noir

Suite de la première page

La météorologie des indices était au rendez-vous économique de Chicago. L'incertitude du ciel, elle, figurait au menu de l'aréopage scientifique réuni à Bruxelles. Pour les premiers, le dynamisme du marché est inscrit dans les chiffres, les courbes et les lois économiques ; il promet une croissance soutenue à long terme et engendrera un cercle vertueux où la richesse appelle la richesse. En gros, celle-ci permettra progressivement de tout résoudre : inégalités et exclusions, pollutions et croissance démographique. Reste *donc à persévérer sur le chemin où* le monde s'est engagé. Les seconds estiment au contraire qu'il faut changer de cap. Forts de leurs observations, ils considèrent en effet que deux des menaces « globales » qui pèsent sur l'environnement mondial – le changement climatique et la réduction de la couche d'ozone – constituent d'ores et déjà une réalité avec laquelle l'humanité va devoir apprendre à vivre ; peut-être plus difficilement, en tout cas autrement.

« Il ne s'agit pas d'un compromis politique mais d'un consensus scientifique », ont bien précisé les participants de la réunion de Bruxelles. Il serait donc établi désormais que *c'est bien l'action de l'homme qui*, à travers le dégagement de gaz *« anthropiques »* (en provenance des usines, des voitures, des centrales électriques, des climatiseurs, des décharges, des rizières ou des aérosols), accentue l'effet de serre, modifie les climats, provoque des phénomènes « extrêmes » dévastateurs (sécheresse, désertification, inondations, cyclones, hausse du niveau de la mer), fragilise la couche protectrice d'ozone. Déséquilibre majeur, *sans précédent dans son* ampleur et sa rapidité depuis que la terre existe, qui n'en serait qu'à ses prémices et dont personne ne mesure encore toutes les conséquences.

De graves hypothèques pèsent sur les ressources naturelles élémentaires que sont l'eau et le sol

Les scientifiques ne font-ils pas preuve d'un excès de pessimisme ? Certains ne manqueront pas de relever que leurs conclusions procèdent de projections et de modélisations, que la certitude absolue n'est pas acquise, qu'il est d'autres scientifiques qui se montrent plus réservés, que les conséquences seront peut-être moins dramatiques qu'on ne le craint grâce aux capacités d'adaptation de l'espèce... En matière de prévision scientifique, le doute est effectivement roi. Force est cependant de reconnaître que de plus en plus de voix autorisées estiment que de graves hypothèques pèsent sur la santé de l'homme, sur les ressources naturelles élémentaires que sont l'eau et le sol, sur les activités économiques (de la capacité productive de l'agriculture aux modes de production et de transport en passant par l'approvisionnement énergétique), ainsi que sur la sécurité des côtes et des estuaires où vit plus de la moitié de la population mondiale. *« Il faut se souvenir qu'avec un demi-degré de température moyenne en moins sur l'Europe c'étaient les grandes famines, qui ont donné la Révolution française »*, a rappelé à Bruxelles le chercheur Laurent Labeyrie.

Il est convenu de se réjouir de l'émergence économique de pays du Sud et de croire que ce phénomène va tirer la croissance mondiale. D'un certain point de vue, c'est incontestable : *l'augmentation* du pouvoir d'achat des couches moyennes en formation dans ces pays va favoriser la demande, donc stimuler l'offre. Or une autre question, véritable bombe à retardement, se pose. Elle concerne les conséquences de ce type de développement s'il est calqué sur le modèle des pays du Nord, fondé sur la surconsommation, énergivore et, à bien des égards, gaspilleur et pollueur. Qu'adviendra-t-il si les trois *quarts de la population mondiale* qui vivent dans le dénuement accèdent aux standards de vie occidentaux, auxquels ils aspirent légitimement ?

Si chacun des dix milliards à venir d'habitants de la planète mange autant de viande qu'un Occidental, la plupart des champs de céréales seront alors soit transformés en prairies pour animaux, soit leur production sera consacrée à la nourriture des volailles ou des porcins. La consommation d'eau, de papier ou de métaux peut-elle être multipliée entre cinq et dix pour atteindre la moyenne des chiffres du Nord ? Que se passera-t-il, par exemple, si, demain, le milliard et demi de Chinois (et, après-demain, le milliard et demi d'Indiens) abandonne la bicyclette pour rouler en voiture particulière ? L'industrie automobile triomphera, les indices économiques bondiront. Le climat, lui, rendra l'âme sous un excès de gaz. Il ne pleuvra plus ou il pleuvra trop. Le PIB mondial sera en hausse, mais la vie deviendra une question de survie.

Manifestation spectaculaire de la crise écologique, les ruptures climatiques impliquent des ruptures profondes dans les modes de production et de vie, et d'abord dans ceux des pays développés. De quelle nature, sous quelles formes ? La réponse appartient aux politiques. *« La communauté scientifique internationale a fait son travail en alertant le monde sur les risques des changements climatiques. Aux politiques de prendre leurs responsabilités »*, a lancé à Bruxelles le Nobel Paul Crutzel, ajoutant : *« Il faut aller vite. »*

Les politiques, justement. L'ambiance n'était pas aux congratulations d'usage lors de la réunion des ministres de l'environnement des sept pays les plus industrialisés (G7), les 10 et 11 mai en Normandie, qui préparait les conclusions du sommet des chefs d'Etat à Lyon. Les ministres ont tenu à lancer un *« cri d'alarme, compte tenu de l'urgence et de l'importance des défis environnementaux »*. Le constat qu'ils ont effectué est amer : l'environnement mondial continue à se dégrader *« qu'il s'agisse des problèmes climatiques, de la couche d'ozone, de la désertification, de la diminution des ressources des océans ou des pollutions »*.

« Plus de discours, des actes », ont dit en substance les ministres de l'environnement des pays les plus industrialisés. Quatre ans après le sommet de Rio, où effectivement les meilleurs discours sur le *« développement durable »* ont été tenus mais qui n'ont été suivis que de peu d'effets, l'admonestation des ministres-écolos à leurs supérieurs hiérarchiques vaut qu'on la remarque. La révolution promise n'a pas commencé. Peu de réformes significatives ont été entreprises. Seraient-elles si incompatibles avec le système dominant ? Ou serait-il déjà trop tard ?

Jean-Paul Besset

Le Monde

ÉDITORIAL

Europe folle ?

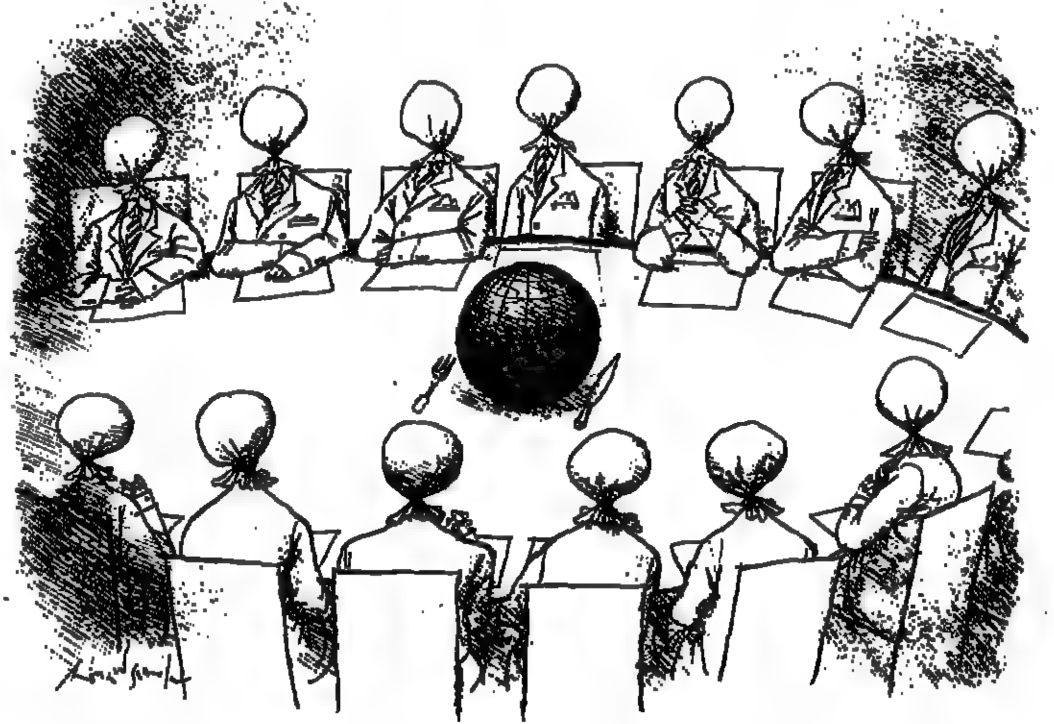
L'UNION européenne doit-elle se réduire à la libre circulation des personnes et des objets ? Y a-t-il encore en son sein une place pour la santé publique des hommes et des animaux qui la composent ? En obtenant l'assouplissement de l'embargo qui frappe les produits bovins d'origine britannique, Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture a, *de toute évidence, répondu* à des considérations économiques et à des impératifs diplomatiques. Contre l'avis des scientifiques indépendants de l'Union européenne et de la majorité des chefs des services vétérinaires des Quinze, M. Fischler estime que l'heure est aujourd'hui venue de laisser la gélatine, le suif et le sperme issus des bovins britanniques passer les frontières. Contre les plus solides *évidences, il assure que cette décision* repose sur de solides bases scientifiques.

L'analyse de la Commission européenne pêche par incohérence. L'accumulation des dernières données médicales et scientifiques renforce jour après jour l'hypothèse d'une possible transmission à l'homme – et à différents animaux – de l'agent de la maladie de la « vache folle » par voie alimentaire. Et ce ne sont pas les *déclarations de Douglas Hogg, ministre* britannique de l'agriculture en visite à Paris, qui aideront à trouver une solution rapide. Cette cacophonie place les responsables politiques nationaux et communautaires dans une situation difficile. Ils ne peuvent pour autant ignorer les conséquences sanitaires possibles de toute décision politique sur ce dossier. Décider, contre la majorité des experts vétérinaires, *que les produits dérivés des bovins* britanniques offrent toutes les garanties d'innocuité, est un geste à haut risque.

C'est aussi une initiative à haut risque politique compte tenu de la position ferme du gouvernement allemand, qui, poussé par une opinion qui réclame la rigueur, n'hésitera pas, demain, à fermer ses frontières aux produits britanniques dont M. Fischler souhaite faciliter le commerce. C'est enfin sous-estimer la puissance des mouvements nationaux de consommateurs, dont les appels au boycottage de la consommation de toute viande bovine rencontreront un écho favorable auprès d'Européens inquiets et dont beaucoup ont modifié leurs comportements alimentaires.

Le même Jacques Chirac qui affirmait à Londres, en présence de John Major, il y a quelques semaines, que les conditions étaient réunies pour assouplir l'embargo, déclarait mercredi à Dijon, au côté du chancelier Kohl, qu'*« on ne peut prendre le moindre risque avec la santé publique »* et que *« s'il y a doute, le doute doit bénéficier à la rigueur »*. Les incohérences du gouvernement français, qui, en fin de compte, se comporte comme s'il lui fallait être, avant tout, d'accord avec chacun de ses interlocuteurs, fût-ce au prix d'évidentes contradictions, montrent bien que, quoi qu'il en dise, M. Chirac n'a toujours pas compris qu'en matière de santé publique le doute doit profiter aux consommateurs. Quoi qu'il en coûte, y compris politiquement.

Dialogue de sourds *par Ronald Searle*



FO en porte-à-faux

DANS le jeu syndical français, Force ouvrière (FO) occupe, par nature, une position inconfortable, prise entre une double tradition, réformiste d'un côté, radical de l'autre. Aujourd'hui, six mois après un mouvement social dans lequel FO a joué son rôle, les éléments se liguent et exacerbent violemment cette contradiction de la troisième organisation syndicale française. Face aux bouleversements qui traversent ses champs privilégiés d'intervention (la protection sociale, les services et entreprises publics), le syndicat FO, militant du *statu quo*, se trouve en porte-à-faux. Son patron, Marc Blondel, rencontre des difficultés pour définir une direction.

La déflagration sociale de novembre-décembre 1995 avait pu faire illusion sur la puissance réelle des syndicats de salariés et, notamment, celle de FO, alors à la pointe du mouvement contre la réforme de la Sécurité sociale. En dépit d'une réélection presque triomphale à son poste de secrétaire général de FO, Marc Blondel semble en fait aujourd'hui incapable de sortir du piège dans lequel il a enfermé son organisation au moment du conflit. Après avoir présidé la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés depuis sa création, en 1967, et développé ainsi une véritable culture « Sécu », cette organisation s'apprête à céder, plus contrainte que consentante, un fauteuil cher à de nombreux militants.

Il est vrai qu'en dénonçant à plusieurs reprises le *« rapt »* et *« l'étatisation »* de la Sécurité sociale qu'aurait opérés le premier ministre, *M. Blondel s'est d'emblée* placé dans une situation qui lui a interdit tout retour en arrière, même s'il a louvoyé pour tenter de rester aux commandes de l'assurance-maladie. Sa stratégie, ouvertement critiquée par l'ancien patron de FO, André Bergeron, l'a conduit à un échec. Arc-bouté sur une conception de la « Sécu » qui a eu sa légitimité mais qui se trouve aujourd'hui dépassée, M. Blondel a perdu sur deux tableaux : la réforme du mode de gestion va réduire la représentation de FO au sein des conseils d'administration des caisses tout en instaurant un conseil de surveillance présidé par un parlementaire ; l'extension progressive à tous les revenus du financement de l'assurance-maladie, qui est appelée à devenir « universelle » va faire perdre à cette branche de la Sécurité sociale sa base professionnelle et lui donner une logique de solidarité.

PANNE DE STRATÉGIE

Dans le domaine de la protection sociale, la politique de FO n'a en fait pas de réelle cohérence. Elle a rejeté toute réforme des régimes spéciaux de retraite (fonctionnaires, agents des entreprises et des services publics), mais elle a signé, fin avril, un accord qui va entraîné une baisse importante des retraites complémentaires des salariés du privé. Cette incohérence apparente s'explique. Bien implantée dans le secteur public, FO y adopte une attitude maximaliste proche de celle de la CGT. Faible dans le secteur privé, mais responsable du régime de retraite complémentaire (Arrco) depuis vingt ans, elle y adopte le profil bas d'un gestionnaire scrupuleux.

Plus généralement, dans les relations sociales, le contrepoids exercé conjointement par FO et la CFDT face à la CGT s'est disloqué. Pris désormais en tenaille entre une CGT qui prône toujours un syndicalisme d'action et de contestation et une CFDT qui occupe le champ du partenariat avec les pouvoirs publics et le patronat, l'espace traditionnellement dévolue à FO s'est rétréci.

M. Blondel n'a finalement pas su choisir entre deux lignes, l'une traditionnelle et réformiste qui l'aurait amené à négocier pied à pied avec les pouvoirs publics, l'autre dure et contestataire qui *le jette dans les bras de la CGT*, avec le risque à terme que l'original soit toujours préféré à la copie. A force d'atermoiements et de louvoiements, FO se retrouve en panne de stratégie. Que doit-on penser d'un grand syndicat qui, trois mois après son congrès confédéral et alors que tous les données de la réforme de la Sécurité sociale voulue par le gouvernement étaient connues, est incapable de prendre une décision sur l'assurance-maladie ?

FO s'est toujours voulu un contrepoids et non pas un contrepouvoir. Elle ne s'est jamais voulu porteuse d'un projet de société, laissant à d'autres ces *« enfantillages »*. Lorsque il clame *urbi et orbi* qu'il *« n'est pas en charge de l'intérêt général, mais là pour défendre des intérêts particuliers »*, M. Blondel se situe dans la droite ligne de son syndicat. En revanche, quand il estime que *« le grain est moulu »*, et que l'heure des conquêtes sociales est révolue, il se retrouve en porte-à-faux. Soutenue par FO, la revendication de la sixième semaine de congés payés est une idée mobilisatrice qui parle aux salariés et contredit dans le même temps son analyse sur l'absence de *« grain à moudre »*.

L'image de FO sort brouillée des péripéties des six derniers mois. Le patronat, qui s'est donné comme ligne de conduite de *« favoriser la constitution d'un pôle réformiste au-delà des clivages d'appareils »*, souhaite conserver FO comme un partenaire à part entière. La décision de la CFDT de se porter candidate à la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie *(lire page 30)* risque de rejeter davantage encore la centrale de M. Blondel dans une attitude protestaire.

Alain Beuve-Méry et Jean-Michel Bezat

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La crise de la « vache folle » peut devenir une crise de l'Europe. John Major se trouve dans une situation politique calamiteuse. Bien qu'il puisse présenter un bilan économique honorable, ses chances de gagner les prochaines élections législatives sont faibles. Il pouvait tenter de négocier pied à pied un financement communautaire le plus large possible du programme d'abattage massif et terriblement dispendieux auquel il sera tôt ou tard contraint. Au lieu de cela, il a préféré jouer du nationalisme britannique et incarner le héros anglais irréductible face à la coalition des continentaux.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Il fallait persuader l'opinion qu'aucun nuage n'assombrit plus les relations entre Paris et Bonn. C'est fait. Et l'exercice que le président français et le chancelier allemand *prolongent exceptionnellement* jeudi matin, à l'Elysée, par deux heures d'entretien supplémentaire a paru au fond assez convaincant... Cette remise en phase des deux capitales n'est un luxe ni pour Paris, ni pour Bonn, ni pour l'Europe. Avec la crise qu'annonce le raidissement des positions nationales dans l'affaire de la « vache folle », avec la préparation problématique de l'euro, avec le casse-tête institutionnel posé par l'élargissement de la Communauté et la panne de croissance qui affecte l'économie, l'affermissement du lien franco-allemand est plus qu'une nécessité ; c'est une obligation.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ D'un côté, les salariés des entreprises publiques se battent de façon désordonnée, souvent davantage crispés sur la défense de leur statut que sur une défense authentique du service public. De l'autre, le gouvernement, comme ceux qui l'on précédé, répond de façon empirique et sans philosophie déterminée, sinon celle de la plus grande pente, à cette pression européenne et mondiale sur nos services publics. Le résultat est que, sans même en avoir décidé et sans oser se l'avouer, la France est en train de renoncer à sa conception propre du service public.

RECTIFICATIF

Nous avons reçu de Osmane Aïdi, président du conseil d'administration de la chaîne Cham en Syrie et du Groupe Royal Monceau en France, la mise au point suivante :

« Contrairement à l'information reprise de l'AFP et publiée dans votre journal daté du mardi 4 juin, je vous informe qu'aucune action en justice n'a été entreprise contre aucune de mes sociétés, ou à mon encontre, en Syrie, par les autorités judiciaires. Par contre, une instruction administrative est ouverte à propos d'un différend entre deux sociétés syriennes d'économie mixte dont l'Etat est actionnaire au moins à 50 % dans chacune d'elles et dont je suis le président du conseil d'administration de l'une d'elles. De plus, une procédure d'arbitrage avait été examinée à la demande de notre société afin de faire valoir nos droits, conformément aux stipulations du contrat entre ces deux sociétés. »

SOCIAL Les syndicats CGT, CFDT, Force Ouvrière, CFTC et SUD-Rail appelaient les cheminots à manifester à Paris, jeudi 6 juin, pour peser sur le débat national, en cours, sur l'avenir du transport ferroviaire. Malgré des préavis déposés localement, aucun mot d'ordre de grève national n'accompagnait cet appel à manifester et le trafic ferroviaire était quasiment normal jeudi matin. ● LES GROUPES PARLEMENTAIRES devaient recevoir en fin de journée les délégations. Le gouvernement rendra ses arbitrages après les débats parlementaires des 11 et 25 juin. ● A LA RATP, la direction et l'ensemble des syndicats, sauf la CGT, viennent de signer un important accord *« relatif au droit syndical et à l'amélioration du dialogue social à la RATP »*. ● A EDF-GDF, la grève du 5 juin a été un succès, mais le projet de directive sur l'électricité est quasiment bouclée.

Les cheminots veulent peser sur les arbitrages gouvernementaux

Les salariés redoutent que la SNCF n'abandonne ses missions de service public en devenant un exploitant commercial. Le débat s'engagera le 11 juin à l'Assemblée nationale et le 25 juin au Sénat

LES SYNDICATS DE CHEMINOTS ont mobilisé leurs troupes, jeudi 6 juin, à quelques jours des débats parlementaires et des arbitrages gouvernementaux sur l'avenir de la SNCF. La CGT, la CFDT, FO, la CFTC, qui représentent au total près de 80 % des cheminots, et SUD-Rail, le dernier-né des syndicats du fer, appelaient les salariés de l'entreprise à manifester à Paris entre la gare Saint-Lazare et l'Assemblée nationale. La délégation intersyndicale (qui exclut SUD) y sera reçue par l'ensemble des groupes parlementaires.

Malgré des préavis déposés localement, aucun mot d'ordre national de grève n'accompagnait cet appel à manifester, et, selon la SNCF, le trafic ferroviaire était quasiment normal jeudi matin sur l'ensemble du réseau de grandes lignes. Aucune perturbation notable n'était signalée en banlieue parisienne, sauf sur la ligne B du RER, où l'interconnexion avec la RATP était suspendue.

Depuis le conflit de l'hiver dernier, l'avenir de la SNCF, qui totalise une dette de 208 milliards de francs, est en suspens. Pour sortir de la crise sociale, le gouvernement avait dû abandonner ses velléités de réforme des régimes spéciaux – dont celui des cheminots – et accepter de lancer une vaste consultation nationale sur l'avenir de l'entreprise ferroviaire.

Un rapport introductif à cette consultation a été commandé à Claude Martinand, directeur des affaires économiques et internationales au ministère des transports (*Le Monde* du 2 mars). Des débats ont eu lieu dans les conseils économiques et sociaux régionaux et national. L'Assemblée nationale, le 11 juin, et le Sénat, le 25 juin, s'apprêtent à discuter du sujet. Le gouvernement a promis de rendre ensuite ses arbitrages (notamment sur le niveau de la prise en charge par l'Etat de la dette de la SNCF, sur la clarification des responsabilités futures de l'entreprise et de l'Etat, sur l'étendue de la régionalisation). Ces nouvelles règles devraient faire l'objet d'un contrat de plan entre les deux partenaires, même si le gouvernement semble réticent à conserver cette forme d'engagement.

Bernard Pons, ministre des transports, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, pourraient, dès le 11 juin au Palais Bourbon, dévoiler les grandes lignes des décisions gouvernementales. Le principe du financement par l'Etat des futures infrastructures ferroviaires, notamment les lignes à grande vitesse, semble désormais acquis. *« Le système existant, qui faisait porter à la SNCF la responsabilité et le financement des infrastructures nouvelles, a montré ses limites »*, déclarait déjà au *Monde* Anne-Marie Idrac, le 11 janvier. En échange, la SNCF, dont la responsabilité financière se limitera à l'exploitation des trains, versera des redevances pour l'utilisation des voies ferrées, de la même manière que les usagers des autoroutes s'acquittent de péages.

Mais l'Etat n'a pas pour autant l'intention de combler l'éventuel déficit du compte infrastructures : *« Si certaines voies ferrées ne parviennent pas à s'autofinancer, il faudra soit augmenter la redevance de la SNCF, qui décidera alors de continuer ou d'arrêter, soit les proposer à un autre opérateur, soit accepter de moins entretenir la voie et de l'utiliser à une vitesse inférieure »*, prévient-on déjà dans les cabinets ministériels. Les syndicats ont bien conscience que cette profonde redistribution des rôles est à double tranchant : si l'Etat assume ses responsabilités, comme l'y invite la réglementation européenne, en aura-t-il pour autant les moyens ?

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

L'Etat devra aussi apurer le passé. Avec 208 milliards de francs de dette et près de 15 milliards de francs de frais financiers annuels, la SNCF est dans l'impasse. Le Conseil économique et social, dont le gouvernement devrait suivre les recommandations, milite pour un partage du fardeau : « [L'apurement du passé] *implique une contribution de l'Etat à hauteur de ses obligations, en particulier pour le financement des infrastructures, et une participation de la SNCF, qui doit assumer ses responsabilités ferroviaires »* (*Le Monde* du 24 avril).

Selon les estimations, l'Etat reprendrait de 120 à 145 milliards de francs. Cela suffira-t-il ? Au-delà du débat interminable sur la part des responsabilités respectives (l'Etat est-il responsable de l'entretien des voies ?), l'actionnaire public doit s'interroger sur la capacité de survie de l'entreprise. La SNCF pourra-t-elle dégager un bénéfice d'exploitation suffisant pour rembourser sa dette, même ramenée à 90 ou 65 milliards de francs ?

Le nouveau président de l'entreprise, Loïk le Floch Prigent, a mené avec les organisations syndicales une réflexion sur le bilan de l'entreprise et sur ses orientations futures. Les grandes lignes du *« projet industriel »* qui sera adopté une fois connues les décisions de l'Etat ont été présentées aux syndicats mardi 4 juin. Loïk le Floch a confirmé la séparation, au sein de l'entreprise, des différentes activités (voyageurs, fret et infrastructure), annoncé la mise en place d'objectifs précis (chiffre d'affaires, trafic, résultat d'exploitation), promis la mobilisation des cheminots sur le principe du *« juste retour »* (emploi, salaires, voire même intéressement) et affirmé le refus d'une planification pluriannuelle trop rigide.

Les syndicats ont pour l'instant accueilli les prises de position du gouvernement et de la direction de l'entreprise avec prudence. Jean-Claude Guérin, secrétaire général adjoint de la CFDT cheminots, souligne *« le risque pour la SNCF de perdre son identité en devenant un exploitant commercial au détriment du service public »*. *« Les cheminots attendent les premières annonces concrètes et officielles pour se mobiliser »*, affirme de son côté Francis Dianou, membre du collectif de SUD-Rail.

La manifestation du 6 juin devait constituer le baromètre de cette nouvelle mobilisation, même si certains syndicats constataient que *« la CGT n'a pas mis la même force de conviction que l'an dernier à la même époque* [le 31 mai] *pour la défense du service public »*. Le syndicat majoritaire de la SNCF, qui *« s'interroge sur ses responsabilités nouvelles »* (*Le Monde* du 9 mai), attend de *« connaître l'ensemble du dispositif de désendettement et de partage des responsabilités pour se prononcer »*, explique Pierre Delanoue, secrétaire fédéral de la CGT. *« Les exigences formulées lors du conflit de novembre-décembre – le service public, l'emploi, le statut et l'apurement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la SNCF – sont toujours d'actualité »*, affirme l'intersyndicale. Le gouvernement a en tout cas pris soin de ne pas remettre sur la table le thème, mobilisateur, de la réforme des retraites.

Christophe Jakubyszyn

Les sénateurs RPR veulent un « désendettement total »

Le groupe RPR du Sénat refuse le *« scénario de mort lente de la SNCF »* que constituerait l'absence de *« réaction significative de l'Etat »*. Le rapport, présenté jeudi 6 juin par Hubert Haenel, chiffre, dans ce cas, à 400 milliards de francs le déficit prévisionnel de l'entreprise en 2005. Ce rapport affirme que le *« transport ferroviaire est un facteur de compétitivité de notre économie »* et réclame une *« séparation organique »* de l'exploitation et des infrastructures.

Le groupe RPR estime que le *« redressement durable de l'entreprise publique passe par la reprise totale de son endettement par l'Etat »*. L'Etat, qui serait responsable des infrastructures, devrait développer *« une stratégie de gestion intermodale des transports publics »*. La SNCF devra faire évoluer son organisation pour répondre aux besoins des usagers et améliorer sa productivité. Le groupe RPR explique qu'*« il pourrait être envisagé de confier l'exploitation ferroviaire à d'autres sociétés aptes à remplir les obligations demandées »*.

Un accord sur le droit de grève est signé à la RATP

L'APPEL À LA GRÈVE lancé par la CGT à la RATP le 6 juin ne semblait pas provoquer d'importantes perturbations, en début de matinée, même si, sur certaines lignes, le trafic semblait moins assuré que ne l'affirmait la direction. Cette grève avait pour objet, la remise en cause, selon la CGT, du droit syndical. De fait, la direction et l'ensemble des syndicats, sauf la CGT, viennent de signer un important accord *« relatif au droit syndical et à l'amélioration du dialogue social à la RATP »*. Selon la direction et la CGT, tous les syndicats, sauf précisément la CGT, ont d'ores et déjà approuvé ce texte qui est ouvert à signature jusqu'au 12 juin. La direction, comme les syndicats signataires n'excluent pas qu'une partie de la CGT finisse par parapher ce texte. Ce syndicat ne s'est-il pas déjà divisé le 9 mai, à l'occasion de la signature d'un accord sur l'insertion professionnelle des jeunes ? (*Le Monde* du 10 mai).

L'accord actuel comprend deux parties : la première traite du droit syndical et de l'exercice des fonctions syndicales. Outre qu'elle exclut – de fait – le syndicat créé par le Front national de ses critères de représentativité, cette partie précise le nombre de permanents syndicaux et le rôle des représentants du personnel. Mais c'est la deuxième partie qui retient l'attention : baptisée *« code de déontologie pour améliorer le dialogue social et assurer un service public de qualité »*, elle juge *« indispensable »* l'amélioration du dialogue social. C'est ainsi qu'avant le déclenchement d'une grève est créée une *« procédure de prévenance »*, appelée *« alarme sociale »*, utilisable par la direction comme par les syndicats.

RÉFÉRENCE AU « SERVICE MINIMUM »

Pour activer cette procédure, les syndicats doivent adresser un courrier à la direction concernée. Celle-ci doit alors organiser une réunion dans les cinq jours. Si c'est la direction qui juge la situation *« préconflictuelle »*, elle peut prendre l'initiative de la réunion. Celle-ci débouche soit sur la mise en œuvre d'une procédure de négociation – minutieusement décrite –, soit sur un constat de désaccord signé par les différentes parties.

Ce code contient un paragraphe qui risque de susciter de nombreux commentaires : *« La grève est un droit constitutionnel. Dans cet esprit, les organisations syndicales conviennent de privilégier les formes d'appel à la grève capables de concilier la volonté des agents de manifester leur désaccord avec le souci de respecter les voyageurs et les valeurs fondamentales du service public. »* La référence au *« service minimum »* n'est pas explicite mais il est clair que les signataires s'en approchent.

Frédéric Lemaître

La directive sur l'électricité est presque bouclée

CONTRAIREMENT à leurs homologues de France Telecom la veille, les trois syndicats d'EDF-GDF (CGT, CFDT, FO) qui avaient appelé à la grève le 5 juin, pouvaient se féliciter du succès de leur initiative. Selon la direction, 56 % des agents ont fait grève. Inférieur au *« résultat historique »* obtenu le 30 mai 1995 (73 %), ce chiffre est-il suffisant pour faire pression sur le gouvernement, à deux semaines du conseil des ministres qui examinera une nouvelle fois le projet de directive le 20 juin ?

Au lendemain de la rencontre à Dijon entre Helmut Kohl et Jacques Chirac le 5 juin *(lire page 5)*, le ministère de l'industrie ne souhaitait faire aucun commentaire. Plusieurs sources proches du dossier affirment que Français et Allemands sont parvenus à un accord. 23,8 % de la consommation européenne de l'électricité seront ouverts à la concurrence dès 1998, un chiffre qui devrait atteindre 35 % en 2004. Par ailleurs, les Allemands ont introduit dans le projet de directive un alinéa qui fait grincer bien des dents en France, même parmi ceux qui sont favorables à l'accord. Il est désormais spécifié que *« la concurrence pour les clients éligibles fait partie des intérêts de la communauté »*. Alors que Franck Borotra, ministre de l'industrie, expliquait que la France pourrait continuer à limiter ses importations au nom de ses intérêts à long terme, cet alinéa suggère l'inverse.

Autre raison de la discrétion franco-allemande : outre le souci de ne pas froisser les autres européens réduits au rang de spectateurs, il apparaît que le compromis trouvé n'est pas jugé assez libéral par Bruxelles. Craignant que les Français ne jouent pas le jeu de la concurrence et qu'EDF exporte en Allemagne sans que les Allemands puissent en faire autant en France, les autorités de Bonn souhaiteraient que la réciprocité soit explicite… ce que Bruxelles refuse au nom de la concurrence !

Enfin, la Commission de Bruxelles semble avoir des difficultés à concilier cette directive avec une décision très importante de la Cour de justice européenne. Dans un arrêt célèbre rendu il y a deux ans, l'arrêt Almelo, cette haute juridiction a estimé qu'au nom du service public, une compagnie d'électricité était parfaitement en droit d'interdire à une commune avec qui elle passait un contrat d'approvisionnement toute importation d'électricité. La Cour a donc interdit à Almelo, commune néerlandaise située près de la frontière allemande, de mettre la compagnie locale d'électricité en concurrence avec les compagnies allemandes. D'ores et déjà certains estiment que cet arrêt rend par avance caduque la directive en préparation.

F. Le.

Les syndicats perturbent l'assemblée générale d'Elf Aquitaine

SUR UN CÔTÉ DE LA VESTE, ils portent le logo de leur organisation syndicale, sur l'autre, le badge *« actionnaire »* leur ouvrant les portes de l'assemblée générale. C'est à ce double titre que, pour la seconde année consécutive, près d'un millier de salariés d'Elf Aquitaine ont perturbé, mercredi 5 juin, l'assemblée générale du groupe présidé par Philippe Jaffré.

Nullement impressionnés par les cars de CRS aux abords de la salle de réunion, les représentants du personnel ont protesté contre la scission d'Elf Aquitaine Production (EAP) en trois entités distinctes. M. Jaffré a dû suspendre l'assemblée générale de 11 h 15 à 17 heures. Ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'il put annoncer que le groupe, bénéficiaire de 5 milliards de francs en 1995, prévoyait une hausse de 20 % de son bénéfice opérationnel comme de son bénéfice net courant au premier semestre de cette année par rapport au premier semestre de 1995.

Berceau de l'entreprise qui s'est constituée dans le sud-ouest de la France à partir du gisement de Lacq, en voie d'épuisement, EAP doit évoluer. Aucun syndicat ne le nie. Faut-il pour autant procéder à son démantèlement ? Les représentants des salariés affirment le contraire. *« L'année dernière, Philippe Jaffré voulait externaliser certaines activités. Nous l'avons contraint à faire machine arrière. Aujourd'hui, la scission n'a d'autre but que de diviser les salariés pour procéder, dans un second temps, à l'externalisation »*, explique l'intersyndicale qui regroupe toutes les organisations à l'exception de la CGC.

La direction explique au contraire qu'EAP a trois missions (la production de gaz, le centre des métiers pétroliers, le commerce et le transport du gaz) et qu'il est logique de les séparer pour *« mieux responsabiliser les acteurs »*. Pour répondre aux inquiétudes sur l'emploi, elle s'est engagée à créer *« 1 000 emplois sur dix ans, dans le groupe et hors du groupe »*, et à maintenir les statuts du personnel *« pour au moins cinq ans »*.

F. Le.

Un rapport parlementaire préconise la création d'une holding commune pour Aerospatiale et Dassault

« IL SEMBLE PLUS RAISONNABLE de rapprocher Dassault-Aviation et Aerospatiale que de fusionner les deux entreprises, au moins dans un premier temps. » C'est la conclusion du rapport publié, mardi 4 juin, par Arthur Paecht (UDF-PR, Var), au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, sur le projet de fusion annoncé, le 21 février, par Alain Juppé. M. Paecht se prononce en faveur de la constitution d'une holding et d'une direction commune, qui pourraient *« contrôler »* les activités des deux groupes aéronautiques.

Le député rappelle qu'Aerospatiale est loin d'avoir achevé son redressement, avec un niveau de commandes qui reste très en-deçà du niveau du chiffre d'affaires, un taux d'endettement par rapport aux fonds propres qui demeure élevé, une forte baisse de ses ressources militaires prévisibles, compte tenu d'un *« éclatement »* des structures entre ses divisions ou ses filiales nationales et européennes.

La situation de Dassault-Aviation, selon M. Paecht, est différente pour le moment. Depuis plusieurs années, le niveau des commandes est supérieur de 20 % au chiffre d'affaires. Le groupe privé fait des bénéfices (526 millions de francs en 1995). La trésorerie nette atteint 9 milliards de francs, grâce aux acomptes de Taïwan et du Qatar pour leurs Mirage 2000-5.

> Il semble plus raisonnable de rapprocher les deux entreprises que de les fusionner

« En dépit de l'impulsion très forte qu'a souhaité lui donner le chef de l'Etat, écrit M. Paecht, *le nécessaire rapprochement est difficile. »* Pour une série de raisons.

Les marchés de l'aviation civile, des avions de combat et de l'aviation d'affaires ne sont pas identiques. Les bureaux d'études n'ont pas exactement les mêmes compétences. Compte tenu de la situation de l'Etat actionnaire, qui n'a pas de moyens financiers, le rapporteur observe qu'*« il est difficile d'envisager l'aboutissement du rapprochement souhaité sans un accord équilibré entre les actionnaires des deux entreprises »* à la date du 30 juin fixée par le gouvernement.

Dans un premier temps, le rapprochement passerait par la création d'une société holding contrôlant les deux groupes, et par la mise sur pied d'une *« direction commune »*, mandatée pour rationaliser les compétences et les structures, éliminer les duplicata, réunir la recherche et accroître la coopération. *« L'Etat actionnaire*, écrit le rapporteur, *n'a pas d'autre choix, s'il veut assurer la pérennité de l'activité industrielle à Aerospatiale, que de confier une part de responsabilités, sous certaines conditions et dans certaines limites, à un groupe disposant des capitaux et, en même temps, des compétences nécessaires pour la poursuivre et la développer. »*

Dans sa réflexion, M. Paecht écarte trois autres solutions. La première serait de se servir du Rafale comme moyen de pression pour contraindre Dassault à la fusion. *« Cet argument*, écrit-il, *n'a aucune consistance »*, dès lors que *« le sinistre industriel »* qui suivrait ruinerait Dassault et menacerait les entreprises associées.

Une deuxième solution consiste à faire jouer la majorité, que l'Etat détient, au travers de certains votes doubles du holding Sogepa. *« La réalité de cette majorité est pour le moins contestable devant les juridictions et l'opération*, considère M. Paecht, *en serait nécessairement freinée dans l'attente d'une décision de justice »*.

La troisième voie est *« l'hypothèse d'une nationalisation »*, que le rapporteur exclut d'emblée. *« A moins d'un montage complexe, on ne voit pas*, prédit M. Paecht, *qu'une telle solution puisse être compatible avec la situation des finances publiques, ni qu'elle puisse être mise en œuvre dans des délais rapides, ni qu'elle puisse s'inscrire dans le cadre des orientations fondamentales du gouvernement actuel »*.

Jacques Isnard

La Rabobank, troisième banque des Pays-Bas, rachète Robeco par surprise

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Nous sommes un animal différent. » Accompagné d'un grand sourire, cette remarque prononcée un jour par Herman Wijffels, président de la Rabobank, la troisième banque des Pays-Bas, décrit bien un établissement à l'itinéraire atypique. Il y a quelques années encore, la Coöperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank était la banque des agriculteurs néerlandais, ni plus ni moins.

Petit à petit, la « Rabo » s'est dépouillée de son image d'établissement des paysans (bien qu'elle détienne toujours 90 % du marché des crédits au secteur agricole). L'annonce surprise, mercredi 5 juin à Amsterdam, du rachat de la société néerlandaise Robeco, le plus gros organisme européen de placements collectifs en valeurs mobilières (il gère plus de 300 milliards de francs), constitue une étape cruciale dans la stratégie d'Herman Wijffels de faire de la Rabo un *« supermarché de la finance »*. La Rabo rachètera en deux tranches 100 % de Robeco (elle déboursera d'abord 500 millions de florins, soit 1,5 milliard de francs, pour 50 %).

Les premiers signes tangibles d'évolution de la Rabobank datent de la fin des années 80. Afin de mieux servir ses clients traditionnels, elle signe une série d'accords avec des établissements comparables, permettant aux participants de profiter mutuellement de leurs réseaux nationaux. Une demi-douzaine de pays européens sont aujourd'hui couverts. En France, Rabo a signé avec le Crédit agricole. Mais c'est une étape. La banque, qui affichait l'an dernier un total de bilan de 293,5 milliards de florins et un bénéfice net d'1,4 milliard (4,2 milliards de francs), a également ouvert 77 agences dans 31 pays. *« Nous voulons être l'établissement de référence de l'industrie agro-alimentaire »*, affirme Herman Wijffels.

COMPTER SUR SES FORCES

Aujourd'hui, la banque lorgne sur l'Asie du Sud-Est et sur l'Europe de l'Est. Si elle ne dédaigne pas, à l'occasion, de procéder à des rachats, la Rabo, pourtant dotée de fonds propres impressionnants (17,7 milliards de florins), qui contribuent à en faire la seule banque du pays cotée AAA par l'agence de notation Moody's, préfère en matière bancaire compter sur ses propres forces. *« D'une part, l'expérience nous démontre que le démarrage d'activités à partir de zéro fonctionne plutôt bien, d'autre part, ce qui est bon marché recèle souvent des pièges et les bonnes affaires sont très chères. »*

Ce principe ne tient plus dès lors qu'il faut se lancer dans des activités nouvelles. Au tournant des années 80-90, les Pays-Bas réalisent que l'ouverture de frontières en Europe risque de faire tomber leurs établissements financiers, de taille moyenne à l'échelle du continent, dans des mains étrangères. L'heure est alors aux fusions et mariages, plus par nécessité que par amour. Alors que l'ABN et l'Amro Bank joignent leurs forces pour devenir la première banque néerlandaise, d'autres optent pour le concept de la bancassurance : NMB se lie à la Postbank avant d'embrasser Nationale-Nederlanden pour former le géant ING. La Rabo ne reste pas les bras croisés. Après quelques déboires, elle rachète Interpolis, cinquième assureur du pays, donnant ainsi un squelette au concept du supermarché de la finance.

L'idée prend corps plus ou moins à la même époque, lorsque la banque annonce un accord de distribution des produits de Robeco. Le raisonnement est simple : les exigences de la clientèle en termes d'épargne sont de plus en plus variées, il faut diversifier l'offre et faire appel à des experts. Cinq ans plus tard, les partenaires ont décidé d'*« intensifier la relation »*. Et, cette fois, Herman Wijffels souhaite qu'elle passe aussi par des acquisitions.

Alain Franco

Les banques acceptent le plan de relance de Klöckner-Humboldt-Deutz

Le groupe industriel allemand va désormais s'appeler Deutz AG

Le groupe allemand, qui a échappé à la faillite mercredi 5 juin grâce à un plan de sauvetage de plus de 1 milliard de deutschemarks (plus de 3,4 milliards de francs), compte sur le recentrage sur son activité traditionnelle de constructeur de moteurs, sous le nouveau nom de Deutz AG, pour redevenir bénéficiaire.

COLOGNE
de notre correspondant

Les banques volent, une fois de plus, au secours de Klöckner-Humboldt-Deutz (KHD). Elles ont accepté mercredi 5 juin, à Francfort, le plan de relance préparé avec le premier créancier et principal actionnaire du groupe, la Deutsche Bank. L'entreprise se trouvait, pour la troisième fois en dix ans, au bord de la faillite après les malversations qui ont été relevées voilà une semaine dans une de ses filiales, la Humboldt Wedag.

Les banques, le Land de Rhénanie-du-Nord, la ville de Cologne, les salariés et la caisse d'assurance retraite du groupe vont être mis à contribution pour financer un plan d'un montant de 1,062 milliard de deutschemarks (3,6 milliards de francs). La Deutsche Bank, qui détient 47,7 % du capital de KHD, contribuera à l'assainissement, à hauteur de 550 millions de marks dont 250 millions d'argent frais.

Le plan comprend une myriade de mesures : cessions, injection d'argent frais, renoncement à des intérêts et sacrifices substantiels des salariés. La trentaine d'autres banques impliquées dans le sauvetage ont renoncé à percevoir des intérêts sur leurs prêts pendant quinze mois et ont accepté de maintenir un plan de crédit négocié en 1995. Les employés ne seront pas épargnés. Ils vont devoir en moyenne sacrifier 5 % de leur salaire actuel. M. Schneider s'est voulu rassurant en indiquant que tous les employés ne seraient pas touchés de la même façon et que le directoire lui-même ferait des sacrifices.

Très attendu dans la région de Cologne, ce plan devrait permettre de sauvegarder pour le moment l'emploi des 9 500 salariés de KHD, dont plus de la moitié travaillent dans le Land de Rhénanie-du-Nord. L'accumulation des mauvaises nouvelles avait fait soudainement monter la pression. La mise à jour de la falsification des bilans de Wedag, filiale du groupe spécialisée dans la construction d'usines, pendant plus de deux ans aurait entraîné des pertes de plusieurs centaines de millions de marks. Les contrats d'équipement de trois cimenteries en Arabie saoudite, dont on aurait cherché à dissimuler les pertes, auraient provoqué en tout un dommage de plus de 928 millions de deutschemarks. Les trois membres du directoire incriminés ont été licenciés ; KHD a déposé plainte contre quinze personnes, des salariés et des tiers (dont des sous-traitants).

Préparé dans une extrême urgence, le plan de sauvetage doit s'accompagner d'une nouvelle stratégie industrielle. KHD, qui devrait être rebaptisé « Deutz A. G. » va se séparer de ses activités de construction, d'installations industrielles, de terrains, pour se concentrer sur les moteurs. *« Je suis d'avis que la Wedag sera vendue très vite »*, a ainsi indiqué Anton Schneider, le président du directoire de KHD, en laissant entendre que les 3 500 salariés de cette filiale n'étaient pas complètement tirés d'affaire. Pour l'instant, Wedag contribue pour plus d'un tiers au chiffre d'affaires global (3,3 milliards de marks). KHD espère que les pertes opérationnelles après restructurations seront limitées à 36,4 millions de marks cette année et renouer avec les bénéfices dès 1997.

INCERTITUDE

L'engagement des créanciers doit permettre de réduire la dette à 1,24 milliard de deutschemarks. Ce programme permet à la Deutsche Bank, entrée dans le capital voilà deux ans pour mener un premier plan d'assainissement, de sauver la face : ce scandale financier avait une nouvelle fois entaché sa réputation.

Mais la grande incertitude autour du plan de sauvetage concerne l'attitude des clients saoudiens de Wedag, qui sont en droit de réclamer d'énormes dommages et intérêts si les contrats ne sont pas honorés. Les négociations avec ces clients n'ont pas encore abouti, a souligné M. Schneider, qui est allé les voir durant le week-end pour obtenir leur clémence.

Philippe Ricard

Les sauveteurs

- Deutsche Bank : 550 millions de marks.
- Les trente banques créancières : 35 millions de marks.
- Le Land de Rhénanie et la ville de Cologne : 187 millions de marks sous forme de rachat immobilier.
- Le personnel : 110 millions grâce à une baisse des salaires et 174 millions économisés sur la caisse de retraite, accordés sous forme de dispense de cotisations-retraite payables par Klöckner-Humboldt-Deutz.

Le CE d'Air France Europe demande une expertise des comptes

LE COMITÉ D'ENTREPRISE (CE) d'Air France Europe (ex-Air Inter), réuni mercredi 5 juin, a voté une motion afin de mandater un expert pour examiner les comptes de l'entreprise et les aspects sociaux de son plan de redressement. La séance extraordinaire du CE a été levée en fin de journée sans que la totalité de l'ordre du jour ait été abordée. Elle devrait reprendre vendredi matin.

Ce CE devait aborder dans un premier temps le plan de sauvetage de la compagnie présenté le 15 mai (suppression de 950 emplois, fermetures de lignes déficitaires et création de navettes sur certaines grandes lignes) et le budget 1996-1997, avant d'examiner le volet social du plan de redressement.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC RORER : le groupe pharmaceutique** a signé jeudi 6 juin avec le britannique Medeva un accord de vente de l'usine de production de Fisons à Rochester (Etats-Unis) assorti de la concession de licence pour quatre ans de dix produits pharmaceutiques fabriqués sur le site ainsi que la licence d'exploitation de certains produits non stratégiques en France. Ces désengagements, qui rapporteront au total 400 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs), permettront à Rhône-Poulenc Rorer de diminuer son endettement très élevé depuis le rachat de Fisons.

■ **GOODING : le tribunal de grande instance de Metz a décidé** mercredi 5 juin de prolonger jusqu'au 28 août la période d'observation dont bénéficie la société Gooding (ex-Grundig) à Creutzwald (Moselle) depuis son placement en redressement judiciaire en juin 1995. Deux entreprises asiatiques sont candidates à la reprise de cette société qui emploie 250 salariés.

■ **LAINIERE DE ROUBAIX : 264 emplois équivalents** temps plein (sur un total de 587) doivent être supprimés dans les sociétés textiles roubaisiennes Lainière de Roubaix et Proditex, filiales du groupe belge Verbeke mises en dépôt de bilan depuis fin avril.

■ **LUCAS : le groupe britannique BBA, spécialisé dans les équipements** et les services pour l'industrie automobile, réfléchit, déjà depuis *« quelque temps »* à lancer une offre publique d'achat (OPA), sur Lucas, un autre équipementier automobile britannique. Lucas avait annoncé vendredi 31 mai la conclusion d'un accord de fusion avec Varity, un groupe américain spécialisé dans les systèmes de freinage, afin de créer l'un des dix premiers groupe mondiaux du secteur.

■ **DANZAS-UPS : les transporteurs suisse et américain** ont l'intention de collaborer ensemble en Europe, selon un communiqué de Danzas, publié mercredi 5 juin. Les deux groupes étudient la possibilité de mettre en commun leurs réseaux. Les négociations devraient aboutir fin septembre.

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand** a annoncé mercredi 5 juin la cession de sa participation dans Dornier au groupe américain Fairchild, malgré l'opposition des actionnaires familiaux de l'avionneur régional.

■ **ING : la banque néerlandaise** a été autorisée par le ministère des finances polonais à prendre 27 % de la banque Slaski, ce qui porte sa participation à 53 %, selon une annonce de la télévision polonaise.

■ **ASSOCIATION FRANÇAISE DE BANQUES : la CFDT-Banques** qui, comme les autres syndicats, avait quitté la séance de négociation sur le temps de travail le 24 mai, a décidé de participer à la séance du 7 juin. Alors que, jusqu'ici, elle revendiquait, comme FO, la CFTC et la CGT, les 35 heures hebdomadaires sans perte de salaire, la CFDT veut négocier sur une base différente : les 32 heures sur quatre jours, avec éventuellement une perte de salaire.

Les grands marchés de change veulent accroître leur sécurité

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les grands marchés de change de la planète vont se doter d'une chambre de compensation automatique pour les vingt plus gros intervenants bancaires, afin d'améliorer la sécurité des transactions. Les participants au G 20, qui contrôle 30 % du négoce mondial des changes, estiment que cet organisme centralisé devrait voir le jour dans les deux ans.

A écouter les responsables des grandes banques internationales actuellement rassemblés à Sydney pour la Conférence monétaire internationale, les procédures de règlement aujourd'hui en vigueur, en raison des décalages horaires et des lacunes des systèmes de paiement nationaux, sont capables d'engendrer des durées d'exposition entre banques de deux à quatre jours.

Les banqueroutes frauduleuses, qui ont défrayé la chronique au cours de ces dernières années (Drexel, BCCI, Barings...), soulignent qu'en raison du volume important de l'activité de change des banques, une défaillance peut à tout moment excéder le montant des fonds propres d'un établissement financier. *« Il s'agit d'un risque peut-être réduit mais suffisamment important pour être pris au sérieux »*, a indiqué John Reed, président de la City Bank.

D'où la nécessité aux yeux de l'un des chefs de file du G 20 d'établir un organisme central de compensation, permettant le règlement quotidien des transactions interbancaires en devises. Si une banque, adhérente de cette chambre, se révèle incapable d'acquitter son dû, les autres partageront le fardeau financier. Les adhérents du G 20 s'engagent à procurer les fonds nécessaires, estimés à 30 millions de dollars (environ 155 millions de francs).

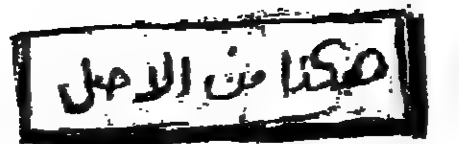
Cette initiative bénéficie déjà du soutien des banques centrales des pays du G 10, chargé de garantir la sécurité et la solidité du système bancaire, ainsi que le niveau de liquidités. *« De nos jours, bien des professionnels ont tendance à considérer qu'en cas de « gros pépin » provoqué par les activités de change, les autorités viendront à leur rescousse. Or, notre marge de manœuvre dans ce domaine est très limitée »*, déclarait récemment William McDonough, président de la Federal Reserve Bank de New York.

Les banques, qui achètent des devises pour leur propre compte ou celui de leurs clients, sont aujourd'hui les principaux acteurs du marché des change dont les transactions quotidiennes se sont élevées en 1995 à 1 230 milliards de dollars. Un rapport alarmiste du G 10, publié en mars, préconise des réformes en profondeur du fonctionnement du Foreign Exchange : amélioration du dispositif administratif (*back office*), révision des contrats passés avec les correspondants bancaires et mise en place de systèmes de gestion des risques de change tout aussi rigoureux que ceux prévalant pour les prêts ou les placements boursiers.

A ceux qui s'inquiètent de la charge financière supplémentaire que constitue cette chambre de compensation pour un secteur contraint à réduire ses frais généraux, un spécialiste du Forex londonien, premier marché au monde des devises, réplique : *« C'est un coût négligeable comparé à celui d'une possible faillite bancaire sous le régime laxiste actuellement en vigueur. »*

Marc Roche

> Une défaillance peut à tout moment excéder le montant des fonds propres d'un établissement financier



■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse, jeudi 6 juin, après deux séances consécutives de hausse. L'indice Nikkei a perdu 76,97 points à 21 804,46 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 386,40-386,70 dollars contre 388,10-388,40 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR est resté ferme, jeudi, à Tokyo, où il s'échangeait en clôture à 109,02 yens contre 109,06 mercredi à la clôture de New York et 109,02 à Tokyo.**

■ **LE PRIX DU CUIVRE a chuté, mercredi, à son plus bas niveau depuis deux ans sur le marché des métaux de Londres. La tonne de métal rouge a terminé la séance à 2 321 dollars.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE brut ont baissé, mercredi, à New-York, à l'annonce d'une forte hausse des stocks américains, portant le baril à 19,72 dollars (– 72 cents).**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

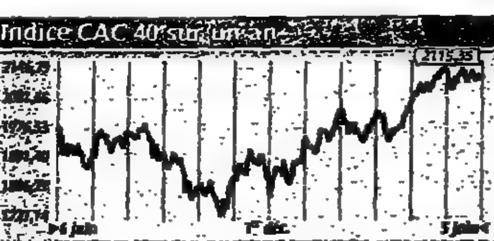
Accélération de la hausse à la Bourse de Paris

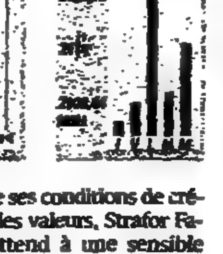
APRÈS PLUSIEURS SÉANCES TERNES, la Bourse de Paris retrouvait des couleurs jeudi 6 juin dans un marché actif. En hausse de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 11 heures un gain de 0,80 %. Une heure et quart plus tard, les valeurs françaises affichaient un gain moyen de 0,68 % à 2 129,83 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait 1,6 milliard de francs.

La bonne tenue de Wall Street la veille (+0,56 %), la fermeté du dollar, la petite détente des taux à long terme américains et l'annonce dans la matinée d'une baisse d'un quart de point du taux de base de la Banque d'Angleterre à 5,75 % contre 6 % contribuaient à cette reprise du marché français, notaient les opérateurs.

Les milieux financiers attendent la réaction de Wall Street à la publication vendredi des statistiques sur l'emploi en mai. Les experts s'attendent à la création de 150 000 à 250 000 emplois et un taux de chômage compris entre 5,3 % et 5,5 %.

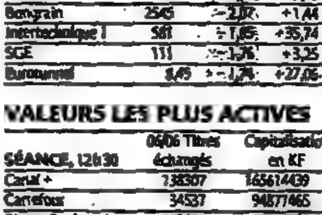
Le Conseil de la Banque de France se réunit ce jeudi. Mais les opérateurs doutent qu'il décide un allégement de ses conditions de crédit. Du côté des valeurs, Strafor Facom, qui s'attend à une sensible progression de ses résultats cette année, monte de 6,4 %.





Canal Plus, valeur du jour

CANAL PLUS, a été très actif, mercredi 5 juin à la Bourse de Paris. L'action a terminé la séance à la deuxième place des plus fortes baisses du règlement mensuel avec un recul de 6,55 % à 1 199 francs. Les transactions ont été étoffées, portant sur 244 000 titres – soit environ quatre fois plus de titres traités que la normale – pour un montant de 298 millions de francs, premier volume du jour. Les boursiers estiment que le titre est attaqué sur les problèmes qu'il connaît à la suite de l'alliance conclue dans la télévision numérique avec Bertelsmann et BSkyB, contrôlé par News Corp (Rupert Murdoch).

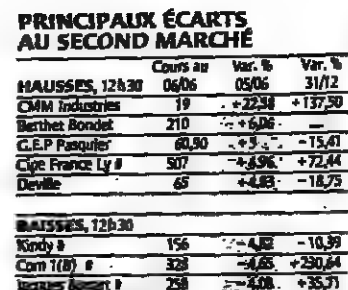


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
Strafor Facom	388,40	+7,88	+48,81
Dassault Electro	345	+5,22	+137,80
Legrand	940	+2,95	+24,33
Bazar	1332	+2,46	+61,06
Remy Cointreau	154	+2,40	–1,28
Vallourec	245	+2,42	+40,80
Sagem SA	3170	+2,25	+15,27
Eiffage	641	+2,23	–12,19
Crédit National	349	+2,21	+2,50
S.I.T.A	1201	+2,28	+39,81
BAISSES, 12h30			
Usinor Sacilor	74,50	–4,24	+15,05
Spir Communication	563	–2,78	+25,38
Interbail	265,10	–2,53	+0,41
Pechiney Intl	105,30	–2,58	+21,17
Sade (Ny)	200	–2,43	+14,87
Fimalac	78	–2,19	+9,70
Bongrain	2545	–2,07	+1,44
Intertechnique	581	–1,85	+35,74
SGE	111	–1,76	+3,25
Eurotunnel	8,45	–1,74	+27,06

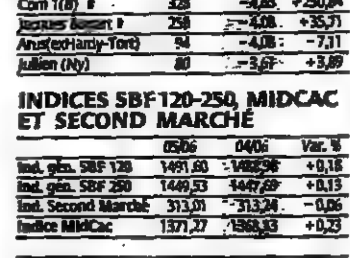
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Canal +	738307	165614439
Carrefour	34537	94877465
Rhone Poulenc A	509681	67309750,20
Total	167955	63811047,60
Elf Aquitaine	162250	62299277,30
AGF-Ass.Gen.France	416032	58613289,90
Pinault-Prin.Red.	35157	57003438
Eaux (Gle des)	99973	55819294
Paribas	165622	52752768
LVMH Moet Vuitton	36484	47178622



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

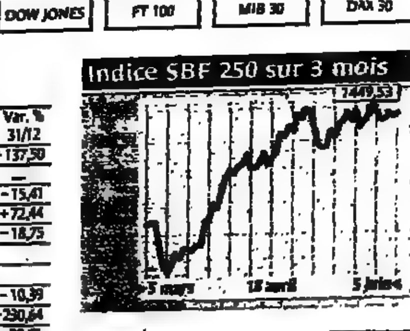
HAUSSES, 12h30	Cours au 06/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
CMM Industries	19	+22,58	+137,50
Berthet Bondet	210	+6,06	—
C.E.P Pasquier	60,50	+5	–15,41
Cipe France Ly #	507	+4,96	+72,44
Deville	65	+4,83	–18,75
BAISSES, 12h30			
Kindy #	156	–4,82	–10,39
Com 1(B) #	328	–4,65	+230,64
Jacques Bessart #	258	–4,08	+35,71
Arus(exHardy-Tort)	94	–4,08	–7,11
Julien (Ny)	80	–3,61	+3,89



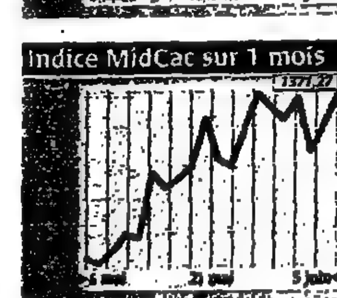
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/06	04/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1491,60	1488,98	+0,18
Ind. gén. SBF 250	1449,53	1447,69	+0,13
Ind. Second Marché	313,01	313,24	–0,06
Indice MidCac	1371,27	1368,33	+0,23
Valeurs indus.	1646,44	1640,51	+0,36
1 - Energie	1549,42	1544,64	+0,31
2 - Produits de base	1561,29	1552,42	+0,57
3 - Construction	1593,18	1601,92	–0,55
4 - Biens d'équip.	1147,40	1145,75	+0,14
5 - Automobile	1889,49	1884,51	+0,29
6 - Biens consom.	2581,85	2560,52	+0,84
7 - Indus. agro-alim.	1578,81	1570,79	+0,51
Services	1648,39	1660,89	–0,75
8 - Distribution	2984,26	3001,67	–0,58
9 - Autres services	1121,51	1131,65	–0,90
Sociétés financières	1050,50	1046,05	+0,43
10 - Immobilier	702,90	702,51	+0,06
11 - Services financ.	1018,93	1011,32	+0,75
12 - Sociétés invest.	1409,62	1411,49	–0,13







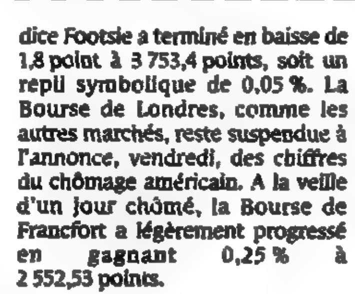


Prises de bénéfice à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a cédé du terrain, jeudi 6 juin, sous l'effet des prises de bénéfice. L'indice Nikkei a abandonné en clôture 76,97 points à 21 804,46 points, soit une baisse de 0,35 %.

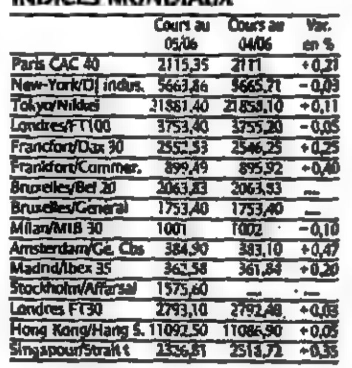
La veille, Wall Street s'est ressaisie en fin de journée après avoir fait du surplace durant l'essentiel de la séance, avant la publication, vendredi, des chiffres de l'emploi pour mai. L'indice Dow Jones a terminé en hausse de 31,77 points à 5 697,48 points, soit sur un gain de 0,56 %. Selon les analystes, les chiffres de l'emploi devraient faire ressortir un marché solide. Ces derniers s'accordent à prévoir entre 150 000 et 250 000 créations d'emplois et un taux de chômage de 5,3 % à 5,5 %.

En Europe, la Bourse de Londres a quasiment fait du surplace. L'indice Footsie a terminé en baisse de 1,8 point à 3 753,4 points, soit un repli symbolique de 0,05 %. La Bourse de Londres, comme les autres marchés, reste suspendue à l'annonce, vendredi, des chiffres du chômage américain. A la veille d'un jour chômé, la Bourse de Francfort a légèrement progressé en gagnant 0,25 % à 2 552,53 points.



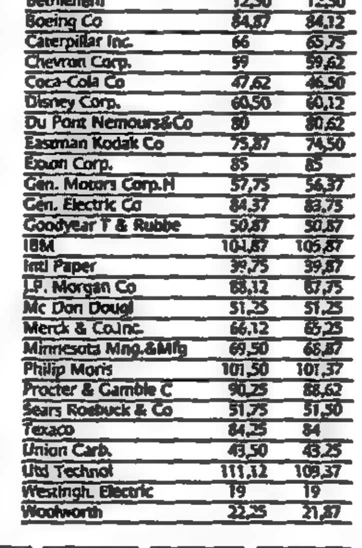
INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/06	Cours au 04/06	Var. en %
Paris CAC 40	2115,35	2111	+0,21
New-York/DJ indus.	5663,86	5665,71	–0,03
Tokyo/Nikkei	21881,40	21858,10	+0,11
Londres/FT100	3753,40	3755,20	–0,05
Francfort/Dax 30	2552,53	2546,25	+0,25
Frankfort/Commer.	899,49	895,92	+0,40
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,53	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	1001	1002	–0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	384,90	383,10	+0,47
Madrid/Ibex 35	362,58	361,84	+0,20
Stockholm/Affarsal	1575,60	—	—
Londres FT30	2793,10	2792,48	+0,03
Hong Kong/Hang S.	11092,50	11086,90	+0,05
Singapour/Strait t	2526,81	2518,72	+0,35



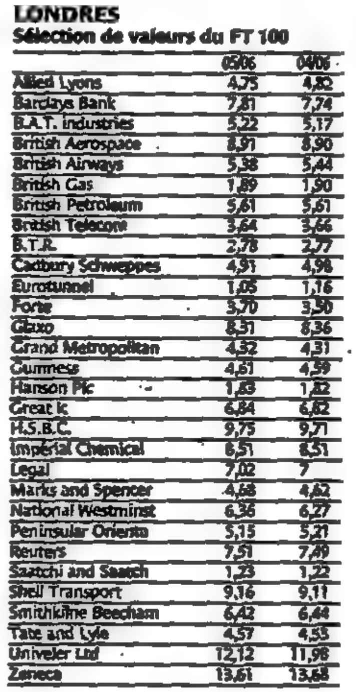
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/06	04/06
Alcoa	59,75	61,12
American Express	46,50	45,25
Allied Signal	55,50	55
AT & T	62,12	61,12
Bethlehem	12,50	12,50
Boeing Co	84,87	84,12
Caterpillar Inc.	66	65,75
Chevron Corp.	59	59,62
Coca-Cola Co	47,62	46,50
Disney Corp.	60,50	60,12
Du Pont Nemours&Co	80	80,62
Eastman Kodak Co	75,87	74,50
Exxon Corp.	85	85
Gén. Motors Corp.H	57,75	56,37
Gén. Electric Co	84,37	83,75
Goodyear T & Rubbe	50,87	50,87
IBM	104,87	105,87
Intl Paper	39,75	39,87
J.P. Morgan Co	88,12	87,75
Mc Don Dougl	51,25	51,25
Merck & Co.Inc.	66,12	65,25
Minnesota Mng.&Mfg	69,50	68,87
Philip Moris	101,50	101,37
Procter & Gamble C	90,25	88,62
Sears Roebuck & Co	51,75	51,50
Texaco	84,25	84
Union Carb.	43,50	43,25
Utd Technol	111,12	109,37
Westingh. Electric	19	19
Woolworth	22,25	21,87



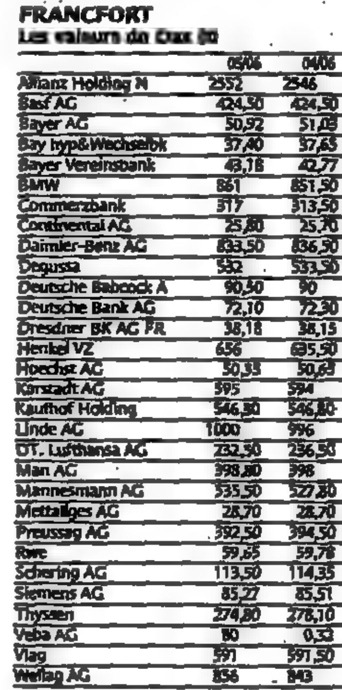
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

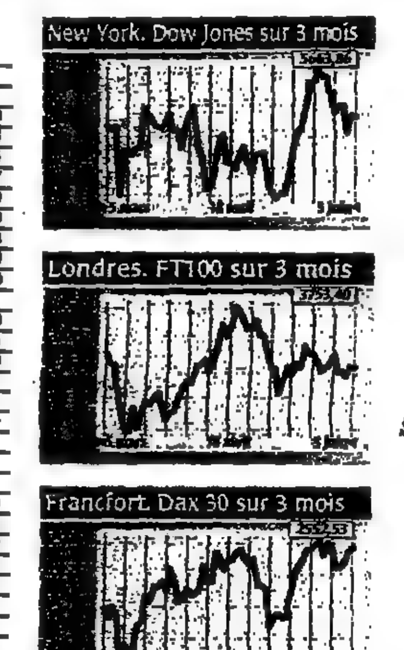
	05/06	04/06
Allied Lyons	4,75	4,82
Barclays Bank	7,81	7,74
B.A.T. industries	5,22	5,17
British Aerospace	8,91	8,90
British Airways	5,38	5,44
British Gas	1,89	1,90
British Petroleum	5,61	5,61
British Telecom	3,64	3,66
B.T.R.	2,78	2,77
Cadbury Schweppes	4,91	4,98
Eurotunnel	1,05	1,16
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,31	8,36
Grand Metropolitan	4,32	4,31
Guinness	4,61	4,59
Hanson Plc	1,83	1,82
Great Ic	6,84	6,82
H.S.B.C.	9,75	9,71
Impérial Chemical	8,51	8,51
Legal	7,02	7
Marks and Spencer	4,68	4,62
National Westminst	6,36	6,27
Peninsular Oriento	5,15	5,21
Reuters	7,51	7,49
Saatchi and Saatch	1,23	1,22
Shell Transport	9,16	9,11
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,57	4,55
Univeler Ltd	12,12	11,98
Zeneca	13,61	13,68



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	05/06	04/06
Allianz Holding N	2552	2546
Basf AG	424,50	424,50
Bayer AG	50,92	51,03
Bay hyp&Wechselbk	37,40	37,65
Bayer Vereinsbank	43,18	42,77
BMW	861	851,50
Commerzbank	317	313,50
Continental AG	25,80	25,70
Daimler-Benz AG	833,50	836,50
Degussa	532	533,50
Deutsche Babcock A	90,50	90
Deutsche Bank AG	72,10	72,30
Dresdner BK AG FR	38,18	38,15
Henkel VZ	656	635,50
Hoechst AG	50,35	50,65
Karstadt AG	595	594
Kaufhof Holding	546,50	546,80
Linde AG	1000	996
DT. Lufthansa AG	232,50	236,50
Man AG	398,80	398
Mannesmann AG	535,50	527,80
Mettallges AG	28,70	28,70
Preussag AG	392,50	394,50
Rwe	59,65	59,78
Schering AG	113,50	114,35
Siemens AG	85,27	85,51
Thyssen	274,80	278,10
Veba AG	80	0,33
Viag	591	591,50
Wellag AG	856	843



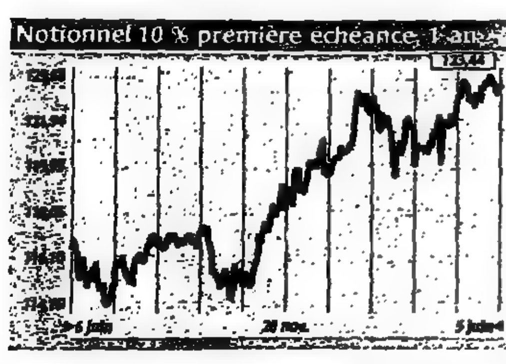


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Repli initial du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse jeudi 6 juin. Au bout de quelques minutes de transactions, l'échéance juin du contrat perdait 4 centièmes à 123,22. La veille, la tendance s'était dégradée sur le Matif, le contrat juin cédant seize centièmes à 123,26. Un quasi statu quo était observé sur le Pibor, le contrat de même échéance juin perdant 1 centième à 95,96. Les prises de bénéfice se sont poursuivies sur les marchés obligataires en attendant de nouvelles statistiques américaines. En effet, faute de modifications des conditions de crédit en Europe, le marché américain dicte depuis quelques jours sa loi aux marchés des taux européens. Vendredi sera publié le taux de chômage aux Etats-Unis en mai qui devrait faire ressortir un marché de l'emploi solide, estiment les analystes.

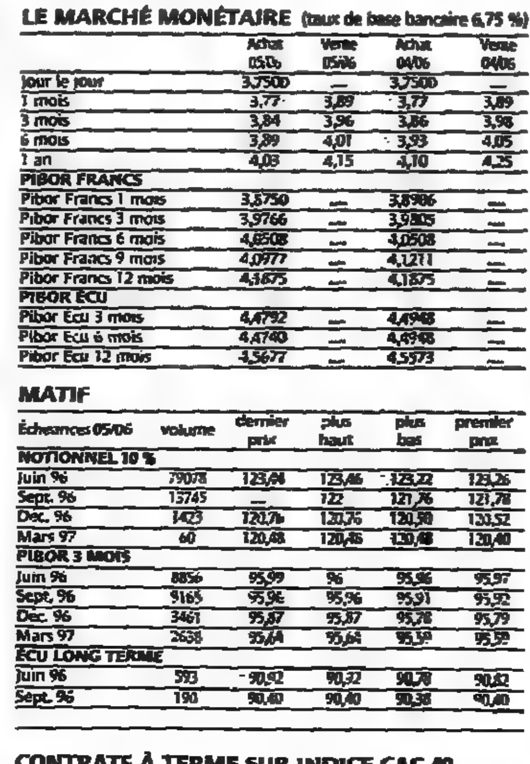


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	6,49	7,31	2,30
Allemagne	3,25	6,47	7,23	1,70
Grande-Bretagne	5,94	8,03	8,24	2,70
Italie	9,28	9,58	9,90	4,50
Japon	0,47	3,16	4,75	–0,20
Etats-Unis	5,31	6,83	6,99	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/06	Taux au 04/06	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,37	5,34	100,66
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,38	6,33	101,21
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,20	7,16	101,29
Obligations françaises	6,73	6,67	101,16
Fonds d'État à TME	–1,88	–1,88	101,29
Fonds d'État à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	–1,40	–1,38	100,73
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 05/06	Vente 05/06	Achat 04/06	Vente 04/06
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,77	3,89	3,77	3,89
3 mois	3,84	3,96	3,86	3,98
6 mois	3,89	4,01	3,93	4,05
1 an	4,03	4,15	4,10	4,25
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8906	—
Pibor Francs 3 mois	3,9766	—	3,9805	—
Pibor Francs 6 mois	4,0508	—	4,0508	—
Pibor Francs 9 mois	4,0977	—	4,1211	—
Pibor Francs 12 mois	4,1875	—	4,1875	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4792	—	4,4948	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4740	—	4,4948	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5677	—	4,5573	—

MATIF

Échéances 05/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	79078	123,04	123,46	123,22	123,26
Sept. 96	13745	—	122	121,76	121,78
Déc. 96	1423	120,76	120,76	120,50	120,52
Mars 97	60	120,48	120,46	120,48	120,40
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	8856	95,99	96	95,96	95,97
Sept. 96	9165	95,96	95,96	95,91	95,92
Déc. 96	3461	95,87	95,87	95,78	95,79
Mars 97	2638	95,64	95,64	95,59	95,59
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	593	90,92	90,32	90,78	90,82
Sept. 96	190	90,40	90,40	90,38	90,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	8057	2096	2104	2090	2098
Juillet 96	34	—	2099	2092,50	2095,50
Août 96	100	—	2100,50	2100,50	2102,50
Sept. 96	336	2107,50	2113,50	2104	2109,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1910 | US/DM ↗ 1,5310 | US/¥ ↗ 109,0300 | DM/F ↗ 3,3873 | £/F ↘ 8,0150

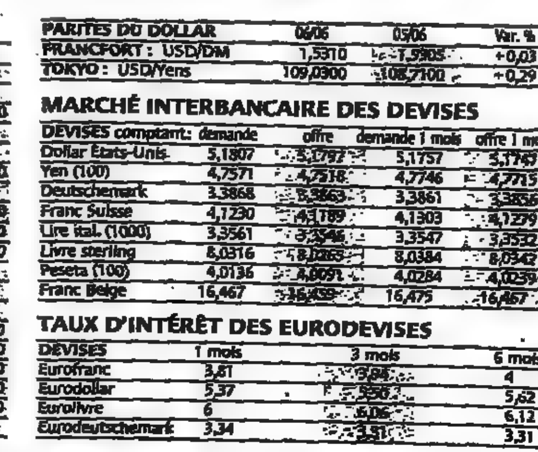
Remontée du deutschemark

LE DEUTSCHEMARK remontait au-dessus des 3,39 francs, jeudi matin, sur le marché parisien, malgré la bonne tenue du dollar qui ne suffit pas à compenser l'impact des différents mouvements de grève en France dans le secteur public. Peu après l'ouverture, le deutschemark se redressait à 3,3918 francs contre 3,3880 francs mercredi soir, tandis que le dollar était stable à 5,1883 francs et à 1,5296 deutschemark contre 5,1920 francs et 1,5318 deutschemark. Selon Danièle Thomé, cambiste chez Smith Barney, le franc pâtit d'une « forte » reprise du mark contre le yen et l'ensemble des monnaies européennes, du fait du maintien du taux de prise en pension allemand à 3,3 % depuis quatre mois. Le franc souffre aussi des mouvements sociaux en France et pourrait venir heurter la résistance des 3,3940 francs pour un deutschemark en cours de séance.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/06	% 04/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,7300	+0,02	327	351
Ecu	6,4125	+0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1910	+0,16	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4730	–0,01	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,6300	+0,10	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3555	+0,06	3,1300	3,6900
Danemark (100 krd)	87,7000	–0,03	83	93
Irlande (1 iep)	8,2055	–0,25	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,0150	–0,29	7,6000	8,4500
Grèce (100 drach.)	2,1475	+0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,1600	–0,35	72	82
Suisse (100 F)	412,5800	–0,01	399	423
Norvège (100 k)	79,2700	—	75	84
Autriche (100 sch)	48,1360	+0,02	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0025	–0,22	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2850	—	2,9500	3,6900
Canada 1 dollar ca	3,7910	+0,20	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,7698	+0,22	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,6700	+0,18	105	116



PARITÉS DU DOLLAR	06/06	05/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5310	1,5305	+0,03
TOKYO : USD/Yens	109,0300	108,7100	+0,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1807	5,1792	5,1757	5,1749
Yen (100)	4,7571	4,7518	4,7746	4,7715
Deutschemark	3,3868	3,3863	3,3861	3,3856
Franc Suisse	4,1230	4,1189	4,1303	4,1279
Lire ital. (1000)	3,3561	3,3546	3,3547	3,3532
Livre sterling	8,0316	8,0265	8,0384	8,0342
Peseta (100)	4,0136	4,0091	4,0284	4,0239
Franc Belge	16,467	16,459	16,475	16,467

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,84	4
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,34	3,31	3,31



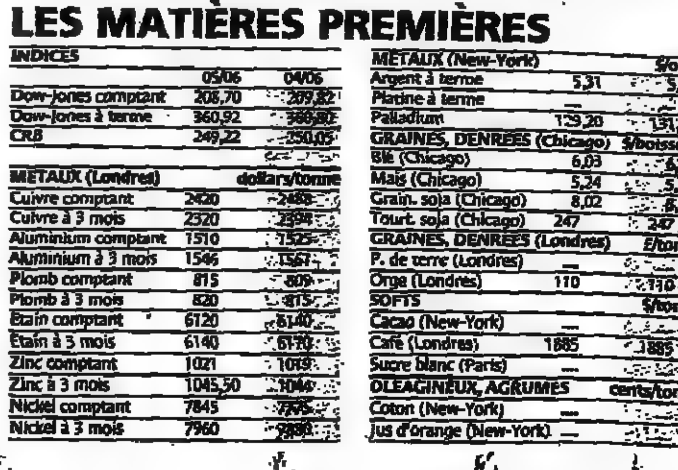
L'OR

	cours 05/06	cours 04/06
Or fin (k. barre)	64800	64500
Or fin (en lingot)	65200	64750
Once d'Or Londres	389,70	387,65
Pièce française(20f)	373	371
Pièce suisse (20f)	372	371
Pièce Union lat(20f)	374	373
Pièce 20 dollars us	2560	2550
Pièce 10 dollars us	1330	1330
Pièce 50 pesos mex.	2420	2390

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/06	cours 04/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

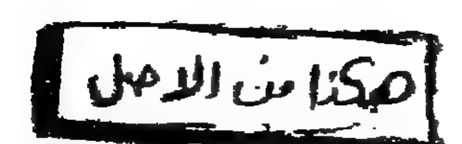
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	05/06	04/06
Dow-Jones comptant	208,70	209,82
Dow-Jones à terme	360,92	360,80
CRB	249,22	250,05

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2420	2488
Cuivre à 3 mois	2320	2394
Aluminium comptant	1510	1525
Aluminium à 3 mois	1546	1561
Plomb comptant	815	809
Plomb à 3 mois	820	815
Etain comptant	6120	6140
Etain à 3 mois	6140	6170
Zinc comptant	1021	1019
Zinc à 3 mois	1045,50	1046
Nickel comptant	7845	7745
Nickel à 3 mois	7960	7880

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,31	5,31
Platine à terme	—	—
Palladium	129,20	131,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,03	6,08
Maïs (Chicago)	5,24	5,24
Grain. soja (Chicago)	8,02	8,02
Tourt. soja (Chicago)	247	247
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	110	110
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	1885	1885
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 JUIN
Liquidation : 21 Juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,87 %
CAC 40 : 2133,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	932	925	-0,75	920
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	828	-0,84	823
Renault (T.P.)	1761	1761	—	1820
Rhone Poulenc(T.P)	2000	2000	—	2000
Saint Gobain(T.P.)	1249	1249	—	1260
Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—	1089
Accor	744	745	+0,13	730
AGF-Ass.Gen.France	140,60	141	+0,28	140
Air Liquide	909	919	+1,10	925
Alcatel Alsthom	467,90	470	+0,44	480
Alcatel Cable	460	460	—	470
Alspi	471	475	+0,84	490
Axa	295,40	295,80	+0,13	295
Axime	724	720	-0,55	710
Bail Investis.	852	851	-0,11	855
Bancaire (Cie)	565	574	+1,59	580
Bazar Hot. Ville	567	565	-0,35	520
Bertrand Faure	185	185,70	+0,37	169
BIC	640	645	+0,78	565
BIS	680	679	-0,14	660
B.N.P.	191,60	191,70	+0,05	194
Bollore Techno.	605	603	-0,33	595
Bongrain	2599	2545	-2,07	2540
Bouygues	566	573	+1,23	490
Canal +	1199	1203	+0,33	1250
Cap Gemini Sogeti	185	186,20	+0,64	184
Carbone Lorraine	779	777	-0,25	780
Carrefour	2742	2743	+0,03	2750
Casino Guichard	218	218,20	+0,09	225
Casino Guich.ADP	152,40	152	-0,26	147
Castorama Dl (Li)	976	978	+0,20	985
C.C.F.	252,30	251,70	-0,23	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,90	55,80	-0,16	57
Cegid (Ly)	443	436	-1,58	495
CEP Communication	445	443,50	-0,33	435
Cerus Europ.Reun	112,50	112,40	-0,08	104
Cetelem	1100	1100	—	1130
CGIP	1220	1215	-0,40	1210
Chargeurs	1445	1445	—	1450
Christian Dior	716	717	+0,13	730
Ciments Fr.Priv.B	235	235	—	245
Clarins	786	776	-1,27	750
Club Mediterranee	486,20	[illegible]	+0,37	480
Coflexip	203,90	200,90	-1,47	200
Colas	950	962	+1,26	930
Comptoir Entrep.1	12,70	12,70	—	13,50
Comptoir Moder.	2275	2279	+0,17	2150
CPR	420	421	+0,23	405

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Cred.Fon.France	33,40	32,95	-1,34	33
Credit Local Fce	434,70	440,60	+1,35	425
Credit Lyonnais CI	145	142,50	-1,72	153
Credit National	361	369	+2,21	365
CS Signaux(CSEE)	286	282	-0,35	250
Damart	4000	3975	-0,62	4000
Danone	761	765	+0,52	755
Dassault-Aviation	690	702	+1,73	580
Dassault Electro	365,90	385	+5,22	355
De Dietrich	268	273,20	+1,94	265
Degremont	471,10	471,40	+0,06	400
Dev.R.N-P.Cal Li #	51	51	—	52
DMC (Dollfus Mi)	246	247	+0,40	250
Docks France	1150	1143	-0,60	1130
Dynaction	134,90	136	+0,81	141
Eaux (Gle des)	559	562	+1,62	545
Ecco	1373	1360	-0,94	1220
Eiffage	627	641	+2,25	735
Elf Aquitaine	377,30	384,60	+1,93	385
Eramet	385	386,10	+0,28	390
Eridania Beghin	808	818	+1,23	805
Essilor Intl	1290	1292	+0,15	1270
Essilor Intl ADP	1022	1015	-0,68	950
Esso	628	630	+0,31	630
Eurafrance	1995	2005	+0,50	2000
Euro Disney	14,70	14,70	—	14
Europe 1	1184	1180	-0,33	1190
Eurotunnel	5,60	5,45	-1,74	6,50
Filipacchi Medias	1000	995	-0,50	1000
Finextel	79,80	78	-2,25	77
Fives-Lille	564	558	-1,06	550
Fromageries Bel	4960	4985	+0,50	4990
Galeries Lafayette	1740	1765	+1,43	1670
GAN	142,50	144	+1,05	185
Gascogne (B)	477	480	+0,62	490
Gaz et Eaux	2195	2199	+0,04	2180
Geophysique	304	300	-1,31	335
G.F.C.	420,20	420,30	+0,02	415
Groupe Andre S.A.	483	480	-0,62	510
Gr.Zannier (Ly) #	108,90	108	-0,82	112
GTM-Entrepose	334,50	336	+0,44	310
Guilbert	788	790	+0,25	780
Guyenne Gascogne	1836	1844	+0,43	1800
Havas	433,50	432,50	-0,23	440
Havas Ad.Euro RSCG	602	602	—	580
Imetal	797	790	-0,87	770
Immeubl.France	340	338,10	-0,55	345
Ingenico	70,40	71	+0,85	69
Interbail	272	265,10	-2,53	265
Intertechnique 1	592	581	-1,85	610
Jean Lefebvre	311	311	—	320
Klepierre	634	627	-1,10	625
Labinal	750	750	—	765
Lafarge	331	333,60	+0,78	340
Lagardere (MMB)	139,60	140,80	+0,85	140
Lapeyre	329	330	+0,30	300
Lebon	212	214	+0,94	215
Legrand	913	940	+2,95	915
Legrand ADP	610	620	+1,63	610
Legris Indust.	247	246	-0,40	255
Locindus	827	832	+0,60	870
L'Oreal	1609	1624	+0,95	1570
LVMH Moet Vuitton	1286	1297	+0,85	1280
Lyonnaise Eaux	505	509	+0,79	510

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Marine Wendel	451	449,20	-0,39	440
Metaleurop	54	54	—	61
Metrologie Inter.	19,20	19,25	+0,26	21
Michelin	258	260,50	+1,08	255
Moulinex	75,20	75,90	+0,93	79
Nord-Est	140,10	148,30	-3,07	140
Nordon (Ny)	417	417	—	465
NRJ #	706	700	-1,12	660
OLIPAR	120	129	+0,53	127
Paribas	316,90	321	+1,29	330
Pechiney	225,20	224,50	-0,31	275
Pechiney CIP	245,80	242	-1,54	240
Pechiney Intl	108	105,30	-2,50	103
Pernod-Ricard	337,10	341,90	+1,42	345
Peugeot	721	722	+0,13	725
Pinault-Prin.Red.	1609	1623	+0,87	1670
Plastic-Omn.(Ly)	454	452	-0,44	455
Poliet	557	557	—	555
Primagaz	567	561	-1,05	565
Promodes	1331	1349	+1,35	1400
Publicis	406,80	402	-1,17	420
Remy Cointreau	150,50	154	+2,46	155
Renault	138,30	138,50	+0,14	144
Rexel	1300	1332	+2,46	1250
Rhone Poulenc A	131	132	+0,76	123
Rochette (La)	33,75	33,40	-1,03	30
Roussel Uclaf	1192	1210	+1,51	1300
Rue Imperiale(Ly)	4300	4290	-0,23	4230
Sade (Ny)	205	200	-2,43	205
Sagem SA	3100	3170	+2,25	3160
Saint-Gobain	664	672	+1,20	650
Saint-Louis	1401	1426	+1,78	1410
Salomon (Ly)	3920	3900	-0,51	3450
Salvepar (Ny)	450	450	—	450
Sanofi	394	398,50	+1,14	400
Sat	2000	1994	-0,30	2160
Saupiquet (Ns)	1565	1568	+0,19	1470
Schneider SA	240,80	244	+1,32	240
SCOR SA	203,40	203,50	+0,04	210
S.E.B.	895	892	-0,33	840
Sefimeg	349	346	-0,85	345
SEITA	207	207,40	-0,26	195
Selectibanque	103,70	104	+0,26	103
SFIM	1062	1065	+0,28	1110
SGE	113	111	-1,76	111
Sidel	1309	1308	-0,07	1310
Simco	473	469	-0,84	480
S.I.T.A	1175	1200	+2,21	1120
Skis Rossignol	1905	1895	-0,52	1910
Sligos	478	480	-0,41	475
Societe Gale A	557	565	+1,43	560
Sodexho	2001	1986	-0,74	1940
Sommer-Allibert	1380	1392	+0,86	1430
Sophia	225	227	+0,88	230
Spir Communication	579	563	-2,76	550
Strafor Facom	360	[illegible]	+7,88	[illegible]
Suez	200,50	201	+0,24	196
Synthelabo	446,10	446	-0,02	425
Technip	464	474	+2,15	485
Thomson-CSF	137,60	139,80	+1,59	133
Total	377	381,50	+1,19	355
UAP	103,50	103,50	—	105
UFB Locabail	500	507	+1,40	515
UGC DA (M)	307	307	—	320

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
UIC	71,50	71,25	-0,35	82
UIF	450	453,50	-0,11	445
UIS	190,55	190,20	-0,16	179
Unibail	531	532	+0,18	529
Union Assur.Fdal	665	650	-2,20	665
Usinor Sacilor	77,50	74,50	-4,34	81
Valeo	254,50	254	-0,17	290
Vallourec	239,20	245	+2,42	240
Via Banque	180	177	-1,66	192
Worms & Cie	275	272	-1,09	270
Zodiac ex.dt divid	1201	1202	-0,53	1220
Elf Gabon	1145	1138	-0,61	1120

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hold. #	280,20	280,50	+0,03	365
Adidas AG #	425,90	426	+0,02	405
American Express	239,90	240,10	+0,50	250
Anglo American #	326,20	326	-0,06	330
Amgold #	513	—	—	510
Arjo Wiggins App.	14,10	14,45	+2,45	14,50
A.T.T. #	320,40	323,90	+1,09	330
Banco Santander #	235,90	235,90	—	250
Barrick Gold #	159,20	152,20	-4,33	163
B.A.S.F. #	1429	1430	+0,06	1440
Bayer #	772	773,40	+0,81	1730
Bretheom Group	33	35,70	+8,16	24
Courtaulds PLC	9,60	9,60	—	9,50
Crown Cork ord.	346,50	346	-0,29	345
Crown Cork PF CV	250,70	253,30	+0,95	240
Daimler Benz #	2542	2543	—	2510
De Beers #	161,50	163,10	+0,99	167
Deutsche Bank #	243	241,60	-0,57	250
Dresdner Bank #	125,60	125,40	-0,15	150
Driefontein #	73,90	72,60	-1,75	76
Du Pont Nemours #	425	414,50	-2,47	438
Eastman Kodak #	364,30	392	+2,03	400
East Rand #	3,41	3,33	-2,34	3,21
Echo Bay Mines #	65,50	64	-2,29	[illegible]
Electrolux #	280	272,90	-2,53	265
Ericsson #	118	116,70	-1,10	113
Exxon Corp. #	450,60	459,10	+1,97	455
Ford Motor #	189	188	-0,52	192
Freegold #	57,10	55,80	-2,27	55
Gencor Limited #	20,10	20	-0,49	19,50
General Elect. #	430,50	437	+1,50	440
General Motors #	291,30	295,10	+1,30	290
Gle Belgique #	391	394	+0,76	410
Grd Metropolitan	34,45	34,75	+0,87	35
Guinness Plc #	36,70	36,70	—	37
Hanson Plc	14,65	14,65	—	15
Harmony Gold #	57,50	56,50	-1,73	59
Hitachi #	46,15	46,30	+0,31	50
Hoechst #	171,30	171,10	-0,11	1740
I.B.M #	551	544	-1,27	575
I.C.I #	67,20	68,50	-2,52	63
Ito Yokado #	294,50	295	+0,50	300
Matsushita #	85	85	—	57
Mc Donald's #	251	253,30	+0,91	260
Merck and Co #	338,60	342,50	+1,15	330
Mitsubishi Corp. #	69,70	69,70	—	72
Mobil Corporat. #	587	590	-1,54	605
Morgan J.P. #	452,40	—	—	465
Nestle SA Nom. #	5610	5630	-0,34	5820
Nipp. MeatPacker #	74	73,50	-0,67	76
Nokia A	206,10	205	-0,53	200
Norsk Hydro #	246,70	246,50	-0,08	230
Petrofina #	1547	1562	+0,96	1570
Philip Morris #	522	527	+0,95	510
Philips N.V #	151	151,60	+0,44	155
Placer Dome Inc #	144	142,10	-1,31	150
Procter Gamble #	459	—	—	470
Quilmes	258	256	-0,77	255
Randfontein #	37,20	35,60	-4,30	37
Rhone Poul.Rorer #	340	344,50	+1,32	325
Royal Dutch #	782	785	+0,38	795
R T Z #	80,20	79,15	-1,30	78
Sega Enterprises	241	239,50	-0,49	245
Saint-Helena #	31,20	31	-0,64	31
Schlumberger #	435	432,60	-0,55	460
SGS Thomson Micro.	217,50	216,20	-0,59	230
Shell Transport #	72,90	73,40	+0,65	75
Siemens #	293,30	289,90	-0,13	290
Sony Corp. #	329,50	325,30	-0,56	335
Sumitomo Bank #	95,20	95,10	-0,10	100
T.D.K #	295,20	293,20	-0,67	295
Telefonica #	92	93	-1,06	91
Toshiba #	36,65	36,15	-1,36	37
Unilever #	717	720	+0,41	725
United Technol. #	571	576	+0,97	585
Vaal Reefs #	517	506	-2,12	520
Volkswagen A.G #	■ 1,55	1870	+0,80	1640
Volvo (act.B) #	117,90	116,70	-2,45	106
Western Deep #	225,50	222,40	-2,45	230
Yamanouchi #	109,60	107,20	-2,13	120
Zambia Copper	3,55	3,45	-2,81	3,31

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,25	5,410
CEPME 8,5% 88-97CA	104,15	8,056 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	110,87	7,303 o
CEPME 9% 92-06 TSR	113,40	8,705 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	118,60	3,366 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	113,26	7,867
CFF 10% 88-98 CA#	109,40	6,366 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	104,68	6,197
CFF 10,25%90-01CB#	115	2,471
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,96	0,841
CLF 9%88-93/98 CA#	106,70	3,221
CNA 9% 4/92-07	117,15	0,987
CRH 8,6% 92/94-03	112,36	8,177
CRH 8,5% 10/87-88#	108,81	2,282 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,59	2,749
EDF 8,6% 92-04 #	113,67	1,484
Emp.Etat 6%93-97 #	101,84	5,426 ↑
Finansder 9%91-06#	116,65	4,869
Finansd.8,6%92-02#	113	3,196 ↑
Florall8,75% 90-99#	112,62	8,605 ↓
OAT 6,5% 87-97CA#	104,36	8,175 ↓
OAT 9,90%85-97 CA#	107,77	4,896 ↑
OAT 88-98 TME CA	—	2,203 o
OAT 9/85-98 TRA	—	4,594
OAT 9,50%88-98 CA#	109,31	9,137
OAT TMB 87/99 CA	99,78	1,584
OAT 8,125% 89-99 #	108,46	0,328
OAT 8,50%90/00 CA#	110,99	1,347
OAT 85/00 TRA CA	105,55	3,569
OAT 10%5/85-00 CA#	116,30	0,477
OAT 89-01 TME CA	103,50	2,203 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,49	4,622 d
OAT 8,50% 89-19 #	114,43	5,342 d
OAT 8,50%92-23 CA#	114,95	1,095 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	108,80	3,126 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	914	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		227	226
Bains C.Monaco		562	552
B.N.P.Intercont.		352	352
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Centenaire Blanzy		400	400
Ceragen Holding	◆	20,25	20,25
Champex (Ny)		20,90	21,90
CIC Un.Euro.CIP	■	353	351
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2390	2336 o
Cpt Lyon Alem		372,10	372
Concorde-Ass Risq		895	889
Cpe Valfond ex.CMP	◆	12,20	12,20
Darblay		480	480
Didot Bottin		850	850
Eaux Bassin Vichy		4500	4085
Ecia		784	765
Ent.Mag. Paris		1261	1245
Eridania Beghin CI		800	800
Fidei		34,45	36
Finalens		380,50	390
F.I.P.P.	◆	110,80	130,80
Fonciere (Cie)		540	540
Fonciere Euris		235	237
Foncina #		437	440
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1333	1337
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		377	379
Gevelin	◆	158	158
Gevelot	◆	1837	1837
G.T.I (Transport)		381,50	386,50
Immobail		116	114,50
Immobanque		720	729
Lucia		54	54
Monoprix		142,50	149,60
Metal Deploye	◆	444	444
Mors #		13,65	14,05
Navigation (Nle)	◆	68,50	68,50
Paluel-Marmont		272	272
Ex.Clairefont(Ny)		1400	1402
Parfinance	◆	204,10	204,10
Paris Orleans	◆	278	278
Piper Heidsieck	◆	1350	1350
Promodes (CI)	◆	990	990
PSB Industries Ly		359	358
Rougier #		468	464
Saga		160,80	164
Salins du Midi		470	465
Silic		745	740
S.I.P.H.	◆	191	191
Sofal	◆	89	89
Sofragi	◆	3860	3860
Soudure Autogene	◆	1039	1039
Sovabail		340	336
Taittinger		1835	1871
Tour Eiffel	◆	278	276
Vicat		420	420

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	140,20
Commerzbank AG	1100	1100
Fiat Ord	20	19,05
Gevaert	349	349
Gold Fields South	166	166
Kubota Corp	29,70	29,70
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,60	49,60
Ottomane(Cie Fin.)	350	350
Robeco	387,20	389,50
Rodamco N.V.	146,30	146,30
Rolinco	422,90	423,20
Solvay SA	3001	2995

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		54,60	59,50
AFE #		508	515
Aigle #		178,50	178,40
Albert S.A (Ns)	◆	139	139
Altran Techno. #		1481	1494
Montaignes P.Gest.	◆	729	729
Assystem #		565	571
Bque Picardie (Li)		605	600
Bque Sofirec (M)	◆	570	690
Bque Tarneaud(B)#		232,10	230,10
Bque Vernes	◆	422,40	432,40
Beneteau #	●	650	650
B I M P		72	72
Boiron (Ly) #		640	641
Boisset (Ly)#		225	225
But S.A.		348	351,10
Cardif SA		780	780
C.E.E #		275	279
CEGEP #		152,90	153,10
Cermex # (Ly)		360	359
CFPI #		244	244
Change Bourse (M)		340	340
Christ.Dalloz #		1612	1630
Cipe France Ly #		483	507
CNIM CA#		180	180
Codetour		328	326
Comp.Euro.Tele-CET		338	340
Confiandey S.A.		304,90	304,90
C.A.Haute Normand.		328,80	328
C.A.Ille & Vilaine		337	337,90
C.A.de l'Isere Ly#		394,90	394,90
C.A. Oise CCI		263,60	263,70
Creeks		60	60
Devanlay		565	566
Devernois (Ly)		515	516
Ducros Serv.Rapide	◆	70	70
Ecco Trav.Tempo Ly		452	451,90
Europ.Extinc.(Ly)		250	249,90
Europ Propulsion		602	596
Expand s.a	◆	265	265
Factorem		761	770
Faiveley #		345	345
Finacor		110,20	110
Fininfo		535	540
Fructivie		630	626
Gautier France #		289	289
Gel 2000	◆	88	88
GFI Industries #		660	670
Girodet (Ly) #		42,05	42,85
GLM S.A.		275,40	273,50
Grandoptic.Photo #		695	699
Gpe Guillin # Ly	■	190,30	190
Kindy #		165,90	156
Guerbet		380	380
Hermes internat.1#		1446	1454
Hurel Dubois	◆	523	523
ICBT Groupe #		215	210
I.C.C.	◆	171	171
Idianova	◆	68	68
Int. Computer #	◆	130	130
IPBM		65	65
M6-Metropole TV		590	594
Manitou #		616	610
Manutan		920	919
Marie Brizard		1280	1280
Maxi-Livres/Profr.		265	270
Mecelec (Ly)		86	87,80
MGI Coutier		282	280
Monneret Jouet Ly#	◆	81,90	81,90
Naf-Naf #		74	72,50
N.S.C Schlum. Ny		725	725
OGF Omn Gest.Fin.	◆	710	710
Onet #		1010	994
Paul Predault #		182	182
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	102	102
Pochet		912	914
Poujoulat Ets (Ns)		245,10	250
Radiall #		666	674
Rallye(Cathiard)Ly		212	213
Reydel Indust.Li	◆	1039	1029
Robertet #		1370	1380
Rouleau-Guichard	◆	455	455
Securidev #		76,30	75
Smoby (Ly)#		611	611
Sofco (Ly)		120	120
Softbus	■	370	370
Sogepag #	◆	142	142
Sogeparc (Fin)		674	670
Sopra		370	365
Steph.Kelian #		80	80
Sylea		494	496,50
Teisseire-France		209	209
TF1-1		635	632
Thermador Hold(Ly)		370	370
Trouvay Cauvin #		85,60	85,60
Unilog		585	590
Union Fin.France		499	482
Via Credit(Banque)	◆	121,60	127,60
Viel et Cie #		144	145,10
Vilmorin et Cie #		523	537
Virbac		726	729

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	256,50	259
Infonie	439	425
Joliez-Regal	98,90	98,90
Proxidis	84	85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 6 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gen.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,45	38,45
Mumm	◆	1360	1360
Nobel	◆	185	166,50
Ste lecteurs du Monde	◆	144	174,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,06	116,25
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2408,55	2372,96
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9437,29	9437,29
Arbitr. Première		9020,08	8930,77
Arbitr. Sécurité		17292,30	17286,27
BNP			
Antigone Trésorerie		854672	854672
Natio Court Terme		13729	13729
Natio Court Terme2		372979	372979
Natio Epargne		2163,42	2142
Natio Ep. Capital C/D		15503,39	15349,89
Natio Ep. Croissance		2362	2315,69
Natio Ep. Obligations		212,26	208,10
Natio Epargne Retraite		143,31	140,50
Natio Epargne Trésor		10581,95	10560,83
Natio Epargne Valeur		557,48	546,55
Natio France Index		1130,27	1108,11
Natio Immobilier		1228,78	1204,69
Natio Inter		1855,44	1819,06
Natio Monétaire C/D		5338,05	5338,03
Natio Opportunités		166,65	163,38
Natio Patrimoine		1533,17	1503,11
Natio Perspectives		1256,74	1232,10
Natio Placements C/D		76450,81	76450,81
Natio Revenus		1079,68	1068,99
Natio Sécurité		11573,94	11573,94
Natio Valeurs		1053,83	1033,17
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89322,45	89322,45
Oblig. ttes caté.		234,39	230,93
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		645,56	626,76
Le Livret Portefeuille D		878,20	852,62
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2169,57	2165,24
Patrimoine Retraite C		297,78	291,94
Sicav Associations C		2361,55	2361,55
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19026,08	18988,10
Mutual. dépôts Sicav C		18264,27	18227,81
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		215,49	209,21
Ecur. Capicourt C		221,40	220,85
Ecur. Capitalisation C		228,11	225,85
Ecur. Distrimonétaire D.		10281,85	10281,85
Ecur. Expansion C		79997,47	79678,75
Ecur. Geovaleurs C		2991,95	2904,81
Ecur. Investis. D		175,77	170,65
Ecur. Monépremière		10957,52	10957,52
Ecur. Monétaire C/D		12683,27	12683,27
Ecur. Trésorerie C/D		311,97	311,97
Ecur. Trimestriel D		1976,08	1956,51
Eparcourt-Sicav D		191,46	191,17
Horizon C		1725,73	1675,47
Prévoyance Ecur. D		98,83	97,85
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11309,26	11286,60
Ecur. Sécuripremière C		11517,95	11506,44
Ecur. Sereipremière C		11857,10	11827,53
CRÉDIT AGRICOLE (CNCA)			
Amplia	◇	115864,03	115864,03
Atout Amérique		148,90	144,68
Atout Asie		105,06	102,50
Atout Futur C		613,90	595,93
Atout Futur D		585,60	571,32
Coexis		1814,40	1780,57
Diese		1883,16	1848,65
Elicash	◇	918879,69	918879,69
Epargne-Unie		171,27	167,09
Eurodyn		1829,64	1785,01
Indicia	◆	1269,30	1238,11
Moné.JC	◇	11586,81	11586,81
Moné.JD	◇	11586,81	11586,81
Oblifutur		3943,34	3868,81
Oraction		1874,51	1828,79
Proficius		1022,01	1002,95
Revenu-Vert		1196,30	1173,99
Sévéa	◆	107,42	104,80
Synthésis		15916,32	15806,20
Uni Foncier		1260,37	1229,63
Uni France		670,31	653,96
Uni Garantie C		1701,14	1669,42
Uni Garantie D		1383,14	1357,35
Uni-Régions		1642,73	1603,66
Univar C	◇	300,33	300,33
Univar D	◇	300,33	300,33
Univers Actions		189,86	185,23
Univers-Obligations		2185,21	2144,47
CIC BANQUES			
Francic	◆	577,04	560,23
Francic Pierre	◆	120,46	116,95
Francic Régions		1694,85	1645,49
CIC PARIS			
Cicamonde		1326,68	1288,04
Converticic		358,27	352,98
Ecocic		1470,42	1427,65
Oblicic Mondial		3350,26	3300,75
Oblicic Régions		1194,60	1167,09
Rentacic		165,51	163,06
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1303,30	1290,40
Lion 20000		16706,85	16706,85
Lion Association		11157,82	11157,82
Lion Plus		1402,56	1375,10
Lion Trésor		2321,08	2296,10
Oblilion		1809,75	1791,51
Sicav 5000		578,15	566,33
Slivafrance		961,35	942,50
Slivam		480,65	471,25
Slivarente		237,31	232,66
Slivinter		609,25	597,30
Trilion		5280,69	5212,32
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2049,57	2008,70
Crédit Mutuel Capital		1711,86	1673,29
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		864,11	864,11
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		104,02	101,24
Créd.Mut.Ep.J		22341,99	22341,99
Cred.Mut.Ep.long.T.		250,54	224,37
Créd.Mut.Ep.Monde		1351,58	1318,08
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1108,61	1086,87
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		750,99	718,65
Saint-Honoré Capital		17933,69	17314,46
St-Honoré March. Emer.		646,60	618,76
St-Honoré Pacifique		805,41	770,73
LEGAL & GENERAL BANK			
Securitaux		1787,40	1787,40
Stratégie Actions		962,75	925,72
Stratégie Rendement		1776,08	1730,17
LA POSTE			
Amplitude Monde C		824,17	804,07
Amplitude Monde D		802,89	783,31
Elanciel D		134,23	130,96
Emergence Poste C/D		112,28	109,54
Géobilys C		612,88	603,82
Géobilys D		597,61	588,78
Intensys C		113,71	113,54
Intensys D		108,86	108,72
Latitude C		144,50	144,36
Latitude D		135,95	135,81
Oblitys D		578,30	569,75
Plenitude C/D		159,93	156,03
Poste Gestion C		43152,17	43152,17
Revenus Trimestr. D		5279,63	5226,76
Solstice D		2356,11	2350,33
Thesora C		915,20	906,74
Thesora D		833,04	824,79
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		36913,45	36913,45
Actimonétaire D		31417,74	31417,74
Cadence 1 D		1071,66	1061,07
Cadence 2 D		1058,27	1047,79
Cadence 3 D		1063,21	1052,68
Capimonétaire C		2000,31	1998,31
Capimonétaire D		1858,56	1856,70
Capioblig C		8454,28	8370,57
Interoblig C		6459,42	6395,52
Intersélection France D		593,65	582,01
S.G. France opport. C		1732,96	1689,18
S.G. France opport. D		1661,52	1626,94
Sogenfrance C		1509	1479,61
Sogenfrance D		1392,64	1365,33
Sogépargne D		312,79	309,69
Soginter C		1805,76	1770,35
Fonds communs de placements			
Favor D		1263,18	1238,41
Sogeliance D		1702,67	1669,28
Sogenfrance Tempo D		146,05	143,20

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

COMMUNICATION Le réseau mondial télématique Internet est devenu un outil de travail pour les scientifiques, à l'origine de sa création. La messagerie électronique reste la fonction la plus utilisée, permettant d'échanger idées et documents beaucoup plus rapidement que par courrier postal. ● LES BANQUES DE DONNÉES rencontrent également un succès croissant auprès des chercheurs, en particulier ceux qui travaillent dans les sciences dites « molles ». ● L'ENGORGEMENT résultant de l'utilisation massive de la Toile ralentit son fonctionnement et gêne le travail des scientifiques. Le recours au nouveau réseau ATM pourrait faciliter le développement du télétravail et du téléenseignement. ● LA PUBLICATION des revues scientifiques sur Internet semble inéluctable. Les principaux titres s'y engagent avec prudence, craignant les débordements liés à une trop grande liberté.

Internet accélère le travail quotidien des chercheurs

Le réseau mondial de communication électronique est de plus en plus utilisé par les scientifiques. Ils peuvent confronter leurs idées, échanger des documents par messageries et accéder aux bibliothèques des universités de la planète

INVENTÉ par des militaires, mais récupéré par les scientifiques, le réseau mondial de communication électronique Internet est devenu pour ces derniers un outil de travail indispensable. Depuis 1988, date des premières connexions françaises, le nombre de sites reliés au réseau des réseaux n'a cessé de croître, explique Jean-Luc Archimbaud, ingénieur à l'Unité réseau du CNRS (Urec). Aujourd'hui, *« 80 % des 1 300 laboratoires du CNRS sont connectés à Internet »*.

nature

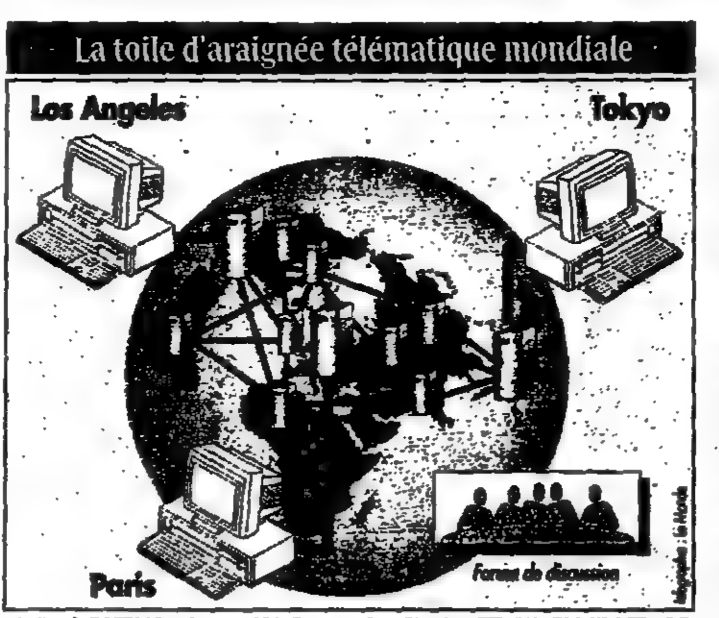
le Monde

Ces pionniers, qui ont découvert les charmes de « la Toile » avant le grand public, ont appris à en exploiter toutes les possibilités. La façon dont ils utilisent aujourd'hui le réseau mondial surprend les architectes de Renater, le réseau national d'interconnexion qui, depuis quatre ans, relie l'ensemble des réseaux régionaux de la recherche française à Internet. *« A l'origine, nous pensions que Renater servirait essentiellement au partage du potentiel de calcul offert par les rares supercalculateurs français »*, raconte Jean-Luc Archimbaud. En fait, cette fonction est beaucoup moins utilisée que le courrier électronique ou la consultation de banques de données.

Cela n'empêche pas le réseau d'avoir profondément transformé la manière de travailler des chercheurs. Philippe Dubois a dirigé deux programmes européens de recherche sur les réseaux à haut débit à l'institut Eurécom de Sophia-Antipolis, de 1993 à 1995. *« Nous avons eu recours au courrier électronique à haute dose »*, raconte-t-il. La quinzaine de personnes impliquées dans ce travail ont dû, selon lui, échanger 3 000 messages. Ces échanges bâtissent une sorte de laboratoire virtuel. Le courrier électronique permet d'adresser instantanément un message à une seule personne ou à une liste de destinataires. *« Le suivi des travaux est journalier »*, note Philippe Dubois.

Outre ces échanges nominatifs, les chercheurs ont créé des forums de discussion privés qui leur permettent de *« confronter les idées avant les réunions »*. Ces débats virtuels se sont prolongés au cours de téléréunions. *« Nous utilisons un logiciel du domaine public, White Board, littéralement "tableau blanc", qui fournit une fenêtre vierge où chaque participant peut écrire »*, explique Philippe Dubois. Six ou sept chercheurs peuvent ainsi exposer en même temps et par écrit leurs idées, qui se distinguent à l'écran par des couleurs différentes.

La toile d'araignée télématique mondiale



Le maillage d'Internet permet à un chercheur travaillant à Paris d'entrer en liaison avec des scientifiques situés à Tokyo, Los Angeles ou dans n'importe quel pays du monde relié au réseau. Les chercheurs échangent ainsi des messages et des documents. Ils peuvent également participer à des forums de discussion publics et même organiser des téléconférences virtuelles privées.

FAVORISER LE DIALOGUE

« Nous avons tenté de rajouter le son de la voix avec un succès mitigé », reconnaît Philippe Dubois. Le débit d'information nécessaire pour acheminer la parole en temps réel pousse le réseau à ses limites. Internet n'offre pas de garantie sur la qualité du service. Les chercheurs se sont donc rabattus sur le téléphone. *« Nous avons couplé le tableau blanc avec la classique conférence téléphonique. »* L'inconfort de ce type de communication *« pousse les participants à la concision et à la discipline »*, avec l'avantage d'une trace écrite immédiate. L'ordinateur de chacun conserve en mémoire tout ce qui a été écrit sur le « tableau blanc ».

Ce type d'archivage systématique constitue un autre avantage majeur de la communication informatique. *« Internet me sert d'outil de management de projet »*, affirme Philippe Dubois. Grâce aux messages électroniques qu'il enregistre sur son ordinateur, il prend acte des tâches attribuées à chacun et de l'état d'avancement du travail. Et retrouve rapidement les termes et la date d'un accord.

Catherine Turon, responsable de l'établissement du programme d'observation du satellite astronomique Hipparcos à l'Observatoire de Paris-Meudon, cite l'échange de messages comme son outil de travail principal sur Internet. La vitesse des allers et retours des messages permet d'instaurer un véritable dialogue avec des interlocuteurs éloignés. *« Lorsqu'on est plongé dans un problème, on envoie un message et on attend la réponse »*, dit-elle.

UNE BANQUE DE DONNÉES

La tâche de l'astronome français, qui estime travailler de une à dix heures par jour sur le réseau mondial, revient en fait à créer une banque de données : le « catalogue » des étoiles observées par Hipparcos. Ce mode d'utilisation d'Internet représente aussi une part importante de l'usage qu'en font les chercheurs.

« Nous nous sommes connectés pour la première fois en 1988 à l'occasion de l'assemblée générale des astronomes, à Baltimore aux Etats-Unis », explique François Ochsenbein, astronome en charge de la base de données Simbad de l'Observatoire de Strasbourg. Accessible par Internet depuis 1990, Simbad reçoit de 1 000 à 2 000 consultations par jour. Elle rassemble les données scientifiques existantes sur un million d'étoiles et de galaxies.

Les relations entre les laboratoires et Internet dépendent de leur degré d'informatisation. Les chercheurs les plus accoutumés à l'usage de l'ordinateur devancent les autres. *« Paradoxalement, les sciences dites molles font plus appel aux ressources informatiques d'Internet que les sciences dures »*, remarque Jean-Luc Archimbaud. Les chercheurs en sciences sociales et humaines semblent plus avides de consulter des bases de données que leurs confrères physiciens, astronomes ou mathématiciens.

Daniel Masson, responsable informatique du Centre d'informatisation des données socioculturelles de Saint-Martin-d'Hères (Isère), le confirme. *« La Toile prend de plus en plus d'importance dans le milieu de la recherche sociopolitique. »* Pour alimenter leurs études comparatives, les chercheurs se régalent depuis qu'ils ont accès à des sites aussi riches que la librairie du Congrès américain. La base de données sociopolitique (BDSP) que développe Daniel Masson enregistre une centaine de consultations par jour. Elle contient les résultats électoraux français depuis 1958 et un millier d'enquêtes sociologiques nationales et européennes ; soit environ 20 milliards d'octets de données.

S'ils ne tarissent pas d'éloges sur Internet, les chercheurs partagent la même inquiétude. *« Le public commence à peser sur le réseau, qui sature au niveau international »*, constate Jean-Luc Archimbaud. Catherine Turon estime que, *« lorsque le catalogue Hipparcos traitera un million d'étoiles, il ne pourra plus passer sur le réseau »*. Les scientifiques souffrent des même limitations que les autres. *« La congestion se produit surtout aux Etats-Unis »*, note François Ochsenbein.

Michel Alberganti

Téléenseignement et télétravail

L'engorgement actuel du réseau Internet handicape autant le public que les chercheurs. Mais ces derniers espèrent bénéficier rapidement de la solution ATM (*asynchronous transfert mode* ou commutation temporelle asynchrone). Fonctionnant à fort débit, ce nouveau type de réseau permet de transmettre en temps réel du son et de l'image animée.

Les chercheurs disposeraient alors d'un confort accru lors de leurs réunions virtuelles de télétravail. Et la porte du téléenseignement s'ouvrirait. D'autant que *« ce réseau permet d'affecter un certain débit à l'utilisateur qui veut bénéficier d'une garantie de qualité de la liaison »*, explique Philippe Dubois, de l'institut Eurécom. Ce principe entre en contradiction avec le statut d'Internet, qui partage automatiquement ses ressources entre tous les utilisateurs présents à un moment donné. Mais Philippe Dubois estime que *« les deux réseaux peuvent cohabiter »*.

De la conquête spatiale au cyberespace



LES EXEMPLES de transfert de technologie entre le militaire et le public ne sont pas légion. L'histoire d'Internet est d'autant plus étonnante. L'idée d'un réseau reliant certains laboratoires américains remonte à 1957. A l'époque, les Soviétiques venaient de remporter une victoire dans la course à la conquête spatiale en lançant Spoutnik, le premier satellite artificiel autour de la Terre. En pleine guerre froide, le gouvernement des Etats-Unis supportait mal ce succès de l'autre camp. D'autant que les premières missions des satellites concernaient plus l'espionnage militaire que les communications civiles. Le ministère de la défense (DoD) créa donc une agence de recherche (Advanced research project agency ou Arpa), à laquelle il confia la mission de restaurer la suprématie américaine dans les domaines scientifiques et techniques ayant des applications militaires. Ainsi fut lancé l'Arpanet, l'ancêtre d'Internet.

Dans les années 60 et 70, Vinton Cerf et Robert Kahn furent les précurseurs de l'invention de l'architecture de réseau. Au lieu des systèmes centralisés des compagnies de télécommunication, ils imaginent un réseau capable de se développer de façon artisanale et spontanée. Pour cela, un langage compréhensible par n'importe quel ordinateur, le TCP/IP (*Transport control protocol/Internet protocol*), est développé, à partir de 1974. Grâce à lui, l'utilisateur du plus modeste PC peut communiquer avec un supercalculateur sans filtre ni barrière.

PRÉSENTATION ATTRAYANTE

A partir de 1979, le réseau entre dans une phase plus civile avec l'entrée en jeu de la Fondation nationale pour la science, la fameuse NSF américaine. L'organisme finance une bonne part de la croissance du réseau jusqu'en 1995. Si les premières liaisons avec l'Europe remontent à 1973, c'est en 1988 que débute l'ouverture internationale d'Internet. La France fait partie de la première vague des pays qui se raccordent au réseau de la NSF, avec le Canada et les pays scandinaves. A cette époque, Internet reste confiné aux milieux scientifiques. Son fonctionnement peu convivial le réserve aux initiés.

En 1991, un homme va faire basculer le réseau vers le public. Tim Berners-Lee, un chercheur du CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) de Genève, invente le *World Wide Web*, la Toile d'Internet. Il remplace les obscures listes de fichiers par une présentation attrayante de l'information disponible sur chaque site. Grâce aux liens hypertextes, la navigation d'un ordinateur à l'autre devient facile. D'un clic de souris, l'internaute débutant saute de l'université de Californie à celle de Tokyo, en passant par le CEA ou à la NASA. A moins qu'il ne s'égare du côté de *Playboy*...

En 1996, le cap des 10 millions de serveurs connectés à Internet est franchi. Dix fois plus qu'en 1992. L'entrée massive sur le réseau de l'industrie, du commerce et des particuliers marginalise le milieu scientifique, qui commence à souffrir de cette invasion.

M. Al.

Les revues spécialisées découvrent les avantages de la publication en ligne

LA TOILE peut-elle être considérée comme un espace de publication non réglementé ? Équipé d'un ordinateur et d'un bon logiciel, n'importe qui peut publier n'importe quoi et le diffuser, à l'aide d'un modem, sur Internet, tout en évitant le « filtrage » que suppose une publication conventionnelle. Il y a là une menace pour le contrat de confiance qui fonde le travail scientifique. Le processus traditionnel de toute recherche passe par la publication des résultats dans des revues spécialisées, après examen par des spécialistes, les *referees*. Ce contrôle donne à la communauté scientifique la certitude que les informations communiquées sont crédibles.

Les scientifiques ont été prompts à percevoir la menace, tout en adoptant ce système. De nombreuses publications dans le domaine de l'informatique ont, depuis longtemps, abandonné l'encre et le papier pour le support électronique. On songe aujourd'hui à faire de même dans d'autres spécialités. D'ici peu, la plupart des revues scientifiques pourront se lire sur un écran d'ordinateur. Déjà le sommaire du dernier numéro et les petites annonces de *Nature* peuvent y être consultés. La revue américaine *Science* ou le journal de l'Association médicale américaine suivent la même démarche.

D'autres revues ont déjà franchi le pas. Fin 1995, on trouvait une centaines de publications scientifiques, médicales et techniques sur Internet. Certaines n'existent même que dans cette version électronique, tandis que la plupart associent papier et écran. C'est le cas, en France, des Éditions de physique, qui publient, depuis le mois de janvier, la version intégrale des articles de quatre titres associés au *Journal de la physique*. Seuls les abonnés à la revue papier ont accès à cette publication en ligne. Le filtrage s'effectue grâce à un système d'identification par le numéro de l'ordinateur qui se connecte sur le site de l'éditeur. Les machines référencées accèdent aux textes intégraux, qui sont diffusés avec graphiques et photos.

« Aujourd'hui, nous travaillons de façon entièrement électronique. Lorsqu'il est prêt, un texte est envoyé en même temps chez l'imprimeur et sur le serveur », indique Marie-Louise Munier, ingénieur informatique aux Éditions de physique. Les liens hypertextes offrent à l'édition électronique un atout dont la version papier sera toujours privée. *« Nous allons développer les liaisons entre les différentes bases bibliographiques et les références aux publications dans d'autres revues »*, précise-t-elle.

UN FAIBLE COÛT

Si l'édition électronique a tendance à vampiriser le contenu des revues, Internet joue parfois un rôle inverse. Alain Simeray, rédacteur en chef du *Micro Bulletin* du CNRS, a coordonné les contributions des 52 auteurs de l'ouvrage *L'Internet professionnel*, publié par CNRS Editions : *« Le sommaire a été discuté par courrier électronique et les articles ont été reçus par la même voie et enregistrés dans un serveur de transfert de fichiers (FTP). »* Il ajoute qu'il n'a *« rencontré réellement que quelques-uns des auteurs »*.

James Lequeux, rédacteur en chef de la revue *Astronomy and Astrophysics*, confirme que, dans le domaine de l'astronomie, l'échange d'articles par courrier électronique se pratique couramment depuis six ou sept ans. De plus, il indique que *« dès janvier 1997, les principaux journaux d'astronomie seront disponibles sur la Toile »*. Pour lui, le couplage avec l'abonnement à la revue sera la règle. *« Le surcoût d'une version électronique ne dépasse pas 15 % du prix de revient de l'édition classique »*, explique-t-il.

Les avantages de la publication scientifique électronique sont évidents. Ces dernières années, deux contraintes majeures ont pesé sur les publications imprimées : la hausse du prix du papier et les coûts de distribution à travers le monde. La récession économique a entraîné un important recul des abonnements et les points de vente ne peuvent se permettre d'accueillir trop de publications, en particulier si celles-ci n'intéressent qu'un nombre restreint de lecteurs. La publication « en ligne » offre la solution. Les abonnés peuvent ainsi ne consulter – et ne payer – que les sujets qui les intéressent. Reste un problème de sécurité (beaucoup refusent, sagement, de donner sur Internet leur numéro de carte de crédit), mais il ne devrait pas tarder à être résolu.

Pour les éditeurs, les conséquences sont moins évidentes. Un exemple montre la façon dont la Toile peut porter tort aux activités scientifiques. De nombreux champs de recherche traditionnels sont couverts par des journaux publiés par des sociétés académiques, dont la survie dépend souvent des abonnements. Si toutes les décisions éditoriales sont du ressort des membres de ces sociétés, celles-ci ne disposent pas forcément du savoir-faire ou des moyens de fabrication et de distribution de leurs publications. Elles doivent faire appel à un éditeur, qui publie souvent des centaines de journaux et livres scientifiques, et veille à ses propres intérêts.

DISPARITIONS PRÉVISIBLES

Le sort de ces sociétés, dépendantes du revenu de leurs journaux, se trouve donc entre les mains d'éditeurs dont les vues ne coïncident pas forcément avec les leurs. Certains d'entre eux n'hésitent pas à utiliser la Toile pour publier des passages d'articles à paraître dans les revues qu'ils sont chargés d'éditer. A moins d'une surveillance attentive, une telle pratique pourrait bien nuire aux abonnements, et marquer la fin de bon nombre d'organismes universitaires.

Il se pourrait cependant que cette vague de disparitions soit le prix du progrès, dans la mesure où le regard des chercheurs sur le mode de publication scientifique est en train de se modifier. D'ici peu – c'est même, peut-être, déjà le cas –, ils disposeront de programmes informatiques qui sélectionneront automatiquement, parmi les pages proposées par les éditeurs électroniques, les articles susceptibles de les intéresser. Ainsi ne perdront-ils plus de temps en recherches fastidieuses, tant sur la Toile que dans les bibliothèques. C'est une perspective envisageable, étant donné le nombre toujours croissant d'articles que les chercheurs sont tenus de lire. De plus, Internet devrait enrichir rapidement les textes avec, par exemple, des animations illustrant le mouvement des étoiles ou celui des particules.

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

Marc Rosset entre dans l'âge d'or de son tennis

Le joueur suisse atteint, pour la première fois, les demi-finales des Internationaux de France grâce au travail patient de Stéphane Oberer, son entraîneur de toujours

La deuxième demi-finale messieurs des Internationaux de France de *Roland-Garros* opposera, vendredi 7 juin, le Suisse Marc Rosset, tête de série nº 14 du tournoi, à l'Allemand Michael Stich (nº 15). En quart de finale, le joueur genevois a battu, mercredi 5 juin, un autre Allemand, Bernd Karbacher, au bout d'une rencontre en cinq sets. Dans un tournoi du Grand Chelem, Rosset n'avait jamais dépassé le stade des huitièmes de finale, qu'il avait atteint lors du dernier US Open, en 1995. Michael Stich (nº 15), champion de Wimbledon en 1991, a, lui, éliminé sans difficulté le Français Cédric Pioline en quatre sets. Dans l'épreuve juniors, les Français Amélie Mauresmo et Olivier Mutis se sont qualifiés pour les quarts de finale. En double dames, l'Américaine Gigi Fernandez et la Biélorusse Natasha Zvereva briguent une cinquième victoire consécutive à Paris.

TENNIS

DANS LES TRIBUNES, Stéphane Oberer a collé sa main droite sur sa tempe. Par habitude. Pour rappeler à Marc Rosset qu'il devait conserver son calme et maintenir son niveau de concentration. Mais, mercredi 5 juin, ce signal de l'entraîneur était inutile. Sur le central, le nº 15 mondial menait par cinq jeux à zéro dans la cinquième manche face à l'Allemand Bernd Karbacher et s'apprêtait à servir pour le match. Rien n'aurait pu le détourner de cette victoire qui lui donnait accès aux demi-finales d'un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa carrière.

Depuis la victoire de son protégé contre Stefan Edberg en huitièmes de finale, Stéphane Oberer vit sur un nuage. *« C'est une récompense après toutes ces années, toutes ces déconvenues que j'ai connues avec Marc »*, confie-t-il, les yeux brillants.

Rosset et Oberer forment un des plus vieux couples du circuit. Tout a commencé en août 1988, lorsque Oberer a persuadé les parents du Genevois de le laisser tenter sa chance chez les pros. A la fin de l'année, il remportait l'Orange Bowl, consécration du circuit junior. Neuf mois plus tard, profitant d'une invitation des organisateurs, il s'offrait son premier titre, chez lui, à Genève et terminait la saison au 45e rang mondial.

L'ascension a été fulgurante, mais la maturation s'est révélée bien plus lente qu'Oberer ne l'escomptait. *« Marc n'a jamais vraiment bossé*, avoue-t-il, *et la catastrophe est arrivée en 1991 lorsqu'il a accumulé dix-neuf défaites au premier tour. Mais la relation de confiance développée au fil des années nous a permis de définir les problèmes et de les gérer. »* Pour Marc, Stéphane s'est toujours dépensé sans compter, s'efforçant d'entretenir le dialogue avec la presse suisse perplexe pour adoucir l'image fruste qui collait au tennis de son déroutant élève. Il le protège encore de ses propres débordements verbaux, le plus souvent fruit d'une fougue juvénile.

Longtemps, il a désespéré de voir Marc « grandir ». Il a traité ses frasques tour à tour par des coups de semonce, de l'indifférence, du mépris. Début mai, à Prague, lorsque Marc a été battu au premier tour par Patrik Baur, modeste *joueur allemand proche de la retraite*, Stéphane a explosé. Marc l'en remercie : *« Il m'a aidé sur certaines choses de la vie et du tennis et je me sens mieux*, confie-t-il, énigmatique. *Maintenant, je n'ai même pas l'impression de jouer à 100 % de mes possibilités. »*

CHEF DE FILE NATIONAL

Stéphane Oberer confirme que Marc entre, à vingt-cinq ans, dans l'âge d'or de son tennis : *« Je vois à son comportement qu'il est libéré. Il gère mieux ses émotions. »* Rosset et Oberer ont avancé ensemble. Malgré son jeune âge (trente-deux ans), Marc Oberer, qui est aussi depuis l'an dernier le coach d'Arnaud Boetsch, a toujours su composer avec l'indomptable escogriffe. Il le « manœuvre » si bien qu'on lui a confié la chaise de capitaine de Coupe Davis. Marc s'était affirmé chef de file incontesté de l'équipe lors de la campagne de 1992 qui avait mené la Suisse en finale contre les Etats-Unis.

Les deux hommes entretiennent un épais mystère sur leur approche de ces Internationaux de France. *« Je perds moins de temps qu'avant à traîner sur les courts ou à jouer aux jeux vidéo*, dit simplement Rosset, *recroquevillé sur son siège comme* pour s'excuser d'être trop grand (2,01 m). *Je rentre directement dans l'appartement dont je dispose tout près d'ici. Mais je préfère ne pas me poser trop de questions sur l'efficacité de ma concentration, de peur que tout se mette à déconner. »*

Marc est en confiance. Depuis le début de la quinzaine, il n'avait joué que des matches en trois sets. Jusqu'à Karbacher, qui a mené par deux manches à zéro et a eu par la suite l'occasion de l'emporter. Il ne s'est pas démobilisé pour autant : *« J'ai joué les trois sets suivants en pensant que si Sampras l'avait fait contre Courier, je le pouvais aussi. »* Il était si décontracté qu'il a remarqué la venue tardive de l'acteur Jean-Paul Belmondo, et a réalisé un rêve de gosse. *« Jean-Paul, c'est la classe*, explique-t-il. *J'ai vu et revu tous ses films et je les reverrai encore. Je m'étais promis de lui offrir ma raquette si je jouais un jour sur le central devant lui. J'étais mené deux sets à zéro, il est arrivé et n'a pas arrêté de m'encourager. Je voulais le remercier pour ça et pour son œuvre. »*

En entrant sur le court, vendredi 7 juin, Marc Rosset ne pensera qu'à décrocher son billet pour la finale, aux dépens de Michael Stich. *« Sinon, autant rentrer tout de suite à la maison »*, dit-il. C'est, selon lui, la condition *sine qua non* pour *« marquer son temps, écrire un bout de l'histoire du tennis qui retient seulement les noms des finalistes des tournois du Grand Chelem »*. Mais il jure que le fait d'être le premier Suisse jamais arrivé jusque-là à Roland-Garros ne lui *« fait rien »*. *« Ce genre de truc, c'est bon pour quand on aura cinquante ans »*, raille-t-il comme pour conjurer le mauvais sort. Ça ne prend pas. *« Il est européen et francophone*, explique Oberer. *Même sa victoire aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 n'avait rien à voir avec l'émotion qu'il éprouverait à gagner ici. Car il le peut. »*

Marc refuse d'en entendre parler pour l'instant. Le visage cramoisi par trois heures trente de match en plein soleil, il marmonnait dans sa barbe blonde aux poils clairsemés en mâchouillant ses ongles rongés jusqu'au sang : *« Je suis content, mais fatigué, et il reste deux matches. »*

Patricia Jolly

Stich désespère Pioline

Ce qui le fait le plus enrager, c'est de ne pas avoir pu jouer le tennis qu'il aime. Sa première balle de service l'a trahi et la variation du jeu de Michael Stich l'a vite fait désespérer de la qualification. Ainsi est sorti Cédric Pioline, mercredi 5 juin, des quarts de finale de Roland-Garros, battu par un adversaire plus gourmand et plus roublard que lui. Dès le premier set, Stich inscrit son rythme... arythmique, semé de balles coupées, de coups rasants et de très belles amorties. La surprise passée, Cédric Pioline prend la deuxième manche. La suite ? Un récital d'aces ou de retours, de volées et de passing-shots d'un Michael Stich aérien. Devant un public résigné, Pioline a beau « sortir » un ou deux jolis points, il est trop tendu pour renverser le cours d'un match à l'issue certaine. Déjà demi-finaliste en 1991 à Paris, Michael Stich rencontrera Marc Rosset, vendredi 7 juin. L'Allemand a promis un match joyeux, nerveux et *« plein de surprises »*.

Gigi et Natasha, « les terribles » de Roland-Garros

EN TENNIS, Paris cultive sa différence. Quand les foules des trois autres tournois du Grand Chelem adulent cette discipline, Roland-Garros est peu porté sur le double. Sur les courts annexes, personne ne se battait, mercredi 5 juin, pour voir jouer Daniel Vacek et Evgueni Kafelnikov, le futur demi-finaliste en simple, ou encore Jana Novotna et Arantxa Sanchez-Vicario, adversaires, jeudi, en demi-finale du simple dames. Juste après la prestation de Michael Stich et de Cédric Pioline, Roland-Garros l'ignorante a boudé le quart de finale de Gigi Fernandez et Natasha Zvereva. Les deux femmes sont pourtant quadruples championnes en titre du double consécutivement. Et toujours en course pour un cinquième titre.

Natasha et Gigi, c'est la rencontre de deux canailles du tennis, perdues dans un monde trop sérieux. De Natasha, la Soviétique devenue Biélorusse, Paris se souvient, pour sa finale perdue 6-0, 6-0 en 1988 contre Steffi Graf. Et le milieu du tennis la connaît pour avoir obtenu que ses gains ne soient plus aliénés par la fédération soviétique, ouvrant la voie du professionnalisme. A vingt-cinq ans, Natasha est une douée qui évolue parmi les vingt meilleures mondiales. Cela suffit à son bonheur. Installée en Floride, elle préfère sa Harley-Davidson et le hard-rock à l'entraînement dur.

Gigi Fernandez a trente-deux ans. Cette Portoricaine, fille d'un obstétricien et d'un professeur, est la belle emmerdeuse du tennis. Talentueuse et gaie, elle rechigne à la discipline et gagne dans les intermittences de son génie et de son humeur.

UN ART DE JOUER

A la veille de la saison 1992, les deux joueuses se retrouvent par hasard. Natasha Zvereva a usé ses partenaires, Arantxa Sanchez-Vicario ou Larisa Neiland, par ses foucades. Gigi, elle, apprend par un coup de téléphone que Jana Novotna, exaspérée par ses sautes d'humeur, ne jouera plus avec elle. Les délaissées n'ont plus qu'à se rencontrer. Le duo se forme sur sa marginalité. Tout de suite, les deux tennis et les deux femmes s'entendent à merveille. A Natasha le fond du court pour la finesse de ses passing-shots et de ses lobs, à Gigi l'ampleur et l'offensive de la volée. Elles acceptent et rient de leurs travers, les revers d'humeur de la première, les colères de la seconde. Et Gigi envoie 2 500 dollars à l'Association des joueuses professionnelles en guise d'avoir pour les amendes à venir.

Dans un circuit féminin où le double permet de s'entraîner pour le simple, Gigi Fernandez et Natasha Zvereva prônent, à l'exemple de Martina Navratilova et de Pam Shriver dans les années 80, un art de jouer. Depuis 1992, elles détiennent onze des dix-sept titres du Grand Chelem et des dizaines de titres en tournois. On les appelle *« les terribles »*, parce qu'elles sont teigneuses et fanfaronnes. Elles ont des ennemies : Arantxa Sanchez-Vicario et Jana Novotna, une paire plus fonctionnelle. Têtes de série nº1 à Roland-Garros, celles-ci furent vaincues à Paris en 1995, mais victorieuses à Wimbledon quelques semaines plus tard.

Loin des regards, les derniers jours du double féminin s'annoncent superbes. Las, la finale se jouera à huis presque clos. Traditionnellement programmée à midi, le dimanche, trois heures avant la finale messieurs, elle serait mieux placée le jour de la finale dames. Par hasard, en 1995, Gigi Fernandez, Natasha Zvereva et leurs adversaires avaient fait piétiner Thomas Muster et Michael Chang dans les vestiaires. La victoire du double dames s'était décidée à quinze heures quinze. Le central était comble. Surpris, admiratif, Roland-Garros se prit à applaudir.

Bénédicte Mathieu

Chicago se joue sans peine des illusions de Seattle

Les Bulls ont dominé les Sonics lors du premier match de la finale du championnat NBA (107-90)

ATLANTA
correspondance

La victoire a pris tout son temps pour choisir son camp. Mais elle a fini par le faire sans oser la moindre hésitation, se tournant vers les Chicago Bulls en fin de rencontre (107-90), au mépris des efforts multipliés par les Sonics de Seattle depuis le début de la partie. Sauf miracle, l'allure de ce premier face-à-face de la finale du championnat de la Ligue professionnelle de basket (NBA), mercredi 5 juin, devrait rester celle des prochains matches. Chicago l'emportera, donc. Et Seattle, sauf miracle, devra se satisfaire de cette place de finaliste.



BASKET

Pour Seattle, la défaite est douloureuse. Mais joueurs et entraîneurs ont su la recevoir avec calme et dignité. Un an plus tôt, ils auraient sûrement défoncé à coups de pied rageurs la porte de leur vestiaire, insulté la terre entière et promené vers les tribunes des regards lourds de haine. Pis : chacun aurait cherché à rejeter vers l'autre la faute de ce premier échec. *« Nous étions des enfants gâtés, nous avons simplement grandi »*, résume Detlef Schrempf, le seul étranger de l'équipe, un Allemand formé aux règles du jeu par ses études universitaires aux *Etats-Unis*. Les Sonics, donc, ont grandi. Une poussée de croissance qui explique sans peine le parcours triomphant qui les conduit à disputer aux Chicago Bulls, au meilleur des sept matches, le titre NBA 1995-96.

Ces deux dernières années, Seattle passait volontiers pour l'équipe la plus douée de la Conférence Ouest, une moitié de championnat où se bousculent pourtant les Los Angeles Lakers, les Houston Rockets et les San Antonio Spurs. En saison régulière, son élan semblait le plus souvent impossible à freiner. Mais cette allure d'enfant prodige ne résistait pas aux vrais enjeux, ceux des play-offs. Eliminé dès le premier tour par Denver, en 1993, Seattle a connu pareille humiliation l'année suivante, tombant cette fois sous les coups pourtant peu féroces de Los Angeles.

L'esprit, alors, n'était pas vraiment au jeu. Et encore moins à la victoire. *« Nous ne formions pas une équipe, mais un groupe disparate de joueurs préoccupés de leurs seuls intérêts personnels »*, explique Gary Payton, le meneur des Sonics, lui-même connu pour son vocabulaire ordurier et sa tendance à s'en servir sur le terrain. Une habitude prise pendant son adolescence dans les bas quartiers de San Francisco. Les priorités de chacun se résumaient alors au nombre de minutes jouées par match, au total de points marqués et à l'influence de ces deux chiffres sur une feuille de salaire. Un ensemble de valeurs trop peu solide pour supporter la tension d'un premier tour de play-off entamé du mauvais pied.

George Karl, le rondouillard entraîneur des Sonics, le reconnaît aujourd'hui dans un timide sourire : *« Je n'étais pas moi-même exempt de tout reproche. »* La défaite le rendait furieux, féroce et parfois injuste. Il n'était pas rare de le voir quitter le banc de touche avant la fin d'une rencontre. Et il ne connaissait alors pas de meilleure réaction à l'échec que d'infliger à ses joueurs la brimade d'un surplus d'entraînement. *« Personne ne semblait prendre vraiment du plaisir à jouer au basket*, explique-t-il. *Et moi, encore moins que les autres. »*

UNE VRAIE ÉQUIPE

Une année d'expérience supplémentaire, les leçons apprises dans la défaite et de subtils changements opérés dans l'effectif ont gommé ces défauts de jeunesse. Kendall Gill et Sarunas Marciulonis, deux joueurs souvent montrés du doigt pour leur mauvais esprit, ont été gentiment priés de boucler leurs malles. Le premier les a posées à Charlotte, le second a pris la route de Sacramento. En échange, Seattle a récupéré Franck Brickowski, un grand calme, silencieux comme une tombe, et surtout Hersey Hawkins, un vétéran de la NBA à qui reviendrait, dit-on, le mérite de cette métamorphose. *« Il a su nous faire partager son approche collective du jeu »*, explique George Karl.

En saison régulière, Seattle a suivi ses propres empreintes, laissées dans le sol les années précédentes. L'équipe a totalisé le deuxième meilleur score de la NBA (64 victoires, 18 défaites), une réussite seulement éclipsée par l'ombre démesurée des Chicago Bulls. Mais, signe des temps, elle est sortie sans dégâts des pièges rencontrés en play-off. Gary Payton a su tenir sa langue, Shawn Kemp a perdu sa fâcheuse habitude de ponctuer ses paniers décisifs par un geste obscène, et George Karl a contrôlé ses nerfs et ses paroles en toute occasion.

Un progrès que l'entraîneur résume avec une fierté à peine contenue : *« Nous formons enfin une équipe, une vraie, l'une des meilleures que la NBA ait connue au cours de la dernière décennie. »* George Karl dit sûrement vrai. Dommage pour Seattle que sa poussée de croissance survienne l'année où Chicago s'est mis en tête de tout renverser sur son passage. Et de s'emparer du titre flatteur de plus fameuse équipe de l'histoire du basket américain.

Alain Mercier

Richard Dacoury quitte Limoges

La saison très moyenne du Limoges-CSP n'en finit pas de bousculer le club le plus titré du basket-ball français. Eliminé en demi-finale du championnat de France pour la deuxième année consécutive, après un médiocre parcours en Coupe d'Europe, Limoges a fait ses comptes. Et c'est Richard Dacoury, le capitaine « historique » du titre européen de 1993, qui en fait les frais. Après dix-huit ans passés au club, le « Dac » n'a pas accepté les propositions financières et sportives de dirigeants à la recherche d'économies. A trente-six ans, Richard Dacoury quitte donc, *« avec beaucoup de peine »*, le club avec lequel il a remporté huit titres de champion de France. Il est annoncé au PSG Racing, pour un contrat de deux ans.

Après avoir utilisé trois entraîneurs au cours d'une saison vierge de tout titre, le Limoges-CSP fait appel à Bogdan Tanjevic, le technicien bosniaque du Stefanel Milan, pour retrouver le chemin du succès. Car la saison prochaine marquera le démarrage de l'Euroligue, la nouvelle et lucrative formule du championnat européen des clubs.

Le football français achève invaincu sa préparation à l'Euro 96

POUR SON PREMIER match du championnat d'Europe des nations, lundi 10 juin à Newcastle *contre la Roumanie, l'équipe de* France se présentera avec un impressionnant palmarès de 23 rencontres consécutives sans défaite, *dont neuf victoires* pour les neuf derniers matches. L'invincibilité du groupe constitué par Aimé Jacquet depuis deux ans et demi a été facilement préservée, mercredi 5 juin à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, à l'issue du dernier match de préparation des Bleus, face à l'équipe d'Arménie (2-0). Les buts ont été marqués par Jocelyn Angloma (15e) et Mickaël Madar (70e).

Au-delà du résultat, le sélectionneur a pu se rassurer sur l'état de forme de Zinedine Zidane. Le meneur de jeu, amoindri par un accident de la route à l'issue d'une saison fatigante, a retrouvé le rayonnement qui lui avait fait défaut face à l'Allemagne, samedi 1er juin.

L'Arménie est, certes, un adversaire modeste, mais pas insignifiant. Contre lui, les Espagnols – qui jouent dans la même poule que la France – ont longuement peiné, avant de s'imposer sur un penalty. Néanmoins, l'équipe de France n'a pas été totalement convaincante dans son organisation de jeu, notamment en première mi-temps. Aimé Jacquet était le premier à reconnaître : *« Il y a eu un peu de désynchronisation pendant la première période*, expliquait-il après la rencontre. *Nous avons manqué de spontanéité dans la finition, mais nous allons peaufiner tout cela dans les jours qui viennent. »*

DÉPÊCHES

■ **L'AS Saint-Etienne ne sera pas reléguée en National 1** à la suite de la décision de la Ligue nationale (LNF) d'imposer un recrutement contrôlé au club en proie à de sérieuses difficultés financières. Celui-ci jouera la saison prochaine en D2 en raison de sa 19e place en championnat de France de D1.

■ **Eric Cantona menace de ne** *« plus reprendre son activité »* de footballeur pour protester contre *« l'utilisation abusive de son nom »*. De nombreuses sociétés britanniques se servent en effet du patronyme du célèbre attaquant de Manchester United pour commercialiser des produits alimentaires et des cosmétiques. – (*AFP*.)

■ **NATATION SYNCHRONISÉE : Guy Drut a demandé à l'équipe de France de renoncer à présenter** aux Jeux olympiques d'Atlanta un ballet ayant pour thème la tragédie de l'Holocauste (*Le Monde* du 6 juin). *« Guidé à l'origine par le souci de témoigner de l'horreur de cette période de l'histoire, le choix de ce ballet s'est en effet révélé inopportun*, indique le communiqué du ministre de la jeunesse et des sports, publié mercredi 5 juin. *Il est des sujets sur lesquels on ne peut courir le risque de communiquer des messages qui pourraient être mal interprétés. »*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

NBA
Finale (1er match)

Chicago-Seattle	107-90

Chicago mène 1-0

FOOTBALL

Match amical

France-Arménie	2-0

CYCLISME

CRITERIUM DU DAUPHINE
3e étape
(Saint-Maurice-de-Lignon - Tournon-sur-Rhône)
1. G. Bouvard (Fra/Collstrop), les 179 km en 4 h 11 min 26 s (bonif. 10 s); 2. C. Henn (All), m. t. (bonif. 5 s); 3. M. Rojas (Esp), m. t. (bonif. 4 s); 4. M. Van Heeswijk (P-B), à 32 s; 5. F. Moncassin (Fra), m. t.
Classement général : 1. A. Kasputis (Lit/Petit Casino); 2. G. Bouvard (Fra), à 3 min 22 s; 3. C. Boardman (G-B), à 3 min 30 s; 4. M. Rojas (Esp), à 3 min 33 s; 5. L. Brochard (Fra), à 3 min 41 s.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE
SIMPLE MESSIEURS
Quarts de finale
M. Rosset (Sui, nº 14) b. B. Karbacher (All) 4-6, 4-6, 6-3, 7-5, 6-0; M. Stich (All, nº 15) b. C. Pioline (Fra) 6-4, 4-6, 6-3, 6-2.

La Somme vue du train

Lorsque les « lignes des bains de mer » prennent le relais de la SNCF, on découvre la vie secrète d'un département

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME
de notre envoyée spéciale

C'est un département à la fois proche et secret, longtemps au cœur de l'histoire et de ses tumultes, aujourd'hui tourné vers les loisirs et le tourisme. Les Parisiens sont encore rares, bien que le gothique flamboyant, les moules marinières, les oiseaux par milliers soient à une portée de rail.

Première étape : *« Amiens, trois heures d'arrêt ! »* Juste le temps d'embarquer à bord d'un « bateau à cornet », une barque noire à fond plat et aux extrémités relevées, pour parcourir une partie des 300 hectares d'hortillonnages, site maraîcher vieux de deux mille ans, composé de parcelles de terre alluviale, les aires, entrecoupées de canaux. Les sept hortillons (jardiniers des hortillonnages) restants aujourd'hui sont propriétaires du sol et vendent chaque samedi leurs fleurs et primeurs. Le troisième dimanche du mois de juin, le marché sur l'eau d'antan est fidèlement reconstitué.

La légende veut que ce soit sur une parcelle plantée d'artichauts, léguée par un pieux couple d'hortillons, que fut édifiée, en 1220, la plus grande cathédrale de France. La nef vertigineuse est haute de plus de 42 mètres. Vitraux de 12 mètres, bas-reliefs en bois polychrome, la chaire de Jean-Baptiste Dupuis, le retable de Nicolas Blasset... Notre-Dame d'Amiens se devait de figurer parmi les cinquante plus grands chefs-d'œuvre de l'humanité dans le classement effectué par l'Unesco.

RÉSEAU CLASSÉ

Retour sur les rails pour une avancée en terre picarde. Là-bas, à droite, éclate la blancheur de la pierre d'un autre édifice religieux classé monument historique, l'abbatiale de Saint-Riquier. Sa façade, souvent détruite, fut définitivement relevée au XVIIe siècle par Charles d'Aligre, dans un style gothique flamboyant. Plus loin, c'est l'abbaye de Valloires et ses jardins à l'anglaise. Entre les deux, des champs de blé et de colza : Crécy, jaune plaine où les troupes du roi Philippe VI furent taillées en pièces par l'Anglais, en 1346.

Les oiseaux, de plus en plus nombreux, signalent la côte. *« Noyelles-sur-Mer, changements pour Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme ! »* La commune de Noyelles, près de l'embouchure du fleuve, joue le rôle de gare de triage avec le folklorique petit train à vapeur de la baie de Somme. L'Association des chemins de fer locaux et le syndicat mixte d'aménagement ont redonné vie aux 27 kilomètres de l'ancien « réseau des trains de mer ». En suivant les voies vers le sud, ce monument historique – encore un, classé – a besoin de 200 kilogrammes de charbon, d'un chauffeur particulièrement habile, de quelques escarbilles et d'une bonne demi-heure pour entrer en gare de Saint-Valéry-sur-Somme, à 12 kilomètres.

De cette ville fortifiée partit Guillaume le Conquérant, en 1066, à l'assaut de l'Angleterre. Les Fêtes Guillaume reconstituent l'événement, samedi 8 et dimanche 9 juin. Jeanne d'Arc la traversa, prisonnière, en 1430, sur la route de son destin rouennais. Mais Saint-Valéry-sur-Somme ne se contente pas de célébrer le passé. Dans cette cité, l'arrivant a toutes les chances de se retrouver au cœur d'une chaleureuse « rèderie », sorte de déballage général, bric-à-brac de n'importe quoi, de la boîte en fer à la poupée Barbie, en passant par la baignoire ancienne en zinc percée, soldée 250 francs en fin de journée. Et si la « rèderie » n'est pas à Saint-Valéry, elle sera au village d'à côté. La saison bat son plein, attirant de plus en plus de chineurs des villes, à la recherche d'un trésor dans ces vide-greniers amateurs.

Cayeux-sur-Mer constitue le terminus sud des « lignes des bains de mer ». Les planches surmontées de cabines en bois rappellent les années folles. Le casino, populaire, attire davantage de fanatiques aujourd'hui que la miraculeuse pêche aux moules de naguère. Cayeux, c'est aussi la Maison de l'oiseau, qui reconstitue l'évolution des 300 espèces (ici naturalisées) vivant dans la région. On préférera, si le temps presse, surprendre dans son décor naturel le vrai butor étoilé, la pie bavarde en plein vol ou l'huîtrier-pie.

LE PARC DU MARQUENTERRE

De l'autre côté de l'estuaire se situe le « fameux » parc ornithologique du Marquenterre. Ce site, appartenant au Conservatoire du littoral, s'étend sur plus de 3 000 hectares. Armé de jumelles et, surtout, de beaucoup de patience, dissimulé dans un des postes de guet installés le long du parcours d'observation, on apercevra, en cette saison, des colverts et leurs canetons, une héronnière, ou les milliers d'oiseaux sauvages qui séjournent ici chaque année pour nicher ou se reposer lors d'une migration. Depuis son ouverture au public, cette réserve représente le fleuron des infrastructures touristiques picardes.

Sur le chemin de fer du retour, deux insolites dragons en pierre, à l'entrée du hameau de Nollette, indiquent un cimetière propret. Les vaches ruminent, paisibles, autour des 887 tombes de Chinois venus lors de la première guerre mondiale, sous contrôle britannique. La plupart moururent en 1920, après les poilus, de malnutrition, voire de mauvais traitements, épuisés par les travaux de remblaiement d'après combat auxquels ils étaient astreints. Le temps d'un week-end ne suffirait pas à explorer cette autre histoire de la Somme. Sans doute parce que le « train des bains de mer » ne s'arrêtera jamais par là.

Catherine Pacary

DESSINS DE NATALI FORTIER

Carnet de route

● **Y aller.** Train direct en deux heures, de Paris-Gare du Nord à Noyelles, départs à 9 h 25 et 18 h 26. En voiture, par la nouvelle autoroute A 16, Paris-Beauvais-Amiens.
● **Hébergement.** A la résidence-club du cap Hornu (en chambre à partir de 200 francs ou en gîte rural), tél. : 22-60-24-24. A l'auberge du Fiacre, excellente cuisine, chambres de caractère à partir de 320 francs (tél. : 22-23-47-30). Consulter le guide de l'hébergement du comité départemental du tourisme de la Somme.
● **Loisirs.** Le golf, au 18-trous de Belle-Dune (stages et leçons toute l'année, tél. : 22-23-45-50). Les jeux aquatiques, le tennis, la détente à l'Aquaclub (tél. : 22-27-48-47), promenade du Marquenterre (tél. : 22-25-03-06).
● **A lire.** *Somme, le guide*, éditions Casterman.
● **Renseignements.** Comité départemental du tourisme de la Somme, 21, rue Ernest-Canvin, 80000 Amiens, tél. : 22-92-26-39.

ESCAPADES

■ *JEUX D'EAU À SAINT-CLOUD.* Réservé aux fêtes de Monsieur, frère de Louis XIV, le spectacle des fontaines, jets et cascades du domaine de Saint-Cloud sera offert au public les dimanches de juin et le 7 juillet à l'initiative de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Sur un programme musical d'époque, ces jeux d'eau témoigneront de la longévité du système hydraulique, qui utilise la force de gravitation pour, après un parcours de 16 kilomètres, faire jaillir l'eau à 20 mètres de haut.

★ Spectacles à 11 h 30, 15 heures et 16 h 30. Tarif : 10 F.

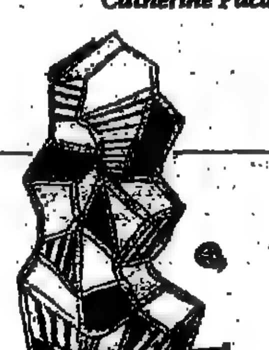
ANTIQUITÉS

● **Paris**, place Saint-Sulpice, 130 exposants, entrée libre, du jeudi 6 au lundi 17 juin, de 11 heures à 20 h 30, nocturne les jeudis jusqu'à 21 h 30.
● **Les Rues-des-Vignes** (Nord), abbaye de Vaucelles, 30 exposants, entrée 30 francs, du vendredi 7 au dimanche 9 juin, vendredi de 14 heures à 20 heures puis de 10 heures à 20 heures les autres jours.
● **Andlau** (Bas-Rhin), hôtel des sports, 30 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 7 au dimanche 9 juin de 10 heures à 19 heures.
● **Saint-Arnoult-en-Yvelines** (Yvelines), salle des fêtes, 20 exposants, entrée 20 francs, samedi 8 et dimanche 9 juin de 9 h 30 à 19 heures.

BROCANTES

● **Paris**, Place de la Bastille, jusqu'au 8 juin.
● **La Celle-Saint-Cloud** (Yvelines), la Caravelle, samedi 8 et dimanche 9 juin.
● **Chanteloup-les-Vignes** (Yvelines), rue de la Gare et rue Pigeon, 120 exposants, samedi 8 et dimanche 9 juin.
● **Surgères** (Charentes-Maritimes), centre-ville, 100 exposants, samedi 8 et dimanche 9 juin.
● **La Guerche** (Indre-et-Loire) place de la Mairie, 70 exposants, samedi 8 et dimanche 9 juin.
● **Marignier** (Haute-Savoie), avenue du Stade, 60 exposants, samedi 8 et dimanche 9 juin.

Une île paisible



L'AIR DE PARIS

De la ligne C du RER, en arrivant à Issy-Plaine, on a l'œil accroché par les deux fumées blanches qui montent de la déchetterie, mais détournez un peu votre regard des deux grandes cheminées, afin d'apercevoir la *Tour aux figures*, de Jean Dubuffet. C'est un repère haut en couleur, un patchwork bariolé à la proue de l'île Saint-Germain, au milieu du parc du même nom. La sculpture coiffe un monticule, et le vert de l'herbe, en contrebas, a le don de décupler, tous les dimanches, l'ardeur d'une poignée de footballeurs. A l'autre extrémité de cette île étirée, là où elle tend sa pointe vers l'île Seguin, il est un autre terrain de foot, un vrai, avec des buts réglementaires et un arbitre sachant siffler. Par temps de pluie, les flaques y sont fort généreuses, invitant au water-football. Quant à l'herbe, elle est ici réduite à sa plus simple expression, quelques maigres touffes clairsemées. Peu de vert, donc, à se mettre sous les crampons, mais la note rose de « chez Belkacem », le Bar du stade, fait oublier ce désolant gazon. C'est le rendez-vous des Algériens et des Marocains de l'endroit, le rose de la détente, rose qu'un chat noir, dehors, frôle au ralenti.

Bien protégé par l'eau du fleuve, ce bout d'île est des plus paisibles. Il semble fait d'une bigarrure aimable, où les couleurs de l'émigration côtoient de neuves bâtisses qui sentent leur architecte. A la bagnole en perpétuelle réparation dans un coin de cour fait pièce, un peu plus loin, un 4x4 dernier cri. Près du linge qui sèche en masse, dehors, façon méditerranéenne, vous avez une petite villa pimpante, mais où rien ne dépasse, une villa blanche qui fleure la Manche.

L'extrême pointe de l'île, vaguement triangulaire, dessine à plat un ultime patchwork. C'est la douceur du village, version potagère. On y trouve des pans peu entretenus, de la verdure à l'abandon, des iris à moitié sauvages. On y croise aussi des carrés amoureusement entretenus, des rangées de légumes tirées au cordeau, des bordures de thym aux fleurs mauves et une brouette dans laquelle poussent des géraniums. Rouges, verts ou bleus, des bidons remplis d'eau sèment leur note vive un peu partout. Les petits cabanons semblent déjà fin prêts à recevoir le gros soleil d'été. Pour sûr, il y aura encore des barbecues, des fumées du dimanche, et l'on tapera le carton dans un air embaumé de merguez.

Daniel Percheron

VENTES

Mobilier du XVIIIe

A MONACO, samedi 15 juin, la vente d'une belle collection classique va attirer les amateurs de mobilier du XVIIIe siècle. Cet ensemble où figurent des pièces exceptionnelles propose le meilleur : matériaux recherchés (laques, bronzes, marqueteries), estampilles célèbres, modèles rares, provenances prestigieuses.

Parmi les signatures les plus appréciées, celle de Bernard Vanrisamburgh, dit BVRB, est à l'honneur. Un secrétaire en marqueterie de fleurs se distingue par des proportions puissantes et une richesse ornementale qui met en valeur la beauté des lignes, sans les écraser. C'est là le tour de force des ébénistes, qui travaillent le décor de manière très fouillée, équilibrant avec aisance de lourdes rocailles en bronze, dans un bouquet de courbes et de contre-courbes.

Exécuté vers 1763, ce secrétaire, dont on attend 3 000 000 à 3 500 000 francs, marque un des sommets du style Louis XV. Autre morceau de bravoure de BVRB, une paire de commodes, en vernis Martin (du nom de son inventeur) rouge et or. Elles présentent deux tiroirs sans traverse, sur de hauts pieds galbés (une difficulté technique qui renforce l'allure élancée), des frises de bronze doré ciselé de motifs fleuris d'une grande finesse. L'estampille de BVRB est un pedigree irréprochable de leur achat au marchand Lazare Duvaux, entre 1754 et 1758, à son passage à l'hôtel du duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, rue de Varenne. Présentées individuellement, ces commodes sont estimées entre 2 000 000 et 2 500 000 francs chacune.

De Jean-François Œben, autre fournisseur royal, est proposée une commode-bibliothèque transition en marqueterie de ronce de noyer et amarante, rehaussée de bronzes ciselés. La façade animée d'un ressaut central est divisée en six rayonnages à la place des tiroirs. Il s'agit d'un modèle rare, réalisé vers 1763-1768, qui est estimé entre 1 000 000 et 1 500 000 francs. On trouvera aussi des œuvres de Riesener, l'ébéniste attitré de Marie-Antoinette (une armoire en acajou d'époque Louis XVI, 1 000 000 à 1 500 000 francs), ou de Dubois (une petite commode en laque de Chine d'époque Louis XV, 150 000 à 200 000 francs).

Ces artistes ont presque tous fabriqué des modèles moins élaborés, signés aussi, à des prix inférieurs à ceux de leurs chefs-d'œuvre. Dans cette catégorie, on trouvera un bas d'armoire en acajou d'époque Louis XVI, estampillé Nicolas Petit (20 000 à 30 000 francs), un semainier en placage de bois de rose et amarante d'époque Louis XVI estampillé Jean-Baptiste Vassou (15 000 à 20 000 francs).

Des objets d'ameublement tiennent compagnie à ce mobilier choisi : une pendule au rhinocéros (700 000 à 800 000 francs), des porcelaines de la Compagnie des Indes et de Sèvres, des accessoires en bronze doré comme des chenets et des appliques.

Catherine Bedel

★ Sotheby's Monaco, Sporting d'hiver, place du Casino, Monte-Carlo, tél. : 93-34-28-80, samedi 15 juin. Exposition la veille de 10 à 19 heures, le matin de la vente de 10 à 13 heures.

Canicule

UNE VASTE zone de hautes pressions maintient la quasi-totalité du continent européen à l'abri des systèmes perturbés. Cependant, un centre dépressionnaire sur l'océan se dirige vers l'Irlande. L'aggravation nuageuse et orageuse associée se produira plutôt dans la journée de samedi. En attendant, et à la faveur des vents de sud et d'un ensoleillement maximal, les températures dépasseront souvent les 30 degrés, s'approchant parfois des records pour la saison.

Vendredi, la côte nord-ouest de la Bretagne sera pénalisée avec un ciel par moments assez gris et brumeux. Sur la côte sud et l'intérieur de la Bretagne ainsi que sur la pointe du Cotentin, des nuages survoleront également le ciel, mais les éclaircies resteront belles. Quelques nuages bourgeonnants se développeront l'après-midi et le soir sur le relief du flanc est, des Vosges à la Corse, en passant par le Jura et les Alpes, mais ils n'auront pas un caractère menaçant. Sur le pourtour du golfe du Lion, vent marin et vent d'autan soufflant à 40 km/h en rafales amèneront localement des nuages côtiers, qui se dissiperont rapidement dans la matinée.

Partout ailleurs, le soleil régnera sans partage dans un ciel le plus souvent tout bleu. Les températures minimales seront douces, de l'ordre de 14 à 17 degrés, 18 à 20 degrés sur les côtes aquitaine, méditerranéenne et à Paris. La côte bretonne bénéficiera d'une nuit plus fraîche avec 12 à 14 degrés. En milieu d'après-midi, les brises marines auront rétabli une relative fraîcheur sur le littoral de la Manche (20 à 24 degrés, localement moins sous les nuages du pays de Léon) ainsi que sur celui de la Méditerranée (26 à 29). Sur le reste du pays, il fera entre 30 et 35 degrés.

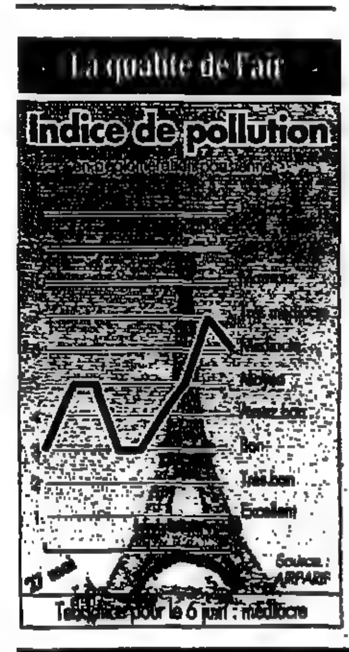
Samedi, la dégradation nuageuse se précisera dans les régions de l'ouest, avec sur les côtes bretonne et aquitaine des nuages bas assez tenaces et des températures en baisse. A l'avant, le temps deviendra lourd, des foyers orageux se développeront, d'abord près de la façade atlantique, puis ils s'étendront dans l'après-midi, vers le Massif Central, le bassin parisien et le Nord. Dans la moitié est du pays, soleil et forte chaleur resteront au programme.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

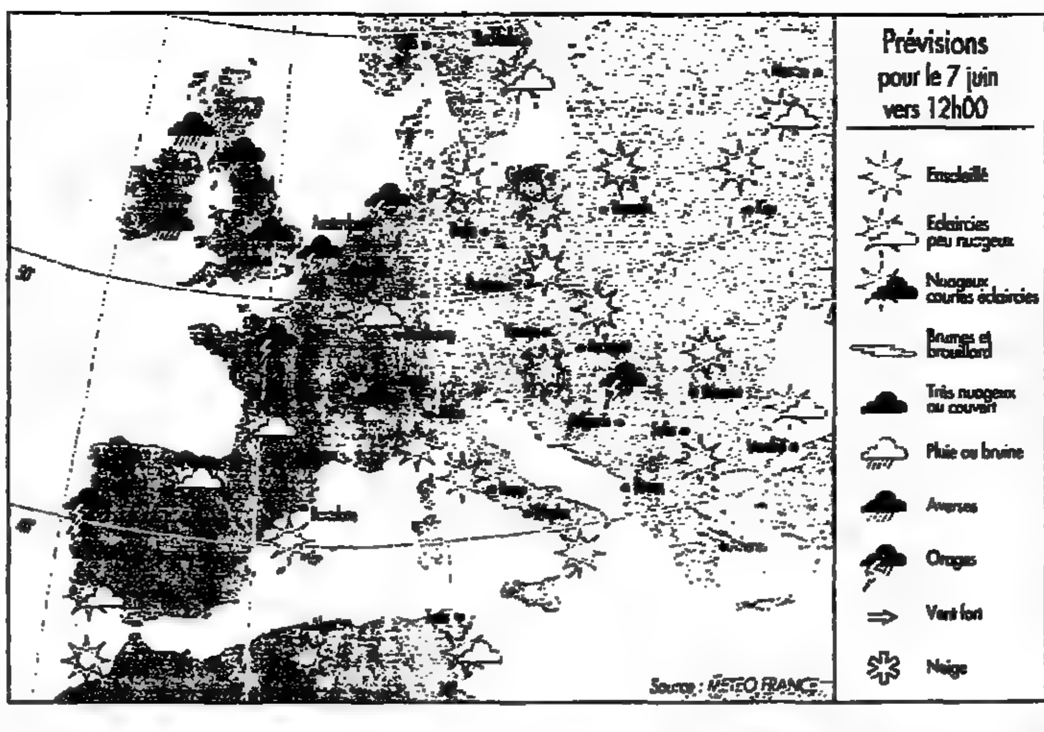


Prévisions pour le 7 juin vers 12h00

La qualité de l'air



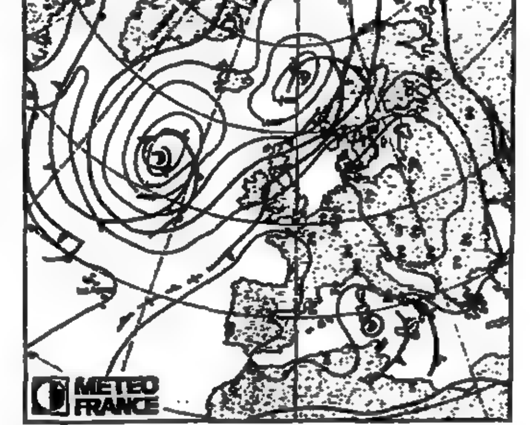
Tendance pour le 6 juin : médiocre



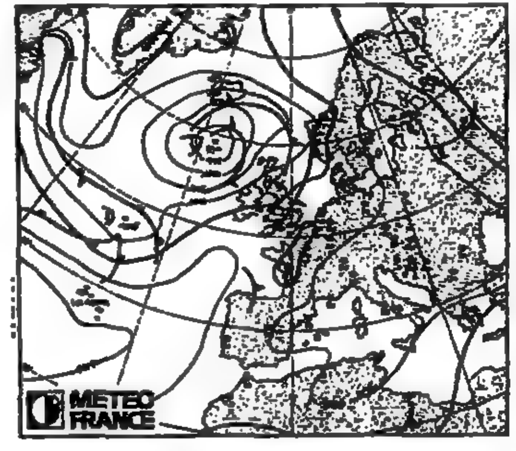


TEMPÉRATURES du 5 juin maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	30/15	TOURS	28/14	CHICAGO	12/8	LISBONNE	32/17	PRETORIA	17/7
AJACCIO	23/14	LILLE	27/14	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	19/10	LONDRES	28/14	RABAT	25/18
BIARRITZ	32/17	LIMOGES	30/14	ALGER	24/12	DAKAR	27/22	LOS ANGELES	21/15	RIO DE JAN.	23/16
BORDEAUX	31/18	LYON	29/15	AMSTERDAM	28/16	DUBAI	40/28	LUXEMBOURG	27/16	ROME	29/15
BOURGES	27/14	MARSEILLE	30/19	ATHÈNES	30/23	DUBLIN	[illegible]	MADRID	30/13	SAN FRANC.	21/12
BREST	25/13	NANCY	27/12	BANGKOK	38/26	FRANCFORT	27/14	MARRAKECH	37/17	SANTIAGO	16/15
CAEN	22/14	NANTES	29/16	BARCELONE	26/17	GENÈVE	26/14	MEXICO	26/15	SÉVILLE	34/16
CHERBOURG	25/11	NICE	29/19	BELGRADE	25/15	HANOÏ	34/28	MILAN	30/20	ST-PÉTERS.	17/10
CLERMONT-F.	27/15	PARIS	29/18	BERLIN	25/15	HELSINKI	17/7	MONTRÉAL	25/14	STOCKHOLM	22/12
DIJON	26/13	PAU	31/16	BOMBAY	35/28	HONGKONG	31/27	MOSCOU	25/12	SYDNEY	20/9
FORT-DE-FR.	30/24	PERPIGNAN	28/16	BRASILIA	23/13	ISTANBUL	25/17	MUNICH	23/13	TENERIFE	24/19
		POINTE-À-PIT.	30/23	BRUXELLES	28/16	JAKARTA	33/24	NAIROBI	21/14	TOKYO	25/18
		RENNES	29/16	BUCAREST	31/19	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	36/28	TUNIS	23/17
		ST-DENIS-RÉUNION	25/19	BUDAPEST	24/14	KIEV	27/13	NEW YORK	26/17	VARSOVIE	22/8
		ST-ÉTIENNE	[illegible]	BUENOS AIRES	17/4	KINSHASA	28/22	PALMA DE M.	30/14	VENISE	28/17
		STRASBOURG	27/14	CARACAS	-/-	LE CAIRE	32/20	PÉKIN	32/21	VIENNE	23/10
		TOULOUSE	30/16			LIMA	18/15	PRAGUE	21/10		



Situation le 6 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
La République en Italie

D'APRÈS les chiffres officiels, le succès de la République en Italie a été acquis par une majorité d'environ 1 800 000 voix, sur un total de 24 millions de votes exprimés. La République ne triomphe que de justesse, et – ce qui est plus grave – la division des voix correspond aux deux parties du pays, le Nord s'étant prononcé, par une énorme majorité, pour le régime républicain, tandis que toutes les provinces du Centre et du Sud, à l'exception de l'Ombrie, ont voté en faveur de la monarchie. D'aucuns verront là une menace sérieuse pour l'unité nationale.

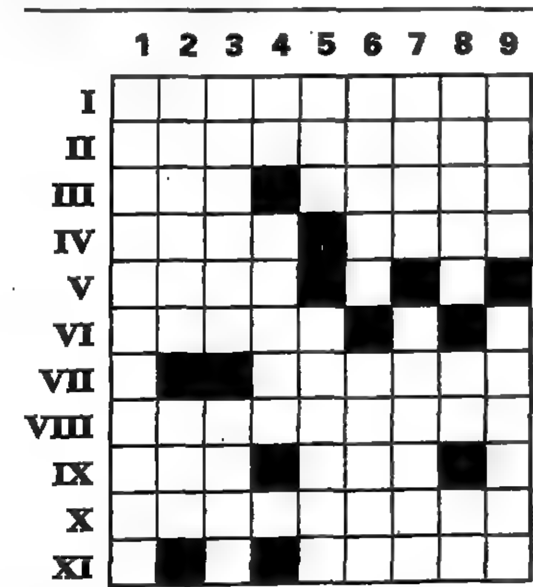
L'abdication de Victor-Emmanuel III, précédant le scrutin de seulement quelques semaines, a constitué un stimulant pour la cause monarchiste, ainsi que l'atteste le nombre encore considérable de ses partisans, mais elle n'a pas suffi pour effacer les souvenirs pénibles de l'ère mussolinienne, dont le pays supporte aujourd'hui les dures conséquences, et pour dégager la Couronne des responsabilités qu'elle partagera, aux yeux de l'histoire, avec le Duce.

Il faut dire aussi que le souverain n'exerçait plus de pouvoir réel depuis plus de vingt ans et que, d'autre part, après la Libération, l'Italie a vécu, avec une régence purement nominale, sous un régime républicain de fait. Sans compter que la tradition républicaine est très ancienne chez nos voisins transalpins et qu'elle n'a jamais été complètement abandonnée, cette dernière considération semble de nature à rassurer ceux qui pourraient craindre que la chute de la monarchie ne constituât un facteur d'instabilité.

Une chose certaine est que l'Italie n'aura jamais autant besoin de la concorde intérieure, si elle veut opérer dans le calme son rétablissement et reprendre sa place sur le plan international.

(7 juin 1946.)

MOTS CROISÉS
PROBLÈME N° 6838



HORIZONTALEMENT

I. Adjectif qui qualifie la calotte. – II. Coiffées comme des vierges. – III. Etendue dans le désert. Vieux jours. – IV. Fait pour ne pas être piqué. Grivois. – V. Enguirlanda peut-être. – VI. Ville de Suisse. – VII. Peut être un homme d'honneur. – VIII. On y met des garnitures. – IX. Fut mise sur des tables. Roi de Juda. – X. N'est pas une femme de ressources. – XI. Anneaux.

VERTICALEMENT

1. Bruits de bidons. – 2. Des éclats fugitifs. Créateur, pour les gnostiques. – 3. Fond très vite quand on commence à le manger. Apporta des Nourritures. – 4. En France. Centre industriel en Corée. – 5. Particule. Pour un phénix, il est en rapport avec le plumage. – 6. Quitte la mer pour aller pondre. Canalisation dans un forage. – 7. En Allemagne. De grandes nappes. – 8. Pas imaginaires. Valeur du silence. En fin de compte. – 9. Tourne dans les deux sens. Comme des croix égyptiennes.

SOLUTION DU N° 6837

HORIZONTALEMENT

I. Inexpiées. – II. Nécessité. – III. Asinienne. – IV. Mot. Sas. – V. Plantai. – VI. Ras. Gela. – VII. Or. Acide. – VIII. Prosateur. – IX. Rois. – X. Inséminée. – XI. Enns. Us.

VERTICALEMENT

1. Inapproprié. – 2. Nés. Larron. – 3. Ecimas. Oise. – 4. Xénon. Assen. – 5. Psitt ! Ça. Mn. – 6. Ise. Agit. Is. – 7. Einsiedeln. – 8. Etna. Leu. Eu. – 9. Sées. Rues.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 8 juin

■ **CHAMPS-ÉLYSÉES** : exposition de sculptures (55 F), 10 h 30, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MARAIS** : « Aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais » (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ **DES TUILERIES** à la place Vendôme (60 F), 11 heures, sortie du métro Tuileries (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition Pisanello, 11 heures ; « La sculpture des pays du Nord », 11 h 30 ; « Les antiquités grecques », 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer, 11 h 45 (40 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Découvrir Paris) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; « Les Russes à Paris » (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris) ; visite des nouvelles salles (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 16, rue des Francs-Bourgeois devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Menzel (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** et la cité florale (40 F), 15 heures, sortie du métro Corvisart (Approche de l'art).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : Jardins et hôtels (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Paris passé, présent).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Artange).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Les années romantiques » (34 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées nationaux).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DANEMARK.** La compagnie lettone Air Baltic effectue, depuis le 3 juin, un vol aller-retour quotidien entre Copenhague et Genève, en coopération avec la compagnie scandinave SAS, et s'apprête à ouvrir deux liaisons vers Moscou et Saint-Pétersbourg. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** La compagnie aérienne espagnole Iberia a signé un accord commercial avec Euro Disney visant à accroître le nombre de visiteurs espagnols du parc de loisirs Disneyland Paris. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Les réservations de la compagnie charter World Airways, basée en Virginie, sont inférieures aux estimations sur trois destinations européennes. La compagnie avait annoncé, le mois dernier, son intention de transférer son trafic de l'aéroport de Washington-Dulles en Virginie à celui de Newark, dans le New Jersey. – *(Bloomberg.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les pilotes de la compagnie britannique British Airways, en désaccord sur les salaires avec leur direction, vont se prononcer par vote sur le déclenchement d'une grève. Le résultat de la consultation sera connu le 3 juillet. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE.** Northwest Airlines ouvrira en juillet une liaison entre Seattle et Djakarta, devenant ainsi la première compagnie américaine à opérer sur cette ligne. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE.** Depuis le 6 juin, *Continental Airlines assure un* septième vol quotidien entre Mexico et Houston, et Continental Express, sa filiale, envisage de desservir Monterey, au départ de Houston, une fois par jour du dimanche au vendredi et deux fois par jour le samedi. La compagnie américaine effectue depuis quatre mois, quatre fois par semaine, une liaison Houston-Mazatlan, dans l'Etat de Sinaloa. – *(Bloomberg.)*

■ **PAKISTAN.** Une vague de chaleur, qui a fait plusieurs dizaines de morts, sévit actuellement au Pakistan. Dans la province du Pendjab et dans celle du Sindh, le thermomètre est monté jusqu'à 49 degrés. – *(Reuter.)*

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ. Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ARTS Ce n'est pas une de ces rétrospectives qui, par leur gigantisme, font aujourd'hui les événements artistiques. Mais l'exposition consacrée à Degas par la National Gallery de Londres n'en est que plus forte, parce qu'à la quantité les organisateurs ont préféré la puissance de la démonstration. ● UNE CENTAINE DE PIÈCES – sculptures, peintures, fusains et aquarelles – ont été rassemblées, souvent peu connues et toutes réalisées dans les vingt dernières années de la vie de Degas, quand l'artiste resserra son travail sur le corps de la femme, nue et en mouvement. Collectionneur, Degas le fut également. ● SA GALERIE PERSONNELLE le plaçait au premier rang des collectionneurs parisiens du XIXe siècle. La National Gallery a notamment réuni une partie des œuvres d'Ingres, de Delacroix, du Greco, de Gauguin, de Cézanne, de Courbet..., qu'il avait amassées et qui furent dispersées à sa mort.

Degas, de l'érotisme à la leçon d'anatomie

La National Gallery de Londres propose une exposition passionnante qui réunit une centaine d'œuvres réalisées par l'artiste au cours de ses vingt dernières années. Au fusain et au pastel, il n'eut qu'un modèle : le corps de la femme

DEGAS : BEYOND IMPRESSIONNISM. National Gallery, Sainsbury Wing, Trafalgar Square, Londres. Tél. : (19-44)-171-839-3321. Du lundi au samedi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 26 août. Catalogue : texte de Richard Kendall, 324 p., 19,95 livres.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Sans doute sait-on depuis longtemps que Degas est un artiste majeur, l'un des maîtres de l'impressionnisme, l'un de ceux dont l'influence s'est exercée avec l'autorité la plus forte sur ses contemporains. Avait-on pour autant mesuré toute son importance, avait-on compris à quel point son œuvre est essentielle ? Avait-on établi combien elle se dégage du courant impressionniste pour s'en aller, seule, très seule, vers des hauteurs où n'accèdent que les plus grands ? Après une visite de « Degas Beyond Impressionnism » (Degas au-delà de l'impressionnisme) à la National Gallery de Londres, il n'est plus possible de douter. Il ne reste qu'à admettre la supériorité d'un artiste absolument libre, absolument à l'écart.

Non que l'exposition soit immense. Pour procéder à la démonstration, il suffit d'un peu plus de quatre-vingt-dix peintures, pastels, dessins et sculptures, autant de pièces réalisées non pas dans sa période la plus connue mais durant les vingt dernières années de sa vie.

L'exposition ne tend pas à l'exhaustivité, mais à la puissance et, pour cela, réunit des œuvres trop peu connues, dispersées entre une multitude de collections privées et publiques américaines et européennes. Elle ne se veut pas un inventaire, mais bien plutôt une anthologie dense et serrée, parsemée de révélations. Son argument tient en une phrase : après la fin des années 1880, alors que le mouvement impressionniste s'émiette, Degas mène une vie de plus en plus retirée et entreprend un travail d'analyse méthodique du corps humain, travail qui ne cesse que vers 1910, quand l'âge – il a alors soixante-seize ans – et l'évolution de la cécité contraignent l'artiste à lâcher ses instruments.

Ces derniers sont au nombre de trois : le fusain, le pastel et la peinture. Ils sont appliqués à deux types de sujets, les danseuses et les baigneuses, deux types qui se réduisent en vérité à un motif unique, le nu féminin en mouvement. Il y a bien dans les salles quelques paysages et quelques portraits, mais ils n'ont fonction que de repères stylistiques et d'indices biographiques. Le nu règne sans partage. Il est au début de toutes les œuvres et la fin de la plupart.



« Danseuses, étude de nu », 1899. Fusain et pastel, collection privée.

NATIONAL GALLERY PUBLICATION LTD 1996 / PHOTO DAVID GULICK.

CHRONIQUE D'UNE INVENTION

La méthode de Degas est simple et n'a pas même le mérite de la nouveauté. Quelle que soit la composition qu'il a en tête, il esquisse un ou des nus sur une feuille. Pour cela, il use du fusain et du calque. Auparavant, durant les années de sa formation et la période à proprement parler impressionniste, il préférait le crayon et des papiers à dessin. Désormais, il n'a plus recours qu'aux bâtonnets de charbon de bois et à ce support sans épaisseur ni grain. Là-dessus, il inscrit des traits, lesquels peuvent être de genres très différents selon leur mode et leur rythme d'exécution. Il en est de rapides et brutaux qui écrasent le fusain et laissent de larges marques noires, lesquelles déterminent la direction générale des formes. Il en est de déliés et souples, qui suscitent des lignes légères, en zigzags ou en boucles, qui suggèrent les contours des bustes et des membres, la position des mains et des pieds et, vaguement, les visages.

Autre mérite du fusain : il se change en une poudre dont l'épaisseur et la noirceur se modulent avec une gomme ou un chiffon. Degas a recours à eux afin de modeler et d'accentuer les volumes, quitte à brouiller ou effacer pour partie les lignes. Toutes ces opérations s'accompagnent de reprises et de corrections.

La figure n'apparaît donc pas dans l'évidence et la netteté, mais se dégage peu à peu de l'abondance des traits superposés, des traînées de fusain, des gribouillis et des hésitations. Le dessin est à la fois invention d'une forme et chronique de cette invention. Les traces de la gestation demeurent visibles, l'effacement et la dissolution paraissent menacer encore. Le mouvement qui anime les corps fait trembler les lignes et bouger les contours. Préciser la vision, simplifier, sans doute Degas le voudrait-il. Mais ce serait au prix d'un appauvrissement de l'œuvre auquel il ne peut consentir. La vérité du motif exige ces vibrations, ces nœuds de lignes fluides. Il les faut afin de transcrire au plus près la tension et la pesanteur des muscles, l'affaissement ou le gonflement des chairs et, en dessous, invisible et évidente cependant, la raideur géométrique de l'ossature.

Rehaussés ou non d'un peu de brun ou de jaune, ces fusains portent l'exercice du dessin à l'un de ses plus hauts points d'intelligence. Une différence apparemment infime se révèle de conséquence. L'angle selon lequel le bras gauche de la danseuse est plié s'ouvre-t-il, l'équilibre du corps en est changé et l'expression aussi. Varier les proportions, les cambrures, les déhanchements, c'est parcourir le registre entier de la langue des corps, cette langue admirablement éloquente qui ne dissimule rien, ni passions, ni âges, ni positions sociales, ni caractères. Le modèle a beau cacher son visage dans les plis d'une serviette, la confession est complète.

DES ÊTRES SINGULIERS

Degas peut ensuite reprendre la figure au pastel, l'introduire dans un groupe ou une frise, essayer plusieurs harmonies colorées ou transposer du papier à la toile : l'essentiel a *été* mis à nu et ne sera plus recouvert. Ces ballerines, ces figurantes drapées d'orange, de bleu turquoise ou de vert amande ne sont pas seulement des occasions de couleur. Degas ne peint pas « des » danseuses, les anonymes d'un spectacle, mais des êtres singuliers. Il serait tentant d'attribuer à chacune un surnom. Il y a la coquette, l'envieuse, la jalouse, la vicieuse, l'indifférente, la vaniteuse, l'appliquée et la malheureuse.

Le même jeu se pratique avec les femmes à leur toilette, de celle que sa plastique enchante à celle qu'elle attriste, de l'exhibitionniste à la renfrognée, de celle qui se lave par hygiène à celle qui se caresse par narcissisme physique. Les dominantes chromatiques accentuent les expressions. La volupté est rouge, le labeur ocre, le désir rose et blanc. De l'érotisme à l'autopsie, de l'indécence à la leçon d'anatomie, Degas parcourt la gamme complète, moraliste autant que peintre.

Des œuvres si manifestement admirables suscitent quantité d'autres réflexions et des interrogations. Que reste-il de Bonnard, par comparaison ? Quelle a été l'influence de ces œuvres intenses sur le fauvisme en général et Matisse en particulier ? Ou, en prenant la question de plus loin, dans quelle suite s'inscrit leur auteur ? Par sa formation, il tient à la fois d'Ingres et de Delacroix, qu'il est vraiment trop commode d'opposer comme le noir et le blanc, ou le bien et le mal.

Au-delà, il se place dans la filiation des plus puissants dessinateurs anciens, avec peut-être une familiarité plus appuyée pour Le Tintoret. En deçà, au XXe siècle, trois noms viennent à l'esprit, Picasso, Beckmann, Bacon. Bacon pour le pastel et l'art de la déchirure. Beckmann pour la puissance du volume et l'amour de la chair. Picasso pour les mêmes raisons et parce que, dans ses ultimes eaux-fortes, il introduit, entre des femmes renversées et livrées à tous les regards, la silhouette très maigre d'un vieillard myope et barbu – Degas évidemment.

Philippe Dagen

Comme Rodin

Aux dessins et aux peintures, l'exposition de la National Gallery associe une large collection de bronzes, de ces bronzes tirés d'après les cires que Degas ne cessait de modeler et de détruire. Le motif, là encore, est d'une parfaite simplicité : des nus en mouvement. Ce que hachures, effacements, graphisme barbelé et rehauts de pastels expriment sur le papier, le travail de la surface et l'articulation des membres l'expriment dans le volume. Du doigt, de la main, Degas anime la cire. Il la presse, la creuse, la malaxe, l'incise de l'ongle et laisse visibles les traces de son travail.

Comme son contemporain Rodin, il tire parti de l'inachevé et refuse la beauté trop convenue de la statue lissée et polie. La présence de ces œuvres est d'autant plus précieuse qu'elles voisinent dans les salles avec des études dessinées des mêmes postures, des mêmes pas de danse, des mêmes déséquilibres suspendus.

Le plus grand collectionneur parisien du XIXe siècle

LONDRES
de notre envoyé spécial

De 1897 à 1912, Degas a vécu dans une maison au 37, rue Victor-Massé. Il en occupait trois étages, un pour l'atelier, un pour l'appartement et un – le premier – pour son « musée ». Dans une immense pièce nue, dépourvue de meubles et toujours fermée à clé, il avait disposé sa galerie de peintures, certaines sur des chevalets, d'autres aux murs. Les très rares visiteurs qui y pénétraient découvraient deux Greco, des Ingres et des Delacroix de première importance, quelques Corot de jeunesse, des portraits signés Courbet et Couture, les fragments sauvés de *L'Exécution de Maximilien*, de Manet, des Renoir, des Gauguin, des Cézanne, des Van Gogh.

Dans les pièces de son appartement, plus petites, moins vides, le peintre avait accroché une partie de sa formidable collection de dessins et de gravures, ainsi que des estampes japonaises. Pour sa chambre, il avait choisi une étude de Delacroix pour *La Bataille de Nancy*, une esquisse d'Ingres pour *L'Apothéose d'Homère*, le *Jambon*, de Manet, des paysages romains de Corot et quelques-unes de ses propres œuvres, portraits de sa famille pour la plupart. Dans des cartons, dans des boîtes, il avait rangé encore d'autres dessins, encore d'autres gravures. Les chiffres sont stupéfiants : à la fin de sa vie, Degas possédait vingt tableaux d'Ingres et plusieurs dizaines de ses dessins, autant de toiles de Delacroix et plus de deux cents de ses dessins et aquarelles, une quantité indéterminée de Corot de toutes époques, une anthologie de Manet qui laisse rêveur, deux natures-mortes de Van Gogh, au moins une dizaine de Cézanne et autant de Gauguin. Parmi ceux-ci figurent plusieurs toiles majeures, *La Belle Angèle* et des chefs-d'œuvre de la première période tahitienne, *La Femme à la mangue* et *La Lune et la Terre*. Aucun de ses contemporains peintres n'a réuni une collection qui puisse se comparer à la sienne.

Dans trois salles, la National Gallery présente une sélection des pièces les plus illustres. Pour les réunir, il a fallu des prêts des meilleurs musées, du Museum of Modern Art de New York et du Baltimore Museum of Art, du musée d'Orsay et de l'Art Institute de Chicago, car tel a été le destin de ces œuvres : lors de la vente après décès de l'atelier Degas, en 1918, elles suscitèrent la convoitise des meilleurs connaisseurs et des plus puissants mécènes.

La National Gallery de Londres elle-même avait envoyé son directeur, lequel, pourvu de crédits spéciaux, acquit l'un des plus beaux Ingres, *Monsieur de Norvins*, le portrait de Schwiter par Delacroix et *L'Exécution de Maximilien*. Ainsi constitua-t-il en une vente – et au grand déplaisir des conservateurs français – le noyau de la collection moderne de la National Gallery. Pour celle-ci, rendre hommage à Degas collectionneur revient donc pour ainsi dire à célébrer l'un de ses fondateurs.

Passé la stupeur, deux questions se posent : comment et pourquoi Degas a-t-il constitué une telle galerie, qui le place au premier rang des collectionneurs parisiens du XIXe siècle ? Pour le comment, il faut se référer aux archives des marchands et aux souvenirs de ses amis.

Dans la maison du peintre, les très rares visiteurs découvraient deux Greco, des Ingres et des Delacroix, des Renoir et des Van Gogh...

Degas procédait de deux manières distinctes et complémentaires, l'achat et l'échange. Il assistait régulièrement aux ventes aux enchères et se rendait dans quelques galeries. Là, il achetait dans la mesure de ses moyens financiers, qui n'étaient pas immenses en dépit de sa gloire et souffrirent de surcroît de la faillite qui ruina les affaires de ses frères.

Il achetait néanmoins, mais essentiellement, des dessins – ses Ingres et ses Delacroix –, dont le prix n'était pas encore trop élevé et qu'il savait découvrir. Ainsi se porta-t-il acquéreur d'une partie des Delacroix et d'un Greco qui avaient appartenu à Millet et qui furent dispersés en 1894. Il achetait aussi des peintures bon marché, celles des inconnus, celle des novateurs. Dans les années 1890, il payait 400 francs pour une nature morte de Cézanne, 150 pour son portrait de Victor Choquet, 500 francs pour un très important Gauguin. Au même moment, *L'Angelus*, de Millet, se vendait 900 000 francs.

Degas se portait acquéreur de ces œuvres pour aider leurs auteurs, qui vivaient dans un état proche de la misère, tel Gauguin, ou dont personne ne voulait regarder la peinture, tel Cézanne. Ces acquisitions avaient donc valeur de symbole et d'encouragement. Mais elles demeuraient d'une importance pécuniaire assez réduite. Pour celles qui exigeaient beaucoup d'argent, Degas ne payait pas, ou le moins possible : il échangeait. Son grand Delacroix, le portrait de Schwiter, était estimé 12 000 francs en 1895. Il l'obtint contre trois de ses pastels. Il en va de même de la plupart des œuvres anciennes qui appartenaient au marchand Durand-Ruel. Ce dernier faisait office de banquier pour le peintre, lui cédant ce qui le tentait, lui accordant des crédits et se remboursant ensuite dans son atelier.

Quant au pourquoi, il exigerait de longues considérations. Il convient de distinguer entre maîtres et « jeunes ». Collectionner Ingres et Delacroix était pour Degas le moyen le plus simple de manifester sa vénération et de recevoir des leçons de dessin et de peinture, qu'il jugeait nécessaires à son art. Pour Manet, les impressionnistes et leurs successeurs, les relations sont plus complexes : il y entre de l'admiration, le plaisir de l'aventure, le goût de la provocation et, plus sérieuse, la volonté de démontrer qu'ils ont raison – et lui avec eux – contre toutes les réticences et toutes les timidités. Il y entre un fort sentiment de solidarité esthétique, qui transcende les oppositions politiques et sociales. Quand il a fallu défendre Gauguin, l'ermite de la rue Victor-Massé n'a pas hésité à sortir de son silence.

Ph. D.

Le Piccolo Teatro de Milan refuse la démission de Giorgio Strehler

Le metteur en scène est furieux de voir encore repoussée l'ouverture de sa nouvelle salle

Voilà presque cinquante ans que le metteur en scène italien Giorgio Strehler a créé à Milan le Piccolo Teatro, qui doit son nom à une – trop – petite salle du quartier de la cathédrale. Il devait disposer, le 11 juillet, d'un nouveau théâtre au centre-ville de 1 100 places, dont les travaux n'ont cessé d'être différés depuis dix-huit ans. Un nouveau retard que le metteur en scène a jugé inacceptable et indigne de Milan.

GIORGIO STREHLER, figure historique de la création dramatique internationale, âgé aujourd'hui de soixante-cinq ans, a décidé de démissionner de la direction du Piccolo Teatro de Milan, qu'il a créé en mai 1947 et qui est devenu très tôt l'une des enseignes les plus prestigieuses du théâtre dans le monde. Le maestro veut ainsi protester contre les retards dans la construction de son nouveau théâtre, dont les études ont été lancées il y a dix-huit ans... Il devait être livré en juillet de cette année pour la création de *Mère Courage de Sarajevo*, d'après Bertolt Brecht, spectacle inaugural d'une saison à la hauteur du cinquantième anniversaire du Piccolo. La faillite puis la liquidation judiciaire de l'entreprise chef de file de la construction ont entraîné une nouvelle fois l'arrêt des travaux, qui en étaient au stade des finitions (électricité, vidéo, fauteuils...).

Giorgio Strehler s'y était installé à la fin du mois de mai pour répéter son nouveau spectacle et a constaté l'impossibilité de mener à bien son travail. « *Ce n'est plus un théâtre, mais un chantier plein de défauts* », écrit le metteur en scène dans une lettre datée du 3 juin et envoyée de Paris au conseil d'administration du Piccolo. « *Je peux seulement vous dire*, ajoute-t-il, *que, ces dernières années, j'ai tenté de sauver l'avenir d'un lieu artistique qui a toujours donné et mérité beaucoup plus que ce qu'il a reçu. J'abandonne ce théâtre de la honte. Milan ne me verra plus.* »

Il a donc choisi de se retirer sur – ce sont ses mots, empruntés à Marivaux et à l'une de ses dernières mises en scène – son « *île aux esclaves* », un séjour d'une quinzaine de jours dans les Caraïbes, espérant tout de même qu'une solution serait bientôt trouvée qui soit digne de son « grand projet pour Milan ». Le conseil d'administration du Piccolo a refusé cette démission le mardi 4 juin et doit rencontrer, vendredi 7 juin, le vice-premier ministre italien, en charge des biens culturels et du spectacle, Walter Veltroni (PDS, ex-communiste).

C'est désormais le conseil d'administration qui est en charge de l'avenir du Piccolo, Giorgio Strehler refusant de dire un mot de plus sur une affaire à laquelle il n'a cessé de se consacrer pendant près de vingt ans. Le Piccolo est en effet le seul « théâtre stable » italien qui ne s'appuie pas sur un équipement digne de sa réputation ; il est aussi le moins subventionné, loin derrière ceux de Rome, Turin, Bologne et Gênes. Si son budget pour 1996 est de 25 milliards de lires (84 millions de francs environ), il ne reçoit que 10 milliards de lires de subventions, dont la première moitié vient de l'Etat et l'autre moitié des collectivités locales (la ville et la région de Milan, la province de Lombardie).

> « J'ai tenté de sauver l'avenir d'un lieu artistique qui a toujours donné et mérité beaucoup plus que ce qu'il a reçu. J'abandonne ce théâtre de la honte. Milan ne me verra plus »

Le maire de Milan, Marco Formentini, grande figure de la Ligue lombarde d'Umberto Bossi, a déclaré le mercredi 5 juin à notre confrère milanais *La Repubblica* qu'il « *ne se sentait pas responsable de la démission de Giorgio Strehler* ». « *J'espère*, a-t-il ajouté, *qu'il reviendra sur sa décision. Certes, l'administration a toujours des responsabilités. Mais il faut se rappeler que nous parlons d'un retard vraiment marginal. L'ouverture est repoussée de juillet à septembre.* » Une date que la direction du Piccolo conteste, en estimant qu'« *au moins six mois sont encore nécessaires pour l'achèvement du théâtre à condition que l'administration modifie les contrats la liant aux entreprises* ». Plus inquiétante pour l'avenir du Piccolo est l'assertion du maire concernant directement Giorgio Strehler : « *Si Strehler s'en va, ce serait dommage mais Milan n'en mourra pas.* »

De nombreux artistes italiens ont réagi à l'annonce de la démission de Giorgio Strehler. Le chef Riccardo Mutti a déclaré que cette décision, « *due à l'exaspération, est le signe de la lutte pour la culture* » ; le metteur en scène Luca Ronconi, installé à Rome, a insisté sur le fait que « *les problèmes du Piccolo sont ceux de tous et le symptôme d'une crise qui a nécessité une réflexion générale* », tandis que l'acteur Paolo Rossi s'indignait : « *A Milan, Giorgio Strehler doit attendre trente ans pour avoir un siège, et on n'en a jamais donné un à Carmelo Bene. Formentini et Daverio* [adjoint à la culture] *partagent les responsabilités et devront donc prendre leurs responsabilités.* »

Olivier Schmitt

De Tibéhirine à Sarcelles, Armand Gatti reprend les chemins de la Résistance

L'artiste a rendu hommage aux moines trappistes

CE N'EST PAS seulement une figure du théâtre qui, lundi après-midi, à Sarcelles, a rendu hommage aux sept moines trappistes assassinés en Algérie. C'est un homme hors du commun, Armand Gatti, qui a parlé au centre Pablo-Neruda, devant une centaine de jeunes de la ville et leur maire, Dominique Strauss-Kahn. Avec ses mains qui inventent les mots, son éternelle tenue noire, ses 72 ans magnifiques, son histoire de résistant du siècle et sa voix à convaincre les pierres, Armand Gatti a évoqué un homme que la vie l'a amené à rencontrer il y a vingt ans, et que la mort a rattrappé cette année près de Médéa : Christophe Lebreton.

Christophe Lebreton appartenait à la communauté de Tamié quand, en 1976, Armand Gatti a séjourné dans l'abbaye savoyarde pour réaliser un film sur Roger Rouxel, un des vingt-trois fusillés du groupe Manouchian, premiers communistes, souvent juifs ou apatrides, à avoir fait de la résistance active. Les moines n'ont pas seulement offert l'hospitalité à Armand Gatti. Ils ont également participé au tournage. L'un d'eux, le frère Philippe, en a composé la musique. Christophe Lebreton a interprété un poème écrit par Gatti sur *La Dernière Nuit* (qui donne son titre au film) du résistant mort à dix-huit ans. Par la suite, les chemins du moine trappiste et de l'homme de théâtre ne se sont plus croisés – mais ils ont suivi des lignes parallèles, l'un oeuvrant par la prière en Algérie, l'autre par la « Parole errante » – nom qu'il a donné à sa compagnie.

Depuis 1984, Armand Gatti a en effet délaissé volontairement les circuits traditionnels et institutionnels du théâtre pour créer des spectacles inclassables avec ceux qu'il appelle ses « *loulous* » – et que la société nomme « *les exclus* ». Il a ainsi travaillé à Toulouse, Marseille, Avignon, Fleury-Mérogis ou Strasbourg, avec son indéfectible croyance dans les mots qui permettent d'exister et de résister. Engagé dans le maquis à seize ans, arrêté par des gendarmes français, Armand Gatti a récité des poèmes aux tortionnaires de la Gestapo qui lui écrasaient les mains sur une presse. Plus tard, il a été brièvement journaliste (il est prix Albert-Londres) avant de perpétuer avec le théâtre la force des mots qui l'avaient mener à résister aux nazis.

Cet itinéraire donne une mesure de l'homme avec qui les « *loulous* » de Sarcelles ont entamé, lundi 3 juin, le long voyage – sept mois – qui va les mener à un spectacle sur Jean Cavaillès, professeur d'épistémologie, résistant, fusillé à la prison d'Arras, sous le nom d'*Inconnu nº 5*. A son habitude, Armand Gatti avait choisi longtemps à l'avance le thème de son travail. L'actualité a rejoint son propos. Quand il a appris la mort des sept moines trappistes, il s'est dit qu'il n'était « *pas possible que Sarcelles ne soit pas la continuation de Tamié* ». Il a téléphoné à ses amis de l'abbaye et le frère Jean-Pierre lui a envoyé une lettre qui se termine par ces mots : « *Si nous nous taisons, les pierres de l'oued, encore baignées de leur sang, hurleront la nuit.* » Ainsi se rejoignent, par les chemins de la Résistance, les sept moines de Tibéhirine, Armand Gatti, Sarcelles et Jean Cavaillès.

Armand Gatti venait de lire la lettre du frère quand Dominique Strauss-Kahn est arrivé dans la salle. « *Je dérange tout le monde* », a-t-il dit pour prier d'excuser son retard. « *Vous ne pouviez pas ne pas être là* », a simplement répondu Gatti. Dominique Strauss-Kahn n'aura donc pas entendu une réflexion du philosophe Emmanuel Levinas, que Christophe Lebreton aimait tout particulièrement, sur « *la conscience comme un lieu habité, traversé par l'urgence d'une destination qui mène à autrui* ». « *Une phrase à méditer* », a dit Gatti à ses « *loulous* ». Qui n'aurait pas envie de les suivre ?

Brigitte Salino

Cergy-Pontoise envoûtée par les rythmes vaudous

Le festival Fenêtre au sud reçoit Haïti et la République dominicaine

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Après deux éditions (consacrées au Vietnam et au Maghreb), Vincent Colin, le directeur du Théâtre des Arts à Cergy-Pontoise, consacre cette année le festival Fenêtre au sud à l'île d'Hispaniola, la deuxième par la taille du bassin caraïbe, que les aléas de la colonisation ont divisé en deux nations, Haïti et la République dominicaine. Lors d'un voyage d'exploration à Hispaniola en 1995, Vincent Colin a rencontré l'Haïtien Hervé Denis et le Dominicain Giovanny Cruz, deux fous de théâtre unis par la quête parallèle des racines culturelles de leurs peuples. « *Les politiciens ont toujours essayé de nous diviser en utilisant le racisme et la xénophobie. Mais la culture nous unit* », soutient Giovanny Cruz, qui, comme Hervé Denis, est à la fois auteur, comédien et metteur en scène.

Le son des tambours vaudous, envoûtants et frénétiques, rythme *Amanda* de Giovanny Cruz et *Nuit vorace* d'Hervé Denis. Ensorcelée par Candelo, un esprit vaudou, la belle Amanda ne peut échapper à la douleur que par la danse. Pour tenter de conjurer le sort de Candelo, elle part à Haïti pour consulter un sorcier réputé, en compagnie d'Antonio, un Noir virtuose du tambour. Aridio, le mari délaissé d'Amanda, retrouve Antonio et le poignarde. Sacrifice.

Nuit vorace, écrite par l'économiste et ancien ministre de la culture du président Aristide, Hervé Denis, est dominée aussi par la figure d'un génie malfaisant, Bakoulou Baka. Au son des bandes « rara », musiciens et danseurs du vaudou, Bakoulou Baka nous entraîne à la découverte des personnages empruntés à l'oeuvre de Jacques Stephen Alexis, romancier du « réalisme merveilleux » caraïbe, mort sous la torture à trente-neuf ans après qu'il eut tenté à la tête d'une poignée de guérilleros, de renverser le dictateur Duvalier.

ÉTONNANTES SCULPTURES

C'est encore le vaudou qui inspire la « musique-racines » de Boukman Eksperyans, le groupe haïtien le plus populaire de ces dix dernières années. Les sonorités empruntées au rock ou au funk se mêlent aux rythmes des cérémonies vaudous, et les paroles expriment la soif de changement d'un peuple trop longtemps écrasé par la dictature. Le syncrétisme de Domini-Can, l'ensemble fondé par José Duluc, fusionne les rythmes populaires dominicains du merengue et de la bachata, et les sons venus des *bateys*, ces plantations sucrières où les *braceros* (coupeurs de canne) haïtiens s'accrochent à leurs croyances ancestrales pour supporter l'extrême misère de leur vie quotidienne.

Les étonnantes sculptures sur métal des « forgerons du vaudou » témoignent de la créativité haïtienne. Martelés, burinés à même le sol, les barils de mazout récupérés par les *bosmetal* (ferronniers) se transforment en oiseaux-serpents, en anges-vampires, en masques fantastiques. Peut-être parce que c'est la forme d'expression artistique de l'île la plus connue à l'étranger, Fenêtre au sud fait l'impasse sur la peinture d'Hispaniola. Omission dont les amateurs d'art pictural haïtien et dominicain pourront se consoler grâce à l'initiative de l'Union européenne qui va présenter à Bruxelles, à Paris et à Madrid une sélection des meilleurs peintres d'Hispaniola.

Le cinéma, en revanche, n'a pas été oublié par les organisateurs du festival. Grâce au succès de *L'Homme sur les quais*, chronique d'une petite ville sous la dictature des Duvalier, Raoul Peck, l'actuel ministre haïtien de la culture, est devenu l'un des chefs de file du cinéma caraïbe. Hanté par Lumumba, ce réalisateur, qui a grandi en Afrique, s'est formé en Europe et se sent chez lui à New York, reste profondément haïtien. L'autopsie des années de terreur sert de fil conducteur à son oeuvre.

« *Utopie modeste mais tenace* », selon Vincent Colin, Fenêtre au sud est cette année d'une brûlante actualité. Les hasards du calendrier électoral ravivent à Saint-Domingue l'anti-haïtianisme politicien. Pour barrer la route au candidat noir à la présidence, José Francisco Pena Gomez, ses adversaires n'hésitent pas à déclarer la patrie en danger. Après avoir, des années durant, « *pris le pouls de son peuple* », après avoir écouté « *le vent dans les caféiers et le roulement des tambours* », Giovanny Cruz atteste que « *la grande majorité du peuple dominicain rejette le discours anti-haïtien* ». Avant de s'envoler pour Paris, il n'a qu'un regret : « *Nous aurions dû monter ces spectacles nous-mêmes, à la frontière entre nos deux pays.* »

Jean-Michel Caroit

★ Fenêtre au sud, du 7 au 18 juin. Théâtre des Arts, place des Arts, 95000 Cergy-Pontoise. RER : Cergy-Préfecture. Tél. : 34-20-14-14.

Le cinquième sommet culturel franco-japonais consacré au multimédia

TOKYO

correspondance

A la fois état des lieux de la réflexion culturelle dans les deux pays et plate-forme d'échanges, les sommets culturels franco-japonais, organisés à cinq reprises depuis 1984, rassemblent une trentaine d'artistes, experts, intellectuels et industriels des deux pays autour d'un thème lié à la culture. La manifestation, qui s'est déroulée à Tokyo lundi 3 et mardi 4 juin, est financée par l'*Asahi Shimbun*, l'un des plus importants quotidiens de l'archipel (14 millions d'exemplaires), qui en est aussi le coorganisateur, avec le ministère français de la culture. Mais le ministre Philippe Douste-Blazy s'est décommandé au dernier moment.

Ces sommets sont l'occasion pour les Japonais de goûter à une politique culturelle bien loin des préoccupations de l'Etat nippon et, pour les Français, de côtoyer les forces vives d'un pays en évolution rapide. Cette année, le thème portait sur « La révolution informatique et l'avenir des cultures ». Il a permis de confronter les expériences des deux pays dans le multimédia, domaine où le Japon est avantagé par son industrie électronique et son savoir-faire dans le jeu vidéo. Les intervenants ont tenté de délimiter la place de la création artistique, culturelle ou éducative, dans un secteur dominé de plus en plus par la logique industrielle. « *Au moins 500 000 exemplaires pour un CD-ROM de jeux vidéo, alors qu'il est rare de diffuser 100 000 exemplaires pour un CD-ROM culturel : c'est l'équation perdante de l'art dans l'économie du multimédia* », expliquait Jean-François Chougnet, directeur de la Réunion des musées nationaux (RMN).

NAIN CULTUREL ?

La palette des débats était large : de l'économiste Alain Lipietz, qui a évoqué les dangers d'une information réservée surtout aux pays riches, à *Masaki Fujihata*, *créateur* d'images de synthèse, qui a mis en avant les vertus d'un système capable de casser les hiérarchies et de relier entre elles les minorités. Mais l'autre intérêt de ce sommet résidait dans la démonstration de produits multimédias.

Si les Français avaient choisi en majorité des CD-ROM culturels, émanant de musées et d'expositions, les artistes japonais ont donné l'image d'une création tonique. Ainsi les facétieuses installations vidéo de Toshio Iwai ou l'improvisation endiablée du trompettiste de jazz Toshinori Kondo.

Un intervenant japonais stigmatisa le nationalisme des Français en quête d'axes culturels alternatifs à la culture anglo-américaine. Plusieurs personnalités nipponnes ont sonné l'hallali de la culture japonaise. Le Japon est-il condamné à finir en nain culturel, « *petit pays au fond de l'Orient, puissance économique vorace et rien d'autre* », comme le prédisait l'écrivain Mishima dans les années 1960 ? C'est en substance la question que posait aussi Chôbei Nemoto, ancien éditorialiste de l'*Asahi* et administrateur de l'Association pour le mécénat d'entreprise. Ce cri d'alarme était repris par la majorité des artistes présents, qui n'ont pu s'épanouir, selon eux, qu'à l'étranger. Le prochain sommet culturel franco-japonais pourrait avoir lieu Paris, à l'automne 1997. Le thème choisi sera l'architecture.

Brice Pedroletti

صكنا من الاجل

Susanne Linke fait danser sept machos bien falots

La chorégraphe, incarnation de l'expressionnisme allemand, hésite sur le traitement de son thème et rate sa cible

MÄRKISCHE LANDSCHAFT, de Susanne Linke. Peter Hollinger (musique/percussions). Thomas Richter-Forgach (décor). Astrid Reinhardt (costumes). Peter Krumme (dramaturgie). Michael Wagner, Lutz Deppe (lumières). Théâtre de la Ville, jusqu'au 8 juin, à 20 h 30. 140 F. Tél. : 42-74-22-77.

Susanne Linke, qui a grandi dans l'ombre de Pina Bausch, s'est néanmoins taillé une place de choix sur la scène internationale. Artiste attachée au réputé théâtre Hebbel, à Berlin, elle prend dans *Märkische Landschaft* le machisme pour sujet de sa danse. Quand on met sur une scène sept danseurs, mieux vaut savoir si on a quelque chose à dire sur les rapports que les hommes entretiennent entre eux, et incidemment avec le reste du monde.

Susanne Linke a si peu à montrer qu'on se demande si le vide sidéral auquel elle confronte ses hommes n'est pas un piège qu'elle aurait tendu à la vacuité masculine. Comme cela serait cruel ! Et injuste pour le spectateur qui pendant une petite heure subit une succession de clichés sur l'homosexualité, qui serait honteuse, le conformisme de l'esprit de bande, le goût de la violence, le féminin réprimé, etc. Les hommes, quoi ! Pas de quoi fouetter un entrechat. A moins d'être déterminé(e) à traiter ce thème éculé.

A chaque instant, Susanne Linke prépare l'attaque. Pas une seule fois elle n'ose une charge. Une vraie charge, bien envoyée, qui fait tilt, qui fait rire. Ou hurler vengeance. La chorégraphe a pris le parti du sourire en demi-teinte ; une tactique qui s'avère sans poids face à la coriacité et à la bêtise de l'ennemi qu'elle veut dénoncer : le machisme qui s'enracine partout. Le début pourtant intrigue. Deux hommes sont dans une baignoire, apparemment remplie de glace. Un grand voile vient les escamoter laissant place à des hommes en imperméables. Ils portent des cannes qu'ils utilisent, à la manière des gitans, pour marquer, virils, le rythme, leur territoire, la limite.

Quand Robert Seyfried – barbe et cheveux blancs, un ancien de chez Gallotta – manie sa canne ainsi qu'un bâton de majorette, ou la lance d'un Don Quichotte, les autres, telle la meute, l'entourent en ricanant. Il rentre dans le rang vite fait. Ces tentatives d'échappée belle, et leurs échecs, forment la base de la construction de la chorégraphie.

Ces corps qui se voudraient différents sont toujours repris par les unissons, les marches au pas cadencé. Les percussions scandent : « *Une-deux* ». Les danseurs tournent sur eux-mêmes, leurs voltes accentuent les effets en corolle des impers, qui agissent comme des nasses. Rien à faire, en effet, pour sortir du cercle.

Des scènes de combats au couteau – ridiculement immense pour ceux qui n'auraient pas compris le symbole phallique – dirigées par un metteur en scène-montreur de marionnettes, voudraient dire l'infantilisme des guerres. Le grotesque ne supporte pas la tiédeur. Il aurait fallu Grand-Guignol. Ses sept samouraïs sont des nains. Robert Seyfried tire dans le noir un lustre de cristal, toutes petites lumières du navire des illusions perdues. Le spectacle est fini. Il n'y avait rien à voir.

Dominique Frétard

Emmanuel Nunes, portrait d'un éclaireur à la Cité de la musique

L'Ensemble InterContemporain achève sa saison avec le compositeur

Portugais, né en 1941, le compositeur Emmanuel Nunes renoue avec l'idée de spatialisation qui, de Giovanni Gabrieli à Edgar Varèse, a passionné nombre de compositeurs. Si certains contemporains « décorent » leur musique avec cette technique, Nunes l'intègre à son langage et prend en compte l'acoustique des salles.

EMMANUEL NUNES, PORTRAIT D'UN COMPOSITEUR : LICHTUNG I pour neuf instruments et électronique. LICHTUNG II pour quinze instruments et électronique (première partie) : création française. Technique Ircam (Eric Daubresse), Ensemble InterContemporain, Pascal Rophé, (direction).
CITÉ DE LA MUSIQUE, le 3 juin.

De Giovanni Gabrieli, jouant avec l'acoustique des églises de la Renaissance pour régler une audacieuse polyphonie vocale, à Edgar Varèse, pionnier dans la diffusion du « son organisé » (à l'aide de quelque quatre cents haut-parleurs pour le *Poème électronique* destiné au Pavillon Philips conçu par le Corbusier pour l'Exposition universelle de 1958), il s'est trouvé au fil des siècles des créateurs visionnaires pour envisager l'espace comme fondement de la composition musicale. Il a fallu toutefois attendre l'ère informatique pour que la spatialisation du son devienne une donnée quasiment systématique dans l'élaboration d'œuvres nouvelles.

UNE CLAIRIÈRE

Cependant, la majorité des compositeurs contemporains ne semblent l'aborder que pour doter leur partition d'une lisibilité plutôt artificielle et la réduisent ainsi à une sorte de « climatisation » avenante d'un massif édifice instrumental. Emmanuel Nunes n'est assurément pas de ceux-là, lui qui s'est notamment appliqué à déduire les articulations essentielles de l'ambitieux *Quodlibet* (pièce pour deux orchestres) des caractéristiques acoustiques du lieu prévu pour l'accueillir.

Dans l'abondant catalogue de ce compositeur portugais âgé de 55 ans, *Lichtung I* (1992) apparaît juste avant *Quodlibet* et table sur un important travail dans l'espace, cette fois avec le secours de l'électronique en temps réel. Chaque son émis par l'un des neuf instrumentistes est aussitôt déchiffré par un ordinateur qui, conformément à un programme développé par le compositeur à l'Ircam, le remodèle avant de le diffuser par l'intermédiaire d'un des huit haut-parleurs disposés dans la salle. On peut ainsi assister à la transformation d'un coup de gong en big-bang miniature ou suivre la longue mise en abîme galaxique d'un trémolo de violoncelle.

Loin de distraire l'auditeur, ces périples soumis à l'oreille conduisent au cœur de l'œuvre. Ou plutôt à sa source, puisque *Lichtung I* s'apparente à un réseau d'énergies dont la plus importante est connue sous l'appellation de rythme. De jaillissements instrumentaux en projections électroniques, la brillante plastique de *Lichtung I* s'ancre donc progressivement dans l'espace et trouve là son suprême degré d'expression. La cadence électronique en forme de spirale infinie confirme d'ailleurs qu'en l'absence des instruments, les sons émis par les haut-parleurs ne voyagent pas dans l'espace mais dans... le vide. Il suffira que le ballet des corps disloqués reprenne avec la contribution exaltée de l'Ensemble InterContemporain sous la baguette résolue de Pascal Rophé pour que *Lichtung I* siège de nouveau dans la plénitude musicale et que l'écriture magistrale de Nunes retrouve son éloquence irrésistible.

Lichtung II n'existe pour le moment que sous la forme d'une première partie qui a été créée, le 16 mai dernier, à Lisbonne par les mêmes interprètes. Reposant quelque peu sur le principe de « l'éclat-multiple » – pour employer une terminologie boulézienne ! –, cette page nerveuse et dotée d'une texture en perpétuel renouvellement révèle sans ambiguïté ce que Nunes entend par le terme allemand de *Lichtung* : une clairière. A l'accès toutefois souvent remis en question. Si *Lichtung I* culmine dans une expression d'une grandeur imposante, *Lichtung II* se réfugie dans la fugacité de frémissements irrationnels. On l'imagine ainsi plus risquée sur le plan technique que sa devancière.

REPRISE

Pour nous permettre d'en saisir au mieux les enjeux, l'Ensemble InterContemporain l'a interprétée à deux reprises. Excellente initiative, rendue possible par la brièveté (douze minutes) de l'œuvre. Etait-il cependant indispensable de glisser entre ces deux exécutions une présentation musicologique (assurée, certes, avec talent par Peter Szendy) qui aurait avantageusement figuré dans le programme distribué à l'entrée ? Il est des terrains qu'il ne convient pas de défricher plus avant que le maître des lieux. L'espace de *Lichtung*, par exemple.

Pierre Gervasoni

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : Nicolas Lormeau, ancien élève de l'école de la rue Blanche** (Ensatt) et du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, est engagé à la date du 15 juin 1996 comme pensionnaire de la Comédie-Française. Il sera l'interprète du rôle d'Arlequin dans *Les Fausses Confidences*, de Marivaux, du 10 octobre 1996 au 3 mai 1997, salle Richelieu à Paris, dans une nouvelle mise en scène de l'administrateur général, Jean-Pierre Miquel. Agé de trente et un ans, Nicolas Lormeau a été l'élève, au Conservatoire, de Denise Bonal, Daniel Mesguich et Jean-Pierre Vincent.

■ **DANSE : Maurice Béjart ne signera pas avec l'Opéra national de Berlin**, contrairement à ce qui a été annoncé à la mi-mai par Georg Quander, intendant du Staatsoper. « *Le Staatsoper se sent offensé et trompé. Après les négociations concrètes et intenses de ces derniers mois, la décision surprise du chorégraphe est incompréhensible et inacceptable en l'état* », indique la direction du Staatsoper dans un communiqué. Dans le même temps, un autre communiqué, en provenance de la Fondation Béjart Ballet Lausanne, indiquait que « *le contrat du chorégraphe venait d'être reconduit pour une durée de trois ans, à partir d'août 1997* ». Maurice Béjart, après Bruxelles, avait choisi, en 1987, de créer une nouvelle compagnie dans la capitale vaudoise, le Béjart Lausanne Ballet, et un atelier-école, nommé Rudra.

■ **MÉCÉNAT : la Fondation Coprim vient de recevoir l'Oscar « culture »** du mécénat, un des Oscars décernés chaque année par l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial). Créée en 1993, la Fondation de l'entreprise immobilière, sise 112, avenue Kléber, Paris (16e), a pour vocation la promotion de l'art contemporain. Elle doit son Oscar au soutien qu'elle apporte aux initiatives favorisant l'éveil artistique des enfants et adolescents « fragilisés », en particulier à son implication dans l'expérience de La Source, l'association du peintre Gérard Garouste (*Le Monde* du 23 mai).

Ateliers d'art ouverts au public à Auvers-sur-Oise

Les artistes fabriquent l'après-Van Gogh

AUVERS-SUR-OISE restera à jamais associée aux nombreux peintres qui y séjournèrent à la fin du XIXe siècle. Mais il en est un qui laissa une marque indélébile : Vincent Van Gogh. Tout ici respire l'illustre peintre, au point souvent d'en faire oublier les divers plasticiens qui y travaillent aujourd'hui. D'où l'idée qu'a eue l'Association des artistes d'Auvers-sur-Oise de présenter leurs travaux au public. Originaires de Colombie, du Japon ou de Paris, ils sont venus ici à cause de l'importance du lieu. A Auvers, écrit le peintre Franck Bostffocher, *« la lumière reprend le dessus... par rapport à la grisaille parisienne »*. On ne s'étonnera donc pas de la voir réapparaître dans les toiles de ce dernier, mais aussi dans la peinture figurative de l'Iranienne Katayoun Rouhi, sur la « terre tourmentée » de Brigitte Laurent ou les sculptures d'Oleg Bourov.



Les 8 et 9 juin (de 14 heures à 20 heures), quatorze artistes ouvriront grandes les portes de leur atelier. Dans la Galerie contemporaine, ils rejoindront une dizaine d'autres créateurs pour une exposition collective, du 8 au 30 juin (les samedis et dimanches de 14 heures à 20 heures ; en semaine sur rendez-vous).

★ **Cité Van Gogh, 5, rue du Montcel, 95 Auvers-sur-Oise. Tél. : 30-36-83-28/15-36.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Hanna Schaer, Huseyin Sermet (piano), Quatuor Debussy.
Excellente musicienne, la mezzo-soprano Hanna Schaer parvient au prodige d'être aussi à l'aise sur scène dans Wagner que dans les salles de concerts, interprétant la mélodie française ou le lied. Son enregistrement du *Miroir de Jésus* (Accor) a été un événement à la mesure de ce chef-d'œuvre, encore trop méconnu. Ohana : *Préludes*. Dancla : *Quatuor à cordes nº 8*. Fauré : *Quintette pour piano et cordes nº 1*. Caplet : *Mélodies*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Eric Barret, Alain Jean-Marie
Les duos du Petit Opportun : salle humaine, proximité avec les musiciens, le pari d'allier de belles personnalités. Trois soirs de suite avec Eric Barret, saxophoniste à la sonorité ample, « rollinsien » avec intelligence, et Alain Jean-Marie, pianiste au toucher assuré dont la connaissance du jazz est infinie.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 6, 7 et 8 juin. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Elliott Murphy & Band
Avec une constance qui mériterait une plus large reconnaissance, Elliott Murphy confirme à chaque nouvel album la dimension poétique de son répertoire. Dandy folk-rock, chanteur émouvant, il se joue avec talent des mythes américains. Un regard qui doit autant à Dylan qu'à Scott Fitzgerald.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Orbital
Apôtres du tout-électronique et pionniers de la house progressive, les DJ d'Orbital parent leurs machines et leurs boucles robotiques de mélodies rêveuses. Pour danser en apesanteur ou pour se reposer en rythme.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 6 juin. Tél. : 44-92-45-45. 122 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures a 18 heures. Fermé lundi. Du 11 juin 1996 au 29 septembre 1996.

Barry Flanagan
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 juin 1996 au 27 juillet 1996.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 6 juin 1996 au 15 septembre 1996. 35 F.

EXPOSITIONS PARIS

Anthony Caro
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.

James Coleman
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre 1996. 35 F.

Hannah Collins
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre 1996.

Corot dans les collections privées
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 juillet 1996.

Le Dernier Continent ou le Waldau, asile de l'art
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.

Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 28 F.

Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre 1996. 36 F.

Willie Doherty, Nigel Rolfe
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 30 F.

Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 40 F.

La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 35 F.

Felix Gonzalez-Torres
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 30 F.

Catherine Ikam
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juin 1996.

L'Imaginaire irlandais
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.

L'Imaginaire irlandais : Building on the Edge of Europe
Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 40-70-01-65. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi, dimanche et lundi. Jusqu'au 4 juillet 1996.

L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 27 F.

Alain Kirili
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 juillet 1996.

Markus Lüpertz, James Rosenquist
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juin 1996.

Gordon Matta-Clark
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juin 1996.

Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay-rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mº Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 36 F.

Monument et modernité
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996. 20 F.

L'Œuvre gravé de Louis Marcoussis, 1912-1941
Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris 7e. Mº Solferino. Tél : 42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juin 1996.

Francis Picabia
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 35 F.

Pina Bausch, photographies de Maarten Vanden Abeele
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Medecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 22 juin 1996.

Pisanello (1395-1455)
Musée du Louvre, hall Napoleon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août 1996. 30 F.

Marc Riboud
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet 1996.

Willy Ronis
Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.
Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.

Ary Scheffer (1795-1858), peintre du sentiment
Musée de la vie romantique-maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e. Mº Saint-Georges, Pigalle. Tél. : 48-74-95-38. De 10 heures à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 35 F.

Soulages
Musee d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 23 juin 1996. 40 F.

Trois Républiques vues par Cabrol et Sennep
Musee d'histoire contemporaine, hotel des Invalides, Paris 7e. Mº Latour-Maubourg. Tél. : 44-42-54-91. De 10 heures a 13 heures et de 14 heures a 17 h 30. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 23 juin 1996. 30 F.

Une aventure contemporaine, la photographie, 1955-1995
Maison europeenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tel. 44-78-75-00. De 11 heures a 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.

Bernar Venet
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sebastien-Froissart. Tel. : 42-77-19-37. De 10 heures a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996.

Daniel Walravens
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél. : 42-72-46-72. De 14 h 30 a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juin 1996.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélene Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tel. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août 1996.

Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren
Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Liberation, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures a 12 heures et de 14 heures a 19 heures. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil. Ferme lundi. Jusqu'au 31 août 1995.

Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Theophile-Queur, 93 Montreuil. Tel. : 48-70-61-62. De 14 heures a 17 heures ; samedi de 14 heures a 18 heures ; dimanche de 10 heures a 18 heures. Ferme lundi et mardi. Jusqu'au 31 août 1996.

Clouet
Musée Condé, Institut de France, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-60. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 39 F.

Marinette Cueco, Marie-Jesus Diaz
Bibliothèque Louis-Aragon, 14, rue Waldeck-Rousseau, 94 Choisy-le-Roi. Tél. : 48-53-11-77. Mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 a 18 h 30 ; mercredi de 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 juillet 1996.

Frédérique Lucien, Stephen Maas
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures a 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.

41e Salon de Montrouge
Mairie, 2, avenue Emile-Boutroux, 32 rue Gabriel-Péri, 92 Montrouge. Tel. : 46-12-75-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juin 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BETWEEN THE TEETH
(à partir de vendredi 7 juin)
Film américain de David Byrne, David Wild, avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr. (1 h 11).
VO : Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
Film français d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FLIRTER AVEC LES EMBROUILLES
Film américain de David O. Russell, avec Ben Stiller, Patricia Arquette, Téa Leoni, Mary Tyler Moore, George Segal, Alan Alda (1 h 32).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

LES NOUVEAUX MECS
Film allemand de Sönke Wortmann, avec Til Schweiger, Katja Riemann, Joachim Krol, Rufus Beck (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10). 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

PEUR PRIMALE
Film américain de Gregory Hoblit, avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROMAN DU GENJI
Film japonais de Kimisaburo Yoshimura, avec *Kazuo Hasegawa, Denjiro* Okochi, Machiko Kyo, Michio Kogure (2 h 32).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

TWO MUCH
Film américain de Fernando Trueba, avec Antonio Banderas, Melanie Griffith, Daryl Hannah, Danny Aiello, Joan Cusak, Eli Wallach (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Film français de Nicolas Philibert, (59).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

UN HÉROS ORDINAIRE
Film italien de Michele Placido, avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti, Daan Hugaert (1 h 33).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

L'ARÈNE DU MEURTRE
de Amos Gitaï,
avec Lea Rabin, textes récités par Hanna Schygulla.
Israélien (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CORPS ET ÂME
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e. VF : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taiwanais (1 h 48).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Serguei Stepantchenko, Dimitri Pievtsov.
Franco-suisse-italien-russe (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odeon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; reservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odeon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (43-27-84-50, réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; reservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (reservation : 40-30-20-10).

UN VAMPIRE A BROOKLYN (*)
de Wes Craven,
avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e. VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 40-30-20-10).

LE VENT DU WYOMING
de André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier.
Franco-québécois (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

UNE NUIT A CASABLANCA
de Archie Mayo,
avec Groucho, Harpo, Chico Marx, Lisette Verea, Charles Drake.
Americain, 1946, noir et blanc (1 h 25).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Jeanne Villeneuve rejoint Serge July à la direction de « Libération »

UNE NOUVELLE assemblée générale du personnel de *Libération* devait avoir lieu jeudi 6 juin, à midi. Objet : la poursuite de la discussion commencée la veille après l'annonce du départ de Pierre-Jean Bozo, directeur général depuis un an, et la nomination à son poste de Jeanne Villeneuve. Rédactrice en chef depuis janvier, Jeanne Villeneuve a été nommée la semaine dernière aux fonctions de directrice déléguée de la rédaction (DDR), après un vote au cours duquel 60 % des salariés de *Libération* s'étaient abstenus afin de marquer leur désaccord avec la création de ce poste (*Le Monde* du 5 juin). La journée du mercredi 5 juin a été mouvementée : dans la matinée, le personnel a appris le départ de Pierre-Jean Bozo, nommé directeur chez Pathé. Issue de la séparation du groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux en deux entités, séparation effective le 24 juin, Pathé sera chargée des activités communication (presse, cinéma, télévision). M. Bozo pourrait conserver son siège d'administrateur de la société éditrice du quotidien, aux côtés des autres représentants de Chargeurs, actionnaire majoritaire du titre depuis janvier (65 %).

Deuxième temps fort de la journée, Serge July, PDG du journal, Pierre-Jean Bozo et Jeanne Villeneuve ont rencontré en début d'après-midi le conseil de surveillance, représentant des actionnaires salariés de *Libération*. De retour d'un rendez-vous chez Chargeurs, ils leur ont annoncé la nomination de Jeanne Villeneuve aux fonctions de directeur général et de DDR, Serge July restant directeur de la rédaction. Une discussion animée a suivi, au cours de laquelle la majorité des membres du conseil de surveillance ont critiqué la *« confusion »* des postes de directeur général et de DDR.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les discussions engendrées au sein du personnel par une note de la direction annonçant la nomination de Jeanne Villeneuve ont provoqué une assemblée générale improvisée, à laquelle a participé Serge July. Ce dernier a rendu hommage à Pierre-Jean Bozo, *« artisan du redressement de* Libération », et a démenti les rumeurs de son départ. Enfin, il a expliqué que la nomination de Jeanne Villeneuve, *« c'est* Libération *qui gère* Libération », et indiqué qu'il était favorable *« à une gestion unifiée de l'entreprise »*. Jeanne Villeneuve a déclaré : *« Il est important que le directeur général de* Libération *représente aussi la rédaction : pour la première fois, c'est elle qui va diriger un journal. Certains pensent que c'est une idée folle, mais c'est la première fois qu'un actionnaire donne sa chance à une rédaction. »*

La majorité du personnel demeure cependant inquiet, voire hostile, à la solution choisie. Serge July devrait présenter la nouvelle organisation de la rédaction prochainement. Pour le groupe Chargeurs, il est urgent que *Libération* sorte de la crise : ses comptes 1995 doivent être présentés à ses actionnaires mercredi 19 juin.

Yves-Marie Labé

Division dans la télévision numérique

Canal Plus et Rupert Murdoch menacent de rompre leur entente avec le géant allemand Bertelsmann

CES DERNIERS jours, Rupert Murdoch d'un côté, Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, de l'autre, ont écrit à la direction du groupe allemand Bertelsmann pour s'inquiéter du peu de progrès enregistré dans les négociations entre les quatre partenaires pour la constitution d'un bouquet de chaînes numériques en Allemagne. Rolf Schmidt-Holtz, directeur des activités européennes d'UFA, filiale audiovisuelle de Bertelsmann, a reconnu, mercredi 5 juin, que *« cette alliance est aujourd'hui réexaminée et rediscutée par tous les partenaires »*.

Le magnat australo-américain Rupert Murdoch aurait fait savoir qu'il pourrait se retirer de l'alliance. Il n'accepterait pas de demeurer bloqué aux portes de Première, chaîne cryptée allemande détenue par Canal Plus (37,5 %), Bertelsmann (37,5 %) et Leo Kirch (25 %). Début mars, sitôt bouclé l'accord entre les quatre (*Le Monde* du 8 mars), Rupert Murdoch avait annoncé qu'il prenait 25 % du capital de Première. *« Fausse manœuvre, nouvelle prématurée »*, avaient répliqué ses nouveaux alliés. *« Politique du fait accompli »*, reconnaît aujourd'hui un observateur.

Rupert Murdoch aurait sciemment publié cette information pour obliger ses partenaires, et spécialement Canal Plus, à lui faire une place dans le tour de table de la chaîne allemande. Déjà, en décembre 1995, un accord Canal Plus-Bertelsmann-CLT avait achoppé, car *« la chaîne cryptée avait bloqué l'entrée de la CLT dans le capital de Première »*. A l'époque, Canal Plus ne voulait rien modifier au capital de Première mais souhaitait constituer à côté un bouquet de programmes numériques où la CLT aurait été présente. Et dans ce bouquet, Première aurait pris en charge les abonnements et les achats de droits de diffusion cinématographiques et sportifs. Une proposition *« refusée par la CLT »*. En connaissance de cause, Rupert Murdoch aurait donc tenté *« l'épreuve de force »*. En vain, pour l'instant.

LE RÔLE DE LA CLT

Canal Plus presse le groupe allemand depuis plusieurs semaines pour obtenir des compensations après la conclusion de l'accord CLT-Bertelsmann. Mais ce dernier est plus attaché à resserrer ses liens avec l'opérateur luxembourgeois qu'à pousser les feux de son entente avec Murdoch-Havas et Canal Plus. Pour le groupe allemand, la fusion CLT-Bertelsmann ne présente que des avantages. D'une part, elle règle le conflit pour le contrôle de RTL Plus, première chaîne commerciale allemande, d'autre part elle permet enfin à Bertelsmann de jouer les premiers rôles dans le domaine de la télévision en Allemagne et en Europe. Enfin, elle offre au groupe allemand les moyens de rivaliser avec son vieil ennemi Leo Kirch.

Toutefois, Bertelsmann admet qu'il ne peut laisser Canal Plus au bord de la route. Lors du lancement de Canalsatellite numérique, Pierre Lescure faisait savoir que *« la venue de la CLT en France est incompatible avec nos accords dans le domaine de la télévision payante avec Bertelsmann. C'est à eux de trouver une solution »* (*Le Monde* du 27 avril). Face à cette mise en demeure, Bertelsmann teste plusieurs voies de sortie, telle *« un accord entre Canal Plus et la CLT-Bertelsmann sans Murdoch ni Havas »*, remarque un proche du dossier, car *« juridiquement la chaîne cryptée peut gêner l'arrivée de la CLT en France dans le domaine de la télévision payante numérique »*.

La marge de manoeuvre de Canal Plus semble limitée, car Bertelsmann aurait pris comme précaution que la CLT ne détienne pas la majorité dans sa participation au tour de table d'un bouquet concurrent (TPS). Les 20 % détenus par les Luxembourgeois seraient répartis à 50,1 % pour la Banexi, banque d'affaire de la BNP, et à 49,9 % par la CLT.

Face à cette situation, Canal Plus accentue sa pression sur le groupe allemand et explore des solutions de rechange. La chaîne cryptée fait savoir qu'elle est en discussion avec Leo Kirch et le groupe NetHold en Allemagne. Le groupe Kirch ne dément pas ces discussions et oppose simplement un *« no comment »* de circonstance. Pour Kirch, ces prises de contact semblent plus un avertissement destiné à Bertelsmann que la marque d'un prochain retournement d'alliance.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les conseils d'administration de France 2 et de France 3 ont avalisé, mercredi** 5 juin, l'arrivée de Xavier Gouyou Beauchamps à la tête de France Télévision, et lui ont *« conféré les délégations de pouvoir traditionnelles de président-directeur général des deux chaînes publiques »*. Xavier Gouyou Beauchamps s'est *« engagé à soumettre aux conseils d'administration des propositions concernant les conditions générales d'élaboration et de passation des contrats, ainsi que les modalités de contrôle »*. Une étude sera menée dans les deux entreprises et *« des propositions »* seront soumises aux conseils d'administration dans un délai de trois mois.

■ **IMPRIMERIE : la Socpresse (groupe Hersant) a cédé Imprimaine**, l'ancienne imprimerie du quotidien sarthois *Le Maine libre*, au groupe Sogepa, spécialisé dans le labeur. Imprimaine, qui compte une centaine de salariés, a enregistré, en 1995, des pertes de 10 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 40 millions. Après avoir perdu l'impression du quotidien *Le Maine libre* – qui lui avait préféré les rotatives du *Courrier de l'Ouest* (groupe Hersant) à Angers – Imprimaine s'était recentrée dans les travaux de labeur. Avec la reprise de cette imprimerie, le groupe Sogepa possède désormais cinq unités pour un effectif global de 400 personnes et un chiffre d'affaires de 350 millions de francs.

■ **RADIO : Michel Codaccioni, rédacteur en chef de Radio Corse Frequenza Mora** depuis le mois de juin 1993, vient d'être nommé directeur de cette station, a annoncé mercredi la direction des radios locales de Radio France. Il assurait l'intérim de la direction de la station dans l'île depuis le 1er avril, en remplacement d'Antoine Maestracci, nommé directeur à Radio France Orléans.

JEUDI 6 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Le dernier tango à Dallas. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Meurtre, amour et poésie. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. L'ex-marque le point.
18.00 Sydney Police. Série. Descente aux enfers.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

SIDACTION 96

Emission commune à toutes les chaînes de télévision en association avec Ensemble contre le sida. Coordination générale Agnès Vincent, Norbert Balit, Alain Chartiez, Pascal Houzelot, Bernard Couhault, Nicolas Plisson, Daniel Duigou, Jean Rozat, Olivier Roncin. Reportages : Où est allé l'argent du Sidaction 1994 ? Le sida : 15 ans d'épidémie (1981-1996, rappel des grandes dates) ; Vivre avec le sida ; Vivre et se soigner, vivre et prévenir.

1.20 Journal, Météo.
1.55 et 3.00, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 2.05 et 3.50, 5.05 Histoires naturelles. 3.10 Mésaventures. Série. 4.50 Musique.

France 2

12.15 et 4.30 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série. Passage dangereux.
14.35 Tiercé. En direct d'Auteuil.
14.55 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (190 min). 80928831
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invités : Christian Charmettant, Marie Trintignant.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo, Point route.

20.55

SIDACTION 96

1.55 Expression directe. PS.
2.00 Côté court.
2.10 Tennis. Résumé.
3.30 Bas les masques (rediff.). 5.35 Légendes du monde. Père Gonzalo [9/10]. 6.00 Dessin animé.

France 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal. Keno.
13.10 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.00 Tennis (58 min). 14780
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Enregistrement à Dublin. *Le Chant du coyote*, de Colum McCann.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

20.55

SIDACTION 96

1.35 Journal, Météo.
1.50 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.30 *Défi.* L'amour en positif. Invité : Philippe Douste-Blazy. 14.00 Qui vive ! 15.00 Le Sens de l'Histoire. 15.55 Attention santé. Les idées reçues sur le sida. 16.00 Arrêt sur images.
16.55 Attention santé. Le préservatif.
17.00 More Time ■ Film zimbabwéen d'Isaac Mabhikwa. (1993, 95 min). 1708709
18.35 Mélanie, enfant du sida.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [31/31]. La Plume maléfique, d'Arthur Ripley, avec Joanne Woodward, Edmond O'Brian (30 min). 8187
19.30 7 1/2 (30 min). 6438
20.00 Un métier de l'ombre. Documentaire. Le doublage d'un film hollywoodien, de W. Pradetto (30 min). 8061
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SIDACTION 96

1.30 Rediffusion d'un programme musical.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [2/2].
13.25 Une femme pour cible. Téléfilm d'Elliot Silverstein (85 min). 1890082 *Un inspecteur enquête sur le meurtre de son coéquipier et prend sous sa protection sa maîtresse, une séduisante call-girl.*
15.05 Les Drôles de dames. Mais qui veut tuer Charlie ? Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Les amazones. Série.
19.00 Le Magicien. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.

20.45

SIDACTION 96

2.45 E = M 6. Magazine. 3.35 Jazz 6. Magazine. 4.30 Fréquenstar. Magazine (55 min).

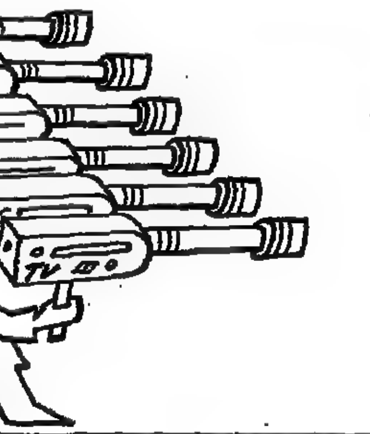
Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 La Vie de château ■ ■ Film de Jean-Paul Rappeneau (1965, N., 89 min). 8794902
15.10 Tueurs nés. Présentation.
15.15 Tueurs nés. Film d'Oliver Stone (1994, 114 min). 8808780
17.10 Basket américain. Les meilleurs moments du premier match de la finale NBA : Chicago-Seattle.
18.00 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.45

SIDACTION 96

1.10 Cinéma Paradiso ■ ■ Film de Giuseppe Tornatore (1989, 118 min). 7738089





Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Jeanne d'Arc.
21.32 Fiction. Le Ventre, d'André Benchétrit.
22.40 Nuits magnétiques. Bibliophile ? Vous avez dit bibliophile ?
0.05 Du jour au lendemain. Alain Buisine (Les Ciels de Tiepolo). 0.50 Coda. Nuits tziganes (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Berlin, une ville sans qualités (2) ; 2.00, Entretiens avec Pedrag Matvejevitch ; 2.59, Ici, ailleurs, partout et nulle part (1) ; 3.25, Loup y-es-tu ? ; 5.55, Grand Angle : Neuf communes mortes pour la France.

France-Musique

20.00 Concert. Festival d'Evian. Donné le 24 mai, à la Grange au Lac, par Les Pléiades, percussions, la Choral Arts Society de Washington et l'Orchestre de chambre de Guildhall, dir. Norman Scribner : œuvres de Purcell, Orff.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Vivaldi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Barry, Brennan.
23.07 Tapage nocturne. La Centième. En direct et en public du Ckhéa Club, à Paris. Avec Dominique Grimaldi, basse et électronique, Denis Levaillant et Frédéric Lagnau, pianos, Lindborg et Barki, claviers et voix, Steve Shehan, percussions, Shyamal Maitra et Jacques Derégnancourt (tabla et violon), l'Ensemble Maria Braun, Lightwave, Hector Zazou, Gabriel Yared.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Chef d'Orchestre Riccardo Chailly. De getemde Feeks (La Mégère apprivoisée) ouverture op. 25, de Wagenaar, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Symphonie nº 2, de Brahms, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Variations symphoniques pour piano et orchestre, de Franck, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Jorge Bolet, piano ; Œuvres de Ravel, Lalo, Verdi.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Gershwin, Chostakovitch, Stravinsky, Varèse. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Journal (France 2).
20.30 Résultats du grand jeu TV5 : la météo.
20.35 3000 scénarios contre un virus.
20.45 ▶ Sidaction 96.

Planète

20.35 Les Grands Commandants. [6/6].
21.20 Le Chemin de la liberté. [1/3] L'effondrement de Berlin.
22.15 Jean-Jacques. Chronique villageoise.
23.10 Kokoro, l'âme du Japon. [5/10].
23.40 ▶ Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [1/3] Les années eskimo.

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Les Cloches de Sainte-Marie ■ ■ Film de Leo McCarey (1945, N., v.o., 110 min) 18003544
22.50 Totalement cinéma.
23.20 Concert : Les Quatre Saisons. Enregistré en 1994 par Il Giardino Armonico, dir. Giovanni Antonini (45 min). 1936544

France Supervision

20.30 L'Enlèvement des Sabines ■ Film de Richard Pottier (1961, 90 min) 74969187
22.00 (et 22.15) Cyclisme.
22.30 Les Horaces et les Curiaces ■ Film de Ferdinando Baldi (1961, 85 min) 20732341

Ciné Cinéfil

20.30 Ademaï, bandit d'honneur ■ Film de Gilles Grangier (1943, N., 80 min) 7245506
22.00 Annette et la dame blonde ■ Film de Jean Dréville (1941, N., 80 min) 72404506

Ciné Cinémas

20.30 Le Brigand bien-aimé ■ ■ Film de Nicholas Ray (1956, 90 min) 5445524
22.00 Un été d'orages ■ Film de Charlotte Brandstrom (1989, 95 min) 4806902
23.35 La Chambre verte ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1977, 95 min) 84275983

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle. La mygale.
22.35 Les Contes de la crypte.

Canal Jimmy

20.00 Une belle fille comme moi ■ ■ Film de François Truffaut (1972, 100 min) 31249235
21.40 Quatre en un.
22.05 L'Année du Dragon ■ ■ Film de Michael Cimino (1985, v.o., 130 min) 21124254

Eurosport

20.00 Athlétisme.
22.00 Tennis.
23.00 Course de camions.
23.30 Formule 1 Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Les Braqueuses. Film de Jean-Paul Salomé (1994, 95 min). Avec Catherine Jacob. *Comédie.*
22.10 Naked. Film de Mike Leigh (1992, v.o., 130 min). Avec David Thewlis. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Pont de la rivière Kwaï. Film de David Lean (1957, 165 min). Avec William Holden. *Aventures.*
23.20 Coplan sauve sa peau. Film d'Yves Boisset (1967, 110 min). Avec Claudio Brook. *Suspense.*
1.25 Les Godelureaux. Film de Claude Chabrol (1960, N., 100 min). Avec Jean-Claude Brialy. *Comédie.*

TMC

20.35 Une fille très avertie. Film de Charles Walters (1959, 100 min). Avec David Niven. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Timide retour des droits de l'homme sur le petit écran

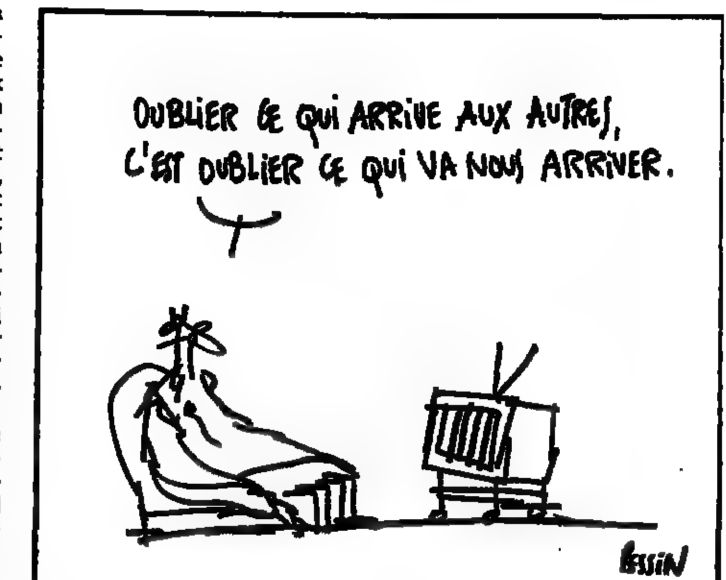
Chaque mois, sur Arte, « Contre l'oubli » rappelle la situation d'un prisonnier politique. Quelques minutes contre le silence et l'arbitraire

DEPUIS QUE « Résistances » a disparu des programmes d'Antenne 2, en juin 1992, il n'existe plus de magazine consacré aux droits de l'homme à la télévision française. On a beau chercher, revisiter les grilles, le constat n'aboutit qu'à un parfait désert. Aujourd'hui, c'est plutôt la géopolitique qui est à la mode. Les chaînes préfèrent expliquer la nouvelle configuration du monde plutôt que d'en dénoncer les abus. Et, côté coeur, la télévision privilégie l'humanitaire, qui présente l'avantage de sensibiliser le téléspectateur sans l'embarquer dans des problématiques compliquées.

Si quelques projets « droits de l'homme » ont été envisagés, aucun n'a vu le jour. La section française d'Amnesty International *conserve dans ses tiroirs le « pilote »* d'une émission pédagogique sur la citoyenneté. Destinée aux enfants, elle devait être diffusée sur La Cinquième, mais l'idée n'a finalement pas abouti. L'une des explications invoquées dans les chaînes est l'absence d'images illustrant la problématique judiciaire. Il est difficile, voire impossible, de filmer à Timor-oriental (territoire annexé par l'Indonésie) ou au Tibet, alors qu'en Chine les journalistes doivent souvent se déplacer sous une fausse identité. Dans la plupart des cas de violation des droits de l'homme, faire parler les témoins les met en danger.

C'est dans ce contexte qu'il faut saluer « Contre l'oubli », la nouvelle émission d'Arte préparée en alternance avec Amnesty International et Reporters sans frontières. Moins qu'une émission, diffusée une fois par mois (depuis le 3 mai) juste avant le « 8 1/2 », ce n'est encore qu'une case de quelques minutes. Mais les militants des droits de l'homme ne crachent pas sur une telle ouverture. *« On est content d'avoir une première fenêtre »*, dit Michel Forst, président de la section française d'Amnesty.

« Il existe des magazines sur les animaux, sur le jardinage, sur la pêche. Pourquoi pas sur les droits de l'homme ? », constate Bernard Debord, le réalisateur de « Contre l'oubli », un ancien soixante-huitard qui a été enseignant, a vécu en Chine et a assisté par hasard au « printemps de Pékin », en juin 1989, avant de devenir rédacteur en chef de la *Chronique* d'Amnesty International. A Arte, il a trouvé le soutien de Sabine Rollberg, qui avait déjà tenté d'imposer un projet « droits de l'homme » sur la chaîne allemande ARD, au temps où elle était rédactrice en chef de l'émission « Miroirs du monde ». Après le *« petit cri d'alarme »* que représente « Contre l'oubli », elle espère développer à la rentrée une véritable émission d'une demi-heure sur le sujet.



Malgré les difficultés, Bernard Debord a su trouver des images. Lieu de l'enlèvement, voiture noire, pièces à conviction, il a filmé des histoires personnelles, comme des reconstitutions. Et la forme rapide, façon clip, liée à la brièveté de la fenêtre, convient bien, finalement, à l'exposé des cas individuels présentés. A Istanbul, les collègues du journaliste Isik Yurtçu, condamné à la prison jusqu'en l'an 2009 pour témérité de plume, s'étonnent presque qu'il soit toujours en vie. D'Indonésie, le reporter Gilles Gonzalez a rapporté des images tournées à l'intérieur de la prison par les journalistes détenus, à qui il a pu faire passer une caméra. Au Soudan, on entend l'extraordinaire commentaire du bourreau militaire qui explique pourquoi l'on coupe la main des voleurs.

Et, pour l'anniversaire du massacre de Tiananmen, Bernard Debord a ramené de cette Chine qui lui tient tant à coeur un message de Gao Yu, journaliste d'investigation appelée à passer la fin du siècle en prison. Gao Yu est malade.

D'une certaine manière, elle n'a plus rien à perdre. De sa cellule, elle dit que ses mots, les *« millions de mots »* qu'elle a écrits en seize ans de journalisme, n'auront pas été vains : *« Ils témoigneront de l'histoire et ils ne nécessiteront aucune réécriture. »*

Corine Lesnes

★ « Contre l'oubli », Arte, vendredi 7 juin à 20 h 25.

Bonheurs

par Agathe Logeart

ILS N'EN ONT RIEN À FAIRE des milliers d'emplois promis, des kilotonnes de taxe professionnelle, des bretelles d'autoroute et autres interconnexions ferroviaires qu'on leur a fait miroiter. Les habitants de Beauvilliers se moquent éperdument des vertus de ce troisième aéroport dont la construction, au creux de leur belle plaine de Beauce, vient d'être décidée. Quand la nouvelle a été annoncée, ils ont fait sonner le tocsin et ont pleuré dans les bras les uns des autres sur la place de leur village dont l'arrêt de mort venait d'être signé. Le soleil tapait fort, rebondissant sur les pierres des vieilles maisons, caressant les champs gorgés de la force des moissons à venir. Ils regardaient cette plaine que les bulldozers laboureraient bientôt à la place des charrues et découvraient à quel point ils avaient été heureux sans même s'en rendre compte au moment où on s'apprêtait à saccager leur terre et le bonheur qu'elle avait toujours porté sans faire de façons.

Le bonheur, encore, était le thème de l'émission de Mireille Dumas, « Bas les Masques », sur France 2. Mais peut-on ainsi convoquer le bonheur au garde-à-vous ? Se prêtent-ils vraiment à la confidence, ces gens proclamés heureux dont on sait bien que le dicton veut qu'ils n'aient pas d'histoire. *« Soyez heureux, je le veux ! »*, leur enjoignait la dame qui fait profession de sonder les reins et les coeurs en tentant de leur confesser leurs recettes de bonheur. Les invités tentèrent de relever cet étrange défi. *« Moi heureux, toi Mireille »* : ils s'évertuèrent donc, parce qu'ils étaient là pour ça, à lui servir ce qu'elle réclamait parfois jusqu'au cabotinage. Un homme fondit en larmes qui, pendant dix-sept ans, construisit dans un hangar le bateau sur lequel il sillonne les mers. Non, il ne le referait pas aujourd'hui, si c'était à refaire. Il a bien trop sacrifié, trop exigé de lui-même et des siens pour ce rêve qu'il vit enfin, après l'avoir si longtemps poursuivi. Sucrés-salés, doux-amers, ses mots avaient le charme de l'ambiguïté, de l'imperfection. Son bonheur flottant cachait des épines qui lui faisaient mal encore. Un bonheur ne peut être parfait, même pour faire plaisir à Mireille Dumas.

« Le Cercle de minuit » s'arrête provisoirement, chassé, a expliqué Laure Adler, par le football. Quelle tristesse ! On avait quelques éclats de plaisir à butiner à sa table aux heures où il serait pourtant bien plus raisonnable d'aller faire dormir ses mirettes. On croque son émission comme des carrés de chocolat en se disant qu'on ferait mieux de s'arrêter mais sans pourvoir y résister, séduit par son charme évident et cette curiosité contagieuse qu'elle manifeste chaque fois. Et voilà qu'autoritairement, on nous contraint à renoncer à ce nocturne péché de gourmandise avec lequel, les soirs de fringale, on avait rendez-vous. C'est un petit bonheur qui s'enfuit et qu'on ne remarque si fort, comme tous les bonheurs, que parce qu'on nous l'enlève.

VENDREDI 7 JUIN

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. La revanche de maman. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Le paradis perdu. Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. Un témoin peu convaincu. Série.
18.05 Sydney Police. L'enlèvement. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. La sixième allumette.
14.50 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (195 min). 90005929
18.05 et 3.45 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.30 Studio Gabriel. Invités : Jean-Pierre Darras, Georges Descrières.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo, Point route.

France 3

13.10 Tennis. Internationaux de France (105 min). 2355939
14.55 Fame. Série.
15.45 Les deux font la loi.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Enregistrement à Dublin. *Bad Blood. Pérégrination le long de la frontière irlandaise*, de C. Tolbin.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.
20.45 Consomag.

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. Qui a bu lira. 14.00 Bornéo. 15.00 Les Grandes Batailles du passé. Austerlitz. 16.00 A l'aube des temps. Des dinosaures dans les airs [7/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Des religions et des hommes. Architecture chrétienne. 17.45 Les Clefs de la nature. Magique aspirine. 18.00 Plans de vol. Voler léger [5/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Jardin des dieux. Documentaire. Art et mystique dans l'Himalaya (50 min). 29200
19.50 Surprise. Court métrage.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 25129
20.25 Contre l'oubli. Magazine. Gao Yu.
20.30 8 1/2 Journal.

M 6

13.25 Un terrible secret. Téléfilm de John Llewellyn Moxey, (90 min). 1494804 *Apprenant le suicide de sa femme, un homme enquête sur la disparition de son bébé alors que la police a conclu à un infanticide.*
15.05 Les Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Le revenant. Série.
19.00 Le Magicien. La tribu. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Philadelphia ■ ■ Film de Jonathan Demme (1993, 121 min). 5952858
15.45 Les Aventures d'Huckleberry Finn ■ Film de S. Sommers (1993, 104 min). 8811397
17.30 Le Journal du cinéma.
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Christina Sanchez.
20.30 Le Journal du cinéma.

TF 1 — 20.50

LA VIE AVANT TOUT
Téléfilm de Miguel Courtois, avec C. Célarié, R. Berry (105 min). 772849
Pour tenter de sauver la vie de leur fils, un couple, séparé depuis de longues années, est contraint de faire un second enfant...

TF 1 — 22.35

ECHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux. Reportages sur Brigitte Fossey au Touquet ; Frédéric Dard dans sa maison en Suisse ; Une séance de photo avec Jean-François Jonvelle ; la princesse Lily de Schaumburg-Lippe dans son château de Bückeburg ; Chico, le fondateur des Gypsy King, en famille à Arles et au rassemblement gitan des Saintes-Marie... (100 min). 8292216
0.15 Le Médecin de famille. Le ciel est bleu. Série.
1.10 Journal, Météo.
1.20 et 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 2.50, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 3.00 Kandinsky. 4.45 Musique.

France 2 — 20.55

NESTOR BURMA
Série. Un croque-mort nommé Nestor, avec Guy Marchand, Natacha Lindinger (100 min). 2531888
Incapable de contrôler les fréquentations douteuses de sa fille, un banquier appelle Burma à la rescousse...
22.25 Expression directe. PS.

France 2 — 22.35

BOUILLON DE CULTURE
Québec : le rêve américain contre le mythe français ? (65 min). 2358891
À l'hôtel de ville de Québec, qui fête son centenaire, les invités de Bernard Pivot débattent de leur pays et de leur langue.
23.45 Géopolis. Irlande : de l'imaginaire à la réalité (49 min). 468129
0.35 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
1.50 Tennis. Résumé du jour. 2.05 Le Temps des usines. [1 et 2/2]. 4.15 24 heures d'infos. 4.30 Trilogie pour un homme seul. 5.29 Légendes du monde [10/10]. 5.50 Dessin animé.

France 3 — 20.55

THALASSA
Présenté par G. Pernoud. Escale en Irlande. Une saison en enfer, de Yannick Charles et Denis Bassompierre ; Le pêcheur poète, de Yannick Charles et Georges Pinol ; L'île aux coques noires, d'Y. Pellisier et J.-P Eckmann... (85 min). 4982303

France 3 — 22.20

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Edouard Molinaro. Lituanie : la colline des croix, de Claudine Le Tourneur d'Ison et Yvon Bodin ; France : la belle aux pavés dormants, d'Arnaud Blin et Daniel Brosset ; Québec : le temps des sucres, de Régis Michel et Dominique Hervot (60 min). 1812253
23.20 Journal, Météo.
23.45 Nimbus. Nimbus fête ses deux ans. 0.40 Cap'tain Café. Avec Thomas Fersen, Zazie, Dédé Saint-Prix, Jacques Charles. 1.30 Les Incorruptibles. La déchéance. Série. 2.15 Musique Graffiti (20 min).

Arte — 20.45

APRÈS NOUS LE DÉLUGE
Téléfilm de Sigi Rothemund, avec Leslie Malton, Peter von Strombeck (90 min). 261113
Un gigantesque iceberg se détache de la banquise et provoque un raz-de-marée en Europe du Nord. L'incroyable catastrophe déclenche une panique générale. Décors naturels et images de synthèse.

Arte — 22.10

GRAND FORMAT : LES ENFANTS DU LEBENSBORN
Documentaire de Christiane Ehrhardt (100 min). 2864571
Enfants, leurs cheveux blonds ou leurs yeux bleus attestaient, pour l'Allemagne nazie, d'une origine aryenne. Retirés des orphelinats tchèques, polonais, yougoslaves, enlevés à leurs famille, ils furent confiés à des parents adoptifs chargés d'en faire de parfaits citoyens du Reich. Un demi-siècle plus tard, ils témoignent...
23.50 Entretien. Magazine. L'intégration, l'identité (55 min). 562858
0.45 Music Planet. Magazine. World Collection [4/12]. Cheb Mami, le môme, d'Eric Sandrin (rediff.). 1.45 Maestro. Magazine. Canadian Brass : Home Movies, de Niv Fichmann, (rediff., 45 min). 2.30 Le Temps d'une pause. Court métrage de Stephan Moszkowicz (rediff.).

M 6 — 20.45

MEURTRE EN EXCLUSIVITÉ
Téléfilm d'Alan Metzger, avec Suzanne Somers, Michael Nouri (88 min). 373139
L'enquête d'une journaliste de la télé sur une fusillade ayant fait sept victimes l'amène à suspecter son mari.

M 6 — 22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le condamné à mort (50 min). 4327378
Un ancien membre de l'équipe de Jim Phelps, Barney Collier, est condamné injustement à mort pour le meurtre d'un milliardaire anglais.
23.35 Secrets de femmes.
0.10 Les professionnels. Des gens sans importance. Série.
1.05 Best of Groove.
2.30 Jazz 6. Magazine. 3.25 Fanzine. Magazine. 3.50 Fréquenstar. Magazine (55 min).

Canal + — 20.35

LE CRÉPUSCULE DES TIGRES
Documentaire d'Elizabeth Grenn et James McQuillan (35 min). 7030804
La vie du plus grand des félins est en danger. En Asie, il ne reste plus que 7000 tigres en liberté.

Canal + — 21.10

▶ LES FRÈRES ZENITH
Pièce de Jérôme Deschamps, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. (104 min). 8610939
22.35 Ça cartoon.
22.55 Flash d'information.
23.00 Les Trois Mousquetaires. Film de Stephen Herek (1993, 102 min). 1658848
0.45 Un homme se penche sur son passé. Film de Willy Rozier (1957, 93 min). 7653281
2.15 Les Allumés... (26 min). 2848562
2.45 Basket américain. En direct. Deuxième match Chicago-Seattle.
6.00 Boxe.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. 1906-1936, l'autre Chostakovitch (5).
20.30 Radio archives. Fernand Léger (3).
21.32 Black and Blue. La naissance du Be Bop. Avec Alain Tercinet.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Collot pour Les Œuvres poétiques, de Jules Supervielle. 0.50 Coda. Nuits tziganes (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 6 juin, à la Basilique de Saint-Denis, à Paris et émis simultanément sur la Radio de Leipzig, Sarrebruck, Francfort et Berlin, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Œuvres de Berlioz.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Bach.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bach : Sonate pour flûte avec clavier BWV 1030 ; Sonate pour flûte avec basse continue BWV 1035.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano nº 10 op. 96, de Beethoven ; Intermezzo pour trio à cordes, de Kodaly, par le Trio Domus ; Ainsi la nuit, pour quatuor à cordes, de Dutilleux, par le Quatuor Arditti.
0.00 Jazz Club. Concert donné en direct du Petit Opportun, à Paris, par Glenn Ferris, trombone, Alain Jean-Marie, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Une Schubertiade. Œuvres de Schubert : Quatuor nº 15, 1er mouvement, par le Quatuor Alban Berg ; 4 Lieder, Olaf Bär, baryton, Geoffrey Parsons, piano ; Wiener Damen-Ländler D. 734, par l'Ensemble Wien ; 3 Chœurs, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Gottfried Preinfalk ; Notturno D. 897, par les Beaux Arts Trio.
22.30 Les Soirées... (Suite). Symphonie nº 10, de Malher, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. James Levine. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invitée : Lio ; autres invités : Enfants du Wamdé, Princess Erika (France 2 du 2/6/96).
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 500 nations. [8/8] La culture en péril.
21.25 Dans de beaux draps.
22.05 A mots couverts.
22.20 Port Saint-Louis du Rhône.
23.15 Mon ami Fred.
23.40 Louise Weiss, l'Européenne (60 min.).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Ella Fitzgerald. D'André Halimi.
21.50 Musiques en scènes. Invité : José Carreras.
22.20 Concert : José Carreras. Enregistré sur la Place Rouge, à Moscou, en 1992 (60 min). 8179115
23.20 Aux arts et caetera.
23.50 Concert : Des'Ree. Enregistré en 1994 (30 min). 1268200

France Supervision

20.30 Taratata.
22.00 (et 22.15) Cyclisme.
22.30 Cap'tain Café. Invités : Daran et les chaises, Pascal Mathieu, Les Yeux Noirs, Gramoun Lélé.
23.30 Check the Changes. De Marc Huraux. Jazz in New York.
0.50 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Tout est possible à Grenade ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1955, N., v.o., 90 min) 1540718
22.00 Destination Tokyo ■ ■ Film de Delmer Daves (1943, N., v.o., 135 min) 37642026

Ciné Cinémas

21.00 Kafka ■ ■ Film de Steven Soderbergh (1991, N., 95 min) 14312649
22.35 Police puissance 7 ■ Film de Philip D'Antoni (1973, v.o., 105 min) 58895378

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Une fille dans la course.
20.45 (et 23.45) Commando Garrison. La grande combine.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle.
22.30 Les Contes de la crypte.
23.00 Mission impossible, vingt ans après.

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Action de commando.
21.20 M.A.S.H. La marine contre-attaque.
21.50 Chronique du front.
21.55 Le Meilleur du pire. Invité : José Benazeraf, réalisateur.
22.25 Dream On.
22.55 Seinfeld. Le distributeur de bonbons.
23.20 Top bab.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 New York Police Blues. Episode nº 51.
0.55 Cobra Girls.

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Internationaux de France à Roland-Garros : Demi-finales messieurs (420 min). 69877295
19.00 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF (6e manche) : meeting de Moscou (Russie, 120 min). 998465
21.00 Boxe.
22.00 Tennis.
23.00 Taekwondo (60 min.).

Les films sur les chaînes européennes

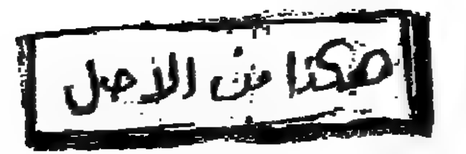
RTL 9

0.20 Coplan sauve sa peau. Film d'Yves Boisset (1967, 105 min). Avec Claudio Brook. *Suspense.*

TSR

20.40 Nom de code : Nina. Film de John Badham (1993, 105 min). Avec Bridget Fonda. *Policier.*
23.30 Une nouvelle vie. Film d'Olivier Assayas (1993, 115 min). Avec Sophie Aubry. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
VENDREDI 7 JUIN 1996

Banalisation

par Pierre Georges

POL POT EST MORT. Emporté par une crise de paludisme. Ni fleurs ni couronne ! Le roi Sihanouk à sa manière l'a résumé : *« Le Cambodge et son peuple sont débarrassés de leur pire malfaiteur. »*

Mais un Pol Pot meurt-il jamais ? Du moins de sa mort historique. Qu'il ait été été emporté par la maladie, dans un campement de la jungle cambodgienne, entouré de l'affection de ses Khmers rouges, cela ne changera pas grand-chose à l'affaire. Du passé, de cette trace sanglante et folle, la mémoire ne fait pas si facilement table rase. Deux millions, au moins, de Cambodgiens sont morts de la folie destructrice, purificatrice de ce révolutionnaire fou et sanguinaire. S'il est mort, c'est sur une montagne de morts, sur ces piles de crânes qui jalonnent le chemin et le siècle.

Pol Pot, dans l'imaginaire ordinaire, est un patronyme passé au vocabulaire commun. Loin du Cambodge, loin de ce génocide qui transforma un pays en ossuaire, son nom est devenu un symbole. Y compris dans les choses les plus ordinaires de la vie d'entreprise. Combien de petits chefs licencieurs ou autoritaires, coupeurs d'emplois comme d'autres de têtes ont-ils été surnommés Pol Pot dans nos sociétés occidentales ? Combien de petits maîtres à penser, de furieux verbaux se sont-ils vu affubler de ce qualificatif pour signifier l'intolérance et la violence de leurs propos ?

L'enseigne pol potienne a beaucoup servi. Et à tort. Comme une banalisation de l'indicible, l'imagerie d'Epinal de l'horreur. Banaliser la tragédie et le crime, c'est déjà l'oublier. Ou à tout le moins la relativiser. C'est soit plaisanter, soit ranger l'abominable au rayon des accessoires et des loups garous de convention sociale.

On ne sait, si demain, il prendra à un petit professeur la folie pédagogique d'imposer à ses élèves un devoir de physique sur le rendement de la machine à tuer pol potienne. On ne sait davantage si une équipe de natation synchronisée, inscrira, mettons aux Jeux de 2008, un ballet nautique directement inspiré de la folie khmer rouge.

Mais on sait, car l'actualité nous l'apprend, qu'à propos de l'Holocauste, l'une et l'autre de ces choses viennent de se produire en France. Et c'est proprement terrifiant ! Comme la conséquence irréfléchie et insupportable d'une banalisation outrancière, la tragédie du siècle tombée dans le domaine commun de la mémoire.

On ne fera pas aux auteurs de ces initiatives un procès d'intention. La jeune professeur de Maurepas qui a proposé à ses élèves cet absurde devoir de physique sur le camion chambre à gaz, les jeunes filles de l' équipe de France de natation synchronisée nageant sur un programme Holocauste ont, l'une et les autres, expliqué que leurs intentions étaient louables : dénoncer le génocide, lutter contre l'innommable et l'oubli de l'innommable. Et on les croit volontiers, sans les soupçonner le moins du monde d'avoir eu d'autres intentions que celles-là.

Alors c'est qu'elles se sont trompées. Totalement trompées dans l'irréflexion, dans l'évaluation de l'Holocauste. L'enfer, même pavé de bonnes intentions, reste l'enfer. Et cet enfer-là ne se calcule, ni ne se nage.

Pol Pot serait mort du paludisme au Cambodge

POL POT, le dirigeant des Khmers rouges, est mort, mercredi 5 juin, du paludisme dans le nord-ouest du Cambodge, a confirmé jeudi à l'AFP un haut responsable des Khmers rouges. Pol Pot, âgé de 68 ans, dont le nom est synonyme de la terreur imposée par les Khmers rouges dans les années 70, serait mort dans une base des rebelles située au sud-est d'Aranyaprathet.

Son souvenir restera indissociablement lié aux charniers retrouvés par les troupes vietnamiennes à travers tout le Cambodge, après leur invasion du pays, fin décembre 1978. Pour les Khmers de tous bords comme à l'étranger, le nom de Pol Pot évoque la mort, de façon aussi automatique que celui de Hitler, la solution finale. Il est l'incarnation d'une imposture tragique qui fait figure de rejeton difforme du marxisme au pays des défunts rois angkoriens. Il s'est dit « fils de paysan », bien entendu. Mensonge au moins par omission : sa famille, aisée, possédait des terres dans la province centrale de Kompong-Thom. Mieux : Saloth Sar – son vrai nom – avait un frère fonctionnaire au cabinet du roi et, selon le prince Norodom Sihanouk, avait lui-même ses entrées au palais.

Il est, en revanche, chez Pol Pot une filiation bien établie : celle du Parti communiste français. En 1950, débarque à Paris un jeune Khmer, âgé de vingt-cinq ans, bien décidé à réussir. Saloth Sar, comme tous les enfants de son pays, a commencé par faire ses classes dans un monastère bouddhique, avant de gagner Phnom-Penh. Là, il a réussi à se hisser au sein de la jeune élite urbaine et à y décrocher une bourse d'études en France. Du passage de Saloth Sar en France, il nous reste le seul texte connu qui lui soit personnellement attribuable avec certitude : un brûlot contre Sihanouk qui accuse, bizarrement, la monarchie khmère d'être *« l'ennemie de la religion »* et appelle à l'instauration d'un régime démocratique capable, lui, d'assurer la pérennité du bouddhisme... L'article, rédigé dans une langue de bois révélatrice, est signé d'un pseudonyme : *« Le Khmer originel »*, qui laisse déjà percer le nationalisme fanatique et auto-destructeur du futur régime khmer rouge.

Renvoyé en janvier 1953 au Cambodge au vu de résultats universitaires déplorables, Saloth Sar obtient un emploi de professeur d'histoire et géographie dans un collège de Phnom-Penh servant de couverture à l'agitation anticoloniale, qui n'ose encore s'afficher comme communiste. Dès les mois qui suivent l'accès à l'indépendance de fait, en novembre 1953, Sihanouk mobilise ses forces armées pour faire face, aux frontières du nord-est, à une poussée militaire du Vietminh. L'embryon de mouvement communiste mis en place par les Vietnamiens est décimé. Pour Saloth Sar et ses amis, les places sont à prendre. Le 30 janvier 1960, vingt et un agitateurs communistes fondent le Parti des travailleurs du Kampuchéa. Sar occupe le troisième rang dans la hiérarchie. En 1962, il est seul aux commandes du parti. Progressivement chassé vers le nord-est du pays, à la population primitive que méprise l'élite noble et marchande de Pnom-Penh, il se forge une idée nouvelle de pureté de la race khmère, à laquelle s'associe la pureté de la révolution.

Les exercices d'équilibrisme de Sihanouk pour maintenir son pays hors de la guerre du Vietnam tournent au désastre. Les Chinois parviennent à faire admettre au prince, renversé par le maréchal Lon Nol en 1970, le principe d'une alliance avec les communistes, ses ennemis. Les accords de Paris aidant, en 1973, la guerre tourne à l'avantage des communistes indochinois. Dès cette époque, les Khmers rouges ont commencé à mettre en pratique, dans les zones qu'ils contrôlent, la révolution radicale qu'ils appliqueront après leur victoire de 1975 à tout le pays. Peu, en Occident, accordent du crédit à leur réputation de brutalité lorsque leurs troupes, le 17 avril 1975, pénètrent dans Phnom-Penh et en évacuent derechef la population.

La guerre gagnée, *exit* Saloth Sar. Pol Pot entre en scène. Il regagne la capitale le 24 avril. La paranoïa s'installe au pouvoir dans une ville fantôme. Les informations filtreront au compte-gouttes sur la nature même du régime. Les réfugiés qui parviennent en Thaïlande apportent d'étranges récits, décrivent un immense et meurtrier bouleversement opéré sous les ordres d'une mystérieuse Angkar, « l'Organisation ». Les purges succèdent aux purges, les accrochages armés vont en s'intensifiant avec le Vietnam.

Les Vietnamiens mettent fin, le 7 janvier 1979, au règne du « visionnaire », le renvoyant dans la jungle pour un nouveau combat, une nouvelle alliance avec Sihanouk et les Chinois, qui tout de même embarassés par l'existence de ce protégé à la réputation sanglante, l'écarteront peu à peu jusqu'à le priver, en 1985, de ses dernières fonctions officielles.

L'avion de transport militaire européen bénéficiera de financements industriels

AU « SOMMET » franco-allemand de Dijon, les deux ministres de la défense sont convenus, mercredi 5 juin, en matière d'avion de transport futur (ATF) censé succéder au Transall, qu'il ne devrait pas y avoir financement public direct du programme, mais décision d'acheter « sur étagères », c'est-à-dire de la même façon qu'une compagnie aérienne civile commande des avions de ligne. Il s'agit d'une démarche tout à fait inhabituelle dans l'armement, où, jusqu'à présent, les Etats financent la quasi-totalité des études, du développement et de l'industrialisation.

Conçu à l'origine pour les besoins des armées de l'air de huit pays (France, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Belgique et Turquie), soit plus de trois cents appareils au total, l'ATF est un quadri-turbopropulseur de 107 tonnes au décollage, susceptible d'acheminer une charge (combattants et équipements) de 25 tonnes sur une distance de 3 700 kilomètres ou de 17 tonnes sur des étapes de 5 550 kilomètres. Si le « feu vert » est donné à ses constructeurs à la mi-1996, le Royaume uni pourrait en disposer en 2003, la France en 2005, l'Allemagne en 2008.

Au départ, l'Allemagne avait préconisé un financement étatique. De son côté, la France a estimé, dans le cadre de sa programmation militaire 1997-2002, qu'elle n'était pas en situation d'engager 28 milliards de francs pour la cinquantaine d'avions dont son armée de l'air a besoin.

D'où la proposition de la France acceptée par l'Allemagne, de lancer un tel programme sur le modèle de ce qui se passe dans l'aviation commerciale : des achats « sur étagères », les industriels – par le moyen d'une organisation interne à Airbus Industrie – prenant leurs risques de produire l'ATF sur la base de caractéristiques et de performances déterminées par les états-majors.

Annulation de décisions du juge dans l'affaire Gigastorage

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Besançon a allégé mercredi 5 juin le contrôle judiciaire imposé à Bisser Dimitrov, le fondateur de l'entreprise informatique belfortaine Gigastorage, au centre d'une tourmente judiciaire depuis février. Elle a également annulé une série de décisions prise par le juge Christine Schlumberger dans cette affaire.

Sont annulées trois décisions qui déclaraient irrecevables les constitutions de partie civile de la Société patrimoniale du Territoire de Belfort (SEMPAT), de la ville de Belfort et de la CW Bank, l'un des principaux actionnaires de Gigastorage. Par ailleurs, après l'avoir autorisé récemment à travailler dans l'entreprise, la cour d'appel de Besançon a autorisé Bisser Dimitrov, mis en examen le 10 février pour *« escroquerie »*, *« abus de biens sociaux »*, *« abus de confiance »* et *« faux et usage »* et placé en détention provisoire du 11 février au 28 mars, à quitter le territoire. Elle a maintenu cependant l'interdiction qui lui est faite d'exercer des fonctions de direction à Gigastorage.

La CFDT présente un candidat à la présidence de l'assurance-maladie

JUGEANT *« préjudiciable »*, le climat d'expectative créé autour de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) par les hésitations de FO à présenter un candidat ou non, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a décidé de poser la candidature de sa centrale. Dans une déclaration faite, jeudi 6 juin, Mme Notat demande au président du CNPF *« de réunir dans les délais les plus brefs, les secrétaires généraux des confédérations traditionnellement gestionnaires des caisses de sécurité social »*. *« La CFDT exprimera donc à ses partenaires son intention de présenter Jean-Marie Spaeth à la tête de la CNAM »*, a indiqué la secrétaire générale.

■ **JUSTICE : après deux mois d'hésitations, le parquet de Paris a requis, mercredi 5 juin, un supplément d'information sur l'affaire de la villa** tropézienne de Gérard Longuet, ancien président du Parti républicain (PR). Le parquet souhaite que le juge Mireille Filippini, par ailleurs chargée de l'enquête sur le financement du PR, se penche sur les conditions d'intervention – sur le chantier de la villa – de l'entreprise meusienne Céréda, et les facilités financières consenties par elle à M. Longuet, qui pourraient consituer un *« abus de crédit »*.

■ **CHÂTEAUVALLON : Par lettre en date du 4 juin, Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, a sommé Jean-Jacques Bonnaud,** président de l'Association qui gère le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de déprogrammer le groupe de rap NTM (Nique ta mère) qui doit se produire à Châteauvallon le 26 juillet dans le cadre d'un festival hip-hop, faute de quoi il s'opposera au versement de la part des subventions d'Etat devant aller à la prestation de ce groupe. M. Marchiani met en avant les plaintes émanant d'un certain nombre d'associations familiales et confessionnelles (cinq à six selon nos renseignements), estimant que l'appellation de ce groupe est *« une atteinte à la dignité de la femme et des mères de famille »*.

Société des cadres du « Monde »

LES ASSOCIÉS *de la société des cadres du* Monde, *société civile à capital variable, sont convoqués le jeudi 20 juin 1996 à 16 heures, pour y tenir leur assemblée générale ordinaire annuelle. Cette assemblée se tiendra dans la salle du Comité d'entreprise du* Monde, *21* bis, *rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Ordre du jour : admission de nouveaux membres et attribution de parts nouvelles ; comptes de l'exercice ; rapport d'activité du conseil d'administration ; questions diverses.*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 6 juin, à 10 h 23 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21881,40	+0,11	+9,74
Honk Kong index	11092,50	+0,05	+10,94

Tokyo Nikkei sur 3 mois

22282,10 – 21645,25 – 21008,40 – 20371,55 – 19734,70 ; 6 mars – 19 avril – 6 juin ; 21881,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/06	Var. en % 04/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2115,35	+0,21	+13
Londres FT 100	3749,60	−0,15	+1,63
Zurich	—	—	+13,12
Milan MIB 30	—	—	+20,73
Francfort Dax 30	2551,64	+0,21	+13,21
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−5,42
Madrid Ibex 35	—	—	+13,05
Amsterdam CBS	—	—	+19,16

Tirage du *Monde* daté jeudi 6 juin 1996 : 451 512 exemplaires - 3

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 7 JUIN 1996





La femme à l'index

Qui sont ces êtres menaçants, suspectés des plus vils maux et que l'Eglise du XIIe siècle entend contrôler afin de mieux protéger la gent masculine ? Ce sont elles, ces filles d'Eve, marquées du sceau de la faute originelle que le médiéviste Georges Duby a tentées d'appréhender. Point d'orgue d'un passionnant triptyque sur la figure féminine

FÉODALITÉ de Georges Duby.
Gallimard, coll. « Quarto », 1568 p., 180 F.

DAMES DU XIIe SIÈCLE
Tome III. Eve et les prêtres
de Georges Duby.
Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 240 p., 120 F.

Il est classique de voir les élèves respectueux célébrer leur « maître » en un recueil de *Mélanges*, somme de témoignages d'une filiation intellectuelle. Il est fréquent encore qu'au terme de son parcours l'historien éclaire sa démarche, se raconte aussi parfois. Georges Duby a ainsi reçu tous les hommages, après avoir livré les clés de sa méthode dans deux livres de dialogues, un témoignage direct, exemplaire – *L'Histoire continue* (Odile Jacob, 1991) – ou personnel – *in Essais d'ego-histoire* (collectif, Gallimard, 1987) –, d'une vie consacrée au besoin de comprendre et de partager.

Pour célébrer un demi-siècle de publications, Gallimard reprend en un seul volume, sous un titre commode, s'il n'est pas incontestable – *Féodalité* –, les œuvres majeures du célèbre médiéviste. Cela permet la confrontation immédiate de textes livrés à des éditeurs dispersés. Elle autorise surtout un regard synthétique sur une réflexion particulièrement mobile – de la préoccupation économique de *Guerriers et paysans* à l'essai dumézilien sur *Les Trois Ordres ou l'Imaginaire du féodalisme*, de la réhabilitation de l'événement (*Le Dimanche de Bouvines*) à celle de la biographie (*Guillaume Le Maréchal*), de l'analyse des sources, avec *L'An Mil*, à l'essai d'histoire des mentalités, bref et suggestif comme l'article sur « Les jeunes dans la société féodale » ou celui, plus ample, sur l'adoption du mariage chrétien, *Le Chevalier, la Femme et le Prêtre*.

Il manque bien sûr la vivacité de l'œil bleu, la voix aux inflexions graves qui respecte le mot, préserve sa saveur, renvoie au texte même, parole professorale certes, mais largement offerte à un public plus large grâce à l'adaptation pour la télévision des acquis de l'histoire de l'art et des mentalités medievales (*Le Temps des cathédrales*). Ces qualités ont fait de Georges Duby le guide idéal dans le monde obscur, fascinant et périlleux des *« hommes en société »* dans un Occident médiéval désormais christianisé, grâce à son écriture, limpide, émancipée des conventions du « discours historique » des rhéteurs, et son goût de l'itinéraire prudent et buissonnier, défricheur du champ des mentalités et lecteur sagace du domaine politique.

Image de la bataille, figure du chevalier idéal, mythe de la société d'ordres, structure des lignages et épanouissement artistique, Duby interroge tour à tour avec rigueur les indices d'un temps longtemps fantasmé et contribue ainsi à le dégager peu à peu d'une gangue conventionnelle pour tenter d'atteindre l'individu par-delà les prismes successifs de lectures économique, sociale, mentale et événementielle qu'on a rarement croisées en un seul regard. Cohérence de la démarche sans les œillères du parti pris. Empathie raisonnée comme témoigne le dernier volet de la quête minutieuse des *Dames du XIIe siècle*, dont Duby veut retrouver le profil perdu.

Philippe-Jean Catinchi

Condamné à n'interroger que des sources « masculines », l'historien ne manquait pas de rappeler à la dernière page du *Chevalier, la Femme et le Prêtre* : *« Il ne faudrait pas oublier parmi tous ces hommes qui, seuls, vociférant, clamaient ce qu'ils avaient fait ou ce qu'ils rêvaient de faire, les femmes. On en parle beaucoup. Que sait-on d'elles ? »* Après les silhouettes les moins anonymes, réelles comme Aliénor ou fictives comme Iseut, il nous avait déjà entretenu de la mémoire du lignage et restitué l'aïeule dans sa fonction référentielle, figure fondatrice de la généalogie lorsque s'inventent les codes nobiliaires. Pour clore le triptyque, l'historien se penche aujourd'hui sur le reflet de la femme dans le regard du clerc.

Fille d'Eve, la femme est un piège. Constituées en *ordo* mineur, comme les paysans ou les bourgeois, les dames – elles seules importent puisque seules suspectes, par oisiveté, de fauter – sont par nature sorcières, infidèles et luxurieuses. Pour préserver l'homme, il faut lutter contre ce ventre féminin, *« fournaise »* d'une incandescence menaçante. Pour combattre la femme, il faut la connaître, donc l'approcher – ce qui, pour l'ecclésiastique, n'est pas le plus simple. Lorsque l'Eglise entend accentuer son contrôle et sa domination sociale, il y a urgence à rompre la distance. La femme n'est-elle pas maîtresse absolue de ses jeunes enfants ? Ce qui, au vu de la mortalité infantile conséquente, la rend suspecte. Magicienne qui a le pouvoir de ruiner la virilité de l'homme, elle peut contrarier la génération. Porteuse de mort, elle doit être contrôlée, mais, passive, relève de son époux qui répond d'elle. L'Eglise programme la capture en précisant les codes licites d'une sexualité dont elle devient le garant. *« Imposer une morale de mariage, diriger la conscience des femmes : même projet, même combat »*, conclut Georges Duby, qui voit dans cette appropriation de l'ascendant que les hommes exercent sur l'autre sexe *« le plus sûr moyen de* [les] *tenir »*.

Perfide, la femme reste nocive jusqu'au moment où *« l'âge, la dépouillant de sa féminité, en fait une sorte d'homme, un peu moins rugueux »*. Elle tient d'Eve, qu'on ne compte pas encore au rang des patriarches. Duby voit là une clé de la fondation de l'ordre moral, social et sexué : tout vient de ce qu'elle n'est pas directement née de Dieu mais d'Adam, a été tentée et a attiré la punition sur son maître. Là les images se brouillent : créée comme *« auxiliaire »* pour la seule procréation, la femme est inférieure à l'homme. Mais si Adam préfigure le Christ, Eve devient l'allégorie de l'Eglise, figure associée et non plus asservie. Sacrements de pénitence et de mariage s'imposent donc ensemble, le second corrigeant socialement la faute originelle.

Pour sauver Eve, il faut la comprendre. Orgueil ? Cupidité ? C'est en fait la concupiscence charnelle qui l'a perdue, selon la vision monastique. Frivole, trompeuse, impérieuse, elle pèche contre Dieu et l'homme, plus parfait puisque plus proche du Créateur. La vision augustinienne est inversée : c'est désormais la sexualité qui explique la chute. Il convient de parler aux dames, de les sermonner pour qu'elles parviennent à triompher de leur nature. D'où l'éloge de la virginité. Au couvent, au béguinage ou chez elle, veuve, auxiliaire précieuse pour assurer le salut de l'homme, comme la Madeleine pécheresse repentie, la femme dévote doit tout attendre de l'amour divin. Marie relaie Eve pour supplanter Adam. Bientôt certains prêches, tardifs, isolés, ne stigmatisent plus la sexualité lorsqu'elle est conjugale. Mieux ! ils célèbrent l'amitié et la dilection entre époux. C'est que l'adultère condamne au malheur : si amour du corps et amour du cœur peuvent être dissociés, leur conjonction ne peut se vivre bien que dans le mariage. À la fin du XIIe siècle le *De Amore* d'André le Chapelain, manuel de séduction misogyne au demeurant, donne une image de la femme courtoise, fine et brillante, mais ne l'autorise pas à céder sous peine de déshonneur.

En tentant d'approcher les femmes du XIIe siècle, Duby fait sans doute plus de chemin pour les comprendre que leurs contemporains n'en ont eux-mêmes parcouru. Ce souci minutieux de l'empathie fait sans doute la signature propre du médiéviste. Cohérence souterraine d'une œuvre aussi impressionnante que lumineuse.



COLL. JEAN VIGNE/MANUSCRIT FRÈRE LAURENT LA SOMME LE ROI/BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Entre grâce et damnation, quatre allégories féminines

Portrait de l'homme-foule

Le Napolitain Erri De Luca explore la variété des personnes qui sont en lui

EN HAUT À GAUCHE
(In alto a sinistra)
d'Erri De Luca.
Traduit de l'italien par Danièle Valin,
Rivages, 150 p., 95 F.

REZ-DE-CHAUSSÉE
(Pianoterra)
d'Erri De Luca.
Traduit par Danièle Valin,
Rivages-Poche, 110 p., 52 F.

Erri De Luca est un moraliste, un moraliste parfois précieux, souvent ferme et déterminé, toujours stylé. Son univers solidement balisé est devenu familier aux Français, chez qui, du reste, il a longtemps séjourné. Ses livres, tous immédiatement traduits, avaient leur place naturelle sur les rayons de nos libraires. Il parle couramment notre langue à laquelle sa littérature semble être destinée. Et, pourtant, quel long chemin pour parvenir au livre ! D'origine bourgeoise – *« celui qui naquit en bourgeoisie »*, dit-il de lui-même –, il est passé par un engagement politique qui lui a laissé des blessures assez graves pour marquer définitivement son œuvre et l'inspirer jusqu'à l'obsession. *« Ce fut la dernière fois que le pronom « nous » eut une consistance nationale, aucune liée à un sigle d'entreprise ou de parti. C'était un « nous » de parti et d'une grande partie d'une génération. Ses meilleurs éléments sont allés au diable, une fraction y est toujours, dans des prisons et des terres de refuge. Ils ne produisirent pas une grande politique, ignorèrent l'art d'obtenir même peu, quitte à doser les moyens. »*

Et puis, il s'est fait maçon, et propose, dans plusieurs nouvelles, des descriptions cinglantes et cruelles de ce travail de force. Il a ressenti enfin un attrait irrépressible pour la culture juive. Traducteur d'hébreu, commentateur de la Bible, il cherche dans cette langue première non seulement des échos de sa propre sensibilité, mais souvent les seuls mots qui conviennent à sa vie. Le yiddish à présent lui semble parfois encore mieux approprié. Ne fût-ce que pour comprendre le cri des orphelins du ghetto de Lodz déportés à Auschwitz. Ce n'est pas un profil ordinaire d'écrivain italien, mais l'Italie, malgré tout, nous a habitués à des figures inclassables.

Naples, d'où il vient, ne sera jamais oubliée, avec la mer, la pauvreté partout visible, les tremblements de terre. Les écrivains napolitains ou ceux qui, comme Gustaw Herling, ont élu ce port d'attache, sont convaincus d'avoir sur le monde un point de vue qui dépasse le temps et l'espace. De manière générale, Erri De Luca parle de très haut, de plus haut que ne devrait, croit-on, l'autoriser sa simple expérience de narrateur peu prolixe – car la somme de ses livres ne constitue guère plus qu'un gros premier roman, en quantité. Mais la noblesse de son ton, son extraordinaire finesse poétique convainquent mieux que ne ferait une raison argumentée. Ses titres sont obscurs, arbitraires. Sa façon de raconter les choses, capricieuse, lente : il adopte le rythme d'un conteur oral qui arrête son récit pour des sortes d'apophtegmes brutaux ou encore lambine, parce que tel épisode lui semble mériter de plein droit une digression. C'est à la fois agaçant et séduisant. C'est ce qui fait de lui un écrivain, un poète en prose.

René de Ceccatty

Le suivra-t-on dans toutes ses thèses, nombreuses, ramassées, implacables ? On l'écoute fasciné. S'étonne-t-on que le quotidien catholique *L'Avvenire* lui ait offert sa première page, chaque jour ? Bien qu'il nie toute accointance idéologique et toute foi institutionnelle, il a l'esprit chrétien. Il a rassemblé ses chroniques dans un recueil au titre volontairement prosaïque et modeste, *Rez-de-chaussée*. Ce n'est pas du jargon journalistique : l'expression italienne n'a aucune connotation en typographie. Erri De Luca veut dire qu'il voit le monde les pieds sur terre, sans prendre de la hauteur. Mais ce n'est pas si sûr. La Bosnie, où il apporte chaque mois des médicaments, les souvenirs de sa vie d'ouvrier et de militant lui soufflent des formules qui, d'un seul coup, l'élèvent au-dessus de la mêlée dans laquelle son humilité le pousse à se confondre. Et il hésite, c'est le sort de nombre d'intellectuels de sa trempe, entre le silence et la clameur, la discrétion poétique et la semonce. *« Chacun de nous est une foule, même si, avec le temps, on préfère la simplifier jusqu'à la pauvreté d'une singularité. L'obligation d'être des individus, de répondre à un nom et à un seul, habitue la variété de personnes qui s'entassent en chacun de nous à rester silencieuse. Ecrire aide à les retrouver. »* On regrette que Michel Foucault ne puisse lire ces phrases si proches de lui.

Dans ses récits plus intimistes, Erri De Luca évoque encore, comme il l'avait fait dans son premier livre, son père, Naples, ses chantiers, ses amours et l'horreur de la mort, sans cesse fréquentée. Mort donnée, mort contemplée. Celle du vieil homme, de l'infirme avili par le mal et ennobli par l'amour, de la victime des guerres, de la haine, du pouvoir de l'argent. En traversant le monde, Erri De Luca ne reste pas, quoi qu'il en dise, à ras de terre. Lorsque, dans un épouvantable chantier, il s'enfonce au fond de la tranchée, il affronte *« la matière humaine qui ruisselle de sueur sous l'infamie »* et découvre, dans la chiennerie et le courage, sa vraie grandeur, non seulement la sienne propre, mais celle de l'homme.

le feuilleton

de Pierre Lepape

Gerber sait (presque) tout écrire



QUATRE SAISONS À VENISE
d'Alain Gerber.
Laffont, 332 p., 149 F.

CE QU'ON VOIT DANS LES YEUX D'ILIYANA KAROPI
d'Alain Gerber.
Ed. du Rocher, 210 p., 120 F.

Sur un modèle importé d'Italie, le livre à 1 000 lires, des éditeurs français, toujours à l'affût de l'idée qui sortira la lecture – ou leur trésorerie – du marasme, ont lancé sur le marché le livre à 10 francs. Ce qui était déjà tripler le tarif initial. Mais le symbole y était : pour deux pièces de cent sous, vous aviez un livre, un vrai livre. Un tout petit vrai livre, une cinquantaine de pages, l'espace d'un récit, d'une nouvelle, d'un de ces textes courts que leur brièveté rend difficiles à caser dans les éditions ordinaires et qui retrouvaient jeunesse, fraîcheur et personnalité dans ce micro-habillage. La formule était simple et connut le succès de certains slogans : un Stendhal pour 10 balles, ce n'est pas cher payer une tranche de génie, même si la tranche est mince.

On en serait resté là que l'affaire n'eût, à la longue, intéressé que les sociologues – qui auraient pu y voir un penchant de notre civilisation à ne plus consommer la culture qu'à doses homéopathiques. Mais les surdoués du marketing veillaient : puisque le pli semblait pris d'acheter ces miniatures, peut-être pourrait-on, insensiblement, en douce, en augmenter le prix, sans pour autant étoffer la pagination. C'est ainsi qu'aujourd'hui les Editions du Rocher – mais elles ne sont pas les seules – peuvent proposer un livre de cinquante mini-pages – vingt-cinq feuillets dactylographiés – pour 34 francs. Plus cher, au prix du signe typographique, qu'une édition de luxe.

Les auteurs, eux, n'entendent rien à ces comptes d'apothicaire. Ils écrivent des nouvelles, des romans, des essais, et l'écriture suffit bien à leurs soucis. Heureux d'être publiés et d'obtenir, parfois, les moyens matériels de continuer à écrire, ils ne regardent guère plus loin. Alain Gerber a dû sauter de joie lorsqu'on lui a proposé de publier sa nouvelle, *Les Débuts difficiles de l'écrivain Nathan Typpesh*, toute seule, comme une grande, au lieu de l'enfouir dans un recueil (1).

D'autant qu'il a tout lieu d'en être fier de sa nouvelle : un beau texte qui évoque... le conflit entre la *passion* d'écrire et le *métier* d'écrivain : *« Ecrire est une épreuve insurmontable que le diable, pour mieux perdre ceux qui s'y risquent, rend parfois trop facile. Jamais bien longtemps. »* Gerber écrit des choses justes et fortes sur le bonheur et le malheur d'écrire et sur la peur qui accompagne à chaque phrase le rêve de la réussite. Alain Gerber est un écrivain ; l'un des plus doués sans doute de sa génération ; l'un de ceux aussi qui plutôt que d'exploiter habilement la veine du succès – obtenu dès ses premiers livres il y a vingt ans – n'ont cessé de travailler à élargir leur champ de vision, à varier leurs approches, à visiter les espaces ouverts par les autres littératures de la planète. Mais le public nombreux des origines, de manière injuste, ne l'a pas suivi. De manière injuste, mais pas inexplicable. L'écrivain Gerber a continué à écrire des romans remarquables, à ciseler des nouvelles d'orfèvre, mais, tout à son encre et à sa feuille blanche, il a oublié qu'être écrivain est aussi une carrière qu'il convient de gérer ; à moins d'avoir décidé d'envoyer tout cela paître et de ne songer qu'à la postérité. Le choix de la peur, le quitte ou double vertigineux. C'est de cela que parle *Quatre saisons à Venise* : du conflit qui oppose chez le créateur le besoin d'exister dans le présent et le désir d'éternité, dans une ville dont la réalité est de rester, pour chacun, imaginaire. Quatre saisons, quatre romans, quatre créateurs que le romancier tisse en une toile unique. Le printemps pour Gabriele D'Annunzio, l'hiver pour Ernest Hemingway, l'automne pour Luchino Visconti, l'été pour Italo Svevo. Gerber joue remarquablement des différences de rythme et de couleurs. Frénésie et burlesque pour l'*Imagnifico*, infatué de sa gloire, ballonné de son génie, convulsé par sa logorrhée poétique et qui, sous surveillance dans son petit palais vénitien, cherche au printemps 1916 à ressaisir l'ombre du pouvoir que son verbe exerçait autrefois sur les foules.

Venise. D'Annunzio, Hemingway, Visconti, Svevo. Quatre artistes, quatre saisons et une méditation sur le conflit qui oppose chez le créateur le besoin d'exister dans le présent et le désir d'éternité. De la bel ouvrage où s'épanouissent tous les talents du romancier

Pathétique et comédie pour Hemingway qui après dix années de jachère et d'impuissance à écrire se jette, en l'hiver 1949, dans la rédaction d'un nouveau livre, du roman qui mettra enfin Tolstoï knock-out, de son texte vénitien, *Au-delà du fleuve et sous les arbres*, si stupidement vilipendé à sa parution par la critique américaine. Tragédie et élégance pour Visconti, qui, deux ans avant de mourir, à l'automne 1974, essaie d'étreindre une dernière fois son rêve d'absolue beauté. Sérénité et tendresse enfin pour Italo Svevo, à l'été 1926, lorsque, après trois romans publiés à compte d'auteur et ignorés pendant trente ans, il bénéficie, au crépuscule, d'un instant de gloire. Chacune de ces saisons, chacune de ses couleurs est accordée à une femme. Mais la femme est, changeante, toujours la même. Elle se prénomme Renata, comme dans le roman de Hemingway, et elle a la figure haute et magnifique – on songe à quelque héroïne stendhalienne – du désir, de l'amour poursuivi et de sa défaite face aux dévorations de la création : *« Ernesto fut amoureux de Renata tout au long de cette journée irréelle, chaque fois qu'il réussissait à ne pas songer au roman. »*

Gerber parvient à tenir de bout en bout la ligne grave et profonde de cette basse continue, la faisant entrer dans une résonance singulière, inouïe, avec le thème propre de chacun de ses personnages masculins. Du beau travail d'artiste. Tout est du bel ouvrage d'ailleurs, dans *Quatre saisons à Venise*, comme si Gerber avait cœur à montrer qu'il savait tout écrire. Paysages, dialogues, portraits, discours, croquis, réflexions, vues d'ensemble et plans rapprochés, rien n'est négligé ; rien n'est sec, et l'émotion vient faire trembler un tantinet le trait dès qu'il risque de se laisser aller à l'élégance de l'épure. C'est chaleureux, intelligent, féroce et juste. Et quand Gerber peint la lutte du désir amoureux et du désir de créer, il a le talent d'habiller de formes neuves une rhétorique passablement usée. Souvenez-vous, déjà, du Calderon de *La vie est un songe* : *« Le désir est comme une flamme brillante, et ce qu'il a touché n'est plus que de la cendre – poussière légère qu'un peu de vent disperse – ne pensons donc qu'à ce qui est éternel. »*

Ce qu'on voit dans les yeux d'Iliyana Karopi est un recueil de huit nouvelles. On sait l'importance dans de tels rassemblements du texte placé en tête de l'édition. Comme les premières pages d'un roman, il donne l'élan pour la suite – ou bien il ne le donne pas. *Le Grand Songe* n'est pas un excellent tremplin. Non que la nouvelle soit mauvaise, mais Gerber n'a pas la tête épique. Il peut répandre à profusion les tonnerres, les ors et les horreurs, son histoire de conquistadors et d'aztèques manque de souffle. Il en faudrait en tout cas davantage pour redonner vie à ces considérations sur l'honneur, la chevalerie et la civilisation.

Mais la suite vaut largement qu'on pardonne cette faute de registre ; notamment deux nouvelles parfaites inspirées par le jazz, l'autre passion de Gerber, son autre science. Deux récits simples, linéaires, deux fois une vingtaine de pages où semble circuler le sang même de la musique. Dans la première, le narrateur est un apprenti saxophoniste qui prend des leçons chez une ancienne gloire du jazz que les hasards de la vie ont brutalement éloignée des clubs et des salles d'enregistrement. Une gloire qui semble ne tenir à rien, ou presque : huit mesures d'improvisation vomies le soir du 12 octobre 1937, trois minutes de pur miracle arraché au silence. Dans la seconde, le même narrateur raconte un itinéraire en quelque sorte inverse, celui des fous de jazz des années 50, de ces jeunes gens à ce point persuadés que la musique faisait partie de leur corps, de leurs tripes, de leurs nerfs, de leur sang qu'ils en méprisaient ceux qui s'appliquaient avec conscience à la jouer ; le jazz était une religion qu'on ne laissait pas se prostituer en technique. Puis, un jour, à force de prières mal dites, la religion s'effondre. L'un raccroche son Selmer, l'autre s'inscrit au conservatoire : *« De temps en temps, je l'aperçois à la télévision, le visage mangé par une barbe qui, depuis peu, commence à grisonner. Il accompagne en ce moment une célèbre fantaisiste dont les moins de douze ans connaissent toutes les chansons par cœur. »*

A ces vivantes et émouvantes méditations sur l'art, le travail créateur, le génie, l'imitation et les aléas de la passion, on pourra pourtant préférer encore une nouvelle de quatre pages intitulée *On ne meurt jamais* et qui ne raconte rien : une mère emmène sa fille pour une promenade-pique-nique sur un lac, au Québec. Tout est dans les regards, dans la manière dont ils se posent sur les choses, dans l'affection des gestes, dans la manière de suspendre le temps. La mère et la fille rentrent ; le père les attend sur le débarcadère ; ils s'embrassent et le lecteur a le sentiment d'avoir attrapé un petit bout d'éternité, quatre pages d'écrivain.

(1) Editions du Rocher, 56 p., 34 F.

version originale

L'automne de Pablo Escobar

NOTICIA DE UN SECUESTRO
(Chronique d'une prise d'otages)
de Gabriel Garcia Marquez.
Grupo Editorial Norma,
Barcelone, Buenos Aires...
338 p. (sera disponible dans quelques jours à la Librairie espagnole, 72, rue de Seine, 75006 Paris, environ 180 F).

Avec le récit d'une prise d'otages et des six mois de négociations entre les narcotrafiquants et le gouvernement colombien, Garcia Marquez renoue avec le journalisme d'enquête de ses débuts

Présentant à la presse espagnole son nouveau livre, tiré d'emblée à 150 000 exemplaires, le Prix Nobel colombien a déclaré : *« C'est ce que j'ai écrit de plus dur et de plus triste. » « Une expérience humainement déchirante et inoubliable. »* A l'heure où une nouvelle génération d'écrivains latino-américains prétend tourner le dos au célèbre « réalisme magique » du grand aîné (« *un mélange de papaye intellectuelle et de sirop d'ananas métaphysique* », n'a pas craint de proclamer Luis Sepulveda, l'auteur du *Vieux qui lisait des romans d'amour*), celui-ci renoue avec le journalisme d'enquête de ses débuts. Ce faisant, il prouve qu'un reportage peut, par une relation minutieuse des seuls faits, sur la base des seuls témoignages des acteurs, atteindre aux dimensions et à l'épure de la tragédie grecque, sans le moindre recours à la fiction, sans la moindre floriture. Et que l'on peut rester l'homme qui place *Œdipe roi* au-dessus de tout, même quand on parle de la guerre de la drogue en Colombie.

Ecrire « un bon reportage » : cette idée travaillait Gabriel Garcia Marquez depuis longtemps quand, en 1993, une journaliste de Bogota, Maruja Pachon, et son mari, Alberto Villamizar, font appel à lui : Maruja a été victime, deux ans plus tôt, d'un enlèvement par des narcotrafiquants, et elle souhaite qu'il relate l'expérience de ses six mois de détention et de son tête-à-tête quotidien avec la mort. Très vite, il se rend compte qu'il ne peut se borner à ce seul cas : ce sont en fait dix otages qui ont été enlevés à la même époque, dont deux ont été exécutés. Et le récit ne peut avoir de sens que s'il est resitué dans le contexte général du sauvage bras de fer qui s'est joué alors entre le gouvernement colombien et les caïds de la drogue.

Lorsque, en 1990, le président Gaviria accède à la présidence de la République, c'est effectivement une guerre à mort qui se livre en Colombie : sous la pression des Etats-Unis qui veulent remonter à la source du marché de la drogue, le gouvernement a décidé de mettre fin au règne de cet Etat parallèle et pas même clandestin, longtemps plus fort que le vrai, qu'ont institué les trafiquants du cartel de Medellin et du cartel de Cali. Grâce à l'appui logistique nord-américain, de véritables opérations militaires – qui n'épargnent pas les populations – acculent ces derniers à la défaite. Ils sont à la veille d'être enfin arrêtés. Se pose alors une question cruciale : le gouvernement colombien s'est engagé à extrader les caïds qui font l'objet de poursuites aux Etats-Unis. Menace qui a de quoi faire trembler ceux qui, désormais, se nomment eux-mêmes *los extraditables*, car le premier à subir ce traitement vient d'être condamné à la prison à perpétuité : plus de cent trente ans de réclusion. Sur le territoire colombien, en revanche, ils risquent peu : suivant les principes de toute mafia, ils se sont toujours bien gardés de s'y mettre ouvertement en conflit avec la loi.

CHANTAGE

La parade à la menace de l'extradition, le chef du Cartel de Medellin, Pablo Escobar, la trouve dans le chantage : il fait enlever successivement dix personnes, dont cinq sont liées de près au pouvoir et appartiennent à la très haute société de Bogota, les cinq autres étant là de sucroît parce qu'elles faisaient partie d'une équipe de télévision accompagnant la journaliste Diana Turbay, attirée dans le piège d'une fausse interview. Dès lors, au nom de l'ensemble des *extraditables*, Pablo Escobar négociera donnant donnant : sa reddition et celle des principaux chefs avec garantie de demeurer dans une prison colombienne, contre la libération des otages.

Ce sont donc les six mois de cette négociation – six mois de calvaire pour les otages et leurs familles – qui forment la trame du récit. L'enquête est tellement rigoureuse, la relation tellement détaillée que le lecteur peut craindre un instant d'en perdre les fils. Il n'en est rien. Dès les premières pages s'établit une tension qui ne faiblit jamais. L'histoire est vécue alternativement du côté des otages enfermés (chapitres impairs) et du côté de ceux qui sont dehors (chapitres pairs). Si bien que, malgré la multiplicité des personnages, c'est une atmosphère de huis clos étouffant qui s'instaure dans ce va-et-vient incessant. Pas d'autre ouverture sur le monde extérieur, pour les reclus, que la petite fenêtre de la télévision tenue constamment allumée par leurs gardiens. C'est par celle-ci qu'arrivent les nouvelles qui les concernent – informations, déclarations officielles, mais aussi messages codés au détour d'une réplique de téléfilm ou du prêche d'un curé charismatique... Et pas d'autre perspective, pour leurs familles, que l'obsession du sort des emprisonnés qui scande chaque minute, guide chaque geste.

D'un côté, donc, la vie quotidienne des otages, leur cohabitation avec leurs gardiens, tantôt d'une cruauté absurde et tantôt d'une gentillesse tout aussi aberrante, les alternances d'angoisse mortelle et d'espoirs. De l'autre côté, dans un effet de miroir, la même angoisse, les mêmes espoirs dans la recherche des solutions, et l'affrontement classique entre des familles qui sont prêtes à toutes les concessions et un pouvoir qui ne veut pas céder : scénario désormais classique de l'affaire Aldo Moro...

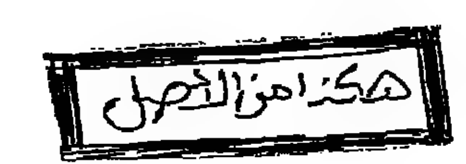
En choisissant de représenter un échiquier sur la couverture du livre, l'éditeur a parfaitement rendu cette atmosphère : c'est bien une partie d'échecs qui se déroule, avec sa règle du jeu, ses coups longuement médités, ses ruses et ses feintes. Aux deux extrémités, les chefs : le président Gaviria et le caïd Escobar. Entre eux et les autres pièces, d'étranges pions qui circulent comme des ombres : des hommes respectables, docteurs, avocats, qui sont aussi des serviteurs des narcotrafiquants. Et, surtout, les gardiens, des *muchachos* recrutés très jeunes, capables de tuer ou de se faire tuer avec la plus grande désinvolture. Totalement amoraux et en même temps d'une piété farouche, portant des médailles à l'image de l'Enfant Jésus. Un monde à peine entrevu dont on devine que, loin d'être un monde à part, il peut devenir celui de demain, si l'argent de la drogue continue d'être le seul moyen de survie pour des générations totalement privées de perspectives.

Tout cela est dit avec cette économie de moyens – minimum d'adjectifs, absence d'adverbes, refus des répétitions – qui donne au style de Garcia Marquez sa force incomparable.

Mais tout est-il vraiment dit ? Ici, on bute sur les limites de l'échiquier. Le récit forme une boucle. Il a commencé avec l'enlèvement de Maruja : on lui arrache sa bague de diamants. Il se termine sur l'image de Maruja libérée : on vient lui rapporter la bague dans un écrin précieux... Que se passe-t-il au-delà de cette boucle ? Pas le moindre aperçu sur le pays lui-même, gangrené par l'économie de la drogue : derrière Escobar et les caïds, il y a les petits producteurs, c'est-à-dire des paysans acculés à la misère sans cette manne. On ne les voit pas. Derrière le président Gaviria, il y a la volonté des Etats-Unis, qui, à défaut de supprimer la production de la drogue, entendent la contrôler. De ce point de vue, il n'y a pas de *happy end*. Certes Escobar finit par se rendre. On sait que, plus tard, après avoir réussi à transformer sa prison en une résidence d'un luxe inouï, il tombera sous les balles d'un gigantesque règlement de comptes. Mais qui a pris le relai, au Mexique et ailleurs ? Est-ce à cause de sa sympathie pour Gaviria et son combat, que l'auteur (qui, par ailleurs, défend courageusement la thèse que seule la dépénalisation de la drogue mettra fin au fléau du narcotrafic) ne pousse pas plus loin son analyse des vrais enjeux ? On peut aussi s'interroger sur la fascination qu'exerce sur lui Pablo Escobar.

La scène de la reddition est superbe : le prêtre négociateur s'en va, mission accomplie, mais auparavant les *muchachos* du caïd lui ont demandé de les bénir. Tous s'agenouillent, et Pablo Escobar, très digne, se joint à eux. Dignité : c'est bien l'impression que l'on retire du portrait d'un homme qui semble ajouter aux qualités viriles du macho la délicatesse d'un gentleman... Escobar peut être un criminel de la pire espèce, on dirait qu'il n'en est pas moins, aux yeux de Garcia Marquez, l'homme qui a tenu tête aux Américains. On connaît l'amitié de l'auteur pour Fidel Castro : tout se passe comme s'il avait retrouvé, cachées chez ce *capomafia* hors du commun, quelques-unes des vertus du Lider Maximo...

François Maspero



Folie épistolaire et surmenage passionnel

« J'aime pour vivre, et je vis pour aimer. Je ne sais qu'aimer. » Principe d'une vie auquel Julie de Lespinasse n'a jamais dérogé. Témoin de ses tourments, de ses égarements, de ses affres, sa correspondance révèle une femme d'esprit consumée par les élans du cœur

MON AMI, JE VOUS AIME
de Julie de Lespinasse.
Préface de Chantal Thomas,
Mercure de France, coll. « Le Petit Mercure », 96 p., 20 F.

Si l'on établissait un classement des grandes amoureuses de la littérature, Mlle de Lespinasse (1732-1776) figurerait sûrement dans le peloton de tête, avec Héloïse, la religieuse portugaise, les héroïnes raciniennes, Adèle H., la comtesse italienne de *Senso*, la maîtresse du lieutenant français et quelques autres, pas moins tourmentées, pas moins enivrées. Au siècle du regard froid et des liaisons de quinze jours dans le style « Régence », Julie était le contraire de la frivolité. *« Je sais souffrir et mourir*, annonçait-elle, *et voyez après cela si je ressemble à toutes ces femmes qui savent plaire et s'amuser. »* Elle était de son époque par le naturel, l'esprit ou la vivacité, mais, pour l'amour, elle parlait en quelque sorte une *langue étrangère*. Démodée ou très en avance, elle résumait ainsi le programme de son existence : *« J'aime pour vivre, et je vis pour aimer. Je ne sais qu'aimer. »* Dès lors, dans son appartement de la rue Saint-Dominique, les prévisions météorologiques ne variaient guère : c'étaient presque toujours des risques de tempête intérieure.

Pauvre Julie ! Que d'accents lui ont tirés les vertiges, les illusions, les affres, les désespoirs, les chimères ou les fureurs de la passion ! Désarrois, égarements, transports, véhémences et déchirements en tous genres : c'était le résultat de ce qu'elle appelait ses *« penchants »*. *« Je crois tout ce que je crains »*, disait-elle. Et la vie revêtait des couleurs désastreuses, comme si les intempéries du cœur étaient la punition de ses intempérances.

Mlle de Lespinasse ne voulait ni ne pouvait se modérer, car *« le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point »*. Oui, je sais, on nous a rabâché le mot de Pascal, mais *tout de même quel génie dans ce* raccourci ! Il fallait le trouver... Le *cogito* de Julie, c'était : *« J'existe, parce que je vous aime. »* Ne connaissant que cette manière de se sentir vivre, elle détestait la tiédeur et préférait la tyrannie des émotions à l'absence de celles-ci.

« JE SUIS VOUS »

En outre, elle s'offrit le luxe d'aimer deux hommes à la fois. Et elle ne s'éprenait pas à demi. Elle se donnait entièrement, comme les saintes ou les mystiques. Rejetant peu à peu ce qui pouvait la détourner ou la distraire de ses émois, elle en vint à ne supporter aucune diversion. Les dérivatifs et les moments d'oubli que propose le monde étaient de trop. Mlle de Lespinasse refusa de se changer les idées et de placer entre elle-même et ses sentiments des occupations, des rencontres, des visages, des histoires ou des paysages – tout ce qu'elle nommait des *« dissipations »*. A force, elle se mettait à divaguer, et son *cogito* se perdait dans la brume. On ne peut vivre sans cesse dans cet état de fièvre et de tension. « *Ce* moi, *dont parle Fénelon, est encore une chimère*, écrivait-elle au second de ses amants. *Je sens positivement que je ne suis point* moi. *Je suis* vous. » Après, Julie se demandait où s'était égarée son âme. Qu'aurait pensé l'archevêque de Cambrai, le partisan du quiétisme et (sans doute) de la quiétude ?

Ajoutons que Mlle de Lespinasse avait attrapé la phtisie comme les futures héroïnes du romantisme, et qu'elle se consumait donc sous l'effet de deux maladies : la passion et la tuberculose. Tout cela sous le regard inquiet de d'Alembert, avec lequel Julie cohabitait. Longtemps demoiselle de compagnie de sa tante, Mme du Deffand, elle avait été congédiée par la marquise, en 1764, pour lui avoir volé l'affection de ce même d'Alembert. La jeune femme avait ouvert alors son propre salon,



CARMONTELLE/ROGER-VIOLLET

« J'existe, parce que je vous aime »

qui devint le *« laboratoire de l'Encyclopédie »* et le rendez-vous du parti philosophique, à l'angle de la rue Saint-Dominique et de la rue de Bellechasse.

Auprès de Julie, d'Alembert tenait le rôle ingrat du consolateur et subissait les sautes d'humeur de la demoiselle sans connaître ni soupçonner la cause de ses chagrins, alors que lui-même était discrètement amoureux de cette étrange personne. Le meilleur mathématicien d'Europe jouait ainsi les infirmiers du sentiment pendant ses heures creuses...

Julie avait rencontré le marquis de Mora à la fin de 1766. Ce jeune veuf (né en 1744, à Saragosse) était le fils de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Il paraissait réunir toutes les vertus : la beauté, la générosité, l'audace et la nouveauté des idées. De surcroît, il était colonel, ce qui ne diminuait pas ses mérites. Mlle de Lespinasse fut d'autant plus attirée par le marquis de Mora qu'il retourna peu après dans son pays – ce qui était excellent pour la « cristallisation ». Lorsqu'il revint à Paris et revit la demoiselle, ils s'aperçurent qu'ils s'aimaient. Hélas ! le marquis avait précédé Julie dans la maladie. La tuberculose le minait déjà... Par la suite, cherchant le meilleur climat pour ses poumons, il ne cessa d'aller et venir entre la France et l'Espagne. Et Julie guetta le courrier. On ne marquera jamais *assez l'importance des facteurs* dans les affaires sentimentales. Sans doute ignorent-ils les tour*ments qu'ils infligent à l'espèce hu*maine quand ils manquent de ponctualité.

« SYMPATHIE »

Heureusement, il y a des embellies même dans les existences les moins roses. Le 21 juin 1772, Mlle de Lespinasse fit la connaissance du comte de Guibert, à Bezons, dans la propriété de l'académicien Claude Henri Watelet : le Moulin-Joli. Pour une fois, les habitués des salons célébraient l'été à la campagne. Julie n'appréciait guère les plaisirs champêtres. Elle voulait juste se rafraîchir l'esprit. Rien de plus dangereux quelquefois, lorsque les journées s'éternisent et que l'on oublie ses malheurs parce que l'air est tiède. Mlle de Lespinasse éprouva aussitôt de la *« sympathie »* pour Jacques Antoine Hippolyte Guibert. C'est souvent le pseudonyme des coups de foudre. Ils ne se découvrent qu'ensuite, lorsqu'il est trop tard... Le rire et (surtout) la voix du comte charmèrent Julie. Né en 1743, c'était le type même du *« jeune homme à la mode »*, avec la frivolité que cela suppose. Il était, lui aussi, colonel et venait de publier un *Essai général de tactique*. Mlle de Lespinasse avait décidément des faiblesses pour les armées. Elle commença d'aimer Guibert au printemps 1773, quand il partit en voyage et qu'elle lui adressa des lettres à Strasbourg, à Dresde, à Berlin... Comme si la littérature épistolaire commandait le mouvement des passions, et comme si les mots entraînaient les sentiments. Ce sont les (fameux) effets de la correspondance.

Cependant, Julie devinait ce qu'elle subirait par la faute de Guibert. Il paraissait trop léger. Il ne songeait qu'à séduire le beau monde. *Elle fut naturellement ja*louse des femmes qui le fréquentaient. En même temps, cette jalou*sie intempestive faisait naître chez* la demoiselle des remords à l'égard de Mora. C'était une belle confu*sion de sentiments*. Au début de 1774, Julie devint la maîtresse de Guibert à l'Opéra, dans un salon attenant à sa loge. De quelle couleur étaient les coussins ? Le marquis de Mora allait mourir quelque temps après, et Mlle de Lespinasse rendit l'officier français responsable de ses propres égarements et de la trahison qu'elle avait commise. Elle le haïssait et l'aimait tour à tour. Il eut envie sûrement de prendre des vacances.

En 1775, le comte de Guibert épousa une jeune personne, jolie et bien dotée. Mais, rattrapée par sa folie épistolaire, Julie continua de lui écrire et de le relancer comme si elle ne tenait pas compte du mariage qu'il venait de faire. Elle ne craignait pas d'être indécente et de déshabiller son âme. Elle apportait la preuve de ce que dirait Colette : l'amour n'était pas *« un sentiment honorable »*.

Malgré les demandes de Julie, Guibert ne lui a pas renvoyé ses lettres et ne les a pas non plus détruites. La postérité a fouillé dans le courrier du comte, et l'on se félicite de cette indiscrétion qui nous permet de lire la version XVIIIe de *Ne me quitte pas* ou de *Mourir d'aimer*. Mlle de Lespinasse vécut une agonie de plusieurs mois. Les souffrances de la tuberculose (la toux, la fièvre, les convulsions, les étouffements) finirent par se confondre avec la détresse morale. Et le médecin de Julie s'excusa de ne pas avoir de remède pour le surmenage passionnel.

François Bott

★ Dans la même collection, signalons les Lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole, les *Mémoires de jeunesse* de Mme de Staal de Launay et les *Mémoires du comte de Comminge*, de Mme de Tencin.

Au cœur de la ville

D'une plume sensuelle et « brutale », Huysmans croque Paris, cette moderne cour des miracles

CROQUIS PARISIENS
de Joris-Karl Huysmans.
Préface de Bernard Delvaille,
Slatkine, coll. « Fleuron »,
198 p., 40 F.

CROQUIS DE PARIS ET D'AILLEURS
de Joris-Karl Huysmans.
Textes réunis et annotés par Frédéric Chaleil,
préface de Daniel Oster,
Les Editions de Paris (diff. *Harmonia Mundi*),
142 p., 100 F.

Huysmans appartint à l'espèce des vrais Parisiens : entre sa naissance, rue Suger en 1848, et son décès, rue de Babylone en 1907, il connut la rue du Bac-Charles, *où il fut le triste pen*sionnaire d'une institution religieuse, habita rue Saint-Sulpice, *mais aussi rue de Sèvres*, de Vaugirard, du Cherche-Midi, rue Monsieur et rue Saint-Placide. Sous-*chef de bureau à la direction* de la sûreté générale, il n'était cependant pas assez sage pour se limiter *aux trajets quotidiens* vers le ministère de l'intérieur, rue des Saussaies, où il rédigea la plupart de *ses livres ; les messes noires*, le satanisme nocturne de la capitale, excitèrent bien autrement son *âme de pécheur impénitent*. Enfin, il y eut sa conversion, en juillet 1892, et sa contrition chez les moines de Ligugé, d'où le petit père Combes le chassa, rabattant la vieille bête souffrante vers le *« cœur de la ville »*...

Pendant sa première période naturaliste, Huysmans rédigea plusieurs « Croquis parisiens » imprimés en 1880, avec des illustrations de Forain et Rafaelli. Ils sont aujourd'hui repris, sans eaux-fortes mais précédés d'une nostalgique et affective préface de Bernard Delvaille. Les atmosphères de bals et de brasseries, les paysages urbains, les scènes vécues, les petits métiers et autres « types » de Paris que décrit Huysmans pourraient faire songer à Louis-Sébastien Mercier ou à Restif de La Bretonne, si ces textes courts n'étaient écrits dans une langue souvent recrue d'épithètes, d'adverbes et de mots rares, dans un style tout enflé de métaphores brutales. Mais la séduction de ces *« morceaux de bravoure »* échauffés et sensuels, l'efficacité de ce grand-guignol littéraire, restent *stupéfiantes*.

PORTRAIT, REPORTAGE...

D'autres textes de Huysmans, qui ont été, entre 1876 et 1904, imprimés dans des quotidiens et revues et jamais rassemblés en volume, forment un autre livre, intitulé *Croquis de Paris et d'ailleurs*, brillamment préfacé par Daniel Oster. Dans ces écrits éparpillés, Huysmans se livre à quelques portraits et reportages, évoque avec émotion la capitale, visite le chantier de l'Exposition universelle, se souvient des quartiers de Hambourg ou de Bruxelles, parle de peinture... En fin de volume, d'encore plus divers « propos et opinions » (les « amours déviées » des sodomites, l'agonie de son ami Villiers de L'Isle-Adam, les trois cents chats abandonnés de la Halle aux vins ou l'avenir des congrégations religieuses).

Ces « croquis parisiens », qu'ils soient réalistes ou impressionnistes, *hypertrophiés* ou complaisamment crus, composent le paysage d'une moderne cour des *miracles, plutôt clémente pour* l'esprit solitaire et agité que fut Huysmans : *« Il semble que l'oubli et que la paix cherchés au loin dans la contemplation de monotones plages se trouveraient là, réunis au bout d'une ligne d'omnibus, dans ce sentier de village perdu à Paris, au milieu du joyeux et du douloureux tumulte de ses grandes rues pauvres. »*

Claire Paulhan

Ce diable de Zola

Frederick Brown donne la grande biographie du romancier, éternel accusé

ZOLA, UNE VIE
de Frederick Brown.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Dominique Peters,
Belfond, 923 p., 220 F.

Au tout début des années 50, trois normaliens extrêmement brillants et tout à fait communistes décidèrent de se partager la littérature « sociale » et « réaliste ». Ils auraient chacun leur fief. Pour Pierre Barbéris, ce serait Balzac; pour Michel Crouzet, Stendhal ; pour Henri Mitterand, Zola. La recherche littéraire se devrait d'être couronnée par un ouvrage biographique d'un genre nouveau, méthodologiquement rigoureux, marxiste d'inspiration. Puis chacun suivit son chemin, publia des livres et des études, devint pour « son » auteur le spécialiste le plus réputé. Crouzet a donné sa biographie de Stendhal, purgée de tout matérialisme dialectique. Barbéris ne croit plus au genre biographique. Mitterand donnera son Zola, mais, tout occupé de vastes chantiers qu'il a menés à bien d'abord, il s'est fait prendre de vitesse par un Américain, Frederick Brown, professeur de littérature française dans une université de l'Etat de New York.

Les zoliens sont, comme leur auteur, des entrepreneurs et des gens loyaux, qui savent saluer le travail de leurs pairs. Aussi, ce *Zola, une vie*, la première biographie de cette ampleur, et qui pulvérise les quelques tentatives précédentes (notamment celles d'Henri Barbusse, en 1931, d'Armand Lanoux, en 1954, de F.W.J. Hemmings, en 1977, d'Henri Troyat, en 1992) se place, *jusqu'à nouvel ordre, comme la* biographie de Zola, monumentale, précise, apparemment exhaustive, et habilement narrée. Frederick Brown ne prétend pas renouveler le genre de la « biographie à l'anglo-saxonne » (des faits, des faits, d'abord des faits, et beaucoup de prudence dans leur interprétation).

Il n'a pas de révélations sensationnelles à faire sur le fondateur du naturalisme, ni de thèse spécifique sur sa psyché et sur les mécanismes de sa création, ni sur les circonstances de sa mort (encore qu'il penche pour l'hypothèse du meurtre). Mais il sait tout, ou presque, de ce qu'il importe de savoir, il a tout lu et fait son tri avec sagacité.

Il commence par le commencement: le père, ingénieur-entrepreneur qui fait faillite et qui meurt quand son fils n'a que sept ans et avant que le barrage qu'il a édifié à l'est d'Aix-en-Provence n'ait commencé à irriguer la région. Cette mort prématurée sera la fragilité essentielle d'Emile Zola, et aussi sa force: il lui faut réussir là où son père a échoué, dans une grande entreprise de caractère social, mais transposée sur le plan de l'art. Toute la vie de Zola est ensuite minutieusement racontée et devient passionnante à suivre, même durant les années d'obscurité où, magasinier chez Hachette puis journaliste à la pige, le jeune homme s'exténue à survivre à Paris pour écrire.

La grande réussite de cette biographie réside dans la façon dont Frederick Brown parvient à tisser les mailles entre l'évolution du grand cycle romanesque des *Rougon-Macquart* et les événements de la vie de son auteur. Il construit le portrait, le plantant bien dans son milieu, de telle sorte que notre sympathie pour ce petit homme souffrant, énergique, troublé par sa double vie amoureuse, courageux quand il le faut, poursuivi par une haine sociale à nulle autre pa*reille en son temps, grand accusé* du bon goût et de la conformité, ne cesse de grandir jusqu'à la fin, malgré d'occasionnelles petitesses dans une vie somme toute très bourgeoise, mais incendiée en son cœur par la grande flamme de l'imagination créatrice.

Michel Contat

Frondeur de l'édition

Saisies, prison, exil, faillite. Portrait d'un éditeur hors norme : Auguste Poulet-Malassis

AUGUSTE POULET-MALASSIS L'ÉDITEUR DE BAUDELAIRE
de Claude Pichois.
Fayard, 286 p., 165 F.

L'encre lui coulait dans les veines – par hérédité. Dans la généalogie des Malassis, on distingue, en 1530, un Robert, qui aurait imprimé une Bible à Alençon et, en 1668, un Jean, *« maître imprimeur reçu en la ville de Rouen et libraire à Alençon »*. Paul Emmanuel Auguste Poulet-Malassis voit le jour à Alençon, rue des Cieux (1), le 16 mars 1825. C'est à l'ombre du journal publié par son père que le jeune homme va apprendre son métier d'imprimeur et l'exercer dans sa ville natale avant de gagner Paris. Du même mouvement, il adhère à des valeurs patrimoniales : goût de la belle typographie, fibre républicaine et anticléricale. Etudiant à l'Ecole des chartes, et alors que « la Poire » chère à Daumier bascule de son trône, ce fervent admirateur de Saint-Just manifeste ses dispositions frondeuses en publiant son propre journal, *L'Aimable Faubourg. Journal de la canaille.*

BAUDELAIRE

Poulet-Malassis affirme avoir rencontré Baudelaire pour la première fois en 1850, dans le quartier Saint-Sulpice. Il publie la première traduction française du *Corbeau* (due sans doute à Léon de Wailly), assortie de commentaires sévères sur la présentation que Baudelaire avait fait de Poe dans la *Revue de Paris*. Entre les deux hommes, l'amitié sera *parfois ombrée par ces questions* d'argent pour lesquelles Baudelaire ne se montrera parfois guère scrupuleux. Claude Pichois suit à la trace cet éditeur hors normes qui passera de saisies en prisons, de déconvenues en faillite et à l'exil sans varier de sa ligne, marquant un goût certain pour les esprits hardis, marginaux, assumant les risques que lui faisaient courir leurs écrits. Pour beaucoup, il sentait le soufre.

Des quelque trois cents titres que comporte le catalogue de Poulet-Malassis émergent les meilleurs poètes parnassiens, des réalistes originaux, et, bien entendu, *Les Fleurs du Mal*, qui lui vaudra une saisie. Exilé à Bruxelles après sa faillite, il y retrouve Baudelaire alors qu'il consent à des publications scabreuses pour survivre. Ils font alliance contre l'ennui que leur inspire cette ville. *« A propos de Malassis*, écrit Baudelaire à Sainte-Beuve, *je vous dirai que je suis émerveillé de son courage, de son activité et de son incorrigible gaieté... Tout l'amuse et tout l'instruit. »* Et, pour se distraire, l'un joue à l'athée tandis que l'autre singe un dévot. On imagine le dialogue ! Le mal dont souffre le poète va créer la distance. S'il a toujours plaisir à le revoir, l'éditeur confie qu'il n'est pas fâché que ce soit rarement, évoquant à Asselineau, le 30 août 1865, ses *« défauts de lenteur, d'insistance et de radotage »*. Rentré en France, après la chute de l'empire, Poulet-Malassis meurt le 11 février 1878.

Analysant avec brio les facettes de cette personnalité attachante, Claude Pichois nous livre aussi les raisons de son échec commercial : le manque de sens pratique, la discontinuité dans les collections, des ouvrages soignés mais trop chers, des tirages trop importants... Mais l'éditeur ne confiait-il pas lui-même : *« Le vice de ma nature, c'est l'indifférence à l'argent »* ?

Pierre Kyria

★ Signalons également l'ouvrage de Gérard Oberlé, qui vient également de paraître, *Auguste Poulet-Malassis. Un imprimeur sur le Parnasse. Ses ancêtres, ses auteurs, ses amis, ses écrits*, préfacé par Claude Pichois (Librairie du Manoir de Pron, 58340 Montigny-sur-Canne).

livraisons

● POÈMES, d'Heiner Müller
Il parle d'un homme malade dans Santa Monica. D'un communiste pendu. De l'étoile Mercedes qui tourne dans le ciel de Berlin. D'un peintre qui lui dit : *« Si je peins, c'est que je ne veux plus voir. »* De l'odeur du savon à Bayreuth. Du mépris du pouvoir. Du silence des statues. De la pluie qui jamais ne lavera le sang. D'un dimanche matin à l'Est. De l'herbe qui pousse sur la frontière. Du beau qui *« veut dire la fin de l'effroi »* et du mensonge nécessaire – donc, de lui Heiner Müller. Ses poèmes – réunis par Jean Jourdheuil qui dirige un collectif de traducteurs – traversent les années, de 1949 à 1995. Ils dessinent un portrait intime, qui rend l'homme infiniment plus touchant que l'écrivain. Un homme blessé par le siècle (*Christian Bourgois, coll. « Detroits »*, 144 p., 80 F).

● *MEYERHOLD,* *de Wanda Bannour*
L'auteur, docteur ès lettres, a le mérite d'annoncer la couleur : *« Mon Meyerhold (...) ne prétend pas à l'exhaustivité. »* Mais il peut prétendre à l'émotion réfléchie : Wanda Bannour a assisté à des représentations de pièces mises en scène par Meyerhold, Paris, en 1930. Soixante-cinq ans plus tard, elle se souvient, et sa mémoire se nourrit d'un travail exigeant et passionnant sur cet « inventeur » exceptionnel, qui sut non seulement renouveler la dramaturgie, mais aussi intégrer au théâtre la biomécanique, le cirque, la pantomime, le cinéma et les innovations révolutionnaires du mouvement cubo-futuriste. Vitez et Ariane Mnouchkine (éd. La Différence, 310 p., 138 F).

● *FAUST,* *de Nikolaus Lenau*
Nikolaus Lenau en avait trente quand il écrivit son Faust. Pour tuer le père ? Sans doute. Cet homme fiévreux, frère romantique de Hölderlin, pressentait peut-être que la vie ne lui laisserait pas le temps de la sagesse goethéenne. Né en 1802, il est mort en 1850, après des années de folie. Son *Faust* n'est pas un testament. C'est un poème, incendiaire, traversé de saisons tourmentées et galvanisé par le refus. Un chant de révolte incandescent, qui se clôt par le suicide de Faust : *« Je suis un rêve, pétri de plaisir, de faute et de douleur »*, dit l'homme à sa fin. Un homme à aimer, et que la beauté de la traduction de Henri-Alexis Baatsch donne envie d'aimer (éd. Paroles d'aube, 137 p., 85 F).

● THÉATRE, *d'Anton Tchekhov*
Tandis que les éditions Actes Sud revisitent l'oeuvre de Tchekhov en compagnie d'André Markowicz et de Françoise Morvan, les meilleurs traducteurs français à ce jour de notre « génie des bois », « Bouquins » réédite la traduction, certes relue avec soin par Anne Coldefy-Faucard, parue chez Plon entre 1922 et 1934, signée de Denis Roche. Ce recueil des seize pièces a le mérite d'une introduction soignée, d'un dictionnaire intelligent et d'une chronologie bien dans la manière de « Bouquins ». *Théâtre* est le premier à paraître de trois volumes où seront rassemblés l'ensemble de la production littéraire, des extraits de correspondance et de carnet de l'écrivain russe (Laffont, coll. « Bouquins », 860 p., 149 F).

● THÉÂTRE CONTEMPORAIN 3
La Fondation Beaumarchais, émanation de la SACD, qui se consacre à aider financièrement les auteurs dans leur travail d'écriture puis à participer à la réalisation scénique de leurs œuvres, publie, avec les éditions Lansman, son troisième recueil de pièces contemporaines. Où l'on retrouve un texte de Gilles Segal, *M. Schpill et M. Tippeton,* distingué aux Molières, *Camus, Sartre... et les « Autres »*, sympathique comédie de Jean-François Prévand, *La Délibération,* première pièce – catastrophique – de l'ex-éditeur Pierre Belfond, et trois textes d'auteurs moin en vue : (Lansman-Fondation Beaumarchais, six pièces, 456 p., 249 F).

● L'ENVERS DU THÉÂTRE, d'Arnaud Ryker
Il n'y a aucune malice, non plus que de la prétention à choisir de réfléchir sur le silence au théâtre, art réputé oratoire. Mais à ceux qui croiraient que cet art du silence dramatique est né avec Beckett ou Peter Handke, Arnaud Ryker oppose sa judicieuse démonstration qui le conduit, de l'âge classique à Maeterlinck, à révéler un peu des secrets du sous-texte ou du non-texte théâtral. Personnages muets, personnages cachés, la pantomime comme parabole du discours, l'aphasie dans les tragédies de Racine, le « silence épique » cher à Emile Zola, la destruction des fondements du dialogue chez Maeterlinck : pas une codification, qui ne soit ici décortiquée avec soin et commentée avec intelligence. Et cette conclusion, empruntée à Paul Claudel dans l'ode des *Muses : « Le poème n'est point fait de ces lettres que je plante comme des clous mais du blanc qui reste sur le papier »* (éd. José Corti, 368 p., 150 F).

Les confessions d'un oiseau de paradis

Au cœur d'un livre-entretien sur son travail de mise en scène, Luc Bondy se raconte. De l'enfant franco-suisse, à l'adulte européen, fragments d'une vie toute tendue à montrer les hommes

LUC BONDY, LA FÊTE DE L'INSTANT
entretiens avec Georges Banu.
Actes-Sud/Académie expérimentale des théâtres,
Série Le temps du théâtre,
304 p., 150 F
(en librairie le 4 juillet).

Finalement, ce livre n'est pas si mal mis en scène : il se termine mieux qu'il ne commence. En cela, il rejoint la nécessité qui appelle à rester jusqu'au bout au théâtre, malgré les prémices boiteux d'une représentation, dans l'espoir viscéral, intellectuel et érotique que quelque chose va advenir. Dans *Luc Bondy, la fête de l'instant,* ce qui advient contrarie le titre : c'est une confession écrite par le metteur en scène, sous forme de fragments insérés à la fin des entretiens qui constituent l'essentiel du livre dirigé par Georges Banu. Dans ces textes, Luc Bondy se définit comme un *« écrivain raté »*, qui assouvirait dans la mise en scène le désir d'écriture. Il a tort. Les textes qu'il livre donnent à voir un homme, et en cela répondent au théâtre – qui donne à voir des hommes.

Pour la première fois donc, Luc Bondy parle de lui à la première personne. De l'enfant franco-suisse qu'il fut à l'adulte européen affolé par le débordement de la première fête-anniversaire de la chute du mur de Berlin, en 1990. D'une conversation qu'il entretient avec lui-même, le 1er janvier 1996, dans l'Engadine, à sa relation délicate aux autres, pendant ses années d'internat, dans les Pyrénées. De l'appartement zurichois de son grand-père, imprégné d'un rêve praguois avivé par l'exil, à la découverte, dans la bibliothèque de son père, des photos interdites des charniers des camps nazis. De son goût pour les promenades dans le Paris d'aujourd'hui, l'oeil sans cesse aux aguets, à l'absence troublante de souvenirs de ses premières années. De lui, donc, mais avec toujours, en regard, l'autre, non pas comme un miroir de sa propre vie, mais comme un être à observer, et à aimer. La haine n'est pas le terrain de vie de Luc Bondy – elle dure trop pour un homme qui se nourrit de l'avenir des instants. La phrase qui l'a le plus marqué, dit-il, fut celle de son grand-père, quand il sentit la mort l'approcher : *« Je ne suis plus curieux. » « Cette phrase inouïe (...) est restée pour moi ce que pouvait représenter la fin d'une vie. »*

UN ELFE

Luc Bondy est curieux. Il a quelque chose d'un elfe, et son théâtre traduit cette légèreté nerveuse et profonde, ancrée dans une histoire du siècle. Les Bondy viennent de Prague, où l'arrière-grand-père dirigeait le théâtre allemand de la ville. Le grand-père traduisit Maupassant. Le père, François, quatre-vingt-un ans depuis le 1er janvier 1996, a mené une vie d'intellectuel-éditeur-découvreur. Luc, lui, est né en 1948, à Zurich, dans cette Suisse où l'on replante ceux qui n'ont pas de racines. Mais c'est en France qu'il a grandi, enfant du début des années 60 isolé au bord d'un ravin des Pyrénées, dans un internat qui se voulait une communauté et pratiquait les *« quakerisme, communisme, fouriérisme, calvinisme et surtout l'intuition de Mme Krüger »* (la directrice). *« Les enfants qui se trouvaient dans ce vieux site près de Prades, en Catalogne, étaient ce qu'on appelle des " enfants difficiles ". Mon image : ceux qui lacent leurs chaussures pendant que leur famille se trouve déjà à mille lieux d'eux. »* Et aussi : *« Ce fut la plus belle période de mon enfance, parce que j'ai eu là autant de joies que de peines. »*

Une joie : jouer dans une pièce de fin d'année, en 1960. En 1967, Luc Bondy quitte les Pyrénées sans baccalauréat, suit l'école de Jacques Lecoq à Paris, traverse 1968 le nez au vent (la politique ne sera jamais son affaire), rencontre le grand Victor Garcia, et se lance. A Zurich, il assiste Jorge Lavelli pour les répétitions de *Yvonne, Princesse de Bourgogne*, de Gombrowicz. *« C'est à partir de là que j'ai voulu devenir metteur en scène. »* Trois ans plus tard, il l'est. A vingt-huit ans, Luc Bondy commence à diriger les comédiens, ses plus fidèles alliés, ses autres moi-même dans le travail de mise à jour de l'éros, qui est pour lui *« le moteur de toute communication humaine ».* Ainsi vibre le théâtre, petite scène du monde que Luc Bondy ne peut imaginer sans fantaisie, parce qu'il sait trop bien que la gravité se glisse mieux dans les interstices que dans l'épanchement.

Quand, en 1976, Luc Bondy présente *Le Wupper,* d'Else Lasker-Schüler, à la Schaubühne de Berlin, encore collée au Mur, à Kreuzberg, les membres du collectif fondé par Peter Stein n'en reviennent pas de ce *« bébé-metteur en scène »*, dont la façon d'être, en rupture avec leurs lignes de conduite fermes et codées, les étonne et les séduit. *« Très vite s'est imposée l'idée évidente que Luc était une sorte d'oiseau de paradis du théâtre allemand, avec des plumes aux couleurs françaises. »* On ne trouvera pas meilleure définition que celle-ci, émise par Peter Stein, l'homme de théâtre européen le moins susceptible de complaisance envers ses semblables.

C'était il y a vingt ans. Depuis, Luc Bondy a traversé à sa manière l'histoire théâtrale de l'Europe, de William Shakespeare à Edward Bond, en passant par Arthur Schnitzler, le Viennois, qu'il a su comme nul autre mettre en scène, avec *Terre étrangère* et *Le Chemin solitaire.* Après avoir vécu dans ce qu'il appelait une *« schizophrénie contrôlée »* entre la France et l'Allemagne; Luc Bondy a choisi de s'installer à Paris au début des années 90. Définitivement ? C'est un mot que le hasard de son parcours lui interdit : sa maison est rue des Solitaires, ses souvenirs en Suisse, et l'obsession de son théâtre tient en l'amour.

Avec l'universitaire Georges Banu, Luc Bondy parle de ses mises en scène, de ce qui les habite et les anime. L'exercice, toujours instructif, s'est nourri de longues rencontres préliminaires, où l'un et l'autre ont appris à se connaître. Luc Bondy procède ainsi dans le choix de ses collaborateurs au théâtre : il a toujours besoin de connaître la personne avant le comédien. Mais ce qui se joue ensuite, dans la salle de répétitions, contient une part de mystère que la conversation reproduite dans un livre a du mal à conserver – surtout quand les interlocuteurs choisissent la convention du tutoiement, qui éloigne le lecteur alors qu'il voudrait le rapprocher de l'objet de la discussion. Faut-il, par ailleurs, mettre sur le compte de cette complicité la gêne occasionnée par les questions sur Botho Strauss ?

Luc Bondy place Botho Strauss au premier rang des auteurs contemporains. Il a créé quatre de ses pièces – *La Guide, Le Temps et la Chambre, Chœur Final* et *L'Equilibre.* Il connaît bien l'homme, qui est son ami. Alors que les derniers écrits de Botho Strauss – sur la pente dangereuse du retour aux valeurs droitières – suscitent une polémique virulente et fondée en Allemagne, on eût aimé que Georges Banu poussât Luc Bondy à répondre sur le fond. *« Strauss construit un théâtre à partir de son imaginaire, toujours inspiré par l'état de l'Allemagne et des Allemands »*, dit Luc Bondy. Oui, mais quelle Allemagne, aujourd'hui ? La question dépasse les scènes de théâtre. Enfant de l'Europe, Luc Bondy a son mot à dire. A condition, aussi, qu'on lui demande.

Brigitte Salino

Lettre iconoclaste aux gens de théâtre

Praticien des scènes où il fut auteur, acteur, metteur en scène et producteur, Denis Guénoun a retrouvé les bancs de la philosophie. En pleine forme

LETTRE AU DIRECTEUR DE THÉÂTRE
de Denis Guénoun.
Les Cahiers de l'Egaré,
(BP 9, 83200 Le Revest-les-Eaux),
92 p., 50 F.

Surprise éditoriale que ce court texte d'un homme de l'art qui a quitté les plateaux de théâtre mais dont l'esprit, vif, en est encore tout imprégné. Denis Guénoun connaît parfaitement les mécanismes et personnages qui président à la création dramatique. Revenu désormais à ses premières amours, le maniement alerte de l'idée, il livre aujourd'hui une curieuse « lettre », tellement atypique qu'elle a fait déjà bondir plusieurs de ses ex-coreligionnaires – ce qui, en soit, est un bon résultat –, mais devrait aussi séduire un lectorat plus vaste tant sa forme comme son style sont ceux d'un orfèvre.

Sous la forme apparente d'une longue méditation aux césures poétiques qui ne s'effraie jamais de l'évasion stylistique, on découvre une pensée sûrement structurée, un fil dévidé d'une main sûre, une démonstration tellement libre qu'elle pourra paraître scandaleuse. Denis Guénoun imagine qu'il aurait reçu commande d'*« un texte sur le théâtre »* d'un directeur fraîchement nommé à la tête d'une institution de banlieue. Il choisit de répondre par une lettre, *« supplique, exhortation, adresse, sur les heurs et malheurs du théâtre de ce temps ».* Et notre épistolier de mettre d'emblée les points sur les « i » : il s'agit pour lui de réintroduire un peu de réflexion dans une profession qui a singulièrement oublié – c'est le moins que l'on puisse dire – de débattre sur son essence et sur son utilité culturelle, sociale et politique. Bref, le moment est venu *« d'examiner ce que tu fais, ce que nous avons fait, tous, pensée devenue aujourd'hui cardinale, car les théâtres ne peuvent pas perpétuer leur vie insouciante sans pensée. Et Guénoun de penser, et bien, car il y a effectivement un risque réel que les belles années de la scène, disons depuis 1965 jusqu'à la fin des années 80, soient derrière nous. Il s'essaie d'abord à donner une définition acceptable du théâtre : une certaine façon de montrer « ce qui n'est pas là » : « Théâtre se dit de l'être qui manque, montré au cœur, dans le corps de ce qui est là. »* L'auteur reconnaît le caractère un peu compliqué de sa proposition, se défendant en insistant sur l'essence énigmatique du théâtre, qu'il affine aussitôt : *« Deux éléments composent le théâtre : l'assemblée et l'imitation (ou : la représentation). »* L'assemblée, c'est nous tous, les spectateurs ; la représentation, c'est l'affaire du comédien, *« narrateur de son rôle »*, selon la formule de Brecht. Denis Guénoun pose alors ses premières banderilles : *« A notre théâtre, plus aucune soufflée qui porte. Images grêles, flétries, intenables. Plus de coffre, plus de timbre. La matière du théâtre est pâle. »*

Si l'adresse est faible, Denis Guénoun doute aussi de la qualité de ceux qui la reçoivent. Il estime, avec courage, que le mot d'ordre, en vogue depuis un siècle, le théâtre pour tous, est une *« croyance mythique et néfaste. En vérité, le théâtre n'est pas pour tous, mais pour peu ».* Problème de temps – *« lutte à l'écran ou bricolage d'une armoire »* –, problème d'argent – *« ceux qui prétendent que le théâtre n'est pas cher puent la morgue des riches »* –, problème aussi d'accueil : rien n'est réellement entrepris pour rassurer le néophyte qui a trop souvent l'impression de s'asseoir *« à la table où il n'est pas attendu ».*

Certaines salles sont d'accès plus facile, trop facile, *« ainsi les théâtres de comédie bourgeuse, à Paris, sur les Boulevards : ils sont pour les bourgeois, bien sûr ».* Les autres, les théâtres d'art, sont essentiellement destinés aux professeurs et à leurs élèves, une petite place étant faite pour la petite ou moyenne bourgeoisie qui voudrait voir le monde changer, flanquée de *« quelques militants qui restent »*... Mais, surtout, le théâtre est destiné à la kyrielle de tous les agents de l'Etat-payeur, aux journalistes, *« destinataires secrets, obsédants et ubiquitaires de toutes pensées des artistes (metteurs en scène surtout) »*, et aussi, estocade, *« pour les gens de théâtre ».* Cette assemblée a chez Guénoun des allures d'enfer, *« petit milieu clos, mortifère, autophage ».*

Il serait pourtant de mauvaise philosophie de fermer toutes les portes. Il resterait donc un espoir, fragile, à condition que le théâtre se prenne d'amour pour celui qu'il croise : *« Il faut autre chose, plus précoce, de plus attentif, plus guetteur, du plus amoureux. Il faut que le théâtre guigne son public, le file, comme une silhouette aperçue. Il faut traquer, amoureusement. »* Et d'abord ceux à qui l'on ne s'adresse jamais, entrevus dans la rue, les cages d'escalier, les taxis, les stades, les parterres d'opéra, à n'importe qui et surtout pas à *« quelqu'un ».* Le plus possible, il faudrait s'adresser à lui en amont de la production d'une œuvre, qui alors tiendrait compte de sa condition et de ses aspirations et ne se retourner qu'ensuite vers les contributeurs publics. A propos de l'intrusion de fonds publics dans le processus de création, Denis Guénoun écrit : *« L'argent que l'Etat n'est pas contraint de donner comme il doit plier, contre sa volonté, à payer instituteurs, postiers, médecins qu'il aimerait mieux vendre comme les ouvriers de Renault (...), cet argent-là rend fou, mon ami, rend fou. »* C'est un praticien qui parle ainsi, au risque de se fâcher avec tous. C'est malheureusement le point faible d'une démonstration qui est ici réduite à ce trop simple énoncé. Du coup, le rêve qui suit d'un *« théâtre gratuit »*, produit par celui qui le reçoit, ne convainc pas.

Reste pourtant à la lecture de cette lettre, sans devancière connue, un parfum d'iconoclastie d'autant plus nécessaire que le monde du spectacle vivant est si déboussolé ces jours-ci qu'il n'ose qu'à peine se remettre en question, sinon à la faveur de trop rares rencontres dont on peine souvent à lire les attendus si tant est qu'ils soient publiés. Nombreux sont les analystes et les défendeurs de l'économie des arts de la scène dont l'activité est ingrate et certainement vitale ; de même, les témoins des processus de création ne manquent pas – acteurs, metteurs en scène, producteurs, journalistes –, dont les ouvrages sont autant de clés pour rejoindre les salles ; mais trop rares sont les théoriciens qui permettent de créer, autour et plus loin d'eux, le désordre nécessaire à leur régénération.

Olivier Schmitt

E. BACHINI

Denis Guénoun
Né en 1946 à Oran (Algérie), Denis Guénoun est agrégé de philosophie. Il fonde en 1975 la compagnie *dramatique indépendante* L'Attroupement, dont il sera l'un des principaux animateurs jusqu'en 1983. Il crée alors une nouvelle compagnie, Le Grand Nuage de Magellan. Acteur, metteur en scène, compositeur, auteur dramatique, il a dirigé le Centre dramatique de Reims de 1987 à 1990 et fut aussi président du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac).

Gombrowicz, maître en désinvolture

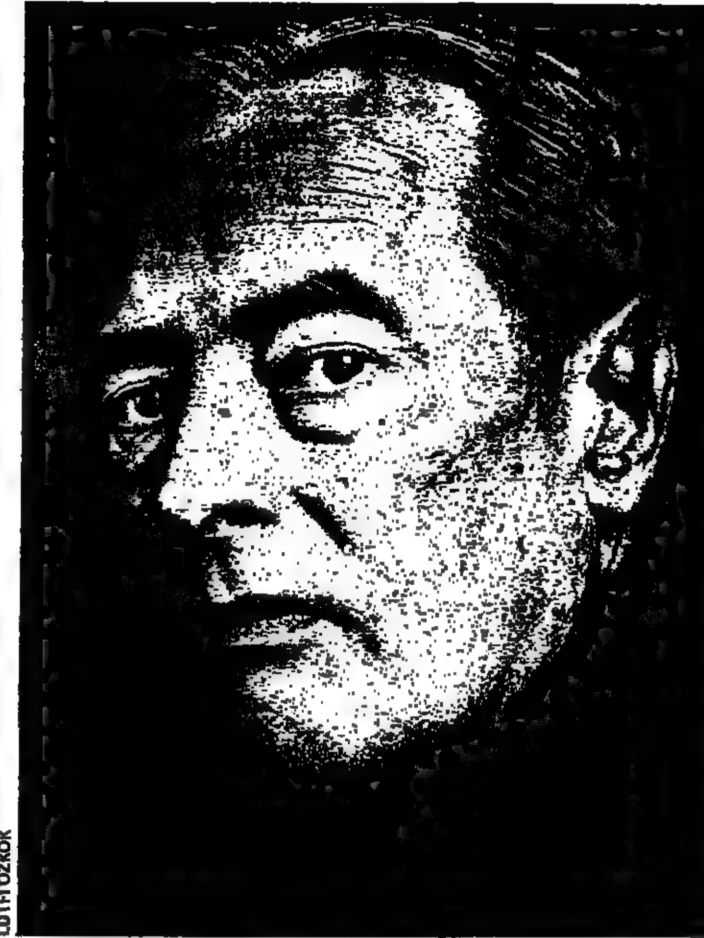
Alors que sont rassemblées les œuvres romanesques de cet ironique acrobate du verbe, reparaissent ses entretiens avec Dominique de Roux. Où l'on découvre le credo esthétique et philosophique d'un écrivain qui vivait dans l'élément d'une « éternelle Immaturité »

MOI ET MON DOUBLE
(Œuvres)
de Witold Gombrowicz.
Traduit du polonais
(plusieurs traducteurs).
Gallimard, « Quarto », 1 400 p.,
187 documents, 180 F.

TESTAMENT
Entretiens avec
Dominique de Roux
de Witold Gombrowicz.
Traduit du polonais par Koukou Chanska et François Marié.
Gallimard, « Folio/Essais »,
334 p., 43 F.

Ainsi parlait Gombrowicz, vers la fin des années 60 : *« L'artiste ne raisonne pas, il se défoule. »* L'époque était riche d'avant-gardes, d'ukases, de grandes ruptures et de « révolutionnaires » qui, juré craché, n'écriraient plus jamais comme avant. Avant quoi ? Un jeune écrivain-éditeur inspiré, Dominique de Roux, fondateur des Cahiers de L'Herne, alors codirecteur des éditions Christian Bourgois, faisait des allers et retours entre Paris et Vence pour visiter Gombrowicz, *« colosse sans conventions, sans parures, sans entraves »*, auteur d'une des œuvres romanesques les plus radicales du siècle et d'un monumental *Journal*. Découvert et publié en France par Maurice Nadeau et Christian Bourgois, l'auteur de *Ferdydurke*, de *La Pornographie*, de *Cosmos* finissait sa vie dans la lumière du Sud, après un long séjour de vingt années en Argentine, le souffle court, les poumons rongés par l'asthme, et espérait, sans trop y croire, un prix Nobel qui ne vint jamais – à son grand regret, car la somme eût permis à ce vieil enfant de s'offrir un beau joujou, une Mercedes sport deux portes.

Tel était Gombrowicz : s'il prenait des poses et affectait volontiers le cynisme et la désinvolture (car pourquoi être seulement désagréable quand on peut être franchement odieux ?), il dédaignait le rôle de l'écrivain humaniste et engagé, donneur de leçons et perclus de compassion pour l'humanité souffrante. De ces visites au maître, grand inquiéteur, naquit un livre : *Testament*, qui reparaît aujourd'hui à point nommé chez Gallimard, en même temps qu'un fort volume de ses romans en « Quarto », pour éclairer une œuvre et imposer la figure de ce Buster Keaton polonais, humoriste, plaisantin, acrobate et provocateur, acharné à extirper ironiquement de la mécanique falsifiée de la forme la chair fragile des mots et des corps, et pour qui toute pensée coupée de l'expérience et de l'existence concrète ne valait pas tripette. *« Chez moi,* disait-il, *la Forme est toujours la parodie de la Forme. Je m'en sers, mais je m'en extrais. »*


LUTFI ÖZKÖK

« Chez moi, la Forme est toujours la parodie de la Forme. Je m'en sers, mais je m'en extrais »

BRÉVIAIRE DE LIBERTÉ

Testament n'a rien d'un livre d'entretiens conçus dans la hâte et emballés pour faire un « coup ». C'est l'œuvre à part entière – la dernière – d'un homme épuisé qui trouve un interlocuteur à sa mesure, à la fois subjugué et combatif, pour s'expliquer une dernière fois et lancer ses ultimes pieds de nez. Les lettres inédites jointes en dossier à ces « conversations » témoignent du soin extrême apporté par Gombrowicz à la rédaction des réponses aux questions de De Roux. On y découvre l'exercice de lucidité d'un artiste conscient de lui-même, de ses moyens, et du statut que son œuvre lui garantit, fût-ce *post-mortem*. On y trouve surtout la quintessence de son credo esthétique et, osons le mot, philosophique, bien que toute allégeance à un système fasse horreur à ce funambule : l'homme moderne, poussin écrasé par les monstres qu'il a lui-même créés, la culture, la technique, l'idéologie, oscille constamment entre la tentation de la forme, sociale, esthétique, toujours inauthentique, toujours inaboutie, et celle de l'immaturité. *« A l'extérieur, nous voulons être le plus cultivé possible... mais, par cela même, en nous-mêmes nous sommes au-dessous du niveau de notre culture... et nous la ramenons vers le bas, jusqu'à notre niveau réel. »*

Ce bréviaire de liberté est un guide autant qu'une introduction à l'œuvre romanesque de Gombrowicz, rassemblée aujourd'hui sous le titre *Moi et mon double* dans un volume où l'on peut regretter, malgré une assez riche iconographie, l'absence d'un appareil critique plus éclairant – ne serait-ce qu'une bonne préface. Une œuvre littéralement piégée, dans son obsession à disséquer la réalité toujours mouvante, toujours fuyante, à l'enfermer dans les artifices, une œuvre qui multiplie les stratégies de tension, allume un incendie à chaque page, comme pour se consumer d'elle-même, comme si le romancier appliquait à son écriture la technique de la terre brûlée.

Des exemples ? *La Pornographie*, ce roman d'une possession, huis clos étouffant dans un domaine campagnard au moment de l'occupation de la Pologne par l'Allemagne, métaphore du mal, qui se détruit d'elle-même à mesure que le caractère insaisissable des personnages et de leurs actes déplace constamment l'évidence concrète vers le mystère métaphysique ; *Ferdydurke*, roman de « formation » subverti par le thème de l'immaturité : *« En effet (mais je ne sais vraiment pas si ma bouche peut parler de ces choses), un postulat erroné veut qu'un homme soit bien défini, c'est-à-dire inébranlable dans ses idéaux, catégorique dans ses déclarations, assuré dans son idéologie, ferme dans ses goûts, responsable de ses paroles et de ses actes, installé une fois pour toutes dans sa manière d'être. Mais regardez bien comme un tel postulat est chimérique. Notre élément, c'est l'éternelle Immaturité. »*

PARENTÉ AVEC SARTRE

En Gombrowicz, Sartre avait salué un frère en existentialisme. C'était aller un peu vite en besogne, même si Gombrowicz affirmait avoir ouvert la voie, avec *Ferdydurke*, un peu avant *La Nausée*, de cette littérature visant à la destruction des grandes attitudes et des illusions d'un moi en harmonie avec le monde. Troublante parenté en effet que cette description d'existences surnuméraires, hantées par l'angoisse de n'être au monde que par l'effet d'une farce incompréhensible. A cela près que le « système » de la liberté, chez Sartre, reste un système que Gombrowicz s'emploie à miner par le vertige d'une forme qui ne cesse d'organiser sa propre négation.

Reste le rire. Le rire et la recherche éperdue d'une communion avec le lecteur. Retour à *Testament* : *« Mes œuvres font les pieds au mur pour plaire, je suis cirque, lyrisme, poésie, horreur, bagarre, jeu – que voulez-vous de plus ? »* Rien, sinon peut-être cette pique adressée aux Français, et que feraient bien de méditer ceux qui prétendent attirer sans se déshonorer les suffrages du public : *« Vous n'avez que ce que vous méritez. Vous avez tant persécuté ce malheureux Moi que vous en êtes arrivés à une littérature impersonnelle, donc abstraite, donc irréelle, donc artificielle, cérébrale, veule, dépourvue de force, d'élan, de fraîcheur, d'originalité, et acharnée dans l'ennui. Où est-il donc le bon vieux temps où Rabelais écrivait comme un marmot fait ses besoins contre un arbre, pour se soulager ? L'ancien temps où la littérature respirait à pleins poumons et se créait en liberté, entre les gens, pour les gens ? »* On en connaît qui ne pensent guère différemment, mais il paraît que ce n'est pas très bien vu. Que l'artiste repose en paix, avec notre gratitude.

Bernard Fauconnier

★ Signalons également la reprise, pour la première fois en traduction intégrale, du « roman populaire » de Gombrowicz, *Les Envoûtés* (Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », traduit du polonais par Albert Maille, Kinga Callebat et Hélène Wlodarczyk, préface de Paul Kalinine, 375 p., 140 F). Cette version, qui figure également dans le volume « Quarto », intègre les trois derniers chapitres qui avaient été égarés au moment où Gombrowicz, en 1939, quittait la Pologne pour l'Argentine, et qui ne furent retrouvés qu'en 1986. Publié en feuilleton avant la guerre dans un journal de Varsovie, *Les Envoûtés* avaient paru durant l'été 1977.

d ' a u t r e s   m o n d e s

Une nouvelle Eire

Avec Joseph O'Connor et Colm Toibin, deux regards sur l'Irlande d'aujourd'hui

LES BONS CHRÉTIENS
(True Believers)
de Joseph O'Connor.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Pierrick Masquart et Gérard Meudal. Ed. Phébus, 232 p., 129 F.

BAD BLOOD
Pérégrination le long de la frontière irlandaise
(Walking Along the Border)
de Colm Toibin.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Anna Gibson.
Flammarion, 270 p., 120 F.

LA BRUYÈRE INCENDIÉE
(The Heather Blazing)
de Colm Toibin.
Traduit par Anna Gibson.
Flammarion, 280 p., 135 F.

par Nicole Zand

Arrivé en France en force au printemps, le bataillon des écrivains de l'imaginaire irlandais reste parfois goguenard devant notre amour de l'Irlande. *« Je lis Orwell* (Down and Out in London in Paris). *En français, on l'a publié sous le titre* La Vache enragée, *ce qui, comiquement, signifie en français "La Vache folle". Orwell écrit que celui qui ne veut pas être empoisonné par la nourriture ne devrait jamais résider à Paris dans un hôtel cher. Parce que les chefs des grands hôtels prennent la nourriture pour un art. Alors ils la caressent, la pincent, la massent, la disposent sur l'assiette en s'assurant que toutes les crevettes regardent vers le nord, avec les mêmes doigts qu'ils viennent de se mettre dans le nez, ou qui viennent d'enduire leurs cheveux de brillantine, etc. »*, écrit ironiquement l'impertinent Joe O'Connor dans une « Lettre de France » parue dans le *Sunday Tribune* de Dublin.

Il ne faudrait cependant pas prendre pour du dédain le sentiment de ces Irlandais « imaginaires » qui ne se laissent pas intimider par cette France qu'ils sillonnent depuis deux mois. Ils ne comprennent pas toujours quand on leur parle de *« Ze Quwanbayrheaze »* (c'est-à-dire les Cranberries), supportent mal qu'on leur répète notre admiration pour les pubs et la pauvreté heureuse des Dublinois. Et ils le prouvent dans leurs écrits qui, après le grand John McGahern (frappé, en tant qu'Irlandais, d'un délai de viduité nobélique, pour combien d'années encore ?...), sont les tenants, avec Dermot Bolger, Anne Enright, Patrick McCabe, Roddy Doyle, Colm Toibin, et aussi John Banville, de ce qu'on appelle la *« nouvelle écriture irlandaise »*. En même temps qu'ils témoignent de l'effervescence et des bouleversements survenus dans leur pays, désormais solidement arrimé à l'Europe, pour le meilleur et le moins bon, notamment avec l'arrivée massive des touristes en quête d'une imagerie de la verte Erin qu'on leur vend bien volontiers – les pubs, le trèfle, la Guinness, et James Joyce.

Ainsi, le jeune Joseph O'Connor (né en 1963 à Dublin), encore moins célèbre que la chanteuse Sineád O'Connor. Ses treize nouvelles, parues en 1991, publiées chez Phébus dans une excellente traduction sous le titre de la dernière, *Les Bons Chrétiens*, sont une vraie trouvaille. Il nous parle du monde d'aujourd'hui, de sa ville, de ce qui concerne des garçons de son âge, loin des ballades sentimentales ou patriotiques, loin des beuveries à la Brendan Behan, dans une Irlande qui a changé, qui s'universalise. L'air de rien, il touche aux interdits et aux sujets sensibles : le divorce des parents, qu'on retrouve dans la plupart des nouvelles du recueil ; les expériences sexuelles dans un pays où l'obéissance à l'église catholique est la règle (*« L'avortement ? Seigneur Jésus, on n'est même pas prêts pour la contraception ! »*) ; l'Irlande du Nord et la relation homosexuelle entre un garçon de l'IRA volontaire à Belfast, *« une ville pleine de mystères »*, et un soldat anglais. A la vie, à la mort. *« On est des putains d'ennemis,* dit-il avec hargne. *Nous sommes ennemis, sale pédé d'Anglais. »* (« La Colline aux aguets ») ; ou encore le départ pour Londres, séjour obligé pour tout Irlandais qui veut être reconnu. *« C'est à Londres que tout se passait. Il en avait vraiment marre d'être ici. C'était nul. Rien d'autre qu'un paradis fiscal pour touristes fortunés et pop-stars. Un cul-de-sac culturel oublié du temps. »*

Autre voyageur revenu pour l'instant vivre à Dublin, Colm Toibin (né en 1955 dans le comté de Wexford), qui s'était installé à Barcelone peu après la mort de Franco et dont Flammarion avait publié en 1993 un roman, *Désormais notre exil*. Un exil qui aura duré huit ans, mais qui lui a donné le goût de connaître le monde, proche et lointain. Pour écrire *Bad Blood*, afin de mieux comprendre ce qui sépare les deux Irlandes et les Irlandais eux-mêmes, il est parti en 1986 de Derry à pied ou parfois en stop à la rencontre, des deux côtés de la frontière, des fermiers catholiques et protestants. C'était au moment même où le pays se prononçait massivement pour le maintien de l'interdiction du divorce dans la Constitution.

Pubs catholiques, pubs protestants, le voyageur ne sait pas toujours où il est, s'il a passé la ligne entre le Nord et le Sud, entre l'Eire et l'Ulster. Paysages déserts de tourbières et de moutons qui cachent une cicatrice toujours ouverte... Au pèlerinage de Lough Derg, l'île gardienne de la foi des anciens dont ont parlé Sean O'Faolain, Patrick Kavanagh ou Seamus Heaney, tout est planifié ; on lui donne, avec son billet d'entrée (10 livres), une notice-signe de piste contenant les prières et l'emploi du temps des deux jours à venir. *« Les gens se déplaçaient avec un zèle lent et tranquille, comme s'ils labouraient un champ, s'agenouillant, se relevant, décrivant un cercle, s'agenouillant de nouveau. »* Ailleurs, on se souvient des « foires à l'embauche ». Chez un lord, il est invité à *« prendre la soupe »* et rappelle que *« accepter la soupe »* signifiait passer dans l'autre camp à l'époque de la famine, quand les frères des Eglises réformées la proposaient aux catholiques en échange de leur conversion.

Dans son roman, situé au Sud-Est, près des dunes, *La Bruyère incendiée*, Colm Toibin explore d'une façon tout à fait classique le passé d'une famille ancrée dans sa terre, près des plages à l'est d'Enniscorthy, sa ville natale, tandis que l'érosion, peu à peu, va faire disparaître la silhouette de la falaise. A travers la vision du juge, le personnage principal, dont la femme s'en est allée lorsque les enfants ont été grands, l'auteur va faire un bilan d'une vie en même temps que l'histoire récente de l'Irlande. Une évocation mélancolique sous un ciel gris, lourd de pluie, rêveuse, selon les détours de la mémoire, de souvenirs anodins ou graves suscités par la maison de l'enfance : enterrements, naissances, agnelages qui mobilisent toute la famille, soirées au salon avec les cousins à jouer au whist, tartes à la rhubarbe après l'amour, mères célibataires qui peuvent être renvoyées de l'école, l'ombre omniprésente des interdits de la religion (1) qui met sa marque sur les lois comme sur les passions.

(1) Voir son livre de voyage *« Au pays des croyants »* comme dirait VS Naipaul, pèlerinage à travers l'Europe catholique d'aujourd'hui, de Lourdes à Vilnius, etc., The Sing of The Cross (Pantheon Books, New York).

Souffle universel

Gerhard Meier invite à une lente promenade qui finit par embrasser le monde

TERRE DES VENTS
(Land der Winde)
de Gerhard Meier.
Traduit de l'allemand (suisse)
par Anne Lavanchy.
Ed. Zoé, 125 p., 110 F.

Le monde a besoin des morts, le monde a besoin des mots. Un homme revient, il écoute une voix. Il revient dans son village natal et écoute la voix qui monte entre les reines-marguerites du cimetière. Le monde a besoin des mots des morts. L'homme n'est pas revenu dans ce village depuis la mort de son ami. En ce jour d'été de la Saint-Martin, il se promène seul, au gré des souvenirs, des impressions, des rencontres ; et Amrain devient le centre du monde.

Terre des vents n'est pas une chronique, pas une histoire, simplement le récit d'une journée. Mais cette journée s'associe à d'autres, réanimées dans la mémoire pour former *« une journée universelle »* comme dit Handke qui tient Meier en haute estime, au même titre que le souffle qui anime le feuillage d'un bouleau peut devenir le vent universel qui s'écartèle aux quatre horizons, embrassant les steppes de Russie et les champs de bataille de l'Histoire. Car si la narration est douce, unifiante, empreinte d'une légèreté contenue, si elle prend appui sur le bruissement des arbres, le balancement des fleurs, le frémissement des souvenirs, l'évocation d'un tableau de Friedrich ou de Turner, elle sait aussi critiquer, s'insurger contre les machinations qui entravent la liberté, les tyrannies grandes ou petites du monde d'aujourd'hui.

La poésie de ces pages dédaigne l'observation narcissique, elle est au contraire généreuse, ouverte sur l'extérieur et, serait-on même tenté de dire, sur l'au-delà. Car la magie de l'œuvre de Meier (1) vient surtout de sa capacité à converser avec les absents, sans rien de morbide, avec une évidence apaisante. Chaque chose devient un reflet, et chaque reflet une incitation à passer de l'autre côté du miroir où l'on découvre un espace si proche, si familier, que l'on est étonné de se retrouver ailleurs. Les frontières s'effondrent sans bruit, faisant du lecteur *« le souverain d'un royaume à côté duquel l'empire du tsar n'est qu'un petit tas de terre que la glace a épargné »*.

Pierre Deshusses

(1) Sont également publiés aux Editions Zoé : *L'Ile des morts* ; *Borodino* : *La Ballade de la neige* et *Baur et Bindschädler*.

De la philosophie partout ?

En commençant à passer des salles d'examen au café du coin, la philosophie entamerait-elle de nouvelles aventures ? Sous la mode, quel sens a cette ferveur nouvelle pour les débats en tout genre ?

Jean-Pierre Cometti

Une partie de la presse, de la radio et de la télévision donne actuellement une large place aux formes inédites d'intérêt qui se manifestent en faveur de la philosophie. On parle volontiers d'une « nouvelle passion », d'un « retour », voire d'une « demande extraordinaire » à laquelle s'efforceraient de répondre la multiplication des cafés philosophiques, les programmes de certaines émissions télévisées, la naissance de nouveaux lieux de débats ou la création de collections et de revues qui ont entrepris de donner à cette passion inattendue les prolongements qu'elle réclame (1).

Un tel engouement devrait normalement combler la majorité de ceux qui, en des temps moins opportuns, ont tenté de maintenir vivante la discussion philosophique, en lui conservant une place dont on a parfois entrepris de la chasser. Il se peut, comme on le proclame souvent, que les espoirs fondés par les sciences humaines ou les embarras dans lesquels nous placent les sciences et les techniques débouchent aujourd'hui sur des craintes ou des attentes auxquelles la philosophie paraît destinée à répondre. Quelle philosophie ? A quels « enjeux » les nouvelles pratiques dont il est désormais question sont-elles liées ? De quoi sommes-nous tenus de nous réjouir ? De la restauration d'anciens privilèges ? D'un authentique renouveau ? D'une ère nouvelle privant les professionnels de leur vain monopole ? Les promesses de la pensée sont-elles en passe de relayer le discrédit dont la chose politique semble inéluctablement frappée ? Comme toute « nouvelle passion », celle-ci a ses désordres. Face au spectacle qu'elle donne d'elle-même, on pourrait être tenté, à l'image de Diderot, de comparer *« l'utilité des théâtres avec le peu de soin qu'on prend à former les troupes »* et se prendre à rêver de quelque Lampédouse où fonder un petit peuple d'heureux dont les prédicateurs seraient choisis *« selon l'importance de leur ministère »*. On peut aussi, plus immédiatement, proposer une rapide estimation des cours que cette brusque envolée a fait flamber. Quelques chiffres y suffiront.

A l'appui de cet événement qu'illustrent de multiples initiatives, on cite généralement le succès remporté par deux livres : *Le Monde de Sophie*, de Jostein Gaarder au Seuil (plus de 800 000 exemplaires pour la seule édition française), et *Le Petit Traité des grandes vertus*, d'André Comte-Sponville aux PUF, dont les ventes se situent autour de 200 000 exemplaires. De tels chiffres traduisent, à n'en pas douter, une « demande » passablement troublante, mais il n'est pas certain que le succès de ce type de livres apporte les révélations qu'on en infère prestement. En elle-même, la curiosité que semblent nourrir les principaux épisodes de la philosophie et de son histoire n'est guère plus significative que le goût pour l'histoire du christianisme, la vie des prophètes ou celle des saints. Les *best-sellers* dont on voudrait tirer des leçons ne donnent pas seulement une image inexacte de ce qui se fait actuellement de mieux ou de moins bien en philosophie ; la signification qu'on leur prête masque la véritable situation de l'édition philosophique, de l'étendue de son public et du champ réel de ses intérêts. Il est utile de rappeler que, dans de nombreux cas, un livre de philosophie parvient difficilement à trouver plus de deux cents ou trois cents acheteurs – bibliothèques publiques comprises – et que, pour un nombre important d'ouvrages, la moyenne des ventes, dans des collections connues pour leur sérieux et leur originalité, se situe autour de six cents exemplaires (2). Il y a loin, entre les chiffres mobilisés dans les campagnes en cours et ceux que révèlent les statistiques les plus élémentaires.

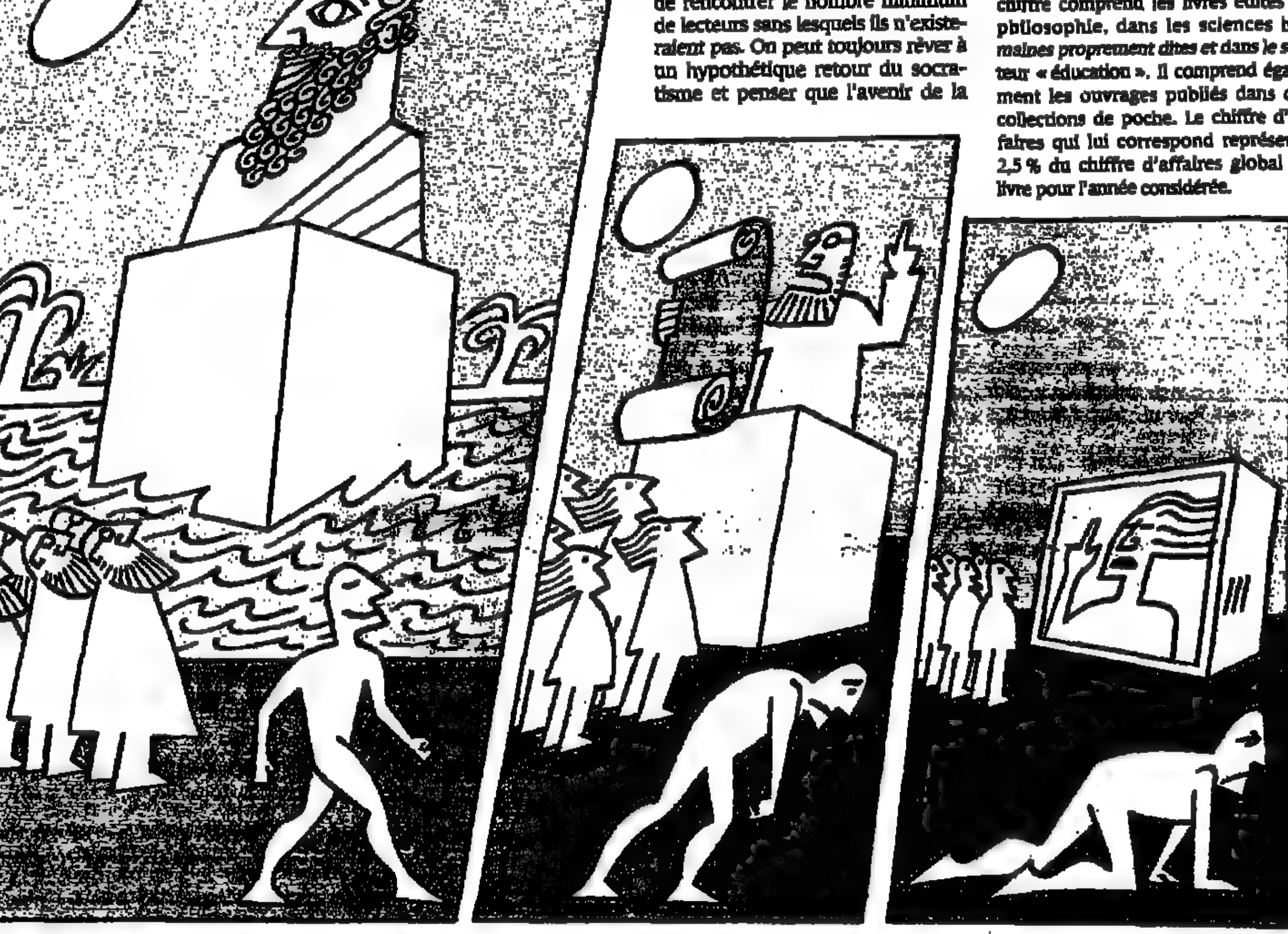
Au reste, celles-ci offrent encore d'autres motifs de perplexité. En France, à la différence de nombreux autres pays, la philosophie est enseignée dans les lycées. Elle l'est aussi dans les universités. Enseignement secondaire et supérieur confondus, cinq mille personnes sont chargées de cet enseignement. A quoi tient l'évidente disproportion de ces données par rapport à celles de l'édition ? La moyenne des ventes ne représente qu'une modeste fraction de cette masse de lecteurs potentiels que sont les enseignants, les élèves et les étudiants concernés par la philosophie. Faut-il incriminer les pratiques éditoriales et le nombre croissant des livres mis sur le marché, leur prix ? Ou bien faut-il s'interroger sur ce qui justifie l'invraisemblable écho donné à un goût et à un type d'exercice qui, non seulement ne change rien à cette situation, mais pourrait l'aggraver si l'édition devait jamais en suivre l'exemple ? Où s'exprime la philosophie de l'avenir ? Dans les cafés ? Dans les « lieux d'exercice » souvent mentionnés ? A la « Revue parlée » du Centre Georges-Pompidou ou sur les écrans de télévision, à l'occasion « Pas si vite », avec Michel Field et « Mademoiselle Agnès » ?

Il serait agréable de croire que les opérations médiatiques auxquelles on assiste en ce moment traduisent une situation dont la philosophie et ceux qui s'en soucient pourraient légitimement se réjouir. Qu'une certaine philosophie soit à ce jour présente dans des lieux où on ne l'attendait pas, il est inutile de le nier. Le phénomène n'a cependant pas grand-chose à voir avec les raz-de-marée que la moindre mode intellectuelle est désormais censée provoquer. Il est vrai que la griffe « philosophie », en France, offre à peu de frais une justification et un prestige qui demeurent intacts. On ne gagne pourtant rien à entretenir de faux-semblants ; on favorise plutôt, de façon irresponsable ou cynique, la lente désagrégation des conditions qui permettraient à un nombre plus conséquent de livres de rencontrer le nombre minimum de lecteurs sans lesquels ils n'existeraient pas. On peut toujours rêver à un hypothétique retour du socratisme et penser que l'avenir de la philosophie se construit dans les cafés ou dans les cabinets de consultation que nul divan ne vient plus encombrer. A chiffrer la passion, on en estime toutefois plus aisément le prix.

► Jean-Pierre Cometti est directeur de la collection « Tiré à part » aux éditions de l'Eclat.

(1) *Voir notamment, à ce sujet, Le Magazine littéraire*, n° 339, janvier 1996, la série d'émissions que France-Culture a programmées, du 22 au 26 janvier 1996, sous le titre : « Le Retour de la philo », ainsi que l'écho que « Le Cercle de minuit », de Laure Adler, a donné à ce phénomène à la télévision. Une revue, *Socrate & Cie*, est annoncée, visant à prolonger les débats organisés par Marc Sautet au Café des Phares.

(2) En 1995, la vente moyenne des ouvrages publiés en sciences humaines a été de 1 781 exemplaires par titre. Ce chiffre comprend les livres édités en philosophie, dans les sciences humaines proprement dites et dans le secteur « éducation ». Il comprend également les ouvrages publiés dans des collections de poche. Le chiffre d'affaires qui lui correspond représente 2,5 % du chiffre d'affaires global du livre pour l'année considérée.



Un désir de lumières

Le souhait d'une philosophie populaire ne date pas d'aujourd'hui. Il invite à ne pas confondre l'abstrait, l'obscur et l'abstrus

François Azouvi

Deux siècles de philosophie abstraite, réservée aux seuls spécialistes reconnus par l'institution académique, donnent au retour de la « philosophie populaire » un air de jamais vu. Tout se passe comme si l'on n'avait jamais philosophé en dehors du cercle de l'école, des professeurs et de l'université. Cette croyance est elle-même le résultat d'un long processus, au cours duquel la philosophie est devenue un métier, pourvu, comme tous les métiers, d'un cursus obligé, d'une institution habilitée à sanctionner des impétrants par des diplômes assurant un revenu à celui qui les obtient. En France, l'agrégation, instaurée au XIXe siècle par Victor Cousin, a défini la voie cardinale pour, tout à la fois, faire de la philosophie et l'enseigner, rejetant dans une marginalité toujours de mauvais aloi une autre manière de philosopher. Car cette professionnalisation a été de grande conséquence sur le style *lui-même* : à mesure que la philosophie devenait l'affaire exclusive de spécialistes, elle se faisait aussi plus technique, au point de s'identifier désormais avec cette *technicité* elle-même. Les philosophes sont devenus des « travailleurs du concept », selon la jolie formule de Canguilhem.

On oublie ainsi que le XVIIIe siècle a connu l'efflorescence d'une philosophie populaire (1), et que, pour une grande part, l'idéal européen des Lumières a coïncidé avec le projet de *« rendre la philosophie populaire »*, comme le souhaitait Diderot.

« Il est une sorte d'obscurité, disait-il, que l'on pourrait définir l'affectation des grands maîtres. C'est un voile qu'ils se plaisent à tirer entre le peuple et la nature. [...] Si nous voulons que les philosophes marchent en avant, approchons le peuple du point où en sont les philosophes. Diront-ils qu'il est des ouvrages qu'on ne mettra jamais à la portée du commun des esprits ? S'ils le disent, ils montreront seulement qu'ils ignorent ce que peuvent la bonne méthode et la bonne habitude. » Autrement dit, il n'est pas, pour ces hommes des Lumières, d'idée philosophique qui ne puisse être exprimée dans une langue qui la rende intelligible à un esprit normalement disposé. Pour eux, l'obscurité dont ont été entourées jusque-là les spéculations n'est que le masque d'une confusion qui affecte la pensée elle-même ; *éclairer* – *aufklären, enlighten* –, c'est dissiper l'ombre dont les philosophes ont nimbé leurs œuvres dans l'idée de les réserver à une élite.

Cette conception de la philosophie et de la devise des Lumières n'est pas réservée aux Français. Il est piquant de relire la lettre adressée à Kant par Christian Garve, *« Popularphilosoph »* s'il en est, le 13 juillet 1783. Garve écrit en toute ingénuité au grand Kant : *« Je reconnus bientôt, en commençant à lire l'ouvrage, que j'avais mal choisi, que cette lecture [...] était trop difficile pour moi. Je vous avoue que je ne connais aucun livre au monde qui m'ait coûté autant de peine à lire. »* Mais, après s'être excusé de l'incompréhension dont il a fait preuve, Garve pointe le bout de son nez de *Popularphilosoph* : *« Je ne cherche pas à m'excepter totalement de la faute que vous reprochez au critique de Göttingen d'avoir cédé à sa mauvaise humeur devant les difficultés qu'il a eu à surmonter. J'avoue y avoir cédé de temps à autre parce que j'ai eu tendance à croire qu'il devrait être possible de faire plus facilement comprendre, à ceux pour qui la réflexion n'est pas tout à fait inhabituelle, des vérités qui doivent produire d'importantes réformes en philosophie. [...] L'ensemble de votre système, s'il doit bien être réellement utilisable, doit absolument être exprimé de manière plus populaire. »*

L'idée que toute philosophie doit pouvoir être exprimée *« de manière plus populaire »* se fonde enfin sur l'idée que le « bon sens » jouit d'une réelle universalité. Cela ne veut pas dire que, pour les tenants de la philosophie populaire, il soit l'unique faculté de l'esprit ni l'unique niveau auquel on puisse parvenir : ainsi Moïse Mendelssohn, auteur d'un grand nombre d'ouvrages savants de philosophie spéculative, ne dédaignait pas de publier en 1785 des *Morgenstunden, oder Vorlesungen über das Dasein Gottes (Heures matinales, ou Leçons sur l'existence de Dieu)* où les preuves de l'existence de Dieu sont insérées dans une description où l'on peut lire par exemple : *« Les considérations sur l'entendement humain et la raison* [...] *se mêlaient au récit que nous firent dans la soirée nos hôtes d'un voyage dans les montagnes suisses : cela se transforma dans mon imagination en un rêve qui... »*, etc. Si le niveau de la raison spéculative est irréductible au bon sens, celui-ci n'en constitue pas moins un véhicule possible pour administrer au lecteur de bonne volonté des preuves de l'existence de Dieu. Ce que la philosophie populaire du XVIIIe siècle a élaboré, c'est donc l'idée qu'il y a deux niveaux dans la construction philosophique, et que les deux ont leur valeur d'usage. Hume l'a très bien dit : il y a une philosophie facile, et une philosophie abstraite. Celle-ci permet de dire des choses que la première interdit ; et Hume est le premier à savoir que les analyses subtiles auxquelles il doit d'avoir aujourd'hui un grand nom dans l'histoire de la philosophie n'appartiennent pas à la catégorie de la philosophie facile. Mais il sait aussi, en homme des Lumières, que la philosophie abstraite est toujours prête à devenir philosophie abstruse, et que celle-ci *« a seulement servi jusqu'ici d'abri à la superstition et de couverture à l'absurdité et à l'erreur. »*

La remarque vaut avertissement : ne confondons pas *philosophie populaire* et *philosophie abstraite*, mais veillons à ne pas gober sous couvert de philosophie abstraite quelque chose qui ne serait que de la philosophie abstruse. L'idéal de *publicité* propre aux Lumières pourrait bien, de temps en temps, reprendre du service.

(1) Elle fait l'objet d'un passionnant volume collectif, sous la direction de Philippe Beck et Denis Thouard, *Popularité de la philosophie*, ENS-Editions Fontenay Saint-Cloud, 470 p., 160 F. Le volume est diffusé par Ophrys (10, rue de Nesle, 75006 Paris). Les remarques qui suivent doivent tout au présent volume.

Socrate au marché

PHILOSOPHES A VENDRE
suivi du **PÉCHEUR OU LES RESSUSCITÉS**
de Lucien.
Traduit du grec, présenté et annoté par Odile Zink.
Le Livre de poche, « Les classiques d'aujourd'hui », 128 p., 10 F
(en librairie le 10 juin).

LA PHILOSOPHIE, THÉORIE OU MANIÈRE DE VIVRE ?
Les controverses de l'Antiquité à la Renaissance
de Juliusz Domanski.
Préface de Pierre Hadot,
Ed. du Cerf et Editions universitaires de Fribourg,
coll. « Pensée antique et médiévale », 128 p., 120 F.

Hier encore, les bacheliers dissertaient seuls. Des questions de fond attirent à présent un public croissant, souvent enthousiaste. Pourquoi ?

Un philosophe à la maison, pourquoi pas ? C'est moins pratique qu'un cuisinier, une femme de chambre, un masseur..., mais ce n'est pas inutile. Se voir enseigner, à domicile, pour soi seul, le sens de l'existence, les lois de la vertu, l'ordre du monde, les règles de la Cité idéale et tant de vérités belles et bonnes, voilà un luxe incomparable. Où trouver l'oiseau ? C'est une denrée rare, et pourtant, pas question de se laisser fournir un penseur d'occasion ou un vieux répétiteur ! Heureusement, Zeus y pourvoit. Déjà, son fidèle Hermès appâte les clients : *« Qu'une bonne fortune fasse venir les acheteurs au marché ! Nous allons vendre à la criée des philosophes de toute espèce avec des systèmes de toutes les couleurs. »* Les acquéreurs se méfient : ces raisonneurs sont souvent des songe-creux ou des charlatans. Mieux vaut y regarder à deux fois, d'autant que certains atteignent des prix exorbitants. Socrate ou Platon, par exemple, valent autant qu'une bonne vingtaine d'esclaves de qualité. Aristote, lui, ne dépasse guère le prix de trois ou quatre belles jeunes filles. Quant à Pyrrhon, qui doute de tout, et d'abord de la servitude, il vaut moins qu'un manœuvre sans qualification. Héraclite et Démocrite figurent parmi... les invendus !

Lucien, dans la seconde moitié du IIe siècle de notre ère, composa l'irrésistible dialogue satirique *Philosophes à vendre*. Vient ensuite le procès que ces malheureux penseurs, tirés du royaume des morts pour être maltraités, intentent à l'auteur impertinent. On comprend pourquoi Voltaire fit de Lucien l'un des saints de son calendrier et imagina ses conversations avec Erasme – ce dernier admirait d'ailleurs tant le styliste grec qu'il le traduisit en latin. La nouvelle version française, publiée directement en édition de poche – et vendue 10 francs seulement ! –, incite à découvrir ces textes d'une merveilleuse ironie. Les lire aujourd'hui est d'autant plus savoureux qu'une nouvelle demande de philosophie se manifeste sous des formes insistantes et diverses. Il y a deux ou trois ans, les bachoteurs de printemps, en préparant bac et philo, croyaient encore se livrer à une activité désuète, un rituel dissertatoire inutile et antique. Les mêmes, soudain, se sentent en phase avec l'air du temps, presque à la pointe de la mode.

On ne va pas s'en plaindre, ni se lamenter sur les illusions que cet engouement entretient. Oui, il est souhaitable que la philosophie devienne populaire. Oui, il est bon qu'elle se pratique en des lieux multiples. Oui, il est normal que cette diversification n'aille pas sans quelques maladresses et grincements de dents, pour que cent fleurs s'épanouissent et que cent écoles rivalisent. Ce n'est pas une raison suffisante pour louer sans discernement tout succès griffé philo. Dans cette effervescence, voisinent évidemment de belles initiatives et des marchandages frelatés. Reste à comprendre les ressorts de cette agitation. D'où vient la demande ? Et à quel type de philosophie s'adresse-t-elle ?

Cette dernière question est la moins difficile. Les nouveaux amateurs de discussions sans fin cherchent, pêle-mêle, des rencontres d'idées et des lieux de parole dépourvus de rentabilité immédiate, des outils pour saisir autrement les situations contemporaines, des perspectives pour savoir comment guider leurs actions... Modèle et emblème : Socrate, qui ne fit pas de livres, et interpellait les gens au coin des rues. Les moralistes aidant à se gouverner sont préférés aux virtuoses de l'analyse conceptuelle. Plutôt Montaigne que Hegel. Sénèque, au lieu de Leibniz ou Kant. Nietzsche, et non pas Husserl. De manière générale, l'attente se tourne vers les Anciens, chercheurs de sagesse, plutôt que vers les Modernes, constructeurs de systèmes. Contre une scolastique prétendument absconse, on espère le retour à la pensée vivante et vécue, à l'exercice quotidien de la réflexion pratique. Bref, à la philosophie comme théorie s'oppose de nouveau la manière de vivre.



Ce vieux débat, sous différents atours, figure à plusieurs tournants de l'histoire occidentale. Juliusz Domanski, professeur à Varsovie, éclaire magistralement certains aspects mal connus des mutations ayant conduit, entre la fin de l'Antiquité et celle du Moyen Age, à l'abandon, puis à la renaissance de l'idéal de vie philosophique hérité des Grecs. Résumer en trois phrases ces quatre leçons, données au Collège de France en 1990, étant impossible, signalons leur apport principal. La philosophie antique, comme l'a établi Pierre Hadot (1), est avant tout mode de vie, thérapeutique intellectuelle et affective destinée à modifier l'existence de celui qui s'y consacre – non pas de temps à autre, comme on s'adonne à quelque loisir, mais continûment, au terme d'une conversion fondamentale de l'individu dans son ensemble.

Les Pères de l'Eglise reprennent cette conception en la christianisant : les moines, en ce sens, sont pour eux des philosophes, et les grandes figures de la sagesse païenne des chrétiens qui s'ignorent. Justin Martyr, premier chrétien à s'être présenté comme philosophe, écrit : *« Tous les hommes qui vivaient conformément au Logos, c'est-à-dire de façon conforme à la raison, étaient au fond chrétiens, même s'ils passaient pour athées, comme par exemple, parmi les Grecs, Socrate, Héraclite et d'autres de ce genre (...). »* Juliusz Domanski insiste sur un point moins connu : la mise en doute, par plusieurs Pères de l'Eglise, de la capacité des philosophes païens à être réellement vertueux. Si les Grecs ont entrevu un idéal de vie proche, par certains traits, de celui du christianisme, ils n'ont jamais pu le mettre effectivement en pratique. Livrés à leurs propres forces, sans la Révélation, ils étaient incapables d'accéder au vrai Bien. Seule la vie chrétienne possède ce pouvoir. Ce jugement a contribué à restreindre considérablement la portée de l'exercice philosophique, qui a fini par se réduire aux commentaires savants des textes d'Aristote.

La fin du Moyen Age, avec l'essor de l'humanisme, voit renaître l'idée d'une philosophie qui n'est pas seulement *« connaissance des choses divines et humaines »*, mais aussi *« application à bien vivre selon la loi de la raison »*, selon la formule de Jacques de Gostynin, commentateur polonais d'Aristote à la fin du XVe siècle. Pétrarque refuse d'appeler philosophes *« les professeurs assis dans une chaire »*, et juge qu'*« il est plus important de vouloir le bien que de connaître la vérité »*. Peut-être assistons-nous aujourd'hui, *mutatis mutandis*, à une évolution du même type. La quête de sagesse vient une nouvelle fois rattraper, prolonger, et perturber le désir de logique. Mais pourquoi aujourd'hui ? Les réponses ne manquent pas : le sida s'étend, le chômage gagne, le fanatisme progresse, l'espoir régresse, les repères se brouillent, la complexité s'accroît. Bref, on aurait plus que jamais besoin de clarté, de distance et de raison. La religion déclinant, les sectes menaçant, la philosophie revient. Comme la solitude s'amplifie et que la parole manque, le forum du coin de rue est le bienvenu. Soit. N'est-ce pas encore trop général ?

Suggérons une autre possibilité. Quand Socrate intervient dans la vie intellectuelle athénienne, comme un trouble-fête devenu nécessaire, un marché des idées existe. Les savoirs se vendent, les sophistes se font payer. On croit pouvoir acheter de la morale en ville.

Un vieux diable surgit donc, ne sachant rien, mais demandant si n'existerait pas, sous les noms de justice, de bien, de vrai... certaines choses invendables, voire, à tous les sens qu'on voudra, « impayables ». Et si, après 1989, après la chute du communisme, par temps de mondialisation des marchés, de « cédéromisation » des encyclopédies, d'« internetisation » des connaissances, cette interrogation-là revenait ? Peut-être la vogue actuelle de la philosophie est-elle une manière de chercher un autre horizon que celui déjà balisé par les places boursières et les autoroutes de l'information. C'est juste une hypothèse.

(1) Notamment dans *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* (Gallimard, coll. « Folio-essai »). Voir « Le Monde poche » du 9 décembre 1995.



A lire, à voir

● **« Philo Seuil »**. Faciliter l'accès à une première réflexion philosophique par le biais d'un récit, d'un petit conte, d'une situation romanesque ou d'une anecdote quotidienne, tel est l'objectif de la nouvelle collection « Philo Seuil », dirigée par Martine Laffon. Dans cette série, qui s'adresse à un public de jeunes lecteurs et qui s'inscrit dans le sillage du succès rencontré par *Le Monde de Sophie*, quatre premiers titres sont parus : *L'Enfance immobile. Se souvenir*, de Louis Aubert, *Miroir, ô miroir. Se connaître*, de Jean-Jacques Barrère et Christian Roche, *Zapping Blues. Percevoir*, de Lydia Devos (de 94 à 116 p., 59 F chaque volume), ainsi que *Maudits mots. Se parler*, d'Anne Sauvagnargues (144 p., 65 F).

● **« Les philosophes à la question »**. Marc Sautet, créateur du premier café philosophique à Paris, pose des questions aux grands auteurs et propose une synthèse à sa façon. Premier titre de la série : *Les Femmes ? De leur émancipation*. Réponses de Confucius, Platon, Aristote, Hume et quelques autres (Jean-Claude Lattès, 298 p., 79 F).

● ***Philosophe, moi aussi...***, de Jan Marejko. Sous une forme très simple, quelques pages claires sont consacrées par l'auteur à chacun des principaux thèmes du programme de philosophie des classes terminales. Pour tout jeunes débutants (La joie de lire, coll. « Qui suis-je ? », 272 p., 45 F).

● ***Le Vilain Petit Canard***, journal du Cercle littéraire et philosophique, créé par Oscar Brenifier, est rédigé par ses lecteurs, qui y poursuivent librement les débats qui les intéressent. Ce périodique de 16 pages est désormais vendu en kiosque (38 *bis*, rue de l'Alma, 92400 Courbevoie. Tél. : 47-31-18-12).

● **« Descartes à domicile »**. Parmi les manifestations prévues pour célébrer le 400e anniversaire de la naissance de Descartes, la ville de Poitiers prévoit notamment, le 6 novembre, une « grande nuit philosophique » et, sous réserve, le 16 novembre, des conférences et discussions dans une vingtaine d'appartements de la ville.

Dialoguer assis, penser debout

Discussions dans les brasseries, actions-spectacles d'un genre nouveau... des pratiques inédites sont en train de s'inventer

Hélène Frappat

Est-ce vraiment un désir de philosophie qui pousse ce public de plus en plus nombreux à venir parler dans des cafés, restaurants, cabinets de philosophie ? Face à cette demande, dont l'existence est incontestable et le sens confus, Marc Sautet, animateur des débats au Café des Phares, place de la Bastille, répond en privilégiant la parole : *« La philosophie passe par le dialogue, par la controverse, pas par les textes. »* Le besoin de parler et d'être entendu explique que ces hommes et ces femmes – souvent plus de femmes que d'hommes, de vieux que de jeunes – passent des heures, noyés dans le brouhaha du café, à questionner l'altérité, la création artistique, la bonne volonté et ses mobiles...

Au milieu de l'affairement habituel (*« Une salade verte ! »*), une vieille dame s'approche de l'animateur et lui demande : *« Est-ce qu'on a parlé des déprimés ? »* Lorsqu'on interroge les participants sur ce qu'ils viennent chercher dans ces discussions, on entend souvent : *« Il y a ici des gens qui ont des problèmes personnels, des célibataires, divorcés. » « Je cherchais la convivialité, je ne sais pas si on la trouve vraiment. Après on va dîner dans un petit bistrot, c'est pour les gens seuls, il y a beaucoup de gens seuls »*, disent des habitués d'un autre lieu, le café Le Chay.

Est-ce donc à la philosophie que ces solitudes s'adressent, et la philosophie a-t-elle quelque chose à leur répondre ? Selon Daniel Ramirez, qui anime régulièrement les débats du Café des Phares, *« la philosophie a aussi un mot à dire sur la vie personnelle »*. Elle serait en mesure de faire face à la détresse ou à l'angoisse des individus. Elle permettrait même, selon Marc Sautet, de démasquer la nature véritable de leurs problèmes : *« Beaucoup de gens qui vont voir des thérapeutes se trompent. Leur angoisse peut être tout aussi bien liée à quelque chose que nous vivons collectivement et pas à un problème personnel. Leur inquiétude, elle a un centre de gravité qui n'est pas dans leur vie mais dans l'actu. »* Passons sur les visions simplificatrices de la psychanalyse ou de l'histoire de la philosophie qui sont omniprésentes dans les discours des animateurs de débats philosophiques. Interrogeons plutôt ce phénomène pour ce qu'il prétend être : un acte politique, qui porte *« le questionnement dans la cité aussi profondément et aussi loin que possible »* (Bruno Magret, du Café des Phares). Dans les cafés, l'exercice d'une parole démocratique se donnerait à voir et à entendre, débarrassée de la tutelle des maîtres et des universitaires. Après tout, pourquoi la philosophie ne répondrait-elle pas à un désir de parole ou d'écoute, si la cité est devenue muette ? Encore faut-il que cet échange de mots et d'idées, pour être philosophique, s'interroge sur ses propres conditions, sur la manière, par exemple, dont les participants s'adressent les uns aux autres, sur les affects qui parfois tiennent lieu d'opinion, sur le rôle de l'animateur qui, micro à la main, choisit le sujet à débattre (écartant les sujets *« vicieux, glissants »*), et distribue le temps de parole comme le professeur le ferait dans sa classe (*« Vous avez un prénom ? »*), sur ces signes discrets de maîtrise qui renvoient subrepticement au discours magistral et, dans les pires moments, aux séances de karaoké. Pour autant, cela ne signifie pas qu'une pratique populaire de la philosophie soit impossible. Un groupe le prouve depuis plusieurs années. *Les Périphériques vous parlent*, leur journal, est né du « Laboratoire d'études pratiques pour le changement », créé il y a quatre ans par Cristina Bertelli et Marc'O, metteur en scène de théâtre avec lequel débutèrent, dans les années 60, Bulle Ogier, Pierre Clementi, Jean-Pierre Kalfon et Bernadette Laffont. Le 28 mai dernier, l'ensemble musical et théâtral des Périphériques, Génération chaos, « machine expressive » menée par Marc'O, présentait, dans les locaux de la styliste Agnès B., une « non-conférence ». Assises par terre, plus d'une centaine de personnes, acteurs autant que spectateurs, participent à une mise en scène de la philosophie. Cette pratique nouvelle a soudain un sens, elle prend corps en se mettant debout, contre tous les philosophes *« cul-de-plomb »* que Nietzsche dénonçait. Un voix scande : *« Nous nous considérons comme des citoyens qui se demandent si la philosophie ne serait pas aussi un acte politique concret, sur une scène que nous appelons le théâtre des opérations. »*

Génération chaos et les Périphériques rendent aux philosophes – chacun a le droit de l'être – un corps et une voix : *« Debout ! c'est aussi une posture de résistance. C'est, pour la philosophie, ce moment où perdant le sentiment de sa propre importance, elle déploie ses oreilles pour se mettre à l'écoute de quelque chose de barbare, d'étranger, d'insignifiant, d'accidentel, de grotesque. A l'affût d'un langage qui ne soit pas réductible aux mots, en quête d'une parole qui ne soit pas assujettie à la vérité du texte. »* Cette pratique est celle d'un dialogue *adressé*, car la philosophie, comme le dit l'un des citoyens-acteurs, est aussi *« dans la manière dont nous nous adressons à vous »*. Ainsi l'acte même de la philosophie est-il mis en scène à travers la communication qu'elle fonde. S'échappe d'un haut-parleur une phrase de Serge Daney : *« L'information n'est pas un dû mais une pratique. »* Les acteurs en montrent le sens : ils mettent l'information (et la théorie de Jakobson !) en acte ; ils ne sont plus interprètes (des textes, de leur vie), mais deviennent les auteurs conscients de leurs actes et de leurs discours. Par là s'accomplit superbement, pour autant que *« dans toute activité philosophique il y a nécessairement un acte artistique »*, ce qui fait défaut dans les cafés philosophiques : la conscience d'une pratique, où la philosophie redevient commerce (au beau sens du terme : échange), contre toutes les philosophies (de café) du commerce qui en monnayent la valeur marchande. Les Périphériques, le Laboratoire d'études pratiques sur le changement, les philosophes Isabelle Stengers et Pierre Lévy ont constitué une « Université d'urgence », ouverte à tous, qui donne déjà des cours régulièrement, notamment à Paris-VII, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, à l'Université libre de Bruxelles (1). Ainsi prend corps l'exigence – indissociablement philosophique et politique – de modifier les conditions de la transmission du savoir, à travers une fidélité au mot de Nietzsche : *« Seul celui qui agit comprend. »*

(1) Pour tout renseignement sur les diverses activités de ces groupes, contacter l'association Star, 44, rue de l'Echiquier, 75010 Paris, tél. : 44-79-03-06, fax : 44-83-00-07.

★ **Génération chaos 2 organise le vendredi 7 juin, à 20 h 30, une nouvelle rencontre au Gibus (18, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris).**

livraisons

HISTOIRE

● **L'IDÉE D'EUROPE AU XXe SIÈCLE**, d'Elisabeth du Réau
L'Europe n'est encore qu'une chrysalide, selon le mot d'Edgar Morin. Et pourtant, de la fille du roi de Phénicie, Europe, jusqu'au traité de Maastricht, quelle aventure ! Elisabeth du Réau ne refait pas le travail de Denis de Rougemont et s'attache essentiellement à l'évolution du concept depuis la fin de la guerre de 1914-1918. L'histoire de la Communauté européenne tient une place centrale, mais l'auteur nous parle aussi de l'Europe de l'Est et de la diplomatie entre ce que *furent les deux blocs. Pas de prise de position, mais une bonne ma*nière de rafraîchir notre mémoire (éd. Complexe, 372 p., 130 F).

● **UNE MAISON POUR LE PEUPLE A SAINT-CLAUDE, 1880-1940**, d'Alain Mélo
Chargé par l'association La Fraternelle de classer et inventorier le fonds d'archives de la Maison du peuple (1875-1984) pour favoriser l'étude du mouvement ouvrier dans le haut Jura, l'historien Alain Mélo révèle l'aventure exemplaire d'une coopérative, fidèle à l'idéal utopiste du premier XIXe siècle et en contact avec le parti ouvrier belge. En livrant aujourd'hui le catalogue de l'exposition san-claudienne de l'été 1995, il montre comment s'inscrit dans son architecture même l'avènement du socialisme dans l'entreprise (éd. de La Fraternelle, 12, rue de La Poyat 39200 Saint-Claude, 112 p., 110 F plus port).

SOCIÉTÉ

● **FAUT-IL SUPPRIMER L'ENA ?**, de Jean Coussirou
La question est provocante, la réponse prudente. Ancien directeur de l'Ecole nationale d'administration, Jean-Marie Coussirou penche pour une ENA réformée, plutôt que supprimée, et propose notamment l'institution d'une formation permanente obligatoire. D'une durée d'un an, cette dernière comblerait les lacunes de la formation initiale : enseignement incomplet de la gestion publique, manque d'apprentissage des techniques de management, ignorance des problèmes posés par la modernisation des services publics, absence de formation à l'évaluation, ainsi qu'à l'ingénierie informatique (éd. d'Organisation, 280 p., 128 F).

● **LA FAMILLE EN QUESTIONS, ÉTAT DE LA RECHERCHE**, ouvrage collectif sous la direction de François de Singly
Organisé par l'Institut de l'enfance et de la famille, un colloque a rendu compte en 1994 des études menées depuis dix ans sur le sujet. La synthèse des interventions présentées ici est précieuse. Quatre pôles ont été distingués : les relations familiales ; les liens entre les générations ; les rapports entre le temps, le travail et les revenus ; des comparaisons entre les politiques familiales en Europe. De quoi renouveler l'éclairage sur un sujet qui revient à la mode (éd. Syros, 326 p., 195 F).

L'anthropologue confessé

Autoportrait de Jack Goody pour qui le terrain compte plus que tout, et qui a la dent dure pour les anthropologues « confinés »

L'HOMME, L'ÉCRITURE ET LA MORT
de Jack Goody.
Entretiens avec Pierre-Emmanuel Dauzat,
éd. Les Belles Lettres, 256 p., 115 F.

Par formation et métier, l'anthropologue est un grand maître dans l'art de l'entretien. Il fait parler, transcrit, décrypte, interprète. La situation prend un certain caractère paradoxal lorsqu'elle s'inverse. L'interrogateur devient l'interrogé, il est poussé à communiquer ce qu'il a retenu de son long commerce avec les peuples et les civilisations de la différence. Il doit parler à son tour, *se mettre en jeu dans une façon de* confession où l'expérience personnelle se sépare mal de ce qui vient de la pratique scientifique. Il révèle ainsi combien la richesse de l'une conditionne la fécondité de l'autre.

On en a la certitude en lisant les entretiens où Pierre-Emmanuel Dauzat impose à l'anthropologue Jack Goody un harcèlement intellectuel qui le contraint à présenter le bilan de quarante années de recherche. L'interlocuteur n'est pas ordinaire, et non pas seulement en raison d'une oeuvre considérable et d'une activité universitaire qui eut Cambridge pour siège. C'est un personnage au sens noble du vocable, un homme en perpétuel mouvement, à la curiosité toujours en éveil, anticonformiste par passion. Il eut un ancrage initial, celui du terrain de l'initiation, qui reste sa référence principale, chez les Lodagaas du Ghana. Mais il refuse l'enfermement qui fait les spécialistes et les érudits minuscules. Il ouvre largement le champ des comparaisons, il donne ainsi plus de pertinence à l'interprétation des situations sociales particulières. Il parcourt le monde afin de multiplier les observations. Il se nourrit inlassablement de lectures avec l'avidité d'un encyclopédiste.

C'est de cela que l'oeuvre s'enrichit, dans la diversité de ses objets où figurent la parenté et la famille, l'oralité et l'écriture, le mythe et les rites, le féodalisme et l'Etat, mais aussi la cuisine et la culture des fleurs.

Jack Goody ouvre sa confession par l'évocation d'une double expérience, celle des années de guerre, celle de l'apprentissage, qui le constitue *« connaisseur de l'homme »*. La première le tire hors des études universitaires et de l'engagement politique. Il est officier, fait prisonnier durant la guerre du désert, enfermé en Italie, évadé, enfermé à nouveau en Allemagne. Ce temps des épreuves est aussi celui des hasards qui affecteront sa carrière scientifique : d'abord isolé sans livres, il réfléchit sur ce que peut être une société sans écriture. Pourvu ensuite de quelques livres, il découvre par l'oeuvre de John Frazer la séduction de l'anthropologie comparative. Ce sera son choix, la formation suivra, à Oxford et à Cambridge surtout.

C'est alors le *« moment conquérant »* de l'anthropologie britannique. Les héritiers de Malinowski *lui* donnent son essor ; et notamment les deux maîtres que Goody se reconnaît, Meyer Fortes, l'aimé, et Edward Evans-Pritchard, le « querelleur ». On est frappé par l'exubérance culturelle de cette période, alors que le codage du métier n'a pas encore exercé ses effets étrécissants. La curiosité ouvre à tout apport, elle décloisonne. La littérature a sa place, à côté de la linguistique et des premières sciences cognitives. La sociologie reste présente, les durkheimiens par l'intermédiaire de Radcliffe-Brown, les autres par les interventions de Talcott Parsons. L'histoire exerce une grande influence par la relation au groupe français des *Annales* et par l'autorité des nouveaux historiens britanniques dont Eric Hobsbawm. Marx et Freud deviennent des inspirateurs plus que des sources dogmatiques. Un seul culte prévaut, celui du terrain ; c'est-à-dire de l'enquête directe effectuée en longue durée. Il conduit à mésestimer l'oeuvre des anthropologues confinés.

C'est en ce milieu intellectuel, et sur le terrain africain, que Jack Goody se forme et s'accomplit. Il définit son projet ainsi : *« Jeter des ponts entre l'anthropologie et l'histoire ou les études comparatives. »* Il précise sa méthode : saisir les phénomènes sociaux et culturels dans leur devenir, leur mouvement, la complexité des relations qui les affectent et la mobilité de leurs significations. Il identifie les situations les plus révélatrices : ainsi, chez les Lodagaas ghanéens, le temps des funérailles, qui met la collectivité en branle et en révèle toutes les tensions. Il sait qu'il faut donner aussi de la liberté à la méthode, pratiquer ce qui est qualifié d'*« ethnologie personnelle »* et de démarche *« relativement chaotique »*.

Cet anthropologue se soumet à la contrainte des faits et refuse de les forcer, de les isoler afin d'en produire plus facilement un système. Son oeuvre tient de ce choix un caractère ouvert et foisonnant. Une illustration peut être donnée par le commentaire de son maître-livre : *Le Mythe du Bagré*, une « récitation » particulière aux Lodagaas consignée et enregistrée à plusieurs reprises. Le récit n'est pas séparé de l'association qui en a la garde, des cérémonies qui le mettent en oeuvre, des crises qui requièrent son recours. Il est considéré avec une égale attention sous tous ses aspects, du plus superficiel, qui en permet un usage général, au plus profond, qui réserve l'accès aux apports philosophiques. Le mythe, et ce n'est pas le moins important, apparaît comme une production continue. Ses enregistrements successifs le révèlent en tant que *« sujet à des adaptations créatives »*. Cette façon de traiter le mythe conduit Goody à contester les travaux qui rapiècent des fragments de mythologies, en les isolant de leur contexte et en les chargeant d'*« intuitions personnelles »*.

Il a la dent dure. Sa critique ravage les notoriétés les mieux établies, notamment lorsqu'il évalue l'ethnologie française et certains de ses collègues britanniques. Il n'épargne pas davantage ses relations privilégiées. Son anthropologie historique, tellement liée à l'Ecole des *Annales*, reconnaît ce qui est dû à Marc Bloch mais récuse le privilège accordé à l'histoire des mentalités. Il marque encore moins d'indulgence à l'égard des études américaines des caractères nationaux ; même les disparues, Margaret Mead et Ruth Benedict, attisent encore sa réprobation. Il réserve sa compréhension entière pour ceux qui empruntent les *« chemins de traverse »* et savent relier, rapprocher, mettre en perspective.

Jack Goody affirme, répète ce qui est devenu son exigence constante : *« considérer les événements de notre temps dans la perspective critique élargie »*. Qu'il traite de la famille, de la cuisine, des fleurs ou de la vie rurale, dont il a l'expérience par participation, il s'astreint à cette obligation. C'est cependant ce qu'il rapporte en traitant de la mémoire, de la relation entre l'oralité et l'écriture, de la place accordée à la représentation iconique, à l'image, qui donne à son oeuvre la plus forte actualisation. Goody ne nous dépayse pas simplement, il recourt au dépaysement pour nous permettre de faire face à ce que nous sommes en voie de devenir.

Georges Balandier

Freud « marieur »

La précieuse correspondance du fondateur de la psychanalyse avec son disciple préféré fait pénétrer dans les coulisses de l'histoire du mouvement

CORRESPONDANCE
Tome II, 1914-1919
de Sigmund Freud
et Sandor Ferenczi.
Edité par Eva Brabant et Ernst Falzeder, sous la direction d'André Haynal, plusieurs traducteurs, Calmann-Lévy, 448 p., 250 F.

Quel est le contraire de *Emmes* (M. S.) – *« vérité »* en hébreu et en yiddish ? S. M. (Sa Majesté). En avril 1918, à Vienne, quelques-uns se consolaient avec cette blague juive, entre autres, de l'atroce dureté de temps de guerre qui paraissaient ne devoir jamais finir. L'informateur, qui n'a pas que ça à dire sur les misères de l'arrière et sur beaucoup d'autres sujets, n'est autre que Sigmund Freud. Et le créateur de la psychanalyse s'adresse à l'un des grands créatifs, sinon le plus grand, des commencements de cette singulière épopée : le Hongrois Sandor Ferenczi.

Rien d'accessoire, en réalité, rien de vain dans cette impressionnante *Correspondance* dont Calmann-Lévy publie le deuxième volume (période 1914-1919), quatre ans après le début de l'entreprise (« Le Monde des livres » *du 13 mars 1992*), avec un excellent apparat critique et un index *« sélectif »* un peu léger. Tout ou presque – anecdotes, considérations personnelles et développements théoriques – y fait sens ou résonne d'échos variés pour un lecteur d'aujourd'hui.

Trois grandes affaires occupent les trois cent quarante-cinq lettres de ce deuxième volume. La première guerre mondiale, qui embrase l'Europe. Le contraire eût étonné. La psychanalyse ensuite, développements conceptuels et vie institutionnelle (bien ralentie par les conséquences du conflit). Là encore, nulle surprise. Enfin – voilà le lieu de bien des stupeurs –, l'immense feuilleton de l'incommensurable hésitation de Ferenczi : épouser sa maîtresse Gizella Palos ou non ? Ce qu'il finira par faire au terme d'un parcours qui nous laisse pantois pour plus d'une raison.

La guerre : elle ne peut qu'entraîner dans son tourbillon maléfique les deux protagonistes. Certes fort perturbante, la situation pourrait être pire pour Ferenczi, bientôt mobilisé en tant que médecin. En novembre 1914, sa totale et permanente franchise lui fait même écrire : *« Je me sens assez à l'aise dans la situation militaire homosexuelle ; quelque chose en moi semble s'en accommoder parfaitement. »* Ce ton badin ne dure guère, et l'*« impression »* initiale (*« tous ces événements ne sont que des péripéties et, considérés* sub specie *de la psychanalyse, n'ont pas grande signification »*) ne tarde pas à céder la place à de nombreuses considérations plus graves.

Quant à Freud, après avoir, en août 1914, *« mobilisé (...), comme beaucoup d'autres, de la libido pour l'Autriche-Hongrie »* (alors que Ferenczi se sent tout d'abord *« étranger à cet enthousiasme guerrier »*), il n'est bientôt plus que le père fou d'inquiétude de ses fils Martin, Oliver et Ernst, qui combattent sur divers fronts. *« J'ai eu un rêve prophétique dont le contenu représentait clairement la mort de mes fils »*, écrit-il en juillet 1915, avant de prédire (octobre de la même année) : *« Etre tué n'est, de toute façon, qu'une question de temps. »*

Le nécessaire et le superflu manquent plus souvent qu'à leur tour. Freud se sent las, au bout du rouleau, *« brisé »* : *« J'ai parfois des accès de dégoût de la vie et du soulagement à l'idée que s'achève cette existence difficile, mais le cœur me pèse de savoir l'avenir de mon ami si peu assuré »* (à Gizella Palos, le 30 avril 1917).

L'heure du doute radical, assombrie encore par les circonstances, a sonné pour le père de la psychanalyse : *« Il y a trente-trois ans aujourd'hui, j'étais là, médecin frais émoulu, ignorant de mon avenir, avec le projet d'aller en Amérique (...) Tout compte fait, est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu que la chance ne me sourie pas aussi amicalement à l'époque ? »* (20 avril 1919).

L'*« ami »* Ferenczi, tant admiré par le maître, qu'il révère (*« votre article technique est de l'or pur analytique »*, lui écrit par exemple Freud en février 1919), ne se contente pas d'échanger en permanence avec lui élaborations théoriques et retours sur les concepts familiers ou de faire alterner tranches orales et bribes écrites d'analyse.

Le « pompier incendiaire », le semeur de peste viennois est aussi embarqué sur la mer de perplexité où Ferenczi rame sans relâche d'un bord à l'autre de notre volume.

Ce dernier est depuis longtemps l'amant de Gizella. Il a analysé sa fille Elma, en est tombé amoureux. Il devrait épouser la mère. Oui. Non. Peut-être. Qu'en pense Freud ? Freud pense que oui. Mieux (?), à son aise, en apparence, dans un rôle étrange de conseiller analytico-conjugal, il plaide, replaide, s'entremet auprès de la dame, insiste, joue les marieurs jusqu'à l'issue conforme à ses voeux : *« Il n'y a pas d'autre issue pour vous que d'épouser Mme G. (...) Il ne s'agit pas, ici, de choisir une femme. Elle est déjà votre femme depuis quinze ans, elle l'est devenue quand elle était jeune et belle, elle a vieilli avec vous et on n'a pas le droit, pour ce motif, de repousser sa femme après de si longues années. Il ne s'agit plus, à présent, que de transformer un mariage inconfortable en une agréable vie commune. »* (20 novembre 1917).

Le brillant et compliqué Ferenczi doit donc au « cher Monsieur le professeur » plusieurs fières chandelles. Il en a l'exacte conscience : *« J'ai été amené à reprendre le gros paquet de lettres détaillées, amicales et patientes que vous m'avez adressées au cours des dix dernières années. Toute l'histoire récente des derniers développements de la psychanalyse s'y trouve consignée. En même temps, ce sont aussi des documents montrant avec quelle amitié, quelle sollicitude, bienveillance et, oui, je peux dire : amour vous avez suivi, guidé, protégé mon développement, ô combien difficile. »* (23 mai 1919). *Emmes.*

A suivre. Jusqu'aux différends, au désamour, à la rupture qui concluront l'histoire de ces deux-là. *Ultime* emmes. Comme si souvent.

Michel Kajman

Pas de Nobel

« L'attribution du prix Nobel [1914] *à Bárány, que, jadis, j'ai refusé comme élève parce qu'il me semblait trop anormal et antipathique,* écrit Freud à Ferenczi le 31 octobre 1915, *a probablement (...) éveillé des pensées moroses quant à l'impuissance de l'individu face à l'admiration des foules. »*

Ledit Robert Bárány, médecin autrichien d'origine hongroise, pas rancunier, proposera par la suite Freud pour le Nobel de médecine. Sans succès. *« Mon prix Nobel (...) est enterré »*, constate en décembre 1919 le père de la psychanalyse, qui avait quelques mois plus tôt noté : *« Nous ne sommes faits pour aucune espèce d'existence officielle. »*

Haïm Zafrani, souvenir d'une culture judéo-musulmane

Né dans la région du Souss marocain, descendant d'une famille juive originaire d'Andalousie, l'historien attaché à cette double culture fait œuvre de mémoire. Celle d'une rencontre et d'une symbiose entre deux traditions : juive et arabe

JUIFS D'ANDALOUSIE ET DU MAGHREB
de Haïm Zafrani.
Ed. Maisonneuve et Larose, 448 p., 220 F.

Essaouira (l'ex-Mogador) a été un port où s'arrêtaient des commerçants du monde entier. Les juifs y vivaient en bonne intelligence avec les musulmans. Pas de haine, pas de peur. Ils appartenaient tous à la même culture, celle qui mêlait les affaires, la science et les lettres. Le petit Haïm Zafrani, né en 1922, habitait dans une ruelle, Derb Abdessamih que les Français appelaient rue du Général-Mongin. Les enfants des voisins allaient à l'école coranique. Haïm à la synagogue. Son père mourut alors qu'il venait d'avoir quatre ans. Les grands-parents, des lettrés, kabbalistes et hommes d'affaires, s'occuperont de son éducation. Il fallait d'abord apprendre la Bible. Haïm l'apprendra par cœur, en hébreu dans un premier temps puis en arabe. Il fera comme ses camarades musulmans qui passaient des journées entières à avaler des sourates du Livre saint sans tout comprendre. Il dit aujourd'hui : *« La mort de mon père a peut-être été une bonne chose. J'ai été formé par ceux qui lui avaient donné une formation traditionnelle. Je ne me voyais pas comme un petit enfant. Je fus d'emblée en contact avec les textes essentiels de la civilisation judaïque, et pas n'importe lesquels, des textes de la mystique juive. »*

Le grand-père avait la vue faible. Il demandait tous les soirs au petit Haïm de lui lire des pages du Zohar en araméen : *« Je ne comprenais pas l'araméen ; je lisais les caractères en hébreu et j'attendais que mon grand-père m'explique en arabe. »* L'arabe était la langue des lettrés mais aussi la langue qu'on parlait à la maison.

La famille Zafrani est originaire d'Andalousie. Elle a été expulsée d'Espagne en même temps que les Arabes en 1492. Elle s'installa dans le Souss, région à majorité berbère se situant entre Essaouira et Agadir.

Dans son dernier ouvrage, *Juifs d'Andalousie et du Maghreb*, Haïm Zafrani rappelle qu'historiquement, *« les juifs sont le premier peuple non berbère qui vint au Maghreb et qui ait continué à y vivre jusqu'à nos jours »*. Il subsiste encore au Maroc d'aujourd'hui quelques juifs, généralement âgés, ne parlant que le berbère ou l'arabe. Ce sont des Marocains qui ont vécu dans une symbiose culturelle avec les musulmans. Il y avait incontestablement un espace de liberté naturelle qui permettait une société civile, une société assumant des fidélités multiples. Cela a duré des siècles. Haïm Zafrani écrit que *« l'antisémitisme de l'Europe médiévale et moderne est étranger à l'histoire de la pensée musulmane au Maghreb, au Maroc notamment »*.

« Ma grand-mère s'habillait en musulmane ; on trouvait cela normal. Il n'y avait pas de différence importante entre elle et les autres femmes du quartier. L'après-midi, ses voisines musulmanes enjambaient le petit mur de la terrasse et rejoignaient nos mères et grand-mères avec lesquelles elles partageaient beaucoup de choses. Elles ne faisaient que suivre l'exemple des poètes et des musiciens juifs et arabes qui collaboraient dans une parfaite complémentarité à l'époque de l'âge d'or andalou. Il existe des chants, des poèmes rédigés à quatre mains, juives et musulmanes, célébrant la passion de la vie. »

A huit ans Haïm entre à l'école franco-israélite. A seize ans, il arrive à Paris où il fait l'école normale d'instituteurs. *« Ce départ en France fut vécu par la famille, mon grand-père surtout, comme une rupture douloureuse. Il perdait un peu ses yeux, car je continuais à lui faire la lecture, toujours des textes sacrés. Il mourut trois mois après mon départ. »* Il vécut le début de la guerre à Paris et se souvient des masques à gaz et des rumeurs noires. Il sentait l'horreur proche. Avec ses camarades marocains il rejoignit Essaouira où il fut nommé instituteur. La guerre était loin. Calme plat dans la ville. Il eut l'écho des premières arrestations de juifs en France : *« En avril 1943 on apprit l'anéantissement de la ville martyre tchèque, Ledece. Puis à partir du ghetto de Varsovie on sait qu'une solution finale a été planifiée pour les juifs. Au moment du débarquement des Américains à Casablanca, il y a eu une incitation de pogrom contre les juifs par le SOL (Service d'ordre légionnaire). Heureusement qu'ils n'ont rien pu faire ; le sultan veillait et les Américains étaient là. »*


G. RONDEAU
« Ce qui a été sera, pourvu qu'on s'en souvienne » Aragon

Au Maroc le roi Mohamed V s'opposa aux lois antijuives de Vichy et fit savoir au gouvernement de Pétain qu'il était là pour protéger ses sujets sans discrimination. Aucun juif ne subit au Maroc les conséquences de la politique antisémite et collaborationniste de Vichy, même si la résidence française à Rabat marqua plusieurs fois son mécontentement.

La famille de Haïm est plus que jamais attachée au Maroc. D'instituteur, il devint ingénieur en radio et électricité tout en continuant ses études littéraires et philosophiques en arabe. Il est le premier juif à avoir une formation très solide en arabe au point qu'il est nommé inspecteur de langue arabe et fait partie de la commission royale de la réforme de l'enseignement juste après l'indépendance en 1956. C'est là qu'il fit la connaissance de Mehdi Ben Barka et de Mohamed el Fassi, premier ministre de l'éducation nationale du Maroc indépendant. Il participe aussi au grand mouvement d'alphabétisation, donnant tous les soirs des cours aux dockers du port de Casablanca. *« C'était une époque formidable, une époque d'enthousiasme et d'ouverture. Ben Barka était un esprit d'une intelligence remarquable. Il prit ma défense lorsque j'ai tenu à ce qu'on garde l'hébreu dans les écoles juives qui n'étaient plus rattachées aux écoles israélites européennes mais devenues marocaines. Le parti de l'Istiqlal était contre cette idée. »*

PATRIMOINE CULTUREL

Dès la fin des années 50, Haïm Zafrani constata un phénomène nouveau : des juifs que rien ne menaçait quittaient le Maroc. *« Les premiers juifs à partir furent des berbères qui étaient préparés religieusement à l'arrivée du Messie. Pour eux la création d'Israël correspondait à la fin de l'exil, le commencement de la rédemption messianique. Ils disaient "l'Heure est arrivée !" »* De ce moment date le début de ses travaux sur les traditions juives en terre d'Islam. Il publie aujourd'hui son quatorzième livre. Une idée maîtresse les traverse tous : juifs et Arabes ont participé avec fidélité et intelligence à la construction d'un patrimoine culturel où la mémoire des juifs rencontre celle des musulmans. *« Avant 1492 les deux rives de la Méditerranée étaient liées. Rien ne distinguait l'Andalousie du Maghreb. Même après l'exil et l'Inquisition, il y a eu une continuité dans ce mode de vie et de pensée, surtout au Maroc. Il fallait le rappeler en s'appuyant sur des documents objectifs, en citant des textes. Car certains avaient intérêt à occulter ce partage et cette civilisation où il y avait des apports des deux côtés. »*

Il aime citer Aragon, qui écrit : *« Ce qui a été sera, pourvu qu'on s'en souvienne. »* Toute sa vie il a essayé de dire ce qui a réuni les juifs et les Arabes et n'a cessé de rappeler qu'il *« faut aujourd'hui s'armer de force et de détermination pour anéantir le monstre du fanatisme et de l'intolérance. Mais il faut y associer un peu de générosité et d'amour »*.

Tahar Ben Jelloun

★ Certains de ses livres sont traduits en arabe et en hébreu. Il a reçu le prix Irving et Berta Newman de l'Université hébraïque de Jérusalem et le prix de la Fondation Benzvi.

Jésus, quelle histoire !

Que sait-on de lui ? Trop de critique des textes tue la foi. L'absence de critique nourrit le fondamentalisme. Une série de livres paraissent pour répondre à l'effet Drewermann-Duquesne

VIE AUTHENTIQUE DE JÉSUS-CHRIST
de René Laurentin.
Fayard, 540 p., 145 F.

PEUT-ON ÉVITER JÉSUS-CHRIST ?
de Bernard Bro.
Ed. de Fallois et Saint-Augustin, 312 p., 100 F.

JÉSUS DE NAZARETH
de Heinz Zahrnt.
Traduit de l'allemand par François Rey et Marie-Thérèse Guého, Seuil, 285 p., 125 F.

UN JÉSUS
d'Adolphe Maillot.
Ed. P. Lethielleux, 320 p., 140 F.

Jésus intrigue et fascine, provoque des polémiques, comme aux plus beaux jours du « scandale » Renan (*Vie de Jésus*, 1863). Il divise ses meilleurs fidèles, non plus seulement sur la validité des miracles ou la virginité de sa mère, mais sur la datation des Evangiles ou l'existence de ses « frères ». L'« affaire Jésus » a-t-elle d'ailleurs jamais cessé depuis la crise moderniste dans l'Eglise catholique, au début du siècle, et la confrontation des Ecritures avec l'histoire et la science, appelée exégèse historico-critique ? Elle a rebondi – toutes proportions gardées – avec le succès d'ouvrages comme le *Jésus* de Jacques Duquesne (plus de 200 000 exemplaires vendus en 1995), critiqué, mais tout de même pas excommunié, ou les commentaires d'Eugen Drewermann, enfant terrible de la théologie allemande.

Le succès du livre de Jacques Duquesne couronnait un effort de vulgarisation sans précédent, qui ne remettait pas en doute l'essentiel de la foi chrétienne – la divinité de Jésus, sa crucifixion et sa résurrection – mais dégonflait sa part de merveilleux et de mystère. Par exemple, Marie n'était pas vierge et a sans doute eu d'autres enfants. Son livre avait soulevé des haut-le-cœur dans une hiérarchie craignant que Jésus ne finisse au rayon des « grands initiés », dont raffolent les hommes de ce temps, à court de références et de sagesse. Crainte qui n'est pas vaine : si Jésus revient aujourd'hui, n'est-ce pas à la manière d'un maître – comme Bouddha ou Socrate – ou d'un prophète, plutôt que comme cette figure unique – *« vrai Dieu et vrai homme »* – que proclament les croyants ?

AUTHENTICITÉ

On assiste aujourd'hui au contrecoup des effets Duquesne et Drewermann. C'est dans le but de rétablir une vérité, obscurcie, croit-il, par la subjectivité dominante, que René Laurentin, homme de parfaite orthodoxie, vient d'écrire une *« vie authentique »* – excusez du peu – de Jésus-Christ. Dans le même registre, Bernard Bro propose une lecture qui prend aussi à contre-pied les interprétations récentes, jugées réductrices, de l'Evangile. Jésus tient la route sans béquille, plaide-t-il. Il n'est pas besoin de chercher des artifices, de se livrer aux *« périodiques démangeaisons psycho-thérapeutico-analytiques »* pour percer un mystère qui, à lui seul, répond à l'attente de l'homme, suffit à son besoin de sens et de bonheur. Il y a aussi le « Jésus » d'Alphonse Maillot, ancien professeur de théologie protestante, exégète en toute liberté, maniant aussi bien l'humour que le pamphlet.

Il ne faut pas s'attendre, dans le livre de René Laurentin, à des surprises. L'auteur restitue les textes dans leur état brut, montre leur originalité et leur force de percussion pour aujourd'hui. S'il passe rapidement sur les Evangiles de l'enfance (la naissance, la fuite en Egypte, la présentation au Temple, les premières années de Jésus), pour le reste, il suit Jésus pas à pas, chronologiquement, dans ses trois années de vie publique, dans la radicalité de sa parole et de ses engagements. On est loin du « roman » que certains ont reproché à Jacques Duquesne, et plus encore de la reconstitution symbolique d'un Drewermann, qui va jusqu'à douter de la divinité du Christ.

Le livre de René Laurentin répond sans doute au besoin du public de remonter aux sources directes, d'aller aux documents bruts. Mais il ne répond guère aux interrogations qui ébranlent toujours le lecteur du Nouveau Testament, par exemple, sur la naissance virginale de Jésus ou sur le péché originel, dont un historien comme Jean Delumeau, repris par Jacques Duquesne, a depuis longtemps démontré qu'il était le fruit d'un « montage » – allant de l'apôtre Paul à saint Augustin et au jansénisme – sans rapport direct avec l'histoire et le message de Jésus.

Autrement dit, le souci d'objectivité d'un Laurentin ne rend pas compte de la question si souvent posée par le croyant comme par le non-croyant. Faut-il prendre pour argent comptant tout ce qui est dit de Jésus et qui a été surajouté pour des raisons qui tiennent plus du témoignage de foi que de l'exactitude historique ? Peut-on se dispenser de l'effort de critique des textes ? Si l'institution catholique a le devoir de protéger une vérité de foi, comment continuer à soutenir une lecture « fondamentaliste » de la vie et du message du Christ, alors que la science, la technique sont aujourd'hui notre pain quotidien, informent continuellement notre esprit et créent de nouvelles exigences dans notre manière de savoir et de comprendre. Comment concilier une interprétation plus scientifique de textes sacrés avec l'adhésion à une foi qui, évidemment, dépasse la science ?

Le mérite du livre de l'exégète allemand Heinz Zahrnt est de restituer, avec objectivité, les principaux éléments de cette éternelle tension entre le *« Jésus de l'histoire »* et le *« Jésus de la foi »*. Nourri des travaux de Karl Barth et de Rudolf Bultmann, son livre n'apporte pas non plus de révélations sur la vie de Jésus, mais il propose un exercice, très libre et très clair, sur ce qu'il est raisonnablement possible d'en savoir aujourd'hui. Il rappelle qu'on ne sait rien avec certitude, que l'attachement à la précision et à l'intégralité historique est vain et que prétendre faire une « biographie » de Jésus relève de l'illusion. *« Nous ne pouvons pratiquement rien savoir de la vie et de la personnalité de Jésus »*, disait déjà Rudolf Bultmann.

Pour Zahrnt, on n'échappera jamais à cette tension entre le *« Jésus de l'histoire »*, dont on ne sait rien avec exactitude, et le *« Christ biblique »* (version protestante du « Jésus de la foi »), dont nos catéchismes sont au contraire remplis. D'un côté, un excès de critique historique tue la foi. De l'autre, une foi sans critique historique renvoie à la magie et nourrit les fondamentalismes. Comment dépasser une telle tension ? L'exégète allemand a cette formule : *« Jésus est là, un point c'est tout. »* C'est-à-dire un homme en chair et en os et un message. Ce qui compte, ce ne sont donc pas les « détails » historiques, mais le résultat d'ensemble. Car, dit-il, *« il y a une unité indissoluble entre Jésus et sa prédication, entre sa personne et son message. Sa parole suppose sa présence et sa foi sa personne »*. Impossible, conclut Zahrnt, de séparer le personnage de son œuvre. Et au total de ce superbe ouvrage, se dégage l'image d'un Jésus libéré des polémiques, à la fois pleinement Dieu et pleinement homme.

Henri Tincq

★ Signalons aussi le livre de Sœur Emmanuelle *Jésus, tel que je le connais*, véritable cri d'amour, prière comme le *Cantique des cantiques* qu'elle cite abondamment (DDB-Flammarion, 130 p., 79 F).

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Le secteur public en danger

CRITIQUE DE LA RAISON COMMUNAUTAIRE
Utilité publique et concurrence dans l'Union européenne
sous la direction de Lysiane Cartelier, Jacques Fournier et Lionel Monnier.
Ed. Economica, 257 p., 125 F.

Le secteur public est en danger. En danger de mort. A cause de l'Europe. Aux débuts du Marché commun, on ne s'en serait pas aperçu, parce qu'il s'agissait surtout d'ouvrir les frontières aux mouvements de marchandises. Mais le ver était dans le fruit. Pensez donc ! Le traité de Rome n'emploie le terme de « *service public* » qu'une seule fois, à l'article 77 et encore n'est-il question que des transports.

Quant à la notion d'intérêt général, elle est évoquée au deuxième paragraphe de l'article 90 dans des termes que les auteurs du présent ouvrage jugent ambigus. Puisqu'ils n'en finissent pas de citer ce texte calamiteux, autant le reproduire ici : « *Les entreprises chargées de la gestion de service d'intérêt économique général sont soumises aux règles du présent traité, notamment aux règles de la concurrence, dans la limite où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie. Le développement des échanges ne doit pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de la Communauté.* » Autrement dit, les entreprises publiques sont soumises comme n'importe quelle firme aux lois du marché, sauf si la concurrence les empêche de remplir leur mission – mais ce « bémol » est lui-même soumis à l'« *intérêt de la Communauté* ». Mais comment définir l'intérêt communautaire ? Existe-t-il seulement ? *That is the question.*

L'Acte unique, signé il y a dix ans – déjà ! – aurait singulièrement aggravé la situation, mais là encore on n'a pas vu le danger venir. « *Tout indique en effet,* écrit Lionel Monnier (université de Rouen), *que les entreprises publiques, y compris celles disposant d'états-majors puissants et parfaitement rodés à l'analyse stratégique et prospective, ont dans un premier temps largement sous-estimé le potentiel de rupture historique que portait en lui ce texte diplomatique de portée à première vue modeste.* » On espère que l'auteur de ces lignes est conscient du comique irrésistible de ce qu'il écrit. Les meilleurs stratèges des plus puissantes entreprises seraient donc incapables de lire jusqu'au bout les traités internationaux.

Quoi qu'il en soit, nous apprenons grâce à ce livre qu'il existe depuis 1947 un réseau international de chercheurs et de praticiens, juristes, économistes et gestionnaires dont les objectifs sont la recherche et la publication de travaux concernant les secteurs et les activités d'intérêt général. Ce réseau s'appelle Ciriec, Centre international de recherches et d'informations sur l'économie publique sociale et coopérative. La section française de ce que l'on pourrait appeler une sorte d'internationale du secteur public est présidée par Jacques Fournier, ancien patron de la SNCF. Il y a bien des lobbies privés. Pourquoi n'y aurait-il pas un lobby des entreprises publiques ?

> *Selon Jacques Fournier, la concurrence peut être introduite au sein du service public à condition qu'elle ne porte pas préjudice à son fonctionnement*

Le présent ouvrage qui réunit les travaux de douze auteurs sous les auspices du Ciriec France se veut « *une critique de la raison communautaire* ». On ne trouvera pas ici le reproche vulgaire de technocratisme mais une critique idéologique qui s'adresse surtout à la Commission de Bruxelles, accusée d'être imprégnée seulement de libéralisme.

Nos auteurs sont particulièrement chagrinés par ce qu'ils appellent le « *renversement de la charge de la preuve* » qui aurait été imposé par la Commission. Jacques Fournier l'écrit très bien lui-même : « *Aujourd'hui la concurrence prime. Le service public fonctionne comme une exception. Il doit faire preuve de sa nécessité et de ce que les objectifs qui lui sont assignés impliquent nécessairement une restriction de la concurrence.* » Intolérable, ce crime de lèse-majesté à l'encontre des princes qui gouvernent les entreprises ou services publics. Aussi bien l'ancien président de la SNCF demande-t-il un renversement du renversement : il faudrait revenir à un régime juridique « *dans lequel là où il a été institué, c'est le service public qui prime* ». « *La concurrence n'est pas interdite,* prend-il soin d'ajouter, *mais il faut faire la preuve, si l'on veut l'introduire, qu'elle ne préjudiciera pas au bon fonctionnement du service.* »

A l'« *assujettissement* » à la « *pensée unique* », Jacques Fournier oppose l'attitude du débat, « *et si nécessaire celle du combat* ». Aussi, à l'apriorisme supposé libéral de la Commission, nos auteurs opposent-ils point par point un présupposé en sens contraire, avec des formules quelque peu naïves du genre : « *On peut admettre ici que le marché est* a priori *plus myope que l'autorité publique pour prendre des décisions de longue portée.* » Ou encore : « *Sans contrôle, la concurrence tuerait la concurrence et le monopole abuserait de sa domination.* »

Pour pallier les défaillances inévitables du marché, nos auteurs postulent implicitement la possibilité d'existence d'une sorte de despote bienveillant capable de définir l'intérêt général au niveau de la Communauté, ce qui supposerait d'abord une Europe beaucoup plus démocratique qu'elle ne l'est actuellement. Mais l'Etat réel et ses dépendances (services et entreprises) est lui-même dirigé par des hommes et des femmes, politiciens ou fonctionnaires, qui ne sont pas des anges. Un coin du voile est tout de même levé en fin d'ouvrage par Bernard Gachet (université de Nantes) dans l'intéressant chapitre qu'il consacre au secteur associatif. Oui, est-il reconnu, les hommes politiques ont leurs propres intérêts. Cette épaisseur humaine de l'Etat, on aurait aimé qu'elle fût davantage prise en compte dans le reste de l'ouvrage, si du moins son objectif avait été de convaincre de la légitimité du service public un cercle plus large que le réseau du Ciriec.

PASSAGE EN REVUE

● Sociétés contemporaines

Alors que vient de s'ouvrir à Istanbul, sous l'égide de l'ONU, un sommet mondial sur l'avenir des villes, le dossier que consacre *Sociétés contemporaines* aux « *ségrégations urbaines* » permet de mieux comprendre comment l'espace urbain est de plus en plus souvent considéré comme le lieu privilégié et parfois comme la cause principale de la « *fracture sociale* ». Dans son article d'introduction, Edmond Preteceille, l'un des deux directeurs de la revue, souligne qu'il ne faut pas se contenter d'analyser la situation des quartiers dits « *difficiles* », mais qu'il convient d'apppréhender les « *structures d'ensemble de la division sociale de l'espace* ». Dans les années 60, rappelle-t-il, une politique urbaine ambitieuse se donnait pour objectif d'assurer l'accès progressif de tous les citadins à « *une vaste classe moyenne vivant dans le confort moderne et la consommation* ».

Ces espoirs ont été déçus quand il est apparu que les inégalités, loin de se réduire, ne faisaient que se transformer et se déplacer. Les principales études de ce numéro, qui portent sur les agglomérations parisienne et londonienne, sur deux grandes métropoles américaines, New York et Los Angeles, sur les villes grecques d'Athènes et de Volos ou sur un quartier lyonnais, s'efforcent de saisir les processus qui ont conduit à cette situation (*Sociétés contemporaines*, nº 22-23, L'Harmattan 130 F).

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Onze idées pour l'Europe

LÉGITIME DÉFENSE
Vers une Europe en sécurité au XXIᵉ siècle
de Pierre Lellouche.
Préface de Charles Millon.
Ed. Patrick Banon (109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris), 364 p., 150 F.

Encore un livre, dira-t-on, sur cet après-guerre froide que n'arrêtent pas d'ausculter tous les docteurs Knock de la stratégie ! On aura tort. Il y a bien sûr dans l'ouvrage de Pierre Lellouche les développements obligés sur les transformations que la disparition du rideau de fer a imposées à l'Europe, l'analyse des risques multiformes et inattendus qui ont remplacé la menace massive et familière de l'Union soviétique, le spectre des « petites » proliférations nucléaires, la conclusion que « *l'environnement futur de l'Europe s'annonce donc particulièrement redoutable, à mille lieues des "dividendes de la paix" que certains espéraient empocher après la chute du mur de Berlin* ».

Le député de Sarcelles, ancien conseiller diplomatique de Jacques Chirac à la mairie de Paris, aujourd'hui chargé de mission à l'Elysée, ne s'en tient pas à des constats. Infatigable agitateur d'idées, ce qui l'expose parfois à des audaces réprouvées par ses amis politiques, Pierre Lellouche ouvre des pistes, afin que « *l'Europe participe, à la hauteur de son poids et de son rayonnement, et aux côtés des Etats-Unis, à la résolution des problèmes de sécurité dans le monde* ». Bref, que, devenue un géant économique, l'Union européenne cesse d'être un nain politique.

L'auteur n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler dans le langage courant un « européen ». Ses préférences vont plus à la coopération entre Etats et gouvernements, cheval de bataille traditionnel des gaullistes, qu'aux rêveries supranationales des fédéralistes. Il veut d'abord faire preuve « *de pragmatisme et d'efficacité* » : « *Si l'on ne veut pas que la politique étrangère et la défense européenne soient réduites au plus petit commun dénominateur et se résument à une succession de déclarations et de vœux pieux*, écrit-il, *il faut leur donner la possibilité de se construire en fonction des événements, des alliances et des intérêts mouvants, dans un monde lui-même en mouvement* ».

Suivent « *onze propositions pour le XXIᵉ siècle* », dont certaines ont déjà été exposées par Pierre Lellouche dans diverses communications, mais qui, trop iconoclastes, n'ont pas été reprises dans la position française pour la révision du traité de Maastricht, actuellement en discussion. Ainsi la première proposition prévoit-elle la création d'un « *Conseil européen de sécurité* » qui prendrait les décisions au nom de l'Europe en cas de crise. Sa composition pourrait varier selon les circonstances, mais, dit l'auteur, « *il rassemblerait au moins les cinq grands Etats européens (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni), qui ne devraient donc pas pouvoir rester à l'écart d'une crise importante en Europe* ».

Cette place et cette responsabilité particulières conférées aux « grands » contredit le principe d'égalité affiché sinon respecté par l'Union européenne. Elles sont renforcées par la deuxième proposition ; celle-ci vise en effet à remplacer l'actuel système de présidence tournante de l'Union tous les six mois par la nomination pour deux ans et demi d'un vrai président qui devrait être choisi encore parmi les cinq « grands », les « petits » se contentant de quelques vice-présidences... Il est facile de comprendre que ces idées n'aient pas été soutenues officiellement ; il est tout aussi évident que le souci d'efficacité poussera un jour ou l'autre dans cette direction.

On ne s'étonnera pas que Pierre Lellouche propose une politique européenne de l'armement, là encore autour d'un « noyau dur » de pays importants, ni qu'il s'en prenne au Parlement européen, cette « *tour de Babel* » sans légitimité démocratique, pour souligner le rôle essentiel des Parlements nationaux. Il n'est pas RPR pour rien. Tout au plus pourrait-on faire remarquer que la Vᵉ République n'a pas accordé beaucoup de pouvoirs réels au Parlement dans la définition et le contrôle de la politique étrangère. L'Europe est peut-être un détour inattendu pour remédier à cette anomalie qui distingue la France des grandes démocraties européennes.

Pierre Lellouche reconnaît que « *l'idée* [française] *d'une défense européenne indépendante et séparée de l'OTAN* » n'a pas rencontré auprès de nos partenaires le succès escompté. C'est un euphémisme. Jacques Chirac en a tiré la conclusion : la défense européenne sera dans l'OTAN ou ne sera pas. L'auteur accepte cette concession au réalisme qui, espère-t-il, sera honorée par les Américains et nos partenaires européens.

Rien n'est encore sûr, mais il est clair que le temps des rodomontades est terminé. Celui où il suffisait de sauter sur sa chaise en criant : « *L'Europe ! l'Europe ! l'Europe !* » pour entretenir l'illusion que l'intégration européenne avance aussi est passé. De Gaulle l'avait déjà dit jadis. Si les propositions avancées par Pierre Lellouche transgressent parfois l'orthodoxie « européenne », leur mise en œuvre permettrait de progresser vers une Europe maîtresse de son destin, quelques mythes dussent-ils en souffrir.

POLITIQUE

● par André Laurens

La révolutionnaire et le réformiste

C'EST TOUTE MA VIE
d'Arlette Laguiller.
Plon, 217 p., 98 F.

JE REVENDIQUE LE BON SENS
d'André Bergeron.
Liana Levi, 222 p., 98 F.

Dans l'attente du grand soir, les militants révolutionnaires peuvent aussi s'occuper du quotidien des travailleuses et des travailleurs, qui relève de l'action syndicale et du réformisme. Arlette Laguiller en est la preuve bien vivante, car la porte-parole de Lutte Ouvrière, plusieurs fois candidate à l'élection présidentielle, milite aussi à Force ouvrière comme déléguée du personnel du Crédit lyonnais. Aussi est-il tentant de lire parallèlement l'autobiographie politique que nous donne l'une et le livre de souvenirs et de réflexion que signe André Bergeron, ancien secrétaire général de cette centrale syndicale.

Ces récits illustrent, à travers des sensibilités et des analyses politiques différentes et souvent opposées, deux lignes d'action qui ont divisé le monde du travail tout en cohabitant sur le terrain. L'un entend témoigner de la vitalité du marxisme révolutionnaire, l'autre des acquis de la démarche réformiste.

Arlette Laguiller s'est souvent entendu reprocher l'anachronisme d'un discours issu du XIXᵉ siècle et une analyse sociale dépassée, mais elle tient bon et revient, en guise d'introduction à son ouvrage, sur le mouvement social de novembre 1995 qui, selon elle, a montré que la classe ouvrière restait bien vivante et capable de se mobiliser. Le même événement inspire la préface du livre d'André Bergeron, mais pas les mêmes conclusions : que son successeur à la tête de FO ait serré la main du secrétaire général de la CGT devant les caméras de la télévision, le stupéfie ! Pour lui, c'était « *plus qu'une erreur, une faute !* ».

Arlette Laguiller retrace, à travers son enfance dans la banlieue parisienne et ses débuts dans la vie active, l'envers du décor des « *trente glorieuses* », qui ne furent pas si faciles pour une grande partie de la population française. Elle est, comme beaucoup, venue à la politique par opposition à la poursuite de la guerre d'Algérie, alors que la gauche pataugeait dans ses contradictions et ses compromis. Après un passage au PSU, elle découvre Trotski et c'est « *une révélation* ». Elle reçoit une formation politique analogue à celle que le Parti communiste avait pu prodiguer à ses militants, sauf qu'elle permettait de conserver la foi révolutionnaire sans faire l'impasse sur la réalité du stalinisme.

Sans doute Arlette Laguiller aurait-elle continué de militer à la CGT si le schisme trotskiste y avait été toléré. Ce qui n'était pas exactement le cas. Elle est mieux accueillie à Force ouvrière où, dit-elle, « *j'ai toujours pu m'exprimer librement en dedans comme en dehors* ». André Bergeron note de son côté : « *Elle militait au Crédit lyonnais et ne partageait naturellement pas mes convictions, j'en ai parlé très librement avec elle. Elle est venue chez nous tout simplement parce qu'elle a été chassée d'ailleurs. (...) C'est une fille que je crois sincère et qui, finalement, pour l'essentiel, a respecté nos règles.* »

Arlette Laguiller raconte, en toute simplicité, comment ses campagnes télévisées lui ont valu un vedettariat qu'elle assume, la tête froide, pour les besoins de la cause. L'accès aux médias n'est pas si aisé pour les minorités révolutionnaires, rappelle-t-elle, en mettant en cause, au passage, *Le Monde*, encore que ce journal n'ignore plus les trotskistes, tous les trotskistes qui, parfois, s'ignorent les uns les autres. Comme son livre arbore en sous-titre : « Une femme dans le camp des travailleurs », elle consacre un chapitre aux droits de la femme et, pour le reste, reprend un discours qui, avec son visage et le ton de sa voix, est devenu familier. Cette fonction tribunitienne lui permet, à défaut de convaincre les masses, de faire entendre certaines vérités vécues par nombre de ses auditeurs.

André Bergeron a aussi un ton, le sens des formules et un talent médiatique. Il rappelle sans forfanterie mais avec assurance ce qu'on lui doit : la quatrième semaine de congés , « *c'est moi qui l'ai négociée tout seul, en 1965. (...) Quant à la cinquième semaine, j'en revendique haut et fort la paternité* ». Il revendique aussi le bons sens et pense que les sociétés modernes ne peuvent fonctionner qu'en associant le libéralisme et une certaine organisation : « *Pendant que la CGT et la CFDT défilaient de la Bastille à la République, et inversement, je recherchais obstinément le compromis. (...) Je ne sais pas si nous, les réformistes, nous avons été les champions du paraphe, mais je suis sûr que nous avons contribué au progrès social* », affirme-t-il. André Bergeron a le sentiment que la CGT en vient, comme la CFDT à sa manière, aux méthodes préconisées par FO, les véritables enjeux du réformisme se situant désormais au niveau de l'Europe communautaire.

SOCIETE

● par Robert Solé

La planète-ville

LE MONDE DES VILLES
Sous la direction de Thierry Paquot.
Ed. Complexe, 700 p., 169 F.

Pendant longtemps, campagne et ville ont été parfaitement distinctes, sinon opposées. A la première appartenait la nature et les traditions ancestrales ; à la seconde, la culture et la création sous toutes ses formes. Ce bel équilibre n'est plus qu'un souvenir. La ville a gagné, sur toute la ligne : elle détient l'essentiel des richesses ; elle concentre tous les pouvoirs ; et, qui plus est, réunit la majorité de la population.

L'urbanisation affecte désormais l'ensemble des pays, qu'ils soient développés ou non. Si, au début du siècle, un habitant de la planète sur dix était citadin, la proportion dépasse un sur deux aujourd'hui. Et la tendance paraît irréversible : les « retours à la terre » sont, statistiquement, insignifiants.

L'ouvrage collectif dirigé par Thierry Paquot, philosophe et rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*, est un remarquable panorama du monde urbain. Trente-trois auteurs, parmi lesquels des architectes, des géographes, des sociologues et des économistes, décortiquent le sujet sous tous ses angles, thème par thème, région par région. On y trouve des chiffres, des cartes et, pour ceux qui veulent aller plus loin, une bibliographie substantielle.

La ville a donc gagné. Mais y a-t-il encore une ville ? La cité de jadis, bien définie, cernée par des murs, n'existe plus depuis belle lurette. Les concentrations urbaines qui se développent sur tous les continents ne semblent avoir ni direction ni limites. Elles grandissent de manière désordonnée, avalant la campagne environnante. Le mot « ville » lui-même apparaît désuet. On préfère parler d'agglomération, de métropole ou de mégapoles.

La ville a gagné, et cela suscite malaise et inquiétude. Nous restons, au fond de nous-mêmes, profondément imprégnés d'images rurales. La campagne est bonne par essence, le village rassure. Alors que la grande ville... En réalité, toutes les fins de siècle ont connu cette peur, souligne Bernard Préel, directeur adjoint du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). « *Comme si le destin de la ville était de cristalliser sur elle les angoisses et de symboliser les dévoiements d'une société égarée loin de ses origines naturelles et saines.* » A la fin du XVIIIᵉ siècle, Restif de la Bretonne proposait des plans rustiques pour préserver les jeunes paysans des démons urbains. Un siècle plus tard, la hantise de la cité industrielle enfumée et surpeuplée donnait naissance à des rêves de villes-jardins.

Les auteurs de ce livre étudient tous les fléaux actuels : bidonvilles, pollution, embouteillages, insécurité... Ils refusent cependant de limiter leur approche à la « *crise* ». Malgré tous ses défauts, remarquent-ils, la grande ville reste le lieu du brassage, de l'invention. Aucun autre espace n'offre de telles possibilités de liberté et d'affirmation de soi. Encore faut-il qu'émerge un nouveau savoir-vivre urbain, adapté à un phénomène inédit.

L'urbanisation, en effet, n'est pas seulement un transfert de population de la campagne à la ville : c'est une nouvelle civilisation. Certains peuples semblent s'y adapter plus difficilement que d'autres. Les sociétés arabes contemporaines, par exemple, « *n'arrivent pas à structurer une citadinité* », constate Claude Liauzu, professeur à l'université Paris-VII. En un siècle, le nombre de leurs citadins a été multiplié par cinquante, rendant des villes tentaculaires ou donnant naissance à des entités artificielles dont Koweït City est la caricature. Dans une métropole moderne, le statut des femmes tend à se rapprocher de celui des hommes. Cette urbanisation des mœurs, contraire aux traditions, ne serait-elle pas l'une des causes du courant islamiste ?

Il n'est plus nécessaire de vivre en ville pour être soumis à son influence. Les valeurs urbaines deviennent universelles. Dans le monde développé, un rural dispose pratiquement des mêmes objets qu'un citadin, et en tout cas des mêmes images télévisées. Les frontières s'évanouissent. Le temps et l'espace changent de nature dans cette planète-ville où chacun vit, à la fois, au rythme de son quartier et de celui du monde. C'est un peu affolant, mais c'est ainsi. Autant en prendre conscience pour s'y adapter, aussi intelligemment que possible.

Les saveurs de la découverte

D'une correspondance « clin d'œil » à la marquise de Sévigné en passant par une rencontre propre à réjouir pupilles et papilles jusqu'à Rodin et Van Gogh : parcours artistique haut en couleur

LE SÉVIGNÉ
Lettres. 19 artistes répondent à 19 lettres de la Marquise. Mango/album Dada, coll. « Il suffit de passer le pont ». 44 p., 89 F. **A partir de 8 ans.**

SAVEURS, DÉLICES ET ART
Revue *Dada*, avril 1996, nº 28, Mango, 52 p., 40 F.
A partir de 6 ans.

POUR L'AMOUR DE VINCENT
de Brenda V. Northeast.
Mango, 28 p., 79 F.
A partir de 5 ans.

RODIN SCULPTEUR
d'Hélène Pinet et Marie Sellier.
Coéd. Musée Rodin/Réunion des musées nationaux, coll. « L'enfance de l'art », 64 p., 80 F. **A partir de 9 ans.**


Réponse de Mariette à Madame de Sévigné

Depuis quelques semaines, l'opération « Mai du livre d'art » bat son plein. C'est l'occasion de rappeler qu'il n'y a pas d'âge pour partager l'émotion artistique, même s'il existe plusieurs parcours comme l'illustrent ces parutions de printemps, aussi contrastées que complémentaires. A tout seigneur, tout honneur : c'est une fois encore la marquise de Sévigné qui ouvre le ban, tricentenaire oblige, avec le deuxième album DADA, très attendu depuis un mémorable *La Fontaine* (« Le Monde des livres » du 1er décembre 1995). Une idée simple – proposer dix-neuf réponses à autant de missives classiques de la célèbre épistolière –, mais qui devient passionnante dès lors que ce sont des artistes de l'art postal qui complètent la correspondance. Face aux lettres, soigneusement mises en page sur un buvard constellé de points d'encre, dix-neuf envois tous réellement adressés par la poste à Héliane Bernard et Alexandre Faure, qui dirigent la collection. Objets insensés d'une grande créativité, tous jouent du collage, du montage, de la surcharge et du clin d'œil. La marquise, qui avait le mot dru, sûr et inattendu, n'en est que plus vivante, revisitée par cet esprit libre et frondeur qui convient si bien à la femme comme à ses proches. Le suicide de Vatel, la mort de la Brinvilliers, le mariage contrarié de la Grande Mademoiselle, comme vous ne les avez jamais lus, incisifs et inspirés (1). On retrouve avec la nouvelle livraison d'avril de *Dada* l'humour et le sens du jeu qui mettent l'art en vie sans renoncer à aborder l'essentiel : ici la part du gastrique et gastronomique dans les mythologies le rôle des saveurs dans les métaphores du langage, la Cène revue par saint Luculus et saint Stomac, avec bien sûr un hommage prévisible à l'"architecte naturaliste" Giuseppe Arcimboldo (2) et une intervention savoureuse du peintre « néofiguratif » Henri Cueco. Et un jeu d'après Brueghel et *La Lutte du Carême et Mardi-Gras.*

Loin de ces voies buissonnières, la figure de Van Gogh reste une référence obligée des initiations artistiques. A côté d'un titre clair et sobrement didactique (époque et œuvre) de la collection « Terre de Sienne » de Hatier (3), on découvre chez Mango le rôle de l'ours en peluche du petit Vincent, encore loin d'Arles, *« la ville des couleurs »*, qui fait tous les repérages nécessaires pour que l'enfant devenu adulte élise le lieu qui corresponde à sa façon de voir et de peindre le monde. Une démarche originale et très réussie.

Plus classique, mais très intelligent dans le choix des thèmes retenus, le nouveau volume de « L'Enfance de l'art » consacré à Rodin, ce marcheur infatigable, sculpteur-explorateur du paysage humain, chirurgien des corps qui conserve dans ses tiroirs les *« abattis »* – bras, jambes, oreilles – discours amoureux du fragment. Sans que le biographique vienne perturber cette remarquable approche de l'acte créateur, Rose Beuret, Camille Claudel, bien sûr, traversent le champ de cette présentation sobre et sans défaut. L'enfance de l'art, en somme.

Ph.-J. C.

---

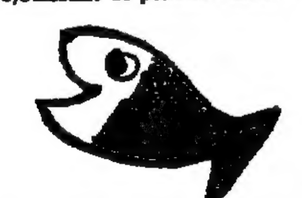
(1) A l'image de la livraison de mars de la revue *Dada, Art et correspondance à travers l'Histoire*, pareillement réalisée en partenariat avec la direction du Musée de la poste. Les originaux sont exposés au bureau de poste du Kremlin-Bicêtre (12, place Jean-Jaurès, jusqu'au 15 juin).
(2) Rappelons le séduisant parcours progressif, du livre de Véronique Grange-Spahis et Sylvie Ducas, *Arcimboldo* (Fleurus, 96 p., 49 F).
(3) D'Enrica Crispino (64 p., 118 F).
★ Signalons aussi le bel *Art brut* de la genevoise Joie de lire (36 p., 95 F) et deux nouveaux albums co-édités par le musée d'Art moderne de New York et Albin Michel, *Lieux* et *Les Gens*, de Philip Yenawine, capivantes initiations au travail sur le thème par des parcours aussi réfléchis que sédnisants (24 p., 79 F chacun).

Sushi, Tom et Mimosa

LE BOCAL DE SUSHI
LA POMME DE TOM
L'ŒUF DE MIMOSA
de Bénédicte Guettier
Casterman, 18 p., 29 F chacun.

ABC BOA
Seuil Jeunesse, 42 F.

Il n'y a d'âge ni pour les livres ni pour les malices. C'est ce qu'a dû penser Bénédicte Guettier en imaginant trois livres pour les tout-petits qui ont la forme du sujet qu'ils traitent : bocal, pomme ou œuf. A peine la base est-elle tronquée pour que l'objet tienne en équilibre sur une étagère, comme un volume pour les grands. Des histoires simples qui rebondissent avec un à-propos réjouissant et parfois même une



façon subtile de laisser le jeune lecteur imaginer le vrai ressort de l'intrigue, d'une cruauté réelle pour Sushi, mais qui n'émeut pas outre mesure les chérubins. Les abécédaires du Seuil n'ont pas moins d'astuce. On se souvient du coffret paru à l'automne, dans lequel vingt-cinq fiches reconstituaient en un puzzle futé une image symbolisant la lettre qui manquait à cet alphabet pour rire (1). Cette fois-ci, pas d'énigme : le public visé est plus jeune encore et se contente d'ouvrir des trappes qui rythment la peau d'un reptile placide. Vingt-six cases, du géant au monstre, de l'île au yo-yo, le long d'un boa coloré qu'on a envie d'afficher dans les chambres d'enfant.

Ph.-J. C.

---

(1) *La Lettre manquante*, d'Albert Lemant, Seuil, 120 F.

Salsa éducative

Au Brésil, l'édition de jeunesse montre les signes d'une belle santé

Ce ne sont pas les couleurs qui manquent au Brésil. Mais personne ne connaît celle imaginée par Ziraldo, auteur-illustrateur d'une trentaine d'albums, dans son livre *Flicts*. Il faudra aller jusqu'à la lune pour la découvrir, en suivant l'histoire page à page ou en cliquant sur une souris, puisque *Flicts* est désormais un CD-ROM. Livres, adaptations télévisées pour la chaîne éducative nationale, supports multimédia : l'édition jeunesse est en pleine expansion au Brésil. En 1995, quarante-deux millions de livres pour enfants ont été vendus.

« En 1982, il s'en vendait douze millions. Les éditeurs ont décidé de prendre en charge la promotion de ce secteur », explique Alfredo Wiezflog, patron des éditions Melhoramentos, membre de plusieurs organisations professionnelles internationales. La Chambre fédérale de commerce du livre lance alors un programme de formations destinées aux instituteurs. Il est conçu sur les conseils de Maria-Antonieta Cunha, professeur à l'université de Belo Horizonte, titulaire d'une des premières chaires de littérature jeunesse du monde. Depuis 1982, quelque 30 000 instituteurs du privé comme du public ont suivi ces stages, qui visent à faire de la lecture un plaisir. Un chiffre non négligeable, qu'il faut cependant rapporter au million et demi d'instituteurs. Des bibliothèques scolaires se développent sous l'impulsion du ministère de l'éducation, alors que les bibliothèques publiques pour enfants sont presque inexistantes en dehors de Sao Paulo. Le ministère délivre un label aux albums qu'il recommande et a commencé à doter les écoles.

Signe de l'expansion du livre jeunesse, une librairie spécialisée s'est ouverte dans le centre de Sao Paulo. Au rez-de-chaussée, tables basses et petites chaises où les enfants peuvent lire ; à l'étage, salle réservée aux CD-ROM avec tables et écrans pour les essayer : la Livraria da Vila prend soin de ses lecteurs en herbe. Plusieurs jours par semaine, des classes viennent ici comme en excursion, leur porte-monnaie confié à l'institutrice. Petits de maternelle ou « grands » de primaire reçoivent une initiation, avant de fureter et de choisir leur souvenir. Les vendeuses spécialisées conseillent aussi les nombreuses associations d'alphabétisation dans les *favelas* de la mégalopole.

Les trois quarts des ouvrages pour enfants sont l'œuvre d'auteurs et d'illustrateurs brésiliens. Les livres étrangers sont surtout des documentaires et des ouvrages scientifiques. Les mythes indiens, l'univers fabuleux de l'Amazonie nourrissent d'innombrables contes. Les histoires inventées par Ziraldo ou d'autres auteurs de qualité – Ruth Rocha, Flavio De Sosa, Cao Hamburger – sont des best-sellers, adaptés par la chaîne éducative. Plusieurs maisons d'édition se spécialisent dans des textes et des images soignés. Melhoramentos (qui adapte aussi les ouvrages de Gallimard Jeunesse) propose un large catalogue pour enfants et adolescents. Les albums de la Companhia das Letrinas, branche jeunesse de la Companhia das Lettras, sont superbes, mais onéreux. FDT cherche à produire des livres exigeants, à des prix abordables.

Les professionnels du livre jeunesse se retrouvent chaque année en juillet lors du congrès sur la lecture organisé par l'université de Campinas. Ce grand rendez-vous, très fréquenté, est suivi par les éditeurs du continent : le Brésil représente aujourd'hui le plus important marché du livre en Amérique latine, avant le Mexique, l'Argentine, la Colombie et le Chili.

Catherine Bédarida

Pour grandir, disent-ils

ON M'A OUBLIÉ
de Guillaume Le Touze.
L'Ecole des loisirs, « Neuf », 140 p., 52 F.

LETTRES D'AMOUR DE 0 À 10
de Susie Morgenstern.
L'Ecole des loisirs, « Neuf », 210 p., 64 F.

Histoire d'oublis, de rupture et de retrouvailles : deux des auteurs les plus féconds de l'Ecole des loisirs sondent le même abîme, où se joue l'identité. Pour Guillaume Le Touze, c'est la mort de la grand-mère qui bouscule le quotidien : confié à son oncle le temps des obsèques en Bretagne, le petit Guillaume vit cette éphémère situation d'orphelin avec une concentration intense. Il observe, fouille dans la vie et les sentiments des autres sans s'exposer lui-même. Jusqu'à ce qu'un soir, après la classe, il se retrouve seul, abandonné. Il découvre alors la vie des grands avec ses règles, où la vérité n'est pas une vertu, s'inquiète, mûrit de ce coup du sort inattendu.

Il en faut davantage pour tirer Ernest, le héros de Susie Morgenstern, d'une existence morne et sans relief. Orphelin dès sa naissance, il « survit » près d'une grand-mère attentive et transparente, jusqu'à l'arrivée d'une tornade, nommée Victoire, qui lui révèle des principes capitaux : l'amour et ses limites (*« Aimer ce n'est pas toujours approuver »*). Conséquence inattendue de ce séisme affectif : la réapparition du père prodigue, qui a écrit chaque jour à son fils abandonné les mots qu'il ne lui disait pas. Colis piégé, cette correspondance retenue inverse les codes (*« Ce sont les enfants qui nous apprennent comment être des parents »*), redistribue les cartes et achève la métamorphose de l'enfant en adulte. Epreuve probante de l'absence pour grandir avant l'âge.

Ph.-J. C.

l i v r a i s o n s

LE ROI EST EN DANGER, de Claire Devarrieux
Quelle est l'origine du mot « carquois » ? Ce petit livre pétillant de malice et d'anachronismes en propose une étymologie fantaisiste, résolument charmante, où Ivanhoé, le jeu d'échecs, l'invention du canon (pour le roi de Navaronne bien sûr) côtoient les ministres de la défense et de l'attaque, comme une Sophie de Ségur, plus convenable que jamais, mais dont les travaux d'aiguille ne peuvent rivaliser avec l'impétueuse bravoure de la jeune Zélie pour conquérir le cœur du prince Geoffroy. Une récréation plaisante (illustrations de Catherine Rebeyrol, L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 72 p., 42 F) **A partir de 7 ans.**

LA FABULEUSE HISTOIRE D'HECTOR LE TITAN, de Mathias et Nathalie
Ce livre est une romance sentimentale et douce, inédite puisque la ballade d'Hélène et d'Hector est en fait l'histoire d'un canot, devenu chalutier, cargot, puis paquebot de luxe. Hector aime, perd, retrouve la fiancée d'un pêcheur de Cassis. Parcours d'un couple tragique magnifiquement historié par les cartons peints, découpés, froissés et mis en scène que le récit prolonge : les mots forts sortent du texte et le rythment, scansion inédite qui contribue à la totale réussite de l'album (Seuil Jeunesse, 36 p., 95 F). **A partir de 10 ans.**

MOI FERDINAND, QUAND J'ÉTAIS JAGUAR FÉROCE, de René Gouichoux
Dans un premier épisode, le petit frère de Ferdinand était un trésor de pirate ; cette fois-ci, il est le *papoose* (bébé, chez les Indiens) indispensable pour séduire les squaws et établir la réputation de Jaguar Féroce. Une façon comme une autre de faire une place aux cadets qui, sous le trait toujours inspiré de Christophe Merlin, donne à la leçon une légèreté épatante (illustrations de Christophe Merlin, Nathan, 28 p., 75 F). **A partir de 7 ans.**

GEORGES RÉTRÉCIT, de William Joyce
Un récit qui ne dépare pas les scénarios hollywoodiens pour adolescents : un matin, le petit Georges se retrouve à peine plus haut qu'une cuiller à dessert. Chaque recommandation de ses parents devient dès lors prétexte à de réjouissantes péripéties où le jeu d'échelle pimente les gestes les plus quotidiens – retenons l'art de faire la vaisselle, ou de nourrir les poissons. Un dénouement abrupt ne gâche pas la fantaisie de l'aventure et la tendresse de l'illustration (Bayard, 36 p., 55 F). **A partir de 5 ans.**



LE CAMION FANTÔME, de François Place et Christophe Besse
Une folle équipée pour rendre à un maraîcher en retraite son camion magique. Pourquoi magique ? Mais parce qu'il se remplit tout seul de légumes triés, prêts pour l'étal du marché. Enfin, presque seul, puisqu'une bande de souris malignes est en fait aux commandes de ce « vaisseau fantôme » qui bouscule jusqu'aux routines télévisuelles. Une aventure échevelée où la connivence entre texte et image est parfaite (Hachette, 36 p., 73 F). **A partir de 10 ans.**

L'INTRÉPIDE, de John Schoenherr
Un album pour découvrir la vie des oies sauvages, avec, en contrepoint d'une information sobre et d'un graphisme doux – des aquarelles aux angles de vue contrastés –, l'aventure d'un oisillon téméraire qui échappe aux dangers, encore inconnus, de la nature (Père Castor Flammarion, 32 p., 72 F). **A partir de 6 ans.**

L'ÉGYPTE ANCIENNE, de Georges Hart
Quatre nouvelles livraisons dans cette très recommandable collection qui poursuit ses adaptations des ouvrages anglo-saxons de Weldon et Owen. Les *Grandes inventions*, les *Volcans et tremblements de terre*, même les si populaires *Dinosaures* feront peu d'ombre à *L'Egypte ancienne*, thème au succès persistant des productions jeunesse – signalons le court et bon volume des « Encyclopoches » d'Hachette *Egypte antique* (160 p., 49 F). Tout donc sur les momies et les pyramides, mais aussi la médecine et la magie, la toilette et l'écriture, avec glossaire et index pour ne pas s'égarer en chemin (adaptation et traduction de Françoise Fauchet, Nathan, coll. « Les clés de la connaissance », 64 p., 99 F). **A partir de 10 ans.**

ILS VOIENT ROUGE, de Sarah Garland et Tony Ross
Waterloo n'aura pas suffi à apaiser les rancœurs anglaises envers l'« ogre corse », et les Britanniques refont l'histoire à leur façon. Avec malice et impertinence. Aujourd'hui, si Napo-Courte-Cuisses n'a pas envahi l'Angleterre, c'est grâce à l'astuce de Babette, une fille de pêcheur de la côte sud, qui met en déroute les soldats de l'Empire avec... ses chaussettes et ses jupons. Le train de Tony Ross adopte la verve du propos sans renoncer aux tableaux de genre, parfaitement réussis (traduit de l'anglais par Olivier de Vleeschouwer, Hachette, 28 p., 73 F). **A partir de 7 ans.**

L'EDITION FRANÇAISE

Le Groupe de la Cité revient au SNE. Le Groupe de la Cité, qui avait « suspendu » son adhésion au Syndicat national de l'édition (SNE) à la suite d'une crise interne (*Le Monde* du 13 janvier), revient au SNE, contre toute attente, après qu'a été adoptée une réforme des statuts du syndicat enterinant la pondération des votes en fonction du poids économique des éditeurs (*Le Monde* du 6 avril). Le président du SNE, Serge Eyrolles, proposera au vote de la prochaine assemblée générale, le 20 juin, un nouveau bureau du syndicat où entrerait Christian Brégou, PDG du Groupe de la Cité. Autour de Serge Eyrolles, ce bureau, dont la moitié est renouvelée, comprendrait six nouveaux membres : outre Christian Bregou, Jean-Louis Lisimachio (PDG d'Hachette Livre), Claude Cherki (PDG du Seuil), Charles-Henri Flammarion (PDG de Flammarion), Bertrand Morisset (directeur de Morisset), Eric Hazan (PDG des éditions Hazan). Restent : Jean-François Grollemund (directeur général adjoint gestion édition du Groupe de la Cité), Jacques Firmin (secrétaire général d'Hachette Livre), Francis Esménard (PDG d'Albin Michel), Antoine Gallimard (PDG de Gallimard) et Jérôme Lindon (PDG des Editions de Minuit). Serge Eyrolles se félicite de ce qu'il interprète comme une *« grande victoire »* : *« Un syndicat fort doit être représentatif, et le nouveau bureau offre une bonne représentativité de la profession, avec les présidents des deux grands groupes, ce qui ne s'était jamais vu. »*

La reprise ? Selon une enquête réalisée par l'hebdomadaire professionnel *Livres Hebdo*, toutes les catégories d'ouvrages ont connu une progression des ventes au premier trimestre 1996 par rapport à la même période de l'année précédente. Se situant autour de 6 % en francs courants pour les livres de littérature générale, la jeunesse et le pratique, cette progression est d'environ 5 % pour les sciences humaines, les ouvrages scientifiques et techniques, ceux de droit et de gestion. La reprise est plus faible pour les beaux livres (2 %).

Prix littéraires. Le Prix du livre Inter a été décerné à Agnès Desarthe pour *Un secret sans importance* (L'Olivier). Les Prix du jeune écrivain, en association avec *Le Monde*, sont attribués à Frédéric Rotolo pour *Petite biographie du comte de Lautréamont*, François-Xavier Molia pour *Le Roi dépouillé*, Magali Sugy pour *Les Evidences bleues*, Anne-Sophie Filhoulaud pour *Regards*, Georges Dumas pour *Soliloque capital interrompu par les pompiers*, Sébastien Bonifas pour *Les Visionnaires*.

Pas de polémiques !

Le journaliste et écrivain Philippe Meyer se lance à son tour dans la guerre contre le conformisme avec sa collection intitulée « Pour en finir avec... ». Humour et débat, tel est le mot d'ordre. Résultat douteux pour les trois premières livraisons

Philippe Meyer veut en finir. *« Le respect des autres fonde le droit que nous avons de nous engueuler. Alors, engueulons-nous, ça fait du bien ! »* C'est au nom de ce principe que ce journaliste et écrivain, renommé pour ses décapants portraits d'hommes politiques, y va de sa collection de polémiques, chez Gallimard, sous un titre qui annonce la couleur : « Pour en finir avec... ». Le genre, bien sûr, n'est pas nouveau. Périodiquement, des éditeurs entendent revigorer la polémique, faire *« parler avec ses tripes »*, redonner sa voix au pamphlet, au nom d'un besoin iconoclaste, anticonformiste ou, parfois, simplement haineux, pour le meilleur et pour le pire.

Aujourd'hui, après « Lettre ouverte » chez Albin Michel, « J'accuse » chez Calmann-Lévy, « En général et en particulier » chez Plon, « Iconoclastes » aux Belles Lettres ou « Les petits libres » aux Mille et Une Nuits, la collection de Philippe Meyer se lance donc, à son tour, dans la guerre contre les conformismes et commence avec trois ouvrages qui se voudraient définitifs : *Pour en finir avec les écolos*, de Bernard Oudin, *Pour en finir avec les hebdomadaires*, de Marin de Viry, et *Pour en finir avec l'Université*, d'Armand Demist. Dès la couverture, la charge est donnée.

« Le titre de la série est (je le croyais !) humoristique. On ne se prend pas pour des gens qui disent le vrai, le bien, le bon, mais nous avons envie que ça bouge. Il s'agit d'entrer dans un sujet, d'aborder une question que, par confort, on préfère ne pas voir », explique Philippe Meyer. On aimerait ajouter « dont acte ». Mais à lire l'essai sur les hebdomadaires, au thème passablement vain on doute : est-ce là le sujet fort dont l'économie aurait compromis la santé du débat d'idées ?

Le modèle, s'il en est un, ce serait les « Libertés » de Pauvert – mais on désespère pour l'heure de retrouver les successeurs des grands ancêtres (Viau, Courier, Chateaubriand) ou, plus humblement, de Jean-François Revel. Il s'agit de retrouver en format poche et à un prix relativement modique (entre 100 et 200 pages, 70 francs environ), *« une liberté de ton, omnivore, dans tous les sujets »*, et d'ouvrir le débat en écartant, d'entrée de jeu, les dérives *« cette littérature qui se prétend pamphlétaire et qui se contente de jeter de la boue, en en étant elle-même, mélangeant attaques personnelles basses, insultes, argumentations approximatives, effets d'amalgame »*. De l'humour plus que de la dérision, du débat plus que de la polémique, tel est le cahier des charges auxquels devraient se soumettre les auteurs de la collection. *« Ce qui ne veut pas dire que j'aie du débat une idée en dentelles*, tient à préciser Philippe Meyer. *Cela veut simplement dire : ne pas esquiver le problème qui se pose. Il n'est rien qui soit plus hostile que ça à la dérision. »*

Admettons, même si l'ouvrage d'Oudin, solidement argumenté mais si peu polémique que son titre jure comme un contresens (les dérives seules de l'écologie sont stigmatisées), propose une réflexion sans humour qui n'a plus de pamphlet que le nom. Le sourire est cruellement absent du Demist, qui titre ses chapitres avec une préciosité ridicule lorsqu'elle défie la syntaxe ou la rigueur historique et joue moins du colt que du kleenex, alignant les lieux communs avec une sereine quiétude qui frôle l'hébétude (on vous recommande les pages 87-88).

Meyer précise cependant qu'il crée moins une collection de pamphlets que de *« documentaires offensifs, de textes personnels informés et ayant en commun de ne pas céder à l'intimidation qui fait l'économie du débat »*, justifiant son projet par *« une espèce d'étouffement et une réaction de résistance à un fonctionnement intellectuel et civique très clérical où tout marche par intimidation et où l'information est supplantée par la communication. Cette collection arrive à point nommé pour revivifier l'idée et la pratique du débat et faire des pieds de nez aux autorités constituées, notamment les autorités morales »*.

On est donc loin, et délibérément, de la tradition de grande littérature pamphlétaire, celle des Bloy, Mirbeau ou Bernanos. De Viry semble pourtant s'y essayer et tombe dans le piège d'une rhétorique ampoulée. Les prochains ouvrages de la collection sauront-ils éviter le piège ? On attend une vingtaine de titres par an : Bernard Brigouleix en finira avec l'Allemagne, Philippe Reynaud avec le modèle américain, Michel Schneider avec les belles âmes, Georges Liébert avec les metteurs en scène... Les projets, d'ailleurs, ne manquent pas : depuis la mi-mai, date de parution des premiers essais, Philippe Meyer dit recevoir un projet par jour.

Les auteurs ? Bizarrement, aucune indication concernant leur identité ne figure sur les trois premiers livres parus. De quoi faire suspecter le pseudonyme, peu compatible avec l'exigence fracassante de vérité. Philippe Meyer ne se cache-t-il pas derrière l'un d'entre eux, Marin de Viry, par exemple ? Mais ce que l'oralité supporte d'emphase et de causticité, séduisante spécialité du journaliste, ne passe résolument pas l'écrit sur la longue distance. Meyer dément du reste, visiblement très amusé qu'on le soupçonne de ces cachoteries, et avoue n'avoir pas réussi à terminer celui qu'il comptait réserver à « la communication ». *« D'autres sujets me titillent, en revanche. Peut-être quelque chose autour des conséquences de la décentralisation et des tyrans locaux. »* Il confesse qu'un seul auteur, sur les trois, utilise un pseudonyme, mais *« si transparent pour les universitaires que ce n'en est plus un »* : c'est Armand Demist – cherchez l'anagramme (1).

La collection de Philippe Meyer manque pour l'heure singulièrement d'unité. Ce n'est peut-être pas une faiblesse mais un gage de réelle souplesse, à condition de ne pas diluer certaines notions jusqu'à la fadeur, voire au faux-sens, ruinant la prétention au débat pour sombrer dans l'exercice vain des diatribes boursouflées. Comment une telle collection peut-elle échapper aux pièges mêmes qu'elle dénonce, dès lors qu'elle institutionnalise un principe et le systématise ? Conscient de ces limites, Philippe Meyer entend bien ne pas faire de vieux os. Pour en finir, une fois de plus. *« Cela correspond à un besoin du moment. On publiera un certain nombre de titres, une soixantaine. Et après, on tire le rideau. »*

Philippe-Jean Catinchi et Marion Van Renterghem

(1) Alain Niderst.

Leiris, le paradoxal

Le « siècle à l'envers », soit tous les renversements et décloisonnements que Michel Leiris provoqua pour lui-même, de l'art à la science, de l'ethnologie aux arts plastiques, en passant par la poésie, la psychanalyse, la tauromachie et la musique. Partout il vécut ces expériences en observateur précis, en acteur tendu. Avec toujours l'écriture au centre (*« Ce jeu à quoi je joue en une interminable partie : écrire »*), la mort et le monde en conscience, l'amitié en soutien : Bataille, Masson, Picasso, Bacon... C'est autant à ces aventures qu'au paradoxe qu'elles ouvrent que les quelque cinquante participants du premier colloque international consacré à l'auteur de *La Règle du jeu* furent attentifs (1).

Paradoxal, Leiris l'est assurément. Comment écrire à la fois une œuvre légère (*Glossaire, j'y serre mes glosses*) et se mettre à nu dans une autobiographie dont l'impudeur renouvelle le genre (*L'Age d'homme*) ? Comment pratiquer l'ethnologie, science de l'autre par excellence, et parler à ce point de soi (*L'Afrique fantôme*) ? Comment écrire, accompagné de l'ombre d'un psychanalyste manqué (*La Règle du jeu*) ? Comment faire tanguer le langage dans le deuil de la poésie ? Comment voir en une quarantaine de corridas ce que des aficionados confirmés ont eu du mal à saisir (*Miroir de la corrida*) ? On a parfois souligné, lors de ce colloque, le peu de livres que Leiris avait lus. Peu, du moins, en regard de ce que l'on imagine de la culture livresque d'un écrivain renommé. Les paradoxes de Leiris activés par ce colloque disent la nécessité actuelle de son œuvre : ce jeu de l'écriture, de la lecture et du monde entre souci obstiné de soi et altérité maximale, dont ont notamment rendu compte Denise Paulme, Jean Jamin, Denis Hollier, Jacqueline Risset, Florence Delay, Julia Kristeva, Michael Sheringham ou Michaël Riffaterre. Ce fut Michel Portal, proche de Diego Masson, qui clôtura les débats. Un explorateur, musical celui-là, répondit à un autre explorateur. Quelques jours avant, Aimé Césaire, présent par la grâce d'un film vidéo, avait donné cette définition de Michel Leiris : *« Un homme complice de l'homme face à son destin. »*

Pierre Ryga

(1) Organisé du 29 mai au 1er juin à l'université Paris VII-Denis-Diderot par l'association « Les lecteurs de Michel Leiris » et l'UFR de sciences des textes et documents.

A L'ETRANGER

La Foire du livre de Madrid

Le parc du Retiro, à Madrid, accueille depuis le 31 mai (et jusqu'au 16 juin) la XVe Foire du livre, avec 458 exposants (197 librairies, 195 maisons d'édition, 51 distributeurs et 15 organismes officiels). Cette foire en plein air, et surtout en plein soleil, permet aux lecteurs de rencontrer, tout en flânant, leurs écrivains préférés qui viennent dédicacer leurs livres et regarder les files d'attente qui s'allongent (ou non) devant le stand de leur éditeur. La liste des ouvrages les plus vendus, remise à jour chaque matin, est d'ailleurs affichée en permanence, probablement pour attiser la concurrence et les rivalités, car acheter un livre revient finalement à voter pour cet ouvrage et à faire de son auteur le triomphateur de la foire. Un triomphe commercial, forcément. Parmi les grands favoris de cette année, Carmen Martin Gaite, qui vient de publier *Lo Raro es vivir* (Anagrama), Antonio Gala, le vainqueur de l'année dernière (avec *Más allá del Jardín*), qui publie cette année *La Regla de tres* (Planeta), Arturo Pérez-Reverte, qui bat déjà depuis des mois tous les records de vente – tout en n'étant pas au mieux de sa forme – avec *La Piel del Tambor* (Alfaguara) ou J.J. Benítez avec *El Caballo de Troya 5* (Editorial Planeta).

● HOLLYWOOD, HOLLYWOOD

Après les succès de Jane Austen (« Le Monde des livres » du 5 avril 1996) au cinéma et à la télévision, c'est au tour, semble-t-il, de Thomas Hardy d'attirer l'attention des producteurs d'Hollywood, annonce Claudia Schaffer – ne pas confondre – qui travaille pour l'agence littéraire Curtis Brown. Déjà souvent porté à l'écran, en particulier pour *Tess d'Uberville* (Petite Bibliothèque Ombres) qui a donné le *Tess* de Roman Polanski et *Far from the Madding Crowd (Loin de la foule déchaînée*, Mercure de France) dont John Schlesinger s'était emparé, le romancier anglais vient d'être de nouveau mis à contribution pour *Jude* (tiré de *Jude the Obscure*, *Jude l'Obscur*, Albin Michel) de Michael Winterbottom, présenté à Cannes. Quatre autres romans devraient faire l'objet d'adaptations : *The Mayor of Casterbridge* (*Le Maire de Casterbridge*, Gallimard), toujours dirigé par Michael Winterbottom ; *The Woodlanders (Les Forestiers)*, par Phil Agland ; *Wessex Tales* (*Les Poèmes de Wessex*, La Différence) et *The Return of The Native (Le Retour au pays natal*, Editions du Rocher), pour lesquels il y a actuellement des négociations.

● UNE FEMME REPARAÎT

Mince, affectionnant les tenues masculines – on en parlait comme de la Greta Garbo ou la Katharine Hepburn de l'aviation –, Amelia Earhart était adulée par les Américains avant de disparaître au printemps 1937 quelque part au-dessus de l'océan Pacifique. Une jeune femme, Jane Mendelsohn, critique au *New York Guardian* et au *Village Voice*, imagine, dans un roman intitulé *I was Amelia Earhart*, ce qui aurait pu être la vie de l'aviatrice et de son coéquipier, Fred Noonan, s'ils avaient survécu à un atterrissage forcé sur une petite île perdue. Robinson, nous voilà ! Mais, au-delà de cette situation sans doute peu originale, la sensibilité, l'intelligence et le style de l'auteur ont fait depuis la mi-avril de ce roman un des grands succès de l'année, puisqu'il a déjà été réimprimé trois fois et n'a commencé sa descente dans les hit-parades que parce qu'il devenait introuvable chez les libraires.

s o m m a i r e

AGENDA

● DU 10 AU 12 JUIN, à Rio de Janeiro : Deleuze. Un hommage à Gilles Deleuze est organisé à l'université de Rio de Janeiro par le philosophe français Eric Alliez, avec la participation d'une vingtaine de chercheurs dont Jacques Rancière, José Gil, Giorgio Agamben... (Teatro Odylo Costa Filho, rua Sao Francisco Xavier, 524). Ce colloque sera repris les 13 et 14 juin à Sao Paulo.

● LE 11 JUIN, à Bordeaux : Portugal. L'écrivain portugais Mario de Carvalho participe à une rencontre à la Bibliothèque municipale de Bordeaux à 18 heures, à l'occasion de la parution d'un recueil de ses nouvelles. *Les Sous-Lieutenants*, traduit chez Gallimard (85, cours du Maréchal-Juin, tél. (16)-56-24-32-51).

● DU 11 AU 19 JUIN, à Valence : Pessoa. La semaine de poésie portugaise propose un récital-conférence (« Fernando Pessoa ou l'existence multipliée »), une adaptation théâtrale de Herberto Helder (*Les Pas en rond*) et une exposition des œuvres d'Yves Piergiovanni, peintre et scénographe, qui auront lieu à la Fabrique Théâtre (78, avenue Maurice-Faure, 26000 Valence, rés. (16)-75-41-26-41).

● LE 12 JUIN, à Paris : communisme. « Retour des communistes : un premier bilan » sera le thème d'un débat réunissant plusieurs spécialistes à l'initiative du Club de Paris, de 14 heures à 17 h 30 au Sénat (Club de Paris, 5, rue Chalgrin 75116 Paris, 44-88-90-28).

● LES 12 ET 13 JUIN, à Paris : élites. Un colloque est organisé sur « Les élites locales en France 1935-1953 » par le Centre de recherche d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme et par Antoine Prost au Centre Malher, 9, rue Malher, 75004 Paris (rens. à l'Institut d'histoire du temps présent, tél. : 45-80-90-46).

● DU 12 AU 14 JUIN, à Paris : Arménie. Colloque « Arménie entre l'Orient et l'Occident », sur la spécificité des voies d'échange développées par l'Arménie dans les domaines économique, diplomatique et culturel (auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne 75002 Paris).

● LE 13 JUIN, à Paris : castration. Soirée de présentation-débat du livre *La Secte russe des castrats*, de Nikolaï Volkov (Belles Lettres, 1995) (21 h 15, librairie Interférences, 33, rue de Linné, 75005 Paris, 45-44-83-84).